Cigarettes
GRADS
"Le comble du bon goût"
Manufacturées par:
L. O. Grothé Limitée, Maison Canadienne et Indépendante

Le Canada

CHAMBRE DES Communes OTTAWA
Salle Lecture Sénat
1 jan 37-3084
OTTAWA

XAMEN de vos YEUX"
T-FAVREAU Ltée
mzo FAVREAU, O. O. L.
STE-CATHERINE E.
Tél.: LAncaster 6703
Succursale:
6890, ST-HUBERT
Tél.: CAlumet 9344

VOL XXXIII — No 248 Temps probable: nuageux et froid; neige. (v. détails p. 3) MONTREAL, MARDI 28 JANVIER 1936 Maximum, hier: 6 — Minimum, hier: 2 sous zéro. PRIX: DEUX SOUS

GEORGE V VEILLÉ PAR SES 4 FILS

A minuit, hier soir, le roi Edouard VIII et ses trois frères se sont rendus à l'abbaye de Westminster et ont veillé durant une demi-heure le corps de leur père

SCENE EMOUVANTE

Londres, 28 (P.A.) — Le roi Edouard VIII et ses trois frères se sont rendus, de bonne heure, ce matin, à Westminster Hall où ils ont veillé durant une demi-heure le corps de George V, leur père.

Les quatre frères sont arrivés sans s'être fait annoncer, quelques minutes passé minuit.

La réception officielle au palais de Buckingham, offerte par le nouveau roi aux princes étrangers et aux délégations venus pour les obsèques de George V, venait de se terminer.

Edouard VIII était en grande tenue de colonel des Welsh Guards, le duc d'York, en grande tenue de l'aviation, le duc de Gloucester, en grande tenue des Hussards, et le duc de Kent, en grande tenue de la marine.

La foule des sujets du défunt roi continua à défiler devant le catafalque, tandis que les quatre princes se tenaient immobiles face au cercueil. Ceux-ci quittèrent Westminster Hall à minuit et demie.

Le roi Edouard VIII ne voulut pas que les portes de la grande chambre de l'abbaye fussent fermées pendant sa visite.

Le roi et ses trois frères reléguèrent les quatre veilleurs qui se tenaient en face du catafalque, en observant les saluts d'usage. Ainsi peu de gens remarquèrent leur arrivée.

Leurs mains gantées jointes sur la garde leurs épées pointées vers la terre, ils se tinrent immobiles, tête baissée.

Le roi et le duc de Gloucester faisaient face à la tête du cercueil, tandis que les ducs de Kent et d'York faisaient face au pieds du cercueil.

Plusieurs de ceux qui défilèrent durant cette émouvante veillée d'armes, ne reconnurent pas le roi, dont la figure était en partie cachée par le bonnet à poil des Welsh Guards.

Un officiel qui se trouvait à Westminster Hall a dit: "Quelques-uns seulement des milliers de gens qui ont défilé pendant que le roi et ses trois frères veillaient le corps de leur père, se sont rendus compte de la scène dramatique dont ils étaeint témoins."

Il a dit encore que c'était la première fois dans l'histoire d'Angleterre qu'un roi et ses trois frères montent la garde devant le corps du roi leur père.

On a fermé les portes de l'abbaye à 2 h. 25 ce matin (mardi). Mais, peu de temps après 2 h. 30, comme des centaines de personnes accouraient croyant pouvoir encore rendre un dernier hommage au souverain décédé, on les rouvrit.

Edouard VIII a reçu au palais de Buckingham rois, chefs d'Etat et ambassadeurs étrangers

Londres, 27. (P.A.) — Les chefs de sept Etats européens, réunis à Londres pour les obsèques de George V, ont été reçus à diner, ce soir, au

(Suite page 7)

ENQUETE ROYALE SUR L'INDUSTRIE DES TEXTILES ET L'INCIDENT DE SHERBROOKE

M. King tient sa promesse. — Le juge Turgeon, de la Cour d'Appel de la Saskatchewan, est chargé de faire sans retard une enquête approfondie et complète

Fermeture soudaine d'une usine

L'arrêté ministériel dit que les compagnies qui ont bénéficié de la protection tarifaire devraient comprendre leurs responsabilités envers leurs employés et envers le public

Mille ouvriers sur le pavé

Ottawa, 27. (P.C.). — Le premier ministre, l'hon. M. King, a annoncé ce soir que le juge Turgeon, nanti de l'autorité d'une commission royale, de la Cour d'Appel de la Saskatchewan, avait été chargé de faire enquête sur les conditions de l'industrie des textiles au Canada et plus particulièrement les conditions qui ont amené la fermeture de l'établissement de Sherbrooke, où 1,000 employés ont été jetés sur le pavé.

Le juge Turgeon est arrivé à Ottawa aujourd'hui et il instituera son enquête immédiatement. L'enquête se fera principalement sur la fermeture des usines de Sherbrooke, mais le juge a les pouvoirs pour enquêter sur n'importe laquelle ramification de l'industrie.

L'institution de cette enquête est la réponse du gouvernement aux plaintes qui lui sont venues de Sherbrooke à l'effet que 1,000 employés se trouvaient sans gagne-pain à la suite de la fermeture de la manufacture de soie et est conforme au programme politique prêché par M. King au cours de la campagne préélectorale.

L'arrêté ministériel créant la commission et instituant l'enquête a été approuvé à la séance du conseil des ministres cet après-midi. L'édit fait allusion aux rapports venus de Sherbrooke en date du 18 janvier, avisant le gouvernement que 1,000 employés étaient devenus chômeurs par la fermeture soudaine de l'usine de la Dominion Textile dans cette ville. Les rapports de journaux attribuaient la fermeture à la concurrence des produits importés du Japon.

Le ministre des finances, l'hon. M. Dunning, qui a présenté l'arrêté pour adoption au conseil des ministres, a exprimé l'opinion que l'industrie en général, "et en particulier une industrie qui a bénéficié pendant des années de la protection des tarifs douaniers, devrait reconnaître la responsabilité qui lui incombe de continuer ses opérations en tenant compte de ses obligations envers ses employés et envers le public, et ne pas fermer arbitrairement ses usines."

En vue de déterminer la responsabilité des employeurs et " de permettre qu'une action appropriée soit prise", on a jugé essentiel, dit l'arrêté ministériel, que le gouvernement soit parfaitement renseigné sur toutes les questions relatives aux opérations et à l'administration des industries en cause, ainsi qu'aux industries connexes.

L'enquête approfondie se fera sur le coût, les profits, les salaires, les gages, les boni et toutes les étapes de l'industrie et le rapport devra en être soumis au gouvernement aussitôt que possible.

Cette décision du gouvernement est conforme à la déclaration faite par M. King au cours de la campagne électorale, en réponse aux menaces que certaines industries firent de fermer leurs usines, si les nouvelles politiques intervenaient dans leurs affaires, qu'il ferait faire une enquête royale dans toute industrie qui mettrait cette menace à exécution.

Voici le texte de l'arrêté ministériel :

"Le comité du Conseil Privé a reçu, en date du 24 janvier, 1936, un

(Suite page 7)

POUR RELIER LA PRESQU'ILE DE SAN-FRANCISCO A L'EST ET AU NORD

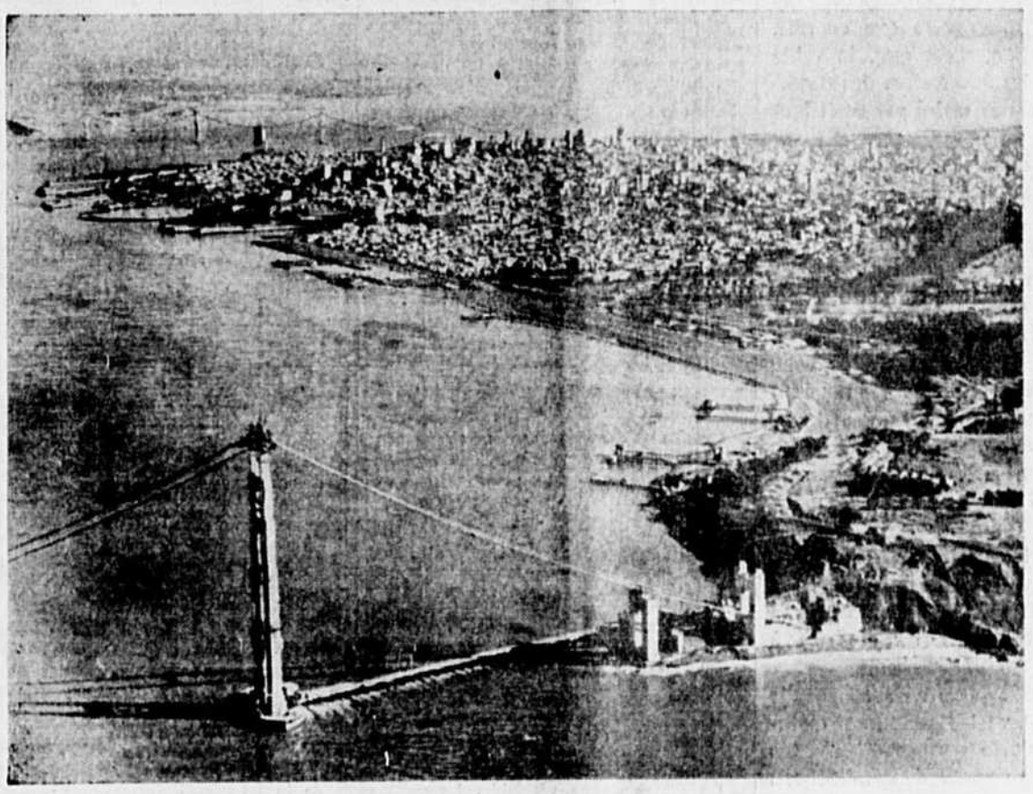

● Cette remarquable photo aérienne donne une idée exacte de l'ampleur des travaux de génie qui se poursuivent en ce moment à San-Francisco, presqu'ile qu'on s'efforce de relier à la terre par tous les côtés, principalement du nord par le nouveau pont de Golden-Gate dont on voit le premier pilier au premier plan et par un autre nouveau pont qu'on devine à l'arrière-plan. Ce dernier reliera le grand port de mer de la Californie avec la ville d'Oakland.

Le Canada pleure son roi

Le deuil national observé de l'Atlantique au Pacifique

A Montréal

Pour la première fois, on tirera du canon sur le sommet du Mont-Royal

Le bourdon

(Presse Canadienne)

Le Canada, s'unissant au reste de l'empire des peuples britanniques, portera aujourd'hui le deuil officiel de son roi, tandis que le corps de George V sera transporté de la grande chambre de l'abbaye de Westminster où il repose depuis quatre jours à la gare de Paddington et, de là, à Windsor et à la chapelle royale St-George où il sera déposé dans la crypte funéraire des rois d'Angleterre.

Tous les citoyens, pauvres comme riches, prendront part au deuil de la nation. Partout, de l'Atlantique au Pacifique, les cloches de toutes les églises sonneront et l'on entendra résonner le canon, rendant un salut de 70 coups au monarque défunt.

Bureaux de l'administration fédérale et provinciale, maisons d'affaires, études légales, théâtres, Bourses, palais de justice, écoles et universités seront fermés. Deux minutes de silence paralyseront toute la vie de la nation à 1 h. 30 de l'après-midi (heure locale).

A Ottawa, lord Tweedsmuir, nommé d'abord pour représenter le roi George V au pays et qui représente, maintenant, le roi Edouard VIII, et le premier ministre Mackenzie King, assisteront à deux cérémonies à la mémoire du souverain défunt: la première aura lieu à l'église presbytérienne St. Andrew's, la seconde, durant l'après-midi, au plus grand théâtre de la ville, où la Légion Canadienne célébrera à la mémoire de George V un service pour toutes les confessions.

A Londres, l'hon. Vincent Massey, haut commissaire, représentera le gouvernement canadien aux obsèques du roi.

A Halifax, port canadien de l'Atlantique, il y aura, ce matin, des services funèbres dans toutes les églises. Territoriaux et anciens combattants de la Légion Canadienne parader ont. Du haut de la citadelle, une salve de 70 coups de canon sera tirée. Dans toute la Nouvelle-Ecosse, théâtres et autres lieux de divertissement, seront fermés.

Toute activité commerciale sera suspendue à l'île du Prince-Edouard. Le lieutenant-gouverneur De Blois lira le passage de l'Ecriture Sainte à l'église Trinity de Charlottetown. Les membres du conseil exécutif, les juges et les membres du conseil municipal seront présents au service. La milice, les réservistes de la marine et la Légion Canadienne participeront aux cérémonies commémoratives. Un

(Suite page 7)

Un témoin s'évanouit et le juge tance les curieux, au procès de la femme Chapdelaine

Une fillette perd connaissance et les agents de la police provinciale s'empressent auprès d'elle. — Le professeur Risi ne croit pas que Chapdelaine soit mort d'arsenic

Aveux mensongers et parjures

Québec, 27. (Spécial au Canada) — Les deux audiences d'aujourd'hui, au procès de la femme Béatrice Bernard-Chapdelaine, ont été fertiles en incidents et en sensations. Tout d'abord, au cours de la matinée, Mlle Marie-Rose Poulin a été si violemment émue par son témoignage, pourtant anodin, qu'elle s'est évanouie en sortant de la boîte. Il a fallu peu de temps aux secourables agents de la police provinciale pour la ranimer.

En second lieu, l'honorable juge Adolphe Stein, qui préside les assises criminelles, a de nouveau menacé de faire évacuer la salle, parce que la foule riait. Il a ajouté que, pour sa part, il ne trouve pas du tout comique d'avoir à décider si une femme devra ou non être condamnée à mort. Et comme la foule a ri tout au cours de l'après-midi, nous apprenons qu'elle devra à l'avenir se contenter des sièges: la cour ne tolérera plus de curieux debout dans la salle.

Les deux témoins les plus importants de la journée sont le Dr Joseph Risi, professeur de chimie organique à l'université Laval, et Mme Willie Pomerleau, soeur de l'accusée. Suivant le Dr Risi, Chapdelaine n'est pas mort empoisonné; et cela pour plusieurs raisons scientifiques, dont l'essentielle est qu'on n'a pas trouvé de poison dans son organisme.

D'après Mme Pomerleau, le ménage Chapdelaine était tendrement uni. Par ailleurs, Gédéon Bernard se serait parjuré à son témoignage du deuxième procès, et non quand il a assermenté sa fameuse déclaration. Enfin, toujours suivant Mme Pomerleau, Gédéon et Béatrice Bernard seraient des victimes de la police provinciale et des avocats de la Couronne.

Intérêt de l'accusée

L'accusée a écouté avec intérêt et visible satisfaction le témoignage de sa soeur. Ses traits rayonnaient d'aise, mais elle semblait faire un effort pour cacher sa joie. Car elle ne jetait plus de regards circulaires sur la foule, contrairement à son habitude.

Le procès ne pourra se terminer avant samedi; la cour ne siège pas demain, à cause des funérailles de George V, et la défense a encore une dizaine de témoins à assigner. Et sûrement, la Couronne présentera une contre-preuve.

Le Dr Joseph Risi, professeur de chimie organique à l'université La-

(Suite page 7)

Faudra-t-il déterrer le corps de Chapdelaine?

Québec, 27. — Interrogé ce soir sur la nouvelle de la "Presse" suivant laquelle on aurait déterré le cadavre de Ludger Chapdelaine en vue d'une nouvelle autopsie, le procureur de la Couronne à Québec, Me Valmore Bienvenue a déclaré ne rien connaître de cela. Il a ajouté que si la nouvelle est fondée ce n'est pas lui qui a demandé cette exhumation.

Au reste, les témoignages des spécialistes au procès de la femme Chapdelaine indiquent suffisamment que le seul profit qu'on pourrait tirer de cette exhumation, ce serait de faire l'examen de la racine des cheveux de Chapdelaine. On pourrait peut-être y trouver de l'arsenic, mais rien ne peut être moins probable.

Deux femmes et 3 enfants ont été brûlés vifs

Ils ont trouvé la mort dans deux incendies en Ontario

Scène tragique

Fort-Frances, Ontario, 27. (P.C.) — Tandis que Mme Cooper était à faire son blanchissage dans la cave de sa maison, les voisins, alarmés par la fumée qui s'échappait des étages supérieurs, appelèrent les pompiers. Ceux-ci trouvèrent dans une pièce ouvrant sur la cuisine, trois cadavres, ceux des trois enfants de Mme Cooper, Donald, 6 ans, Darrell, 4 ans, et Evelyn, 14 mois. Ils avaient été suffoqués par la fumée tandis qu'ils cherchaient à s'enfuir. Les trois cadavres gisaient à quelques pieds d'une porte ouvrant sur la rue.

Mme Cooper, avertie, assista, impuissante, à la destruction de sa maison.

* * *

Brapmton, Ontario, 27. (P.C.) — L'incendie qui a détruit, aujourd'hui, la maison de M. George Broddy, a causé la mort de deux femmes, Mme George Broddy et Mme R. H. Tarvis, veuve du révérend Richard Tarvis, de Nyack (New-York).

M. Broddy, un invalide, et Mme Emma Brewster, ont été secourus par M. George Clarridge, laitier, et M. Joe Colbeck, un voisin. Ce soir, Mme Emma Brewster, était dans un état critique.

Le président Roosevelt ordonne de payer le boni

La Latvie dit au Reich de se mêler de ses affaires

Riga, 27. (P.C.-Havas). — La Latvie a rejeté aujourd'hui une protestation du Reich contre les nouveaux décrets-lois Latvians et a averti l'Allemagne de ne pas s'occuper de ses affaires.

Le ministre latvian à Berlin avait protesté au ministère des Affaires étrangères le 16 courant, à propos des "attaques injustifiées des journaux allemands contre le gouvernement et le peuple de Latvie."

Aucune mention de cette protestation ne fut faite dans les journaux du Reich, mais, mercredi dernier, ils annoncèrent que le ministre d'Allemagne en Latvie avait protesté à son tour contre les lois, disant qu'elles sont dirigées contre les minorités allemandes dans le pays et qu'elles constituent une "tension sérieuse" dans les relations entre l'Allemagne et la Latvie.

Le Sénat renverse, à son tour, le véto, par un vote de 76 contre 19

Deux milliards

Washington, 27. (P.A.) — Peu après que le Sénat, en renversant à la suite de la Chambre des représentants le véto du président, eut donné force de loi au Baby Bond Bonus Bill, le président donna ordre à la Trésorerie et à la "Veterans Administration" de prendre les mesure nécessaires pour payer le boni "avec toute la diligence et le soin possibles".

Le Sénat a renversé le véto du président par un vote de 76 contre 19. Le bill oblige le gouvernement à débourser quelque $2,491,000,000.

Pour acquitter le certificat des anciens combattants, il faudra mettre sur pied un personnel de 2,500 à 3,000 fonctionnaires qui devront travailler durant six mois environ.

Le 15 juin, jour où le Baby Bond deviendront payables sur demande, il y en aura plus de 38,000,000 sur le marché.

Le président n'a pas laissé entendre que de nouvelles taxes seraient imposées pour procurer à l'Etat l'argent nécessaire.

La formation de la Commission du chômage est retardée jusqu'à l'adoption des lois

Ottawa, 27. (P.C.) — Le premier ministre, M. King, a annoncé ce soir que le gouvernement a décidé de retarder la formation de la Commission nationale du Chômage jusqu'à ce que le Parlement ait adopté la législation et voté les crédits nécessaires.

La première intention du gouvernement fut de créer la commission dès le début de la nouvelle, mais, par la suite, les membres du cabinet ont décidé qu'il serait préférable de faire adopter la législation nécessaire avant de créer la commission.

Le premier ministre a dit également qu'il n'avait pas reçu l'avis officiel de la démission de l'hon. G.-S. Harrington comme président de la Commission fédérale de l'assurance-chômage mais qu'il avait reçu une lettre dans laquelle M. Harrington lui annonçait son intention d'abandonner son poste. M. Harrington a annoncé hier à Halifax qu'il abandonnait le poste. Les deux autres membres de la Commission, MM. Tom Moore et N.-R. Beaudet, restent à leur poste. La démission de M. Harrington n'a pas été demandée.

Venizelos revient au pouvoir en Grèce, malgré l'opposition

Les résultats connus des élections donnent le pouvoir à son parti, les libéraux

Le roi en fâcheuse posture

Athènes, 27. (P.C.-Havas). — On prévoit, ce soir, la formation d'un gouvernement d'union nationale dominé par le parti libéral, dont le chef est le vieil homme d'Etat grec, Eleuthère Venizelos. Les résultats connus des élections indiquent que les libéraux auront une majorité absolue.

L'opposition est menée par le maréchal Georges Kondilis et l'ex-premier ministre Panagiotis Tsaldaris. Il s'en suit que, pour prévenir des dissensions intérieures il sera nécessaire de constituer un Cabinet de compromis. On table sur 135 à 140 sièges pour les libéraux et 125 à 130 pour les oppositionnistes unis.

Les partis combinés du général Metaxas et des Macédoniens indépendants, auront entre 8 et 10 sièges; on

(Suite page 7)

La fête du Roi

Ottawa, 29. (P.A.) — A l'avenir, le Canada célébrera la fête du Roi le 23 juin au lieu du 3 juin. En effet l'anniversaire de naissance du nouveau roi, Sa Majesté Edouard VIII, tombe le 23 juin. Le secrétariat d'Etat annonce qu'il ne sera pas nécessaire de légiférer en ce sens parce que la loi de 1927 stipule que l'anniversaire de naissance du roi régnant est jour de fête au Dominion.

Pour résoudre la problème de l'enlèvement de la neige

Lava Hot Spring, Idaho, 27. (P.C.) Le Conseil municipal ne se contente pas de discuter à propos de la température, il agit aussi. Lorsque le trafic est menacé par la glace et la neige, il donne ordre au service de la Voirie d'ouvrier la conduite principale qui contrôle une source naturelle d'eau chaude. En un rien de temps l'obstruction a fondu.

Le frère Labelle va beaucoup mieux

Trois-Rivières, 27. (P.C.) — Les médecins annoncent une soudaine amélioration de l'état du frère Jules Labelle, oblat de Marie-Immaculée, tombé très gravement malade vendredi dernier et administré samedi.

Ses parents et les Oblats qui étaient accourus à son chevet ont commencé une nevaine dès son admission à l'hôpital.

ON PROTESTE AUPRES DU GOUVERNEUR

● Cinq personnes s'occupent activement à dépouiller la correspondance volumineuse que reçoit journellement le gouverneur Hoffman de l'état du New-Jersey depuis son intervention dans l'affaire Hauptmann-Lindbergh. On estime à 1,000 lettres par jour ce courrier du gouverneur. Il s'agit dans presque toutes du sursis de 30 jours récemment accordé au ravisseur meurtrier du bébé Lindbergh. La plupart des correspondants blâment le gouverneur Hoffman, d'autres le louent.

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit Bureau of Circulations

Le Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limitée, au numéro 33 ouest rue Saint-Jacques, à Montréal

Rédacteur en chef: Edmond Turcotte
Gérant de la Rédaction: Eustache Letellier de Saint-Just

MARDI, 28 JANVIER 1936

Dieu sauve le Roi!

Aujourd'hui, le glas sonne, le canon gronde, toute animation cesse. Dans les temples, la foule prosternée se recueille. Et soudain, dans le silence funèbre, montent les chants et les prières.

C'est la nation canadienne qui pleure le père commun de la grande famille des nations britanniques. C'est l'adieu suprême au souverain bien-aimé qui, le premier de sa lignée, fut plus qu'un roi, plus même qu'un père — à celui qui fut le vivant symbole des libertés britanniques. C'est la prière, l'ardente supplication au Maître des plus puissants empereurs de la terre pour qu'Il ait en sa miséricorde son fidèle serviteur.

Aujourd'hui, une crypte de Windsor reçoit la dépouille mortelle de George V. Que Dieu le reçoive aussi en sa paix éternelle! C'est la suprême prière des millions de Canadiens qui furent ses loyaux sujets. Dieu sauve le Roi!

Edmond TURCOTTE

Le plan Vautrin vu par le "Star" de Toronto

Le chef de l'opposition provinciale a prouvé sa mauvaise foi en refusant de collaborer à la réalisation du plan Vautrin de colonisation. Depuis que M. Duplessis a fait de son mieux pour faire échouer cette oeuvre d'importance vitale, tous les gens sérieux sont persuadés que ce politicien fera toujours passer ses intérêts politiques et autres avant ceux de la province. Ses déclamations patriotiques sont fort amusantes à qui les considère en regard de sa conduite antinationale au sujet du plan de colonisation.

Mais ce qui condamne le plus durement M. Duplessis et ses amis, c'est que des personnes qui n'ont aucun intérêt dans les affaires de la province de Québec affirment publiquement, après avoir examiné le magnifique mouvement de colonisation du gouvernement de M. Taschereau, qu'elles le trouvent admirable. Il semble que ce jugement désintéressé vaut beaucoup mieux que la fausse éloquence de l'opposition pour éclairer le peuple de Québec sur la valeur réelle du plan de colonisation et lui faire comprendre ce qu'il aurait perdu en perdant le gouvernement libéral et progressiste de M. Taschereau.

Citon par exemple le **Star** de Toronto. Si on demandait aux directeurs et rédacteurs de ce quotidien en quoi l'administration du Québec les préoccupe, ils seraient sans doute assez aimables pour ne pas répondre qu'ils s'en moquent autant que de leurs premiers pantalons, mais ils affirmeraient certainement que notre province peut se gouverner à sa guise sans que la chose les empêche de dormir. Que nous prenions ou non les moyens d'accentuer le mouvement de retour à la terre, ils n'en seront ni plus ni moins riches. Par conséquent lorsque le **Star** prend la peine d'écrire deux articles élogieux sur la colonisation dans le Québec, lorsqu'il écrit: "Le **Star** désire répéter qu'il admire le mouvement de colonisation organisé par la province de Québec", nous devons être convaincus qu'il exprime un sentiment absolument désintéressé, qu'il ne l'exprime pas pour nous faire plaisir, mais parce que, en réalité, l'effort du gouvernement de M. Taschereau commande l'admiration des esprits libres de préjugés.

Le présent gouvernement a toujours suivi avec respect et fidélité les directives de nos évêques. On le voit singulièrement dans les multiples initiatives qu'il a poursuivies depuis quinze ans pour répondre au désir de l'épiscopat québécois en accentuant sans cesse ce mouvement de colonisation que le **Star** trouve comme nous admirable. De 1920 à 1935, le gouvernement libéral de Québec a déboursé $29,907,175 pour la colonisation. Au début de la crise M. Taschereau croyait logiquement pouvoir compter sur la collaboration de M. Bennett et du gouvernement fédéral. Il fallut d'abord attendre les résultats du plan Gordon. Quand on vit clairement à Québec que M. Bennett ne prenait pas la colonisation au sérieux, on fit en sorte d'agir seul d'une manière prompte et efficace. Le plan Vautrin est élaboré, accepté et dès le printemps mis en oeuvre. En moins de six mois, 4500 pères de famille qui vivaient de charité publique dans les villes sont établis sur des terres nouvelles. Dans le même temps 7925 fils de cultivateurs deviennent propriétaires et se trouvent en mesure de fonder leur foyer. En outre un grand nombre de jeunes gens des villes ont par l'entremise et le secours du gouvernement provincial trouvé chez des cultivateurs le vivre, le couvert et un salaire de $5 par mois.

Après cela si l'on n'admet pas que l'oeuvre de colonisation du gouvernement de M. Taschereau commande la reconnaissance du peuple de Québec, ce sera sans doute parce qu'on aura la naïveté de prendre M. Duplessis et ses lieutenants au sérieux ou encore parce qu'on se sera fait bourrer le crâne par le journal qui n'aime pas, selon le mot de Tristan dans la **Tribune**, qu'on lui mette des bâtons dans l'Héroux.

Henri GIRARD

La Jeunesse libérale

La Jeunesse libérale de Montréal a élu la semaine dernière les membres de son comité de direction pour l'année en cours. Elle les a élus par acclamation, ce qui scandalise fort, à l'**Illustration**, un jeune confrère récemment passé du rouge au bleu avant de se badigeonner de teinture libérale-nationale. Cette acclamation, laisse-t-il entendre, serait le résultat d'une manoeuvre peu honnête; on aurait, insinue-t-il, délibérément et frauduleusement écarté d'autres candidats qui n'auraient pas eu l'heur de plaire.

Pour chacune des charges, qu'il n'était interdit à personne de briguer, il y avait en effet plus d'un candidat. Mais aucun d'eux n'a été victime de quelque manoeuvre que ce soit. S'il y a eu acclamation, c'est que, la veille même de l'élection, les adversaires des candidats élus ont eux-mêmes retiré par écrit leur candidature. Voilà un fait attesté. Devant cela, que reste-t-il d'une insinuation qui ne repose sur rien?

Il en va de même des autres prétentions de notre jeune confrère caméléon. A son témoignage, il y avait parmi les candidats plusieurs jeunes gens qu'il dit connaître "pour des hommes de talent, des hommes qui promettent". C'est vrai, et nous applaudissons à ce beau mouvement de sincérité. Mais force nous est bien de remarquer qu'il contredit une affirmation précédente, savoir qu'ils "sont rares les jeunes gens qui croient encore en la souveraine vertu du parti libéral pour guérir tous les maux du pays québécois". D'autant que la Jeunesse libérale de Montréal compte environ 12,000 membres dont l'âge varie de 18 à 35 ans. Mais on y chercherait en vain ces adolescents à peine pubères dont parle notre confrère à bout d'arguments.

Après avoir accordé autant de sollicitude à la Jeunesse libérale, va-t-il se tourner maintenant vers la Jeunesse conservatrice? On aimerait bien entendre parler de ses élections qui devaient avoir lieu il y a un mois environ. On n'en a jamais appris le résultat, et pour cause: il paraît que ces messieurs ont failli en venir aux mains, si grande et vive était la rivalité entre les purs bleus de M. Duplessis et les cailles de M. Paul Gouin...

Et quand il nous aura parlé de cela, notre jeune confrère voudra peut-être raconter comment lui est venue l'inspiration d'un article dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il est enfantin. Après quoi il lui restera à établir, comme dirait l'autre, sa propre puberté.

Pierre BOUCHER

Choses du temps

L'origine du prénom de Laurier

Racontant dans le *Mail and Empire* (Toronto), il y a déjà plusieurs semaines, le baptême de sir Wilfrid Laurier à Saint-Lin, M. Fred Williams s'étonnait qu'à cette époque on eût donné ce prénom à un enfant canadien-français. Dans une lettre qu'a publiée ce journal, M. Fred Landon, professeur à l'Université de Western Ontario (London), donne à cet égard des précisions fournies par sir Wilfrid lui-même.

De passage à London à la veille des élections de 1908, Laurier fit inviter les journalistes — M. Landon en était un à cette époque — à monter dans son wagon particulier, où il s'entretiendrait quelques minutes avec chacun d'eux :

Il passa de l'un à l'autre, raconte M. Landon, *et quand il se fut assis à mon côté je lui posai la question que vous avez soulevée à propos de l'origine de son nom. Il me fit d'abord remarquer qu'il fallait l'écrire avec deux* i, *et non un* i *et un* e. *Puis il me dit qu'à l'époque de sa naissance on prenait un vif intérêt aux romans de sir Walter Scott dont certains avaient été traduits en français, et que sa mère l'avait ainsi nommé d'après un personnage d'*Ivanhoé.

Sur quoi le *Mail and Empire* rappelle que sir Wilfrid éprouva dès son enfance une vive affection pour les Ecossais et qu'on en compta plusieurs dans la suite parmi ses collaborateurs les plus intimes.

Il y a trop longtemps que nous avons mis le nez dans les oeuvres de Walter Scott pour nous rappeler le caractère de ce personnage dont la mère de Laurier garda si bon souvenir qu'elle nomma son enfant d'après lui. Plusieurs parents canadiens-français l'imitèrent dans la suite, donnant le nom de Wilfrid à l'un de leurs fils en hommage au grand homme d'Etat que fut Laurier.—**P.B.**

* * *

La défense impériale

On lit dans un récent numéro du *Sunday Despatch* de Londres que M. Eden ne servira pas la cause de la paix en permettant à la Grande-Bretagne, insuffisamment armée, de prendre figure d'agresseur. Son souci et celui du gouvernement anglais, poursuit-il, "ce doit être de protéger la Grande-Bretagne contre une attaque soudaine à l'heure actuelle, et de la protéger contre la possibilité même d'une attaque dans l'avenir". Et cela ne pourra s'accomplir que si la Grande-Bretagne se mêle de ses affaires et s'occupe de "reconstruire ses défenses".

D'autre part, dans le *Spectator*, le major-général sir Frederick Maurice déclare que la création d'un ministère de la Défense, où seraient fusionnés l'Amirauté, le ministère de la Guerre et celui de l'Air, ne serait pas une mesure désirable ; ce nouveau ministère serait un organisme inopérant et inefficace, au dire des gens qui ont étudié avec soin et en connaissance de cause les problèmes de la défense impériale.

Sir Frederick écrit ensuite — et c'est cela que nous voulons souligner — que ces mêmes gens s'accordent à reconnaître "qu'il faut faire quelque chose pour assurer une politique de défense impériale mieux coordonnée qu'à l'heure actuelle" ; puis il ajoute qu'"un volume sans cesse croissant d'opinion éclairée trouve que la réorganisation et le développement du Comité de défense impériale fournit la bonne solution".

On ne ménagera assurément rien pour nous entraîner là-dedans, pour nous convaincre qu'il est de notre devoir "impérial" d'y aller de notre quote-part. Des émissaires viendront les uns après les autres semer et cultiver le grain des armements nécessaires à la défense de l'Empire, partant de la nôtre... Nous savons d'expérience à quoi nous en tenir : on veut nous faire tirer les marrons du feu, mais c'est John Bull qui s'en délecte. Aussi faudra-t-il avoir l'oeil ouvert. Avec M. King à la tête du gouvernement, on peut être assuré que les émissaires de Londres trouveront à qui parler et que l'intérêt du pays passera au premier plan. Mais avec M. Bennett, assurément, nous eussions été les dindons de la farce.—P.B.

* * *

Les peintures de Mme Jean Munro

Mme Jean Munro expose quelques paysages à la galerie Eaton. L'ensemble est de bon goût et mérite l'attention des amateurs. Mme Munro n'a pas sans doute cette vigueur et cette originalité qui indiquent la touche d'un maître, mais, dans un pays où l'amateurisme et un certain goût du joli exercent sur l'esprit du public une sorte de suprématie, l'art de Mme Mundo apparaît singulièrement intéressant.

Cette artiste a beaucoup voyagé au Canada, en Europe et en Orient. Elle a noté ses impression avec précision et elle a réussi à les exprimer avec une simplicité qui ne manque pas de charme. Ce sont, si vous le voulez, les impressions un peu conventionnelles d'une personne de bonne éducation qui n'ignore pas le prix de la mesure et de la discrétion. Ces paysages nous font songer à la conversation d'une femme qui ne révèle rien de neuf à ses auditeurs, mais leur donne tout de même le plaisir de causer avec elle.

Nous aimons davantage quelques scènes de l'Orient, mais il n'y a peut-être pas un seul de ces paysages que nous ayons le désir d'accepter sans réserve. Nous découvrons pourtant dans la plupart d'entre eux quelque chose d'agréable et parfois un morceau qui montre la volonté de la perfection technique ou en tout cas l'effort créateur.

Quelles que soient les limites de son art, Mme Jean Munro a tout de même la satisfaction de se dire qu'elle n'a pas suivi le mouvement des faux réalistes qui ont si bêtement copié la nature.—H.G.

* * *

Un mot pour les distraits

Nous avons vu à la suite des dernières tempêtes de neige plus d'un pauvre diable passer de porte en porte, la pelle et le balais sur l'épaule, et demander de déblayer les escaliers extérieurs et les devants de porte pour cinq ou dix sous.

Nous fûmes surpris du petit nombre de gens qui consentaient à leur laisser faire le travail pour une aussi modique somme.

On dit non sans réfléchir. Le petit gars de la maison nettoyera le perron au retour de l'école. Et puis on va gaspiller la pièce de dix sous pour acheter quelque magazine idiot dans lequel il y a plus de jolies cuisses que de nourriture intellectuelle.

Le bonhomme à qui on a refusé du travail aurait acheté avec la pièce de dix sous de quoi manger.

On dit non par étourderie à celui qui demande de déblayer le perron, mais fût-ce au prix d'un petit (oh bien petit!) sacrifice, on devrait dire oui, quand on n'est pas soi-même réduit au nécessaire.

H.G.

Les deux humours

Dans le **Mercure de France**, où M. Georges Duhamel consacre des pages d'une sereine philosophie à ce qu'il appelle le "gouvernement d'un jardin", M. John Charpentier, à propos du centenaire de Mark Twain, traite de l'humour anglais et de l'humour américain. Rien de plus différent, en effet, que ces deux formes caractéristiques de deux mentalités nettement tranchées. Les Anglais, "ces hommes de peu de mots", savent rire et s'amuser de rien; mais, note M. John Charpentier, le citoyen britannique rit volontiers en dedans, à bouche fermée, pour sa délectation personnelle. "Son ironie, qui diffère de la nôtre en ceci qu'elle n'a pas besoin de l'approbation d'une élite ni de quelques initiés, est une revanche qu'il s'offre le plaisir de prendre, sans témoins, contre les méchants, les sots ou les fâcheux... C'est un monologue qui a tous les caractères d'un dialogue. Une partie de l'auteur s'y entretient avec l'autre, ou s'amuse à tenir avec lui une gageure." D'où cette définition: l'humour, c'est l'esprit que les Anglais ont quand ils jouissent d'une personnalité forte, et qu'ils ne craignent pas de la manifester, ou qu'ils la manifestent comme s'ils se croyaient seuls. A l'origine, l'humour est un divertissement personnel, car en l'inventant l'Anglais n'a voulu plaire qu'à lui-même, et en le pratiquant devant des tiers il a seulement essayé de poursuivre son plaisir sous le couvert d'un déguisement ou à la faveur d'un alibi. L'humour britannique — qui est le contraire de l'esprit de société français, — c'est le pavé jeté froidement dans la mare aux grenouilles.

Mais il y a l'humour classique, — qui est d'essence conservatrice et est fait de la clairvoyance de l'homme qui discerne aussi bien ses travers que ceux des autres, et chez qui le spectacle du ridicule, où qu'il soit, n'altère pas l'amour, — et il y a l'humour romantique, qui avec Bernard Shaw a pris un caractère social, voire socialiste, et proprement révolutionnaire. Or, par l'exemple de Mark Twain, M. John Charpentier montre comment l'humour révolutionnaire est devenu matérialiste de l'autre côté de l'Atlantique. L'humour américain est rude, débraillé; il tend à la démesure, il accable par sa masse, a plus de force que d'adresse. Ce qui commande l'attitude de Mark Twain, c'est son dédain de la culture du vieux monde, et c'est à tourner celle-ci en dérision qu'il a déchaîné son humour. M. John Charpentier donne de Mark Twain cette définition: "C'est Homais paré des plumes du Peau-Rouge et dansant la danse du scalp autour du cadavre de Pallas-Athéné, après avoir rempli ses dévotions devant l'autel du dieu-machine."

Roland de MARES

(Le Temps)

Autour des sanctions

Dernièrement un célèbre metteur en scène français, en voyage en Italie, demandant dans un restaurant qu'on lui servit du "rumsteak", eut la surprise d'entendre la réponse suivante : "Nous sommes désolés, monsieur, le "rumsteak" étant une nourriture anglaise, il nous est impossible de vous en servir, mais nous pouvons le remplacer par du "contre-filet".

N'est-ce pas jouer un peu sur les mots !

Le bâton du pasteur

M. Laval n'a jamais fait mystère de ses humbles origines et c'est à Châteldon, dans son pays natal même, qu'il préfère à tout se retrouver. Or, quelqu'un lui faisait remarquer qu'il est le seul membre du Cabinet resté fidèle au port de la canne d'agrément.

—Depuis mon enfance, j'ai gardé cette habitude, dit M. Laval. Dans l'âge tendre, j'ai souvent surveillé, bâton de houx en main, des moutons dont mes parents me confiaient la garde. Je serais heureux que ma canne fût, maintenant plus que jamais, la houlette du bon pasteur...

Les opinions de Valdombre

Extraits d'une conférence faite à Québec, le 18 janvier, par Valdombre (Claude-Henri Grignon)[1]

(Suite et fin)

(...) L'histoire d'*Un homme et son péché* paraît moins invraisemblable quand on sait qu'en 1880 au nord de Montréal, à une époque de colonisation et de misère, les plus prodigues pouvaient dépenser vingt-cinq dollars par mois. L'avare, pas nécessairement Séraphin Poudrier, l'avare, dépense à peine cinquante dollars par année. Et je suis très généreux. Songez qu'il tire de sa terre l'essentiel à la vie. Et comme il est avare, il tire le plus pour vendre et le moins possible pour soi-même. C'est clair.

(...) En décrivant Bertine à grands traits, je songeais aux filles de cultivateurs de nos jours qui rêvent d'épouser un beau garçon de la ville, pour singer une société médiocre qui manque de goût et de véritable éducation. Je songeais encore aux milliers de demoiselles qui "travaillent", pour employer une expression monstrueuse, passée dans notre langue et dans nos moeurs, comme si une fille ne pouvait pas se rendre utile à la maison. Voilà bien un des problèmes les plus angoissants du vingtième siècle. J'attends le politique capable de le résoudre.

Oh ! je sais qu'il y a de jeunes demoiselles dont les parents sont à l'aise et qui pourraient fort bien s'exempter de s'abrutir dans un bureau d'affaires ou une administration publique. Il en est d'autres, cependant, qui ont "besoin de gagner", comme elles disent. Les parents ne sont-ils pas un peu responsables de cette situation ? Si on s'était moins vautré dans le luxe, si on s'était occupé davantage de l'éducation des filles de manière à ce qu'elles se rendent utiles à la maison, la condition serait tout autre, vous le savez.

N'a-t-on pas pris trop grand soin des garçons au détriment des filles ? Depuis un siècle peut-être *on en a fait des bacheliers en série au lieu de les diriger vers le commerce, ou mieux vers les terres neuves,* si les anciennes ne suffisaient plus. Résultat : *déchéance de la classe paysanne, désertion systématique de la terre, la course folle vers les villes et la débauche.* Tous, ils étaient assoiffés de mouvement, de bruits, de plaisirs et de lumière... artificielle. Nous étouffons maintenant dans le luxe et dans la bêtise.

(...) Puis, pendant que nous y sommes, disons franchement la vérité. Avouons que le luxe est le cancer du vingtième siècle et que personne ne saurait le guérir.

Songez qu'en 1928, un an avant le déclanchement de la crise économique qui nous étrangle, nous avons importé (remarquez : *importé*) pour $24,487,184 de bas de soie, de pantalons de soie, de camisoles de soie et de fanfreluches absolument inutiles. Quel plan de colonisation n'aurions-nous pas lancé avec un pareil monceau de billets de banque ! C'est une question directe que je pose calmement à nos sympathiques féministes.

La femme veut être l'égale de l'homme. Si elle s'imagine qu'elle se rehausse en agissant ainsi, elle se trompe grandement.

(...) Pour l'instant, vous pouvez être assurés que le féminisme tel qu'on le prêche et tel qu'on veut l'introduire dans nos moeurs trouvera toujours en moi un adversaire acharné et fort cruel. Je n'irai pas de main morte. Du moment que la femme décide volontairement de rouler dans cet enfer, que n'avait pas prévu le terrible Dante, je veux parler du suffrage universel, qui est une des grandes farces macabres de notre temps ; du moment, dis-je, que la femme sort de son rôle et veut se montrer l'égale de l'homme sur ce terrain-là, je la préviens qu'elle aura à se défendre contre les polémiques les plus violentes, souvent les plus injustes (c'est de bonne polémique), et souvent les plus grossières (ça encore, c'est la vraie polémique).

(...) L'autre personnage, plus important celui-là, et qui domine dans mon roman, qui a provoqué même sa création brutale, c'est Donalda, la femme de l'avare, l'inoubliable chrétienne, cramponnée à un monstre jusqu'au tombeau, par esprit de sacrifice et par amour du Christ.

(...) Des personnes qui se croient catholiques m'avouaient ne pas comprendre comment il se faisait que Donalda eût enduré si longtemps sans se plaindre son avare de mari. On concluait qu'elle aurait dû le laisser. Est-ce la morale qu'on pratique en certains milieux ? Je ne m'explique pas que ces gens puissent continuer à vivre au sein de l'Eglise catholique avec une semblable conception de la doctrine du Christ quand il serait si facile d'entrer dans le paganisme, de se marier et de se démarier à volonté.

(...) "Le romancier peut et doit tout peindre, a dit quelque part Jacques Maritain, à condition qu'il le fasse sans connivence et qu'il ne soit avec son sujet en concurrence d'avilissement." Maritain parle en catholique et en artiste. Rien d'étonnant qu'il ait compris Léon Bloy et que Léon Bloy l'ait converti.

Je devine comme lui à quel moment du drame le romancier catholique cesse d'être de connivence avec son sujet. Il ne s'en trouve pas moins en face d'une difficulté presque insurmontable, c'est-à-dire qu'il doit être vrai et, d'autre côté, ne pas scandaliser. Je dis qu'il est possible encore de peindre la réalité sans tomber dans la description lascive, et à moins d'être un sot ou de mauvaise foi, l'écrivain sait parfaitement où et quand s'arrêter.

(...) Je dis encore au jeune Canadien français : méfie-toi de l'orgueil. Qu'il n'ait pas la naïveté de croire surtout que la littérature canadienne-française existe. Elle n'a jamais existé, elle n'existe pas en mil neuf cent trente-six et elle n'existera jamais tant que nous aurons peur du mot, tant que nous imiterons messieurs les Français et tant que nous ne parlerons pas une langue canadienne, faite de français, de canadianismes, et à l'occasion de mots anglais, puisque au pays de Québec la plupart des habitants parlent indifféremment l'anglais et le français.

(...) Je ne m'explique pas que des esprits sérieux s'arrêtent un moment à considérer notre production littéraire. C'est quelque chose de pitoyable. Nous n'avançons pas, nous reculons. Nous écrivons dix fois plus mal qu'au temps de Philippe Aubert de Gaspé, de Chauveau, de Buies et de Crémazie.

(...) Nous écrivons trop et beaucoup trop vite. Rien d'étonnant que nous écrivions mal. Où sont les vrais coupables d'une pareille calamité ? Les éditeurs d'abord, qui rendent un mauvais service à la nation canadienne-française en acceptant tous les manuscrits et toutes sortes de niaiseries, marquées du plus beau crétinisme, amoncellement de papier qui ne servirait pas même à préparer un bon feu d'érable.

(...) Il appartient au critique d'éreinter, à tout jamais l'homme et l'oeuvre, si l'homme est un imbécile et le livre bien digne de son signataire. Le critique ne doit pas reculer devant le pamphlet le plus violent, et si pour détruire l'oeuvre il doit s'attaquer à l'homme, qu'il s'y attaque, à l'homme, qu'il lui casse les reins, et il aura rendu un grand service à sa patrie.

(...) Tout le monde écrit de nos jours, et tout le monde écrit mal et pense mal. Pas seulement dans la province de Québec, mais à Paris même où l'on publie soixante volumes par jour. En est-il trois qui résisteront au temps ? J'en doute. Ai-je raison d'en douter ?

En est-il trois qui méritent les honneurs de la reliure et de votre bibliothèque ? J'en doute. C'est désespérer de l'intelligence, de l'instruction et de notre si admirable civilisation.

(...) Un jour que mon ami Olivar Asselin était venu me rendre visite dans mes montagnes, nous marchions dans un chemin désert. C'était par un beau dégel de printemps. La blonde lumière nous pénétrait jusqu'au coeur et jusqu'au delà de l'histoire, que veut scruter l'abbé Groulx ; mais l'abbé Groulx n'a-t-il jamais saisi le tragique de cette lumière blonde dans l'histoire ?

Soudain, je demandai au polémiste :

—J'espère, M. Asselin, que vous laisserez au moins un ouvrage de quelque cent pages, une synthèse de la politique canadienne, ou des mémoires qui pourraient situer la littérature canadienne-française dans le Temps et dans l'Espace.

—Voyons, mon cher Grignon, répondit le brillant polémiste français, perdu sur les glaces canadiennes, voyons, je ne suis pas un écrivain, moi. Que pourrais-je écrire qui soit digne d'une littérature ?

Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai senti jusqu'au coeur la morsure d'un pareil coup de feu. Car j'avais à mes côtés l'un des rares Canadiens français qui aient des idées personnelles, un style personnel, des connaissances à peu près sur tout et le seul homme peut-être au pays de Québec qui sache écrire. Et il avouait nettement son impuissance devant l'Art. Je conçois que c'est le besoin de combattre qui le faisait parler de la sorte. Il voulait me donner quand même une terrible leçon et un avertissement salutaire.

Que le polémiste avait raison contre nous, bavards, sentimentaux, ignorants, imitateurs, plagiaires et vides !

(...) Je ne suis pas un blasé, ni un pessimiste non plus. Loin de là. L'état d'abrutissement, je l'abandonne volontiers à tous les défaitistes, à tous ceux qui ont accepté de mourir au pays de Québec. Ce n'est pas moi. Je suis de ceux qui veulent lutter et qui lutteront jusqu'à la victoire. Mais je n'ai que mépris et dédain pour l'impuissance, la fatuité et la superbe médiocre.

J'ai écrit moi-même des livres. J'en ai honte. Ils ne sont pas plus ridicules que les autres. Ce n'est pas là une excuse.

Je vous demande seulement, Mesdames et Messieurs, de me pardonner, de pardonner à l'enthousiasme, de pardonner à l'exagération. Ce qui importe avant tout dans les moments de fièvre, d'inquiétude et d'angoisse, c'est de nous comprendre.

Ce sera mon dernier mot.

(1) La conférence de M. Grignon paraîtra en librairie vers la fin de février prochain, en une édition de bibliophiles tirée à cinq cents exemplaires numérotés.

Colonisation en Abitibi

Comme on l'a vu par les dépêches, ce sont des journaux ontariens qui se sont chargés de répondre aux critiques inconsidérés qui prétendaient que l'Abitibi ne convenait point, parce que trop loin des marchés, à la colonisation. Ces disciples de M. Duplessis ne s'attendaient probablement pas à cette intervention d'observateurs impartiaux et désintéressés.

Les censeurs de l'opposition ont affirmé que, comme région agricole, l'Abitibi, avec son sol riche et boisé, n'offrait pas d'avenir aux cultivateurs. Pourtant il y a là d'anciens colons dont le succès donne un éclatant démenti aux dénigreurs de leur pays. En peu d'années, les fruits de leurs terres, plus particulièrement le blé, l'avoine et le mil récoltés sur leurs fermes ont rivalisé avec ceux des plus beaux domaines de la province. Le savent bien les visiteurs habituels de l'Exposition de Québec, où ces produits ont souvent été primés.

Ces sempiternels mécontents ont aussi négligé de se renseigner sur les réalisations et les perspectives industrielles de l'Abitibi. A part la ville de Rouyn, avec sa population ouvrière, d'autres centres urbains surgissent, comme pour promettre aux nouveaux colons que l'avenir s'annonce propice à leur initiative. Un journal consacré aux problèmes miniers disait naguère que la population urbaine de ce district dépasserait bientôt 25,000 âmes. Ces groupements de consommateurs constituent déjà une clientèle intéressante pour les cultivateurs de ce lointain pays, que la distance protège, dans ce cas, contre la concurrence des grands centres.

Avec le relèvement des prix de tous les produits de la terre, avec les ressources forestières, minières, hydrauliques de l'Abitibi, avec l'aide efficace que le gouvernement ménage aux colons leur avenir comporte plus de promesses que n'en pouvaient anticiper autrefois les pionniers de la colonisation outre-laurentienne. On ne leur a pas dit qu'ils arrivaient dans un pays de Cocagne où tout était à portée de la main de quiconque a faim ou soif. Mais on s'est engagé à pourvoir à leurs besoins les plus pressants, pendant la première période de leur établissement, et surtout on leur a dit que, en se faisant colons, ils échappaient, avec leurs familles, à l'oisiveté démoralisante des villes.

S'il en était autrement, verrait-on la direction spirituelle de ce mouvement vers la terre aviser les jeunes gens qu'un bonheur relatif les attend dans les colonies que le gouvernement ouvre à leur intention ? Mgr Boulet disait, tout dernièrement, que ce programme moderne de colonisation donnait déjà de beaux résultats. Ce prélat consciencieux le dirait-il s'il n'en était pas certain ?

(Le Soleil)

L'Hôtel Windsor est le centre des affaires et de la vie sociale à Montréal ... c'est le rendez-vous par excellence pour le déjeûner ou le dîner, les réceptions les soupers après le théâtre, les banquets et les bals. Sa cuisine y fait les délices des gourmets. Ses vins ont une réputation à travers le Canada.

HÔTEL Windsor
CARRÉ DOMINION

Causerie du R. P. Lévi Côté pour la St-Jean-Baptiste

Il adresse la parole à la première causerie-concert de la section Saint-Jean-Baptiste

Mgr L.-A. Dubuc

La section de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a décidé d'organiser une série de soirées récréatives mensuelles, afin de répandre de bonnes et saines idées au point de vue national, économique et social et, par ricochet, de combattre les idées subversives que l'on sème actuellement de toutes parts.

La première de cette série de causeries-concerts a eu lieu récemment à la salle de l'Académie Saint-Jean-Baptiste. Cette réunion paroissiale était sous le distingué patronage de Mgr L.-A. Dubuc, P.D., V.F., curé, la présidence d'honneur de M. J.-Ernest Laforce, président général, et la présidence effective de M. J.-A. Blais, président de la section. Le conférencier d'honneur était le R. P. Lévi Côté, O.M.I., de la section des membres à vie de la Société. M. Sylvio Gauvin, 1er vice-président, agissait comme maître de cérémonies.

Le président ouvrit la séance par la prière. Puis le secrétaire lut et fit approuver le procès-verbal de la dernière réunion.

Le Comité de recrutement présenta ensuite un rapport de 32 nouveaux sociétaires recrutés depuis la dernière assemblée. La séance étant ajournée, le président M. J.-A. Blais, souhaita la bienvenue aux invités d'honneur et aux nombreux auditeurs qui avaient répondu à l'appel de la section. M. Gauvin invita M. Laforce, président général, à bien vouloir présenter le conférencier. Ce dernier, à la demande du président, invita l'auditoire à se lever et à observer une minute de silence à l'occasion de la mort de Sa Majesté George V.

Le R. P. Côté avait intitulé sa conférence: Agir et réagir. Avec éloquence il démontra que les circonstances font une impression sur notre âme suivant le milieu où nous nous trouvons, soit que nous subissions cette influence, soit que nous la combattions.

Il faut donc lutter sans trêve pour réaliser la devise de la Société de Saint-Jean-Baptiste qui est de rendre le peuple meilleur. Il faut encourager les nôtres dans le domaine économique, national et social. Il faut vivre à la canadienne-française. Il y a quelque chose de mieux, s'écria le conférencier, que de s'adresser en français dans les magasins des autres races, c'est de patronner les magasins de nos compatriotes.

M. l'abbé Donat Bélisle, aumônier de la section, remercia le R. P. Côté de sa conférence. Les artistes au programme étaient Mlle Marcelle Monette, cantatrice, Mlle Liliane Messier, diseuse, M. Gaston Dussault, cornettiste, et Mme Emile Sénécal, au piano d'accompagnement.

Monseigneur Dubuc, invité à clore cette soirée, félicita les dirigeants de la section Saint-Jean-Baptiste d'avoir préparé un programme remarquable par sa variété et sa distinction et d'avoir attiré l'élite de la paroisse pour entendre les directives données si à propos par le conférencier sur les problèmes actuels de notre vie économique et nationale.

En outre des personnes déjà nommées, on remarquait, dans l'assistance: M. Arthur Tremblay, 1er vice-président général, M. l'abbé Léveillé, le frère directeur et les Frères enseignants de l'académie Saint-Jean-Baptiste, M. l'échevin Goyette, M. T.-Auguste Poupart, organisateur et propagandiste, MM. J.-H. Laframboise, Alexandre Dupont-Hébert, H.-Guy Vaillant, Georges Cherrier, le capitaine Arthur Gravel, les dignitaires de la section, etc...

Le succès de cette soirée paroissiale est un grand encouragement pour le président et ses collègues de continuer leur série des causeries-concerts mensuelles.

Messe du cardinal pour S. M. George V

Québec, 27. (Spécial au **Canada.**) — Son Eminence le cardinal Villeneuve prononcera une brève allocution à la messe qui sera célébrée demain matin, en la basilique, pour implorer les consolations du Ciel en faveur de la famille royale si cruellement éprouvée par la mort du roi George V. La messe sera chantée à 10 heures et Son Eminence y assistera pontificalement assistée par les membres du chapitre et entourée du clergé et des fidèles de notre ville. Les fidèles sont invités à assister en grand nombre à cette cérémonie et les autorités civiles et les personnalités qui désirent prendre part à la cérémonie sont priées d'en avertir le secrétariat de l'archevêché soit par lettre soit par téléphone. La cérémonie de demain promet d'être fort impressionnante.

La cause de cette collision le 7 janvier, à Lowelltown

Augusta, Maine, 27. (P.A.). — La Commission des Utilités publiques du Maine a décidé aujourd'hui que la cause première de la collision de chemin de fer, à Lowelltown, le 7 janvier, "fut due à la négligence impardonnable et au manque d'attention de l'équipe du train No 118". Trois employés de chemin de fer furent tués dans l'accident.

Le verdict de la Commission dit que deux trains du Pacifique Canadien sont venus en collision parce que le train mixte No 118 brûla son point de jonction à Lowelltown et frappa l'extra No 3745".

Mme Nolan accuse son mari

Ottawa, 27. (P.C.) — Mme Nolan, accusée par son mari, l'ancien maire d'Ottawa, du vol de $3,000 d'ameublement et d'une automobile, a témoigné aujourd'hui pour sa défense. Elle a dit au tribunal que son mari l'avait maltraitée et menacée "de briser tous les os dans mon corps". Elle dit que son mari s'était adonné à la boisson depuis plusieurs mois et qu'elle l'avait abandonné parce que la vie était intenable avec lui.

Mlle Idola St-Jean sur le sentier de la guerre

(Par la "Presse Canadienne")

Mlle Idola Saint-Jean, présidente de l'Alliance canadienne pour le vote des femmes, a annoncé ce soir qu'un groupe de membres de son association iront faire la lutte au Dr Pierre Gauthier, candidat libéral dans Portneuf. Mlle Saint-Jean s'est dite bien surprise qu'un "docteur aille à l'encontre de sa propre ordonnance" et brigue le suffrage des femmes après avoir parlé contre le suffrage féminin il y a moins d'un an à la dernière session provinciale. Comme on le sait, les femmes, si elles n'ont pas le droit de vote pour élire les députés à l'Assemblée législative, le doivent au docteur Gauthier et pourtant elles votent à leur guise pour envoyer les représentants du peuple aux Communes.

Le plaidoyer de M. Roebuck devant la Cour Suprême

Le roi est roi des provinces autant que roi du Dominion, dit-il

Ratification illégale

Ottawa, 27 (P.C.) — Le procureur général de l'Ontario, M. Roebuck, a présenté la cause des provinces devant la Cour Suprême aujourd'hui, argumentant que le Dominion n'avait pas l'autorité constitutionnelle de ratifier les trois conventions de travail établies à Genève, ni de promulguer des lois basées sur ces conventions.

M. Roebuck plaide que les provinces ont les mêmes prérogatives et les mêmes pouvoirs dans leur domaine législatif que le Dominion dans le sien. Le pouvoir de ratifier des traités est une prérogative de la Couronne, non pas du Dominion ni des provinces.

"Le roi, dit-il, est le roi du Canada. Mais il est aussi le roi de l'Ontario et du Québec tout aussi bien qu'il est le roi du Canada ou de l'Australie".

Le procureur-général de l'Ontario affirme que le Dominion n'a pas les pouvoirs d'exercer les prérogatives de la Couronne pour "être partie à un traité dans les limites des pouvoirs accordés aux provinces". Le Dominion n'a pas plus le droit de faire cela qu'il n'a celui de légiférer en matières qui concernent exclusivement les provinces.

M. Roebuck attaque, au nom des provinces, les trois lois sur la validité des quelles la Cour Suprême a présentement à se prononcer: la loi des gages minima, la semaine de travail de 48 heures et la loi du repos hebdomadaire. Il dit que chacune de ces trois lois est invalide parce que basée sur une convention établie à Genève et ratifiée illégalmeent au Canada.

La convention sur laquelle ces lois sont basées a été adoptée à la dernière session fédérale. M. Roebuck dit que la ratification est venue 16 ans après l'expiration de la limite du temps et que la ratification a été faite au nom de M. Bennett et non pas au nom du Roi. M. Roebuck dit que M. Bennett a fait ratifier la convention dans le seul but de trouver un ebase pour ces trois lois. Le tribunal ne siègera pas demain.

Violent incendie dans une fabrique

L'établissement de la Canada Broom Co., 112, rue Nazareth, détruit par le feu

Un violent incendie a éclaté, hier soir, vers 7 h. 15, au rez-de-chaussée de l'établissement de la Canada Broom Co., 112, rue Nazareth, et y a causé des dégâts considérables. Avant que les pompiers fussent alertés, le feu avait déjà pris des proportions telles que les flammes s'échappaient par les fenêtres. Les pompiers de trois casernes, sous les ordres du chef de district Bernier, répondirent au premier appel, mais ils demandèrent aussitôt du renfort.

Quand le directeur Christopher Carson arriva sur les lieux, avec les pompiers de quatre autres casernes, les flammes s'étaient déjà propagées par toute la manufacture. Sans perdre un instant, les pompiers abouchèrent neuf lances et cernèrent l'édifice, perçant des brèches ici et là, pour permettre à la fumée de s'échapper. Ils firent du si beau travail qu'ils se rendirent maitres des flammes en moins de deux heures.

La cause de l'incendie n'a pas pu être déterminée. Personne n'a été blessé au cours des manoeuvres.

Pour la revision du procès Staviski

Le jury demande au président de la république de reprendre l'enquête

Paris, 27. (P. C.-Havas) — Les membres du jury qui condamna récemment neuf personnes dans le fameux procès Stavisky, en ont appelé ce soir au président de la république et à M. Yvon Delbos, ministre de la Justice, afin que l'on continue l'enquête sur l'affaire et que l'on revise les sentences déjà infligées, car "elles pourraient être injustifiées".

"Tous ceux qui sont responsables dans cette affaire lamentable n'ont pas été traduits en justice" dit la lettre des jurés, "on n'a arrêté que quelques-uns parmi le menu fretin, en plus de ceux dont l'innocence a été reconnue.

Ottawa, 27. (P.C.) — Le juge Rinfret, de la Cour Suprême, a aujourd'hui accordé la permission à trois Montréalais, W. Fraser, A. Brabant et R. Pharand, condamnés pour conspiration dans une affaire de contrebande d'alcool de porter leur cause en appel.

PITTORESQUE SCENE DE NOEL EN SUISSE

● **Voici l'un des plus beaux reportages photographiques de la journée de Noël. Le 25 décembre, un vieux berger et son troupeau entrent dans le village de Zermatt, Suisse.**

A Ottawa avec M. L.-A. Taschereau

L'honorable Henry - George Carroll accompagnera le premier ministre à la conférence

Québec, 27. (Spécial au **Canada**) L'honorable Henry-George Carroll qui fut tour à tour député aux Communes, ministre dans le cabinet Laurier, juge et lieutenant-gouverneur accompagnera à Ottawa l'honorable Alexandre Taschereau, C. R., premier ministre de cette province qui doit prendre part aux délibérations relatives aux amendements que l'on veut apporter à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. M. Carroll fut un ami personnel de Laurier.

Voici ce que M. Tascheau a déclaré en annonçant cette nouvelle:

Nous avons été invités à nous rendre à Ottawa et à nous faire accompagner d'aviseurs et d'experts J'ai jeté un regard autour de moi et j'ai réalisé que je ne pouvais faire de meilleur choix et celui de l'honorable Henry George Carroll. L'honorable Carroll a été député fédéral, ministre, juge et lieutenant-gouverneur. Comme tel, il est très familier avec les aspirations et la mentalité de la province de Québec. Il a été souvent appelé à interpréter et à juger selon les articles de l'Acte britannique du Nord et comme tel il est une compétence à nous aviser sur ce sujet"

Drame de famille qui fait pitié

Une femme tue son mari et ses trois enfants atteints d'une maladie incurable

Passaic, N. J., 27. (P.A.) — Mme Elisabeth Fiederer, 38 ans, que la police dit avoir avoué le meurtre de son mari et de trois enfants, en ouvrant le poêle à gaz, parce qu'ils étaient atteints d'une maladie incurable, a plaidé l'innocence à quatre accusations de meurtre.

Le juge, à l'enquête préliminaire, l'a renvoyée devant le grand jury, sans caution, sur le témoignage du capitaine détective Georges Eckhardt, qui déclara qu'elle avait avoué les quatre crimes.

Ce fut mardi dernier que l'on découvrit les quatre cadavres asphyxiés par le gaz. Les enfants étaient âgés de 13, 11 et 4 ans. La femme fut enlevée, inconsciente, de l'appartement. Elle aussi avait voulu mourir.

Pas de changements à la constitution des E.-U.

Washington, 27 (P.A.) — On dit dans l'entourage du président Roosevelt que l'administration évitera de proposer des amendements à la Constitution des Etats-Unis au cours de la prochaine campagne électorale.

Elle cherchera, ajoute-t-on, à atteindre les objectifs du "New Deal" de la Cour Suprême en tenant compte du language des opinions de la majorité des juges.

On a définitivement mis de côté les propositions de limiter les pouvoirs de la cour au sujet des questions constitutionnelles; de changer la cour elle-même, ou d'augmenter les pouvoirs du Congrès par amendement constitutionnel.

4 tués, 18 blessés, au Caire

Paris, 27. (P.C. Havas) — Le journal **Paris-Soir** a reçu de son correspondant au Caire une dépêche disant que, au cours des bagarres entre les étudiants et la force publique, il y a eu quatre étudiants tués et dix-huit blessés.

Il y a élection à la mairie, le 1er, à Trois-Rivières

Le maire, M. G.-H. Robichon aura deux adversaires. — Les candidats au conseil

7,872 électeurs

Trois-Rivières, 27. — Le maire G.-H. Robichon, élu en 1931 et réélu depuis, la dernière fois par acclamation, aura à faire face, le 1er février prochain à deux adversaires, le notaire Victor Abran et M. Joseph Lamarche, ex-échevin. Tous trois ont été mis en nomination, samedi après-midi. Il y aura lutte à tous les sièges échevinaux, excepté au no 2, siège des locataires, dans le quartier Ste-Ursule, où M. Joseph Guay a été élu par acclamation.

Les candidats mis en nomination samedi, pour l'échevinage, sont: Quartier Sainte-Ursule: siège no 1: M. Robert Ryan, échevin sortant et M. Ernest Bourget.

Quartier Saint-Louis: siège no 1: MM. Napoléon Lemay, échevin sortant, et J.-Willie Guillemette; siège no 2: MM. L.-A. Hébert et le Dr Henri Lacroix, échevin sortant.

Quartier Saint-Philippe: siège no 1: MM. Wellie Poisson, échevin sortant et Armand Gauthier; siège no 2: M. J.-A. Guimont, échevin sortant, le Dr J.-O. Bélisle et MM. Pierre Cloutier et Henri-J. Janvier.

Quartier Notre-Dame: siège no 1: MM. Arthur Carignan et Atchez Pitt; siège no 2: MM. William Dick, échevin sortant, Alfred Charette et Hervé Turcotte.

L'élection du maire se fait par les propriétaires et les locataires. Les échevins au siège no 1, dans chaque quartier, ne sont élus que par les propriétaires et ceux au siège no 2, par les locataires, et les propriétaires.

Il y a 7,872 électeurs à la mairie.

Grève d'étudiants sanglante au Caire

La force publique à cheval charge 1,200 émeutiers dont cinq sont blessés et un tué

Le Caire, 27. (P.A.)—Une grève d'étudiants a dégénéré aujourd'hui en une rencontre entre les manifestants et la force armée, à Damanhour. Cinq étudiants ont été blessés, et l'on dit, mais la chose n'est pas confirmée, qu'un autre est tué.

Une puissante force de cavalerie chargea près de Giza, où 1,200 étudiants de l'université de cette ville étaient en marche pour gagner le Caire. Refusant d'obéir à leurs chefs, ces derniers se mirent en grève partout. Un groupe, à Bulak, fit un feu de joie avec le mobilier de l'Ecole des Arts appliqués.

Les négociations entre la Grande Bretagne et l'Egypte sont arrêtées pour le moment. Nahas Pacha, le chef du parti nationaliste Wafd a consenti à former un Cabinet neutre pour remplacer le gouvernement Tewjik Nessim Pacha, qui a démissionné. Il y a, toutefois, eu dissension, lorsqu'il a exigé que les Wafdistes aient la majorité dans le nouveau Cabinet.

Deux nominations dans la capitale

Québec, 27. (P.C.) — M. Emile Beauchamp, avocat et ancien journaliste de Québec, vient d'être nommé assistant du secrétaire de la Commission des Produits forestiers.

La Gazette de Québec annonce la nomination de M. J. L. D. Marquis, de Québec, au secrétariat de la Commission de l'Industrie forestière.

Le maréchal Badoglio évalue les pertes de l'ennemi aux deux fronts, à 15,000 hommes

Rome, 27. (P.A.) — Le maréchal Badoglio a fait savoir aujourd'hui à son gouvernement que les pertes éthiopiennes, dans le secteur sud, s'élèvent à 10,000 hommes. Hier, il avait donné, dans son communiqué, le chiffre de 5,000 pour les pertes ennemies dans le nord, ce qui donne un total de 15,000 morts et blessés la semaine dernière, chez les troupes du négus.

L'armée mécanisée du général Graziani, au sud, a pénétré d'avantage à l'intérieur de l'Ethiopie, pendant que le général Agostini conduisait une autre colonne en un mouvement de flanc dans la vallée de la Daoua Parma.

Plus ils avancent, plus les Italiens s'éloignent des routes conduisant à Harrar et au chemin de fer de Djibouti, qui étaeint leurs premiers objectifs lors que la guerre commença.

A Ouadara, les Ethiopiens ont fait sauter leur propre dépôt de munitions, jeudi dernier, lorsqu'une des colonnes du général Graziani attaqua leur position.

Les pertes en officiers et en soldats blancs sont réduites au minimum. Celles des troupes indigènes s'élèvent à plusieurs centaines de morts, blessés et manquants.

M. l'abbé Asselin est mort à Gaspé

C'était le frère de M. Olivar Asselin, ancien rédacteur en chef du "Canada"

Gaspé, 27. (Spécial au **Canada**) — Le diocèse de Gaspé vient de perdre l'un de ses prêtres les plus dévoués dans la personne de M. l'abbé Joseph-Raoul Asselin, décédé la nuit dernière à l'âge de 64 ans.

M. l'abbé Asselin est né le 3 juin 1871, du mariage de feu Rieul Asselin et de Cédulie Tremblay, à St-Hilarion, Comté de Charlevoix. Il fit ses études classiques au Séminaire de Rimouski. Ordonné prêtre à Rimouski par Mgr Blais en 1897, M. l'abbé Asselin commença son ministère dans la Gaspésie alors attaché au diocèse de Rimouski, en devenant vicaire à Carleton, comté de Bonaventure.

Il retourna au Séminaire de Rimouski où il enseigna et en 1903 il fut nommé curé de St-Georges de Malbaie. Pendant 17 ans, il y exerça son ministère, en 1920, M. l'abbé Asselin fut nommé curé à Newport, comté de Gaspé. Il s'y dévoua jusqu'en 1929, alors qu'il devint aumônier de l'Hôtel-Dieu de Gaspé où il finit une vie paisible et remplie de bonnes oeuvres.

M. l'abbé Raoul Asselin laisse dans le deuil ses frères: MM. Joseph, des Eboulements, Co. de Charlevoix-Saguenay; Oscar, de Mont-Joli; M. Olivar Asselin; Wilfrid, du Kansas et le Dr Tancrède, dentiste à Montréal; ses soeurs: Mme John Saindon (née Amanda), du Kansas; Mme Vve Edouard Lausier (née Sophie), de Rimouski; Mme Dr L. St-Arnaud (née Malvina), de Côte des Neiges, Montréal; et Mme L.-R. Désilets (née Marguerite), de Westmount; une tante paternelle, Sr St-Valère, de la Congrégation Notre-Dame de Montréal, et un grand nombre de neveux et nièces dont Mlle Rose de Lima Asselin qui a vécu avec son oncle plus de deux décades.

L'argot de Paris, son origine et son pittoresque

(Suite de la page 14)

trefois le chef. Le changement n'a d'ailleurs rien de flatteur, puisque tête vient de "testa", qui signifie vieille marmite! Une fois le mot tête acceptée par les académiciens, l'argot n'a d'ailleurs pas tardé à trouver, pour désigner le chef, d'autres mots tout aussi pittoresques, tels que ciboulot, citron, pomme, théière, etc.

M. du Roure a alors rappelé quelques-uns des mots les plus courants de l'argot actuel, mots que la lecture de Carco, à défaut d'un séjour en France peut rendre familiers. Entre beaucoup d'autres noms on appelle une fille: typesse, gonzesse, môme, gosse; les yeux: les mirettes; les bras les abattis; le ventre: le bide; la chemise: une liquette; le pantalon: le grimpant; et les chaussures, selon leurs dimensions grandissantes: des godasses, des bateaux, des péniches et même des transats!

L'orateur a terminé son amusante causerie en traduisant en argot les vers si connus de Victor Hugo: "La bataille". Il avait fait remarquer précédemment que le mot "boche" n'est pas une trouvaille de guerre, mais s'employait, aggrémenté du prefixe "al" depuis longtemps dans l'armée française.

H. F.

Prochaine séance du conseil qui doit être fort animée

(Suite de la page 14)

Conseil de vider à tout jamais la question du chômage, puisque M. Dupuis se déclare disposé à consacrer, pour sa part, deux ou trois jours de séance à cet épineux problème, doit-on comprendre que le maire Houde et M. Dupuis trouveront l'occasion bonne de vider leur paquet?

Il n'est plus permis de douter, aujourd'hui, qu'il y a scission profonde et irréparable entre M. Camillien Houde d'un côté, et MM. Dupuis, Lesage et Taillefer, du comité exécutif, de l'autre, comme il est de notoriété publique que ces quatre personnages sont d'anciens adhérents d'un même groupe, d'anciens amis. Jusqu'à maintenant, M. Dupuis a été à peu près le seul à faire face au maire. En sera-t-il ainsi jusqu'au bout, ou faut-il supposer qu'un de ces quatre matins les deux autres voudront, eux aussi, élever la voix?

De toute façon, il est permis de conclure qu'il n'est pas de pire querelle que les querelles de famille. Et cela jette un jour très vif sur le débat qui s'en vient...

Alexandrovsk, Iles Sakhalin, Russie, 27. (P.A.) — Treize personnes ont été tuées par une avalanche qui a enseveli plusieurs maisons au pied d'une colline, aujourd'hui. Les sans-abris sont nombreux.

LA TEMPERATURE

Températures maxima et minima hier au Canada:

Dawson 20 sous zéro, 14 sous zéro; Aklavik 6 sous zéro, 6; Simpson 18 sous zéro, 2 sous zéro; Fort Smith 24 sous zéro, 4 sous zéro; Prince Rupert 24, 44; Victoria 38, 40; Vancouver 32, 40; Prince George 10, 14; Jasper 8, 12; Edmonton 2 sous zéro, 2; Banff 6, 13; Calgary 0, 8; Lethbridge 3, 12; Medicine Hat 10 sous zéro, 0; Swift Current 2 sous zéro, 4; Battleford 14 sous zéro, 8 sous zéro; Prince Albert 28 sous zéro, 2 sous zéro; Saskatoon 28 sous zéro, 2 sous zéro; Saskatoon 28 sous zéro, 10 sous zéro; Moosejaw 18 sous zéro, 8 sous zéro; Regina 20 sous zéro, 12 sous zéro; Brandon 28 sous zéro, 10 sous zéro; Winnipeg 22 sous zéro, 2 sous zéro; Kenora 16 sous zéro, 4; Port Arthur 6 sous zéro, 10; Moosonee 8 sous zéro, 4; Cochrane 8 sous zéro, 2; Huntsville 7 sous zéro, 10; Parry Sound 0, 8; London 6 sous zéro, 14; Toronto 2 sous zéro, 15; Kingston 4, 8; Ottawa 2 sous zéro, 8; Montréal 2 sous zéro, 6; Québec 0, 10; Saint-Jean 0, 20; Halifax 16, 26; Charlottetown 6, 24; Chicago 6 sous zéro, 6; St-Paul 10 sous zéro, 2.

PRONOSTICS

Grands bancs: vent sud-est; neige légère.

Maritimes: fort vent nord-ouest; nuageux et froid; neige.

Golfe: neige locale; vent frais nord-est.

Vallée du bas St-Laurent: ciel couvert et froid; neige légère.

Québec-nord: nuageux et froid; neige.

Région des lacs: vent modéré nord-ouest; nuageux et froid; neige.

Ontario-nord: vent nord-ouest; plus beau et froid.

Ottawa et haut St-Laurent: nuageux et froid; vent nord-ouest; neige.

Lac Supérieur: vent modéré nord-ouest; beau et froid.

Lac Supérieur: vent modéré nord-ouest; beau et froid.

Peu de changement ans: nouest à z-h: 4 provinces de l'ouest: nuageux et plus froid; peu de changements.

Grande partie de cartes à Saint-Jean-de-Matha

Une grande partie de cartes aura lieu ce soir, à 8 heures, dans la salle paroissiale Saint-Jean-de-Matha, angle des rues Allard et d'Aragon à Ville-Emard au bénéfice des familles pauvres de la paroisse. Répondant à l'appel de leur pasteur, le Rév. Père Albert, O.SS.T. curé, les différentes organisations paroissiales se sont groupées sous la bannière de la charité pour faire de cette soirée un succès complet.

Le curé de la paroisse ainsi que les membres du comité d'organisation ont raison de compter sur la présence d'un grand nombre de personnes désireuses de participer à cette oeuvre de charité. Plusieurs prix de présence et de nombreux autres prix seront distribués.

DECES

CHEVALIER. — En cette Ville, le 27 janvier 1936 à l'âge de 53 ans, est décédé M. Hormisdas Chevalier, laissant époux de Honorine Levert.

Avis des funérailles plus tard.

SICOTTE. — A l'Hôtel-Dieu, le 27 janvier 1936, à l'âge de 79 ans et 9 mois est décédé M. Napoléon Sicotte, époux de Maria Mercier. Ses funérailles auront lieu à Boucherville, le jeudi 30 janvier 1936, à 10 h., après l'arrivée de l'autobus qui part du carré Phillips à 9 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de Boucherville.

Nécrologie

AQUIN. — Est décédé subitement, le 25 janvier, au No 1122 rue Sherbrooke ouest, William-Pierre, architecte, époux bien-aimé de Hazel Creighton et fils de Mme Moïse Aquin et de feu Moïse Aquin. Service ce matin à la cathédrale St-Jacques.

AUGER. — A Montréal, le 25 janvier 1936, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Edmond Auger, fondateur du syndicat catholique des briqueteurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant, à l'église St-Pierre.

BILODEAU. — A Montréal, le 26 janvier 1936, à l'âge de 68 ans, 11 mois, est décédé Félix Bilodeau, époux de Mary St-Hilaire. Les funérailles auront lieu le 29 courant à l'église Notre-Dame de Lourdes.

BIRTZ-DESMARTEAUX. — A Montréal, le 26 janvier 1936, à l'âge de 57 ans, est décédé Zacharie Desmarteaux, ancien capitaine de la police municipale de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant à l'église Sainte-Cunégonde.

BLANCHETTE. — A Montréal, le 26 janvier 1936, à l'âge de 83 ans, 6 mois, est décédé Auguste Blanchette, époux de feu Béatrice Ouellette. Funérailles ce matin à l'église Ste-Cunégonde.

BORMS. — A Montréal, le 26 janvier 1936, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Borms, née Nathalie Martin. Les funérailles auront lieu mercredi à l'église Notre-Dame.

BROSSARD. — A Lapraire, P.Q., le 26 janvier 1936, à l'âge de 84 ans, 6 mois, est décédé Alexandre Brossard, fils d'Amable, cultivateur. Funérailles ce matin à l'église St-Ambroise.

CARIGNAN-LAVALLEE. — Montréal, 26 janvier 1936, âgée de 46 ans, est décédée Mme Elzéar Carignan, née Eva Quenette, pouse en premières noces de Léopold Lavallée. Funérailles mercredi à l'église St-Denis.

CHARBONNEAU. — A Montréal, le 25 janvier, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Sylvini Charbonneau, époux de Emma David. Funérailles ce matin à l'église St-Enfant-Jésus.

CHARTRAND. — A Sainte-Rose, le 27 janvier 1936, à l'âge de 85 ans, est décédé Sidélias Chartrand, époux en premières noces d'Alphonsine Leclair et en secondes noces de Rosina Blondin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant.

CHRISTIN. — A Montréal, le 25 janvier 1936, est décédée à l'âge de 85 ans, 2 mois et 5 jours Madame Mélina Bouthillier, épouse en premières noces de M. Edouard Beaupré, en secondes noces de M. Alphonse Christin, et mère de Mademoiselle Marie Beaupré. Service ce matin à la chapelle des Sourdes-Muettes.

DESCHAMPS. — A St-Lin, le 25 janvier 1936, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Charles Deschamps, née Martine Rivest. Funérailles ce matin.

DRAPEAU. — Au Sanatorium Bourget, le 26 janvier 1936, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Louis-Antoine Drapeau, née Marie-Louise-Angèle Desroches. Funérailles ce matin à la chapelle du Sanatorium Bourget.

ELLIOT. — En cette ville, le samedi 25 janvier 1936, est décédé dans sa 77e année Phillip Armstrong Elliott, époux de feu Sarah-Rébecca Sauvé, père de Mme J.-C.-E. Trudeau et d'Allan et Gordon Elliott.

FAUBERT. — A Saint-Rémi de Napierville, le 26 janvier 1936, à l'âge de 72 ans, et 9 mois, est décédé Josaphat Faubert, époux de feu Ludgérine Brunelle. Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant à 10 heures.

FORTIER. — A Montréal, le 25 janvier 1936, à l'âge de 86 ans, est décédé Viefor Fortier, époux d'Elise Dufresne. Funérailles ce matin à l'église St-Alphonse d'Youville.

GARIEPY. — A Montréal, le 26 janvier, à l'âge de 76 ans, est décédé accidentellement Alexandre Gariépy, ancien ingénieur du C.P.R., époux de Eugénie Brosseau. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant à l'église St-Nicolas, Ahuntsic.

GOUGEON. — A Montréal, le 26 janvier 1936, est décédé Omer Gougeon, fils d'Ernest Gougeon et de Maria Mailloux, 6262 des Erables. Service à 8 heures 30, le 29 courant, à St-Jean-Berchmans.

GOYER. — A la Côte-des-Neiges, le 26 janvier, à l'âge de 70 ans, 6 mois, est décédé Rémi Goyer, époux de feu Marie DeGuire, au No 6420 Chemin Côte-des-Neiges. Avis des funérailles plus tard.

HARPER. — A l'hôpital Royal Victoria, le samedi 25 janvier 1936, est décédé dans sa 56e année, William-Samuel Harper, époux bien-aimé de Valérie Lecours, domicilié à 1925 rue St-Gérard.

HEBERT. — A Los Angeles Calif., le 1 janvier 1936, à l'âge de 76 ans, est décédé Hermidas Hébert, autrefois de Beauharnois. Le 1er janvier était son 76ème anniversaire de naissance.

HETU. — A Montréal, le 26 janvier 1936, à l'âge de 69 ans, 1 mois, est décédé Joseph Hétu, cordonnier, époux de feu Mathilde Goyette. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant à l'église Ste-Philomène de Rosemont.

HIGGINS. — A l'hôpital du Sacré-Coeur, le 26 janvier, à 49 ans, décédé James Higgins, époux de feu Cordélia Drapeau. Funérailles mercredi à l'église du Sacré-Coeur.

HUBERT. — A Montréal, le 24 janvier 1936, à l'âge de 58 ans, est décédé W.-H. Hubert, époux de feu Victoria Mercier. Funérailles ce matin à l'église Ste-Eusèbe de Verceil.

LABELLE. — A Montréal, le 26 janvier 1936, à l'âge de 71 ans, 11 mois, est décédée Mme veuve Magloire Labelle, née Josephine Trudelle. Service ce matin à l'église St-Vincent de Paul.

LAFOND. — A Montréal, le 25 janvier 1936, à l'âge de 76 ans, 10 mois, est décédée Mme veuve Onésime Lafond, née Azile Mireault. Funérailles ce matin à l'église de la Nativité.

MALCHELOSSE. — A Ville Lasalle, le 26 janvier 1936, à l'âge de 66 ans, 11 mois, est décédé Napoléon "Nap" Malchelosse, rentier, autrefois contremaître de la compagnie Pullman, époux bien-aimé de Mélanie Gauthier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur.

LANGLOIS. — A St-Jean, Qué., le 25 jan. 1936, à l'âge de 54 ans, est décédé J.-P. Olivier Langlois, directeur de funérailles et marchand de meubles, époux d'Alice Bédard. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant à la cathédrale.

LANGLOIS. — A Montréal, le 24 janvier, à l'âge de 74 ans, est décédé Arthur Langlois, époux en premières noces d'Alexina Laporte et en deuxièmes noces de Marie-Louise-Fontaine. Funérailles ce matin à l'église Ste-Brigide.

LAPOINTE. — A Montréal, le 25 janvier 1936, à l'âge de 52 ans, est décédée Mlle Rose Anna Lapointe. Funérailles ce matin à l'église St-Pierre-Claver.

MERCIER. — A Montréal, le 26 janvier 1936, à l'âge de 52 ans, est décédé Ludger "Jake" Mercier, ingénieur Canadien Pacifique, époux Louisiana Robidoux. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant à l'église Saint-Zotique.

MORIN. — A Montréal, le 27 janvier, à l'âge de 35 ans, 3 mois, est décédée Mme Oscar Morin, née Irène Bibeau. Service mercredi à l'église Saint-Arsène.

PARTHENAIS. — A l'hospice de la Providence, le 25 janvier 1936, à l'âge de 66 ans, est décédée Dame Joseph Parthenais, née Elisabeth Perreault. Funérailles ce matin.

PELLETIER. — A Berthierville, le 26 courant, est décédé Léon Pelletier, âgé de 82 ans. Les funérailles auront lieu à l'église paroissiale, le mercredi 29 courant à 9 heures.

PIGEON. — A St-Léonard Port-Maurice, le 26 janvier, à l'âge de 82 ans, 9 mois, est décédé Fabien Pigeon, époux de Marie-Louise Cardinal. Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant.

POMINVILLE. — A Verdun, le 26 janvier 1936, est décédé au No 2883 Claude, Henri Pominville, époux bien-aimé de Maria Martineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant à 8.30 heures à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

RIVEST. — A Berlin, N.-H., le 26 janvier 1936, à l'âge de 67 ans, est décédée Diana Pelletier, épouse en premières noces de Emery Charest et en secondes noces de A.-L. Rivest. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant à 8 heures, à Berlin.

RONDEAU. — A Montréal, le 25 courant, à l'âge de 51 ans, 6 mois, est décédé Joseph Rondeau, époux d'Alberta Perreault. Funérailles ce matin à l'église Très Saint-Nom-de-Jésus.

ST-MAURICE. — A Montréal, le 25 janvier 1936, à l'âge de 55 ans, 7 mois, est décédé François-Xavier St-Maurice, époux de Malvina Gauthier. Funérailles ce matin à l'église St-Jean-Berchmans.

SANSCARTIER. — A Montréal, le 27 janvier 1936, à l'âge de 69 ans, est décédé Joseph Sanscartier, époux d'Emma Dazé. Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant à l'église St-Viateur d'Outremont.

VANDELAC. — A Montréal, le 24 janvier 1936, à l'âge de 81 ans, 7 mois, est décédé M. Auguste Vandelac, ancien marchand de fruits, époux d'Adèle Santel. Funérailles ce matin à l'église St-François Solano.

VOGIN. — A l'hôpital Notre-Dame, le 25 janvier 1936, est décédée Mlle Berthe Vogin, fille de M. et Mme Lucien Vogin et soeur de Mme Paul Bonin (Hélène). Funérailles ce matin à l'église St-Jean-Baptiste.

RADIOTRONS MARCONI R V C

SONT EN VENTE PARTOUT

OFFRE SPÉCIALE

ABONNEMENT D'ESSAI

PAR LA POSTE

3 mois au prix réduit de $1

POUR LA CAMPAGNE SEULEMENT

Faites abonner vos amis en leur demandant de remplir et de nous adresser le bulletin ci-dessous

LE CANADA
33 Ouest, rue St-Jacques, Montréal

Messieurs,

Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'inscrire comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la somme de $1.

NOM .....

ADRESSE .....

.....

LA FEMME À LA PAGE

CHRONIQUE

Deuil

NOUS sommes bien loin de la grande ville où se déroule l'important cortège qui accompagne le regretté souverain que l'on conduit à sa dernière demeure. Pourtant, toute la métropole est en deuil. Pas une vitrine qui n'expose, drapé de noir et de violet, le portrait du roi George. Celles qui n'étaient pas encore décorées le furent hier, tard dans la soirée, ce matin, tout est prêt. Et c'est très beau, très noble et très grand.

Sans doute, la royauté n'est-elle plus ce qu'elle était autrefois. Nous sommes (j'entends les pays régis par une monarchie) moins les sujets du roi que les citoyens du pays, et pourtant, parce qu'on ne nous l'impose pas, nous acceptons le joug, qui est d'ailleurs léger. Sous le régime démocratique, le roi n'est que le représentant du pays, au même titre que le président de la République, la seule différence est dans la durée de son règne et dans le caractère héréditaire de sa place suzeraine.

Eh bien, tout ceci, on se le dit quand le roi est bien vivant, en parfaite santé, que tout marche bien. Quand il meurt, on se penche avec peine vers son tombeau. On regrette moins le roi, (déjà remplacé car il faut que la vie continue) que l'homme surtout lorsqu'il fut bon, juste, généreux et loyal comme le souverain qui va, aujourd'hui, descendre au tombeau.

Et puis, nous voyons les choses, nous, ici, avec nos yeux d'habitants du continent américain, avec nos yeux ni anglais, ni français, avec nos yeux canadiens, un peu voilés par le souvenir des troubles passés... Mais imaginez ce que c'est pour les vrais Anglais, la perte du roi ! Elevés à l'ombre de la Tour de Londres et des châteaux royaux, pouvant fréquemment voir le souverain, qui se montre en public relativement souvent, respirant l'air de la vraie patrie, en foulant le sol d'où partirent les conquérants qui parèrent la petite île d'une si magnifique couronne impériale, ils savent, eux, et plus que nous, (c'est tout naturel) ils ressentent la perte du souverain.

Tout de même, aujourd'hui, nous prenons le deuil, parce que nous savons ce que veulent dire les mots de loyauté et d'honneur et qu'il nous est impossible de ne pas nous incliner sur le tombeau qui vient à peine de se refermer. La paix qui va, tout le jour, planer sur la métropole, pendant que dans toutes les églises s'agenouilleront des foules ferventes sera grande. Personne ne songera à discuter du roi ou de la royauté, à critiquer le régime actuel pour en prôner un autre. Tous les fronts s'inclineront, toutes les lèvres prieront.

Et je ne crois pas que, de bonne heure, ce matin, ceux, qui étaient à l'écoute aient pu maîtriser leur émotion quand les ondes leur ont apporté la description de la cérémonie, pas plus qu'on ne pourra s'empêcher d'être ému lorsqu'on la verra, au cinéma.

L'empire britannique "sur lequel le soleil ne se couche jamais" est en grand deuil. Pourquoi faut-il que ce soient en de si tristes circonstances que les peuples sentent, sous un même drapeau emblématique une fraternité qu'ils sont hélas, si vite prêts à oublier ?

Odette OLIGNY

La Mode

Linge blanc, linge de couleur

Le blanc reste toujours le linge pratique, calme, faisant le fond du trousseau; mais comment les coquettes, même les plus raisonnables, auraient-elles le courage de résister à l'attrait des lingeries de teinte rose, bleue, paile, et à bouquets, à la séduction de ces coloris frais comme les fleurs, à l'envie de mélanger quelques parures de couleur aux blanches ? Comment n'auraient-elles pas quelques lingeries de nuances assorties ou tout au moins harmonisées à leurs toilettes habillées de jour et de soir ?

Les combinaisons-jupons

sont de forme princesse, avec corsage ajusté au moyen de pinces et jupe en blais ou en forme.

Très simples de garnitures, elles trouvent leur grand intérêt dans le genre de tissu et la recherche de la coupe; quelques-unes sont ouvertes en bas, devant ou sur les côtés.

On les fait le plus généralement en satin, celui-ci employé sur les deux sens, c'est-à-dire du côté mat et du côté brillant; ces combinaisons sont de couleur blanche, rose ou noire. Quelques combinaisons vont jusqu'à la cheville et se portent avec les robes du soir; elles ont la forme fourreau.

En général, les modèles en satin ont peu travaillés, sauf par des applications de satin pris du côté brillant ou par un volant au bas. Les combinaisons noires se décorent, elles, de dentelle ocre. On fait aussi des combinaisons en crêpe de Chine, et d'autres plus simples et moins coûteuses en toile de soie; mais celles-ci sont moins pratiques, les robes glissant mal sur ce tissu.

Les femmes avisées n'oublieront pas de profiter des soldes, des coupons de satin et de crêpe que leur offrent souvent les grands magasins pour confectionner à bon compte de ravissantes lingerie de soie.

L'Association des Femmes d'Affaires

Le but de cette association qui fêtera ses noces d'argent le 9 février prochain

L'Association des Femmes d'Affaires de Montréal fut fondée en novembre 1910, dans le but de grouper toutes les femmes canadiennes-françaises engagées dans quelque industrie commerciale pour discuter et travailler ensemble au perfectionnement de leur situation économique et commerciale.

Son but principal est donc de les protéger, de développer en elles ses intérêts sociaux, moraux et professionnels et de fortifier par l'union, son action dans la famille et la société. Sa devise est: "L'Union est notre force, la Charité notre lien". Cette devise elle la vit constamment et n'incite-t-elle pas un plus grand nombre de femmes d'affaires à s'enrôler dans l'Association.

Au nombre des fondatrices de cette Association, mentionnons: Mme Bouthillier, Mlles M. Louise Bousquet, E. Champagne et Mme J. Paquette.

Dès sa première assemblée, Madame Gérin-Lajoie, fondatrice de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, offrit à l'Association naissante l'affiliation à la grande société nationale. Cette Association des Femmes d'affaires vit donc depuis 25 ans, et le 9 février prochain, elle fêtera ses noces d'argent. Toutes les dames qui aimeraient à se joindre à elles et à faire partie de l'Association pour célébrer ensemble cet anniversaire seront les bienvenues.

Electrical Club

Le mercredi 29 du courant, à 12 h. 45, aura lieu, à l'hôtel Queen's, le déjeuner-causerie de l'Electrical Club de Montreal. Causerie de M. Christopher Ellis: "How Nice it is to Forget".

Mondanités

Mme Philippe Roy, femme du Ministre du Canada à Paris est actuellement à San Salvador, l'invitée de sa fille et de son gendre, M. et Mme Alfredo Mejia.

L'hon. et Mme Victor Marchand et Mlle Marcelle Marchand ont passé quelque temps à Palm Beach avant de partir pour Miami où ils passeront quelques jours. Ils retourneront ensuite à Palm Beach.

Mme Georges Parent est retournée à Québec après un séjour en ville, où elle était l'invitée de Mme Gustave Grenier.

M. et Mme J. Emile Boucher et Mlle Gertrude Dugal sont revenus de New-York où ils ont passé quelques jours au Pennsylvania.

Le sénateur et Mme Georges Parent, de Québec, font un séjour en ville.

Mlle Suzanne Bender est revenue de Québec où elle a été, pendant quelques jours, l'invitée du sénateur et de Mme D. O. L'Espérance.

Mme M. Morin et sa fille, Mlle Jeanne Morin sont retournées à Winnipeg après un séjour à Montréal et à Québec.

Lady Price est retournée à Québec après un séjour d'une huitaine en ville, où elle était l'invitée de M. et de Mme Grant Glassco.

Le capitaine et Mme A. E. Routier sont retournés à Esquimalt (C.B.), après un séjour à Québec et à Kingston.

M. et Mme John Martin quitteront Winnipeg le 4 février pour Vancouver, d'où ils s'embarqueront le 8 février, à bord de l'"Empress-of-Japan", pour le Japon. A leur retour, ils feront un séjour à Honolulu.

Mme H. J. Hammond a passé la fin de semaine à Québec, l'invitée de M. et de Mme Jack Buchanan.

Mlle Françoise Hamel est retournée à Québec après avoir passé quelques jours en ville, l'invitée de M. et de Mme Hermann Fortier.

L'hon. Ernest Lapointe a passé la fin de semaine à Québec, avec sa famille.

Mlle Gabrielle Gagnon est revenue de Québec où elle était, depuis une huitaine, l'invitée de M. et de Mme Henri Kieffer.

Mlle Madeleine et Rolande Vallée sont retournées à Québec après un séjour en ville où elles étaient les invitées de M. et de Mme J. O. Legendre.

En raison du deuil national, la conférence que devait donner M. René Turk, consul général de France au Canada, demain, sous les auspices de la Société d'Etude et de Conférences, a été remise à mercredi. Elle aura lieu, à trois heures et demie, dans le Oak Room de l'Hôtel Windsor et le sujet traité sera: "Paul Claudel".

Le bal des sous-officiers du C.O.T.C. de l'Université de Montréal, qui devait avoir lieu le 1er février prochain, à l'arsenal des Fusiliers Mont-Royal, a été remis, en raison de la mort de Sa Majesté George V.

C'est le mercredi 29 janvier, à trois heures, qu'aura lieu, au Cercle Universitaire, la grande partie de cartes en faveur de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc. Cette fête de charité est organisée par le comité des dames patronesses de l'institution.

Assisteront à la Revue Bleu et Or et au souper dansant qui suivra à l'hôtel Queen's le 13, 14 et 15 février prochains: Mlles Hélène Landreville, Fernande Sénécal, Renée Boisvert, Jacqueline Desrochers, Céline Chabot, Henriette Larose, H. Desrochers, Geneviève Lefebvre, Mary Butler, Thérèse Fréchette, Gabrielle Monette, Marcelle Monette, Pilon, Françoise Archambault, Pierrette Bertrand, Marchand, Ruffo, Olivette Bourassa, Langlois, Dozois, Thérèse Monette, Hainault, Aurore Rhéaume, Anita Rhéaume, Carmen Corbeil, Marielle Laporte, Simonne Gingras, Annette Lahaie, Henriette Roy, Yvette Parisien, Antoinette Robitaille, Laurette Sanguinet, Gisèle Beaudet, Marie-Thérèse Bourrassa, Marthe Brais, Madeleine Brais, Julliette Bissonnette, Lucienne Leclerc, Georgette Trudeau, Charlotte Rolland, Florence Vallée, Aline Jarret, MM. Roger Latrémouille, Camil Dubuc, René Jeanneau, Marcel Dumont, Elzé Quevillon, Georges Malépart, Antonio Bernard, Dr Maurice Ferron, Maurice Houle, Roland Marcil, Horace Guay, Gilles Payette, Morin, Hugh Mitchell, H. Hurtubise, Gérard Joncas, Gaston Marchand, Aurel Brault, Jean-Paul Langevin, Roger De Serres, André Roy, Claude Bernard, Léonard Milot. Pour tous renseignements, s'adresser à la Maison des Etudiants.

Le jeudi soir, 30 janvier prochain, la troupe de "Radio-Petit-Monde" répétera "Robinson-Crusoé". M. Jean Lallemand présidera cette réunion à laquelle assisteront: le Dr et Mme A. Groulx M. et Mme J. Alfred Perrault, M. et Mme Albert Lévesque, Mlle Jeannette Désaulniers, Mme Y. B. Masson, M. et Mme M. Dagenais, le Dr Antonio Hébert, Mme et Mlle Germain, M. René Baudet, Mlle Pauline Bertrand, M. et Mme J. Landry, M. et Mme H. Fortier, M. et Mme R. L. Duckett, M. et Mme Albert Sarrault, M. et Mme Ed. Boisclair, M. L. Lemieux, Mlles Larocque et Dagenais, M. Gustave Marin, Mlle Rita Vinet, Mme J. Biron, Mlle A. Geoffrion, Mme Paul Lefebvre, Mlles Lefebvre, Mme Aimé Benoit, Mme Gour, Mme Caro Lamoureux, Mme Albert Guérin, M. et Mme Léopold Gendron, M. et Mme J. Bonneux, M. A. Ouellette, M. et Mme O. Thibault, M. Henri Sévigny, M. et Mme J. Lamarche. Pour tous renseignements: LA 0504, ou LA 4453.

M. et Mme R. R. Howden, de Los Angeles, (Cal.), M. et Mme F. L. Poulin, de Britannia Hgts (Ont.), le Dr B. J. A. et Mme Bombard, de Burlington (Vt.), Mme C. H. Robinson, de Cowansville, se sont inscrits à l'Hôtel Mont-Royal durant leur séjour en ville.

PARTIE DE CARTES

Qu'on n'oublie pas que c'est cet après-midi, mardi 28 janvier à 2 h. au Conseil Lafontaine, 480 rue Sherbrooke-est qu'a lieu la partie de cartes mensuelle organisée par Mmes Léon-Mercier Gouin et Louis LaRue.

On servira le thé à 5 heures; de beaux prix de présence et récompenses aux tables ajouteront de l'attrait à cette fête de charité organisée au bénéfice de l'oeuvre de la Soupe.

Pour renseignements appeler: HA. 5076 ou LA. 2779. Ce jour-là on terminera le tirage de la magnifique nappe en venise.

ET PUIS VOICI DES FLEURS

● Tout un jardin sur cette robe, anémones et coquelicots. La petite jaquette-bolero est ourlée de gros grain vert.

La Cuisine

Omelette au naturel

Six oeufs, 3 c. à table d'eau froide, 1 c. à table de beurre, sel et poivre.

Battre les oeufs, ajouter l'eau, le sel, le poivre; battre le tout. Faire chauffer le beurre dans la poêle; quand il est bien chaud, ajouter les oeufs. Dès que la couche inférieure des oeufs commence à se solidifier, la relever avec la fourchette en penchant la poêle de côté; opérer de façon que le liquide qui surnage vienne s'engouffrer dans cet orifice. Quand il n'y a presque plus de liquide, faire glisser l'omelette dans un plat chaud en la repliant.

Note.—On peut incorporer à l'omelette tout ce que l'on veut: pommes de terre coupées, tomates, légumes de toutes sortes déjà cuits, jambon. On peut aussi faire un dessert délicieux en ajoutant à l'omelette des confitures, du chocolat râpé, saupoudré, après la cuisson de l'omelette.

La placard de bébé

On dit assez justement que la présence d'un petit nouveau-né suffit à mettre le désordre dans toute la maison. Cela tient à ce que l'on prévoit rarement la place nécessaire aux objets personnels de l'enfant: ustensiles de toilette, linge, vêtements, biberons, etc. Il faut beaucoup de choses pour élever hygièniquement un petit bébé dans les conditions difficiles de la vie moderne (si loin de la simplicité primitive!).

Nous suggérons aux jeunes mamans l'utilisation pratique d'un placard assez profond ou d'un petit cabinet noir pour y organiser tout le matériel de la pouponnière.

Une petite commode spéciale pour emmailloter le nouveau-né, commode légère, à roulettes de caoutchouc, trouve sa place dans la partie inférieure du placard. Dans cete commode (dont nous ne saurions trop recommander l'achat à nos lectrices), quatre tiroirs sont prévus: les deux du haut, profonds et clos, contiennent les articles de layette les plus délicats: petites brassières de linon, de flanelle, de tricot, bas et chaussons, petites robes, cache-maillot brodé, bavoirs, etc. Les deux tiroirs du bas (à glissières) contiennent les couches, les carrés, les piquettes, les langes. On pose le bébé sur cette table, après y avoir étalé: lange, carré, piquette et couche bien propres, et on l'entortille facilement, à hauteur d'appui.

Beaucoup de femmes préfèrent langer le bébé en le tenant sur les genoux; mais c'est moins pratique.

Au-dessus de la commode une planche est fixée qui supporte la cuvette, la boîte à poudre, les épingles de sûreté (dans leur boîte de métal), le savon, etc. La baignoire de bébé reste d'ordinaire à la cuisine ou à la salle de bain.

Plus haut encore, nous trouvons deux tiroirs à glissières, analogues à ceux de la commode, où l'on range le reste du linge. Les quatre ou cinq douzaines de couches que l'on arrive assez vite à posséder, pour peu que l'on élève deux jeunes enfants, peu distants d'âge, occupent beaucoup de place: on ne saurait trop leur en réserver. La penderie prévue n'a pas besoin d'être bien haute. Les vêtements de bébé dépassent rarement 1-2 verge de long, surtout depuis que l'on a supprimé la douillette longue.

Dans la partie supérieure du placard, on installe sur une grande planche les couvertures, les draps, les matelas de rechange, les alèzes en caoutchouc: et, plus haut encore, dans un tiroir, mis hors de la portée des jeunes mains, la mère prudente range la pharmacie, les cataplasmes, tous les objets relatifs à l'hygiène et à la santé. Elle est quitte pour monter sur un escabeau quand elle a besoin de quelque objet ou flacon, mais elle peut avoir toute sécurité que les jeunes enfants n'y atteindront pas... C'est un détail d'organisation qui a une extrême importance. Les petits enfants sont tous très "touche-à-tout" et risquent les pires accidents si on a la négligence de laisser le moindre produit pharmaceutique à leur disposition.

Il vaut mieux de toute manière, fermer à clef le placard de bébé quand la toilette est finie. La chambre prend alors un aspect net et si bien rangé. Rien ne traîne, rien ne se défraîchit, tout est bien groupé pour l'usage rapide et aussi facile que possible.

Constipée après une opération

Aucun changement avant d'essayer Kruschen

La constipation est toujours un mal. A la suite d'une opération, il faut absolument y remédier. Cette femme essaya bien divers remèdes, mais ne fut vraiment soulagée qu'après avoir pris régulièrement des Sels Kruschen. Elle raconte son cas dans la lettre suivante:

"Je me suis servi des Sels Kruschen, tous les matins, pendant près de 10 ans. Ayant subi une opération abdominale, il y a 10 ans, il en résulta de la constipation. Je pris diverses médecines et pilules qui ne me firent pas grand bien.

"J'essayai enfin les Sels Kruschen, qui me convinrent, et que je continuai à prendre depuis. Ma santé est infiniment meilleure."—(Mme) E. T.

Kruschen est le moyen le plus recommandable de régulariser la plus importante fonction quotidienne. Vous verrez que votre système se soumet parfaitement aux moyens de persuasion Kruschen. (r)

La réunion annuelle de la Société d'histoire naturelle du Canada

L'assemblée générale annuelle de la Société canadienne d'Histoire naturelle aura lieu mercredi, 29 janvier, à 8 h. 15, au laboratoire de botanique de l'université de Montréal (chambre 112, 1265, rue Saint-Denis).

L'ordre du jour comporte: a) les rapports du secrétaire et du trésorier; b) le discours présidentiel par le R. F. Marie-Victorin: "Un manuscrit botanique prélinéen: l'Histoire des Plantes du Canada"; c) l'élection du nouveau bureau de direction.

Messe pour le repos de l'âme de Mgr Lepailleur

Jeudi, le 30 du courant, à 8 h. 30, en la chapelle des Soeurs de Miséricorde, rue Dorchester (est), sera célébré un Service solennel pour le repos de l'âme de Mgr Georges-Marie LePailleur, bienfaiteur de la communauté, M. l'abbé J.-A. Bourassa, curé du Sacré-Coeur, et cousin du distingué défunt, officiera à cette messe.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Une relation inconnue des voyages de Jacques Cartier

La prochaine réunion mensuelle de la Société Historique de Montréal aura lieu à la Bibliothèque municipale, le mercredi 29 janvier, à 8 h.

M. A. Beaugrand-Champagne y parlera d'"une relation inconnue des voyages de Jacques Cartier au Canada".

ECOLE MENAGERE PROVINCIALE

Aujourd'hui, tous les cours seront suspendus à l'Ecole, à l'occasion du Deuil National.

Demandez le

BOULTON

LONDON

DRY GIN

Etablie en 1873

Bouteille, 25 onces..... $1.80
Flacon oval, 40 onces..... $2.70

Ne permettez pas que des lampes usagées gâtent la réception de votre Radio

REMPLACEZ les défectueuses par les véritables

RADIOTRONS MARCONI RVC

Le feuilleton du Canada

Le collier de cristal

par Edouard AUJAY

No 19 28 janvier 1936

(Suite)

—Mais c'est fini, tout cela, dit-il, comme se parlant à lui-même. Je suis là ! Je vous protège, et vous ne craindrez plus rien.

—René ! dit-elle en posant sa main sur le bras de celui qui versait à son coeur les mots de foi, d'espérance et d'amour. Est-ce bien vrai ? Je ne suis, vous le savez qu'une pauvre fille...

—Ne serez-vous pas ma richesse ?

Elle sourit, plus adorable encore.

—Pauvre richesse, alors ! J'ai dû, jusqu'ici, travailler pour que nous puissions vivre ma mère et moi.

—Encore une fois, ne suis-je pas là ? A vos côtés, je me sens capable de tous les prodiges. Je sais que les notes de mon dossier sont favorables, et que je n'attendrai pas longtemps l'avancement qu'à demi-mots on m'a promis. J'espère bien que ce voyage en Chine me permettra de donner ma mesure.

—Vous ne vous exposerez plus ?

—Jamais. La folle bravoure n'est pas mon genre.

—Sauf lorsque vous enlevez des jeunes filles, par la fenêtre, en pleine nuit !

—Vous en plaindriez-vous ?

—Mais non, et lorsque, toute tremblante, vous l'emportiez dans vos bras forts je me morigénais de craindre, alors que pour moi vous risquiez votre vie.

Une voix railleuse les interrompit. C'était Ling Tao qui, tout claudicant, venait faire une petite promenade sur le pont.

—Eh! eh! les amoureux! Vous vous accaparez l'un l'autre et vous délaissez le vieux Chinois de Ling Tao. Je m'ennuie, moi, tout seul.

Andrée Lagrange s'empressa d'apporter un transatlantique, un pouf, et installa le fils du Ciel, ravi d'être dorloté par la jeune fille.

—Vous êtes injuste, lui dit-elle, je vous aime bien.

—Et lui ? Vous l'aimez, répondit-il en montrant René Janvier. Ah ! que je suis content !

La vie à bord du "Stella Maru" n'était pas sans charme. Chaque matin, le commandant ou son second faisait une inspection générale des cabines des prisonniers. Que pouvait-on redouter, pourtant, de ces trois êtres ?

Aussitôt après, un coole apportait le petit déjeuner. Andrée Lagrange présidait les repas. Dans la matinée, René Janvier faisait un peu de culture physique, tandis que Ling Tao se chauffait au soleil. Et la journée s'écoulait ainsi, coupée des repas, de jeux, de lecture et de conversation. Le Chinois, lui, se complaisait dans la méditation et l'on se gardait bien de le déranger.

On n'avait plus revu, sur la plage arrière du yatch ni Pi Yun Pao le maître du Kang, ni Tong Mai son secrétaire, ni aucun de ceux qui résidaient au domaine de Foth.

Ces hommes se tenaient le plus souvent, soit dans leur cabine, soit dans le grand salon du commandant, soit encore, par les heures tièdes, sur la plage avant, que des voiles tendues séparaient du "quartier" des prisonniers".

Le "Stella-Maru" n'avait fait qu'une courte escale à Ankara, pour s'approvisionner en mazout et regarnir la soute aux vivres, puis avait pris le chemin classique celui qu'empruntent tous les paquebots de lignes et les navires marchands se rendant en Extrême-Orient : la Méditerranée, le canal de Suez, la mer Rouge, et l'océan Indien, droit sur l'île de Ceylan.

A chaque escale importante, on consignait les prisonniers dans la grande cabine, et un des officiers se tenait auprès d'eux. On redoutait qu'ils ne cherchassent à communiquer avec la terre, soit oralement, soit par un message écrit.

Si Ling Tao, avec son fatalisme oriental, s'accommodait de cette situation, en revanche, l'absence de nouvelles d'Europe commençait à peser aux deux jeunes Français. Un jour, René Janvier s'était hasardé, avec beaucoup de circonlocutions, à demander au commandant qu'on leur donnât l'essentiel des messages d'information que captait le marconiste du bord. Et cela même avait été refusé.

Souvent, le soir, lorsque le poste du "Stella-Maru" émettait en télégraphie, le policier avait tenté de déchiffrer à l'écoute les dépêches qui partaient de l'antenne. Hélas ! toutes les précautions étaient prises et Pi Yun Pao ne correspondait qu'en une langue inconnue du jeune homme, à moins que ce ne fussent des émissions chiffrées.

Seule, l'habitude que Ling Tao avait de la route qui mène d'Europe en Chine lui permettait de faire le point. Il annonçait les ports rencontrés, appréciait la durée probable du voyage, décrivait à l'avance les sites qu'on admirerait le lendemain...

Depuis près d'un mois, le "Stella-Maru", avait quitté la Hongrie. Ceylan où, une fois encore, on avait accosté pour quelques heures, était déjà à près de quinze cents milles au Nord-Ouest, lorsqu'un soir, Ling Tao devenu soudain grave, parla :

—Si je ne me trompe, dit-il à ses deux compagnons attentifs, nous serons au réveil demain matin, en vue des Iles de la Sonde.

—Nous aurions donc passé l'Equateur ? demanda René Janvier.

—Hier, certainement... Dans la journée de demain, le bateau filera entre Sumatra et Java, sans s'arrêter, je le pense et puis...

—Et puis, Ling Tao ?

—Nous serons dans la mer de Chine. Cinq ou six jours de traversée... le pays...

Le Chinois retomba dans ses méditations. La nuit était chaude, humide, la mer était recouverte d'un brouillard transparent, on suffoquait.

Du carré du commandant venait un air à la mode, que jouait un phonographe, un air nostalgique de guitare hawaïenne, triste, langoureux et tendre à la fois. De gros poissons, aux yeux phosphorescents, venaient respirer au-dessus de l'eau en des bonds désordonnés. Une impression de mélancolie pesait sur ces trois êtres, isolés, au milieu de l'océan Indien, comme des naufragés sur un radeau.

Ling Tao ne s'était pas trompé. A l'aube l'étroite bande de Sumatra apparut. Le "Stella-Maru" passa le détroit de la Sonde et s'engagea entre Java et Bornéo, filant ensuite, droit au Nord, vers Canton, la capitale sudiste de la Chine anarchique.

Deux jours encore déroulèrent leurs heures monotones, deux jours pendant lesquels René Janvier et celle qui, maintenant, était sa fiancée, ne cessèrent d'échafauder des hypothèses sur le sort qui leur était réservé.

—Avez-vous confiance, René, demandait la jeune fille, en ces hommes jaunes ?

—Voyez Ling Tao, enfant...

—Mais les autres. Je crois ce Pi Yun Pao cruel, barbare, capable de tous les crimes pour s'assurer l'impunité.

—Je le crois aussi... mais, rentré dans son pays, à l'abri de la justice des gens d'Europe, pourquoi persisterait-il à assouvir sur nous une vengeance sans effet ? Il s'est frotté à ce qu'on nomme avec dédain notre civilisation, et il n'a pu qu'y acquérir quelques leçons d'humanité, Andrée chérie.

Ils vinrent retrouver Ling Tao. Celui-ci, à peu près guéri, maintenant, se tenait debout, appuyé à la lice de bâbord. Dans le crépuscule naissant, il cherchait à identifier une terre que le "Stella-Maru" laissait derrière lui.

—Haïnam, dit le Chinois. Demain, dans la matinée, nous serons rendus ! Ce yatch a marché plus vite que je ne l'aurais pensé.

De fait, par ses deux cheminées, le petit navire lançait des panaches de fumée noire, que le vent du Sud rabattait sur le pont Ling Tao, incommodé par ce parfum de mazout, entraîna ses compagnons à tribord, et dit simplement :

—Mousson.

—Ce qui signifie, cher Ling Tao ? demanda Janvier.

—Pour le moins mer agitée. Notre dernière nuit de croisière ne sera pas calme.

Comme pour confirmer la prédiction du Céleste, le ciel se couvrit tout à coup de nuages noirs, épais, tassés, qui couraient dans la nue comme une cavalerie infernale.

La mer, jusque-là simplement frissonnante, se couvrit de barres d'écume qui venaient, Sud-Est-Nord-Ouest, se fracasser comme des furies le long du "Stella-Maru" qui leur prêtait le flanc exactement dans cette direction.

Et bientôt, ce fut toute la lyre des éléments : tonnerre, éclairs, tourbillons épouvantables de vent furieux soulevant des paquets d'eau qui passaient pardessus le navire.

Les trois prisonniers devaient se tenir ferme à la rambarde pour n'être pas emportés. Frissonnante, Andrée Lagrange se blottissait dans les bras de René Janvier. Cependant, le spectacle était d'une telle grandeur tragique que ni l'un ni l'autre ne songeait à rentrer se mettre à l'abri.

—Je crois que c'est un des plus beaux coups de mousson que j'aurai jamais vus! dit Ling Tao, magnifique de calme, en souriant. Cette mousson d'été est épouvantable ! Nous serons plus rapidement près de la côte que le commandant n'y comptait. Ce qui m'étonne... Ah ! voyez, on commence à s'agiter sur la passerelle.

De fait, le commandant et le second venaient de rejoindre l'officier de quart. Ainsi, tout l'état-major du "Stella-Maru" se trouvait réuni. Ils ne discutèrent pas longtemps. On vit le commandant crier des ordres dans le porte-voix tandis que le second prenait lui-même la barre.

Le yatch faisait des bonds désordonnés sur l'eau. Par instants, son hélice, complètement soulevée, battait la mer avec un bruit épouvantable. Le navire qui n'obéissait plus au gouvernail, était poussé latéralement dans la direction Nord-Ouest.

L'officier de quart, sur le pont, dirigeait la manoeuvre des matelots : on abattait tout ce qui offrait prise au vent dont la violence croissait de seconde en seconde, si bien que Ling Tao convainquit aisément ses compagnons de rentrer dans la cabine.

Tous trois se mirent en observation aux hublots. Ils virent passer, filant comme une flèche, l'antenne de T.S.F. arrachée, puis quelques pièces de boiserie du pont.

Le ciel ne s'éclaircissait pas, bien au contraire, et l'orage avait pris tout son développement.

—Est-ce que ça va durer longtemps cette bacchanale ? demanda René Janvier au Chinois.

—Des heures, quelquefois.

Puis, à voix plus basse, pour qu'Andrée Lagrange n'entendit pas :

—Et nous sommes maintenant, à la vitesse dont nous allons, à moins de vingt milles de la côte.

—Mais alors ?

Ling Tao comprit tout ce que cachait cette interrogation du policier et répondit simplement :

—Mais oui...

Rapidement, René Janvier fit travailler son esprit, examinant toutes les hypothèses qui pourraient se présenter d'un instant à l'autre, soit que le "Stella-Maru" vint échouer sur le littoral chinois, soit qu'il se brisât avec violence contre un écueil de pleine mer.

Ce qu'il fallait avant tout, c'était se sauver du désastre, et, si possible, mettant les circonstances à profit, tenter d'échapper aux griffes de Pi Yun Pao et de ses congénères. L'occasion était trop belle pour qu'on ne la saisit pas.

—Ling Tao, demanda-t-il, comment se résolvent, d'ordinaire, pour les passagers, dans ces régions, les... atterrissages un peu brusqués de navires poussés par la mousson ?

—Ni mieux ni plus mal qu'ailleurs répondit le Chinois.

—Mais que voulez-vous dire ? intervint Andrée Lagrange. Nous allons faire naufrage ?

—A moins l'un hasard qui tiendrait du miracle, c'est, en effet, ce qui nous attend, ma petite enfant. Nous sommes en plein centre d'un cyclone. La mousson, en cette saison, est un appel d'air frais de la mer vers le continent surchauffé. Appel irrésistible. En hiver, nous aurions été poussés, sans trop de dommage, vers la pleine mer. Aujourd'hui...

—Mais c'est épouvantable ! gémit la jeune fille. Nous n'échappons à un danger que pour en connaître un plus grand. René! vous...

—Calmez-vous, Andrée, je vous en supplie. Voyez à quelle allure le bateau est porté vers la côte ! Nous n'avons que bien juste le temps de prendre une décision.

Soyez forte, car, encore une fois, je suis là.

—Nous sommes là ! dit en écho Ling Tao. Mais d'abord, mon cher inspecteur, allez donc chercher les ceintures de sauvetage qui doivent se trouver sur le pont.

—Sur le pont ? Mais c'est fou ! dit la pauvre fille. Le vent...

—Dans la boîte qui se trouve au pied de la passerelle ? dit Janvier sans s'inquiéter de la frayeur de sa fiancée.

Il sortit aussitôt, sans entendre le cri d'appel de la pauvre Andrée. Progressant par petits bonds, s'accrochant aux montants de la lice, il parvint enfin près de la caisse aux ceintures, en prit trois et revint dans la grande cabine, trempé jusqu'aux os. Les prisonniers revêtirent immédiatement les appareils et attendirent.

(A suivre)

RADIO-COURRIER

Mardi 28 janvier

Echos et potins

Ce matin est diffusé le service funèbre de Sa Majesté George V. A 8 heures 30 (heure de l'est; 1 heure 30 heure de Londres) tout l'Empire rendra hommage à la mémoire du monarque défunt en gardant le silence pendant deux minutes. Tous les postes radiophoniques de Montréal seront fermés après cette émission.

* * *

Programme spécial: S. E. le cardinal Villeneuve et le T. R. Owen à Radio-Canada.

Demain soir, à 9 heures, Radio-Canada présentera un programme spécial à la mémoire de Sa Majesté George V. On entendra S. E. le cardinal Villeneuve, le T. R. D.-T. Owen, primat de l'église anglicane du Canada et Sir Robert Borden.

* * *

Le Columbia Broadcasting System vient d'engager Bruna Castagna, contralto, pour une série de concerts. Cette nouvelle artiste sera accompagnée par un orchestre de concert. Elle n'a que 26 ans et l'on dit que sa voix est très riche. C'est une Italienne et Toscanini, qui l'a entendu chanter à la "Scala" de Milan, en a fait les plus grands éloges. Cette émission qui promet d'être fort intéressante, commencera au cours de la semaine prochaine.

Ursula Parrott, auteur du roman "Ex-Wife", sera l'hôte de Margaret Santry au programme "Tea at the Ritz", vendredi prochain... Lucrezia Bori, la célèbre cantatrice, sera l'artiste invitée à l'émission Ford dimanche prochain... Carlos Salzedo, harpiste de haute réputation, se fera entendre à la radio mercredi le 5 février...

* * *

Un nouvel orchestre de danse se fera entendre sur le réseau Columbia dès jeudi. Ted Royals et ses musiciens remplaceront Fred Dailey et son orchestre au Meadowbrook de Cedar Grove... Robert Casadesus, célèbre pianiste français, sera l'artiste invité au concert de la Philharmonique de New-York dimanche prochain... Frazier Hunt, journaliste américain bien connu, parlera de la guerre italo-éthiopienne... Rudy Vallee sera l'hôte de Richard Himber vendredi prochain... La pièce mettant en vedette Edward Arnold que présentera "Hollywood Hotel" vendredi prochain a pour titre "Sutter's Gold". C'est une version radiophonique du dernier film de cet artiste...

* * *

C'est aujourd'hui l'anniversaire de naissance de Franz Imrof, ténor qui se fait entendre au programme "Musical Footnotes". Hier, c'était Benay Venuta, jolie chanteuse du réseau Columbia et Harold Isbell, annonceur de Chicago, qui devaient se dire plus vieux d'un an. C'est une façon de parler. En réalité il n'y a pas moyen de savoir leur âge...

* * *

Si vous avez des difficultés à aplanir, des problèmes difficiles à résoudre ou des questions d'intérêt général sur lesquelles vous désirez qu'on vous éclaire, adressez-vous au Professeur X, l'homme qui connaît tout. On sait que cette intéressante émission est commanditée par la maison J.-Donat Langelier, et diffusée par le poste CKAC le dimanche après-midi.

L.M.

Articles d'intérêt

André Maurois: la Situation de la France"

Par WEAF, ce soir à 6 h. 35:

André Maurois, célèbre écrivain français parlera ce soir de "La situation de la France". Cette émission sera relayée de Radio-Paris par le poste WEAF.

* * *

"Understanding Opera": Les entr'actes:

Par WABC, ce soir à 6 h. 35:

Le programme d'Howard Barlow sera consacré ce soir aux entr'actes dans les œuvres des compositeurs d'opéras. Les pièces que jouera l'orchestre symphonique sont: 1—L'Intermezzo de "Cavalleria Rusticana" de Mascagni; 2—Un entr'acte de l'opéra "Les Bijoux de la Madone" de Wolf-Ferrari; 3—L'Intermezzo de "Goyescas", oeuvre de Granados; 4—L'introduction à une scène du dernier acte de "Pelléas et Mélisandre" de Claude Debussy.

* * *

Lawrence Tibbett

Par WABC ce soir à 8 h. 30:

Lawrence Tibbett, le fameux baryton américain, présentera ce soir le programme suivant: 1—Chant des bateliers de la Volga; 2—"If I Should Loose You", extrait de "Rose of the Rancho", le dernier film de Gladys Swarthout; 3—"The Through Freight"; 4—"Les deux Grenadiers"; 5—"Sylvia"; 6—"Credo", extrait d'Othello, oeuvre de Verdi.

Détails de la journée

Par CKAC, CRCM, CHLP, et CFCF

4 h. 30 a.m. Service funèbre de Sa Majesté George V. (Relais BBC).

En signe de deuil, toutes les stations radiophoniques de Montréal fermeront pour le reste de la journée.

Radio-Canada diffusera les nouvelles le soir à 10 h. 45.

* * *

Par WLW, Cincinnati

A.M.

8 h. 00 "Organ Rhapsody".
8 h. 30 "Cheerio".
9 h. 00 "The Wife Saver".
9 h. 15 "The Streamliners".
9 h. 30 Nouvelles Press-Radio.
9 h. 45 "Happy Jack", chansons.
10 h. 15 "Home Sweet Home".
10 h. 30 "Three Shades of Blue", trio.
11 h. 00 "Votre enfant", causerie médicale.
11 h. 15 Carol Robinson, pianiste.
11 h. 30 Reprise du relais: Concert.
12 h. 00 Le mouvement maritime, par M. Bretagne.
12 h. 10 Le mouvement social, par M. Rives.
12 h. 30 Emission théâtrale: Tante Octavie, de P. Bonhomme et F. Bruntano; Le Bonheur de Pierre Veber, interprétés par la troupe de la station.

P.M.

12 h. 00 Doc Shneider et ses cowboys, chanteurs tyroliens.
12 h. 30 "Merry Madcaps".
1 h. 15 Sammy Kaye et son orchestre.
1 h. 30 Pat Kennedy, ténor.
1 h. 45 NBC Music Guild.
2 h. 30 "Rhythm Octet".
3 h. 00 "Forever Young".
3 h. 15 "Ma Perkins".
3 h. 30 Vic and Sade".
4 h. 00 Radio-Revue Féminine.
4 h. 30 Girl Alone.
4 h. 45 Fédération des Clubs féminins.
5 h. 00 Association médicale américaine.
5 h. 30 Thé Dansant.

* * *

Par WEAF

6 h. 00 Flying Time sur l'aviation.
6 h. 10 Reporter Esso.
6 h. 15 Mid-Week Hymn Sing.
6 h. 30 Nouvelles de presse.
6 h. 35 Emission de Paris, France. — André Maurois.
6 h. 45 Billy and Betty. — Sketch.
7 h. 00 Amos 'n' Andy.
7 h. 15 "Popeye, the Sailor".
7 h. 30 Gould et Shefter, piano.
7 h. 45 You and Your Government.
8 h. 00 Leo Reismans et orchestre.
8 h. 30 Lady Esther Serenade — Wayne King et son orchestre.
9 h. 00 "Vox Pop" — La voix du peuple.
9 h. 30 "The Jumbo-Fire Chief Show".

● **Voici Alice Reinheart, jolie actrice qui se fait entendre au cours de l'émission "True Story Court of Human Relations" diffusée par WEAF, le vendredi soir à 9 h. 30.**

10 h. 00 The Swift Studio Party at Sigmund Romberg's.
10 h. 30 Jimmy Fidler, potins sur Hollywood.
10 h. 45 Ella Logan, chanteuse.
11 h. 00 Ruby Newman et son orchestre.
11 h. 15 Phil Levant et son orchestre.
11 h. 30 Reporter Esso. — NBC Service à WEAF seulement.

● **Fred Waring est un des plus populaires chefs d'orchestre de la radio. Il se fait entendre sur les deux grands réseaux américains le CBS et le NBC. Ce soir c'est le CBS qui présente Fred Waring et ses Pensylvanians dans une émission diffusée par WABC à 9 h. 30.**

11 h. 35 Little Jack Little, et orchestre.
11 h. 45 Jesse Crawford, organiste.
12 h. 00 Henry Busse et orchestre.
12 h. 30 Earl Hines et son orchestre.

* * *

Par WJZ

6 h. 05 The Southernaires.
6 h. 15 Animal Close-Ups.
6 h. 30 Nouvelles de Presse.
6 h. 35 Walter Cassel, baryton.
6 h. 45 Lowell Thomas.
7 h. 00 Easy Aces — Sketch.
7 h. 15 The Norsemen, Quatuor.
7 h. 30 Lum et Abner. — Sketch.
7 h. 45 Phil. Cook.
8 h. 00 "Eno Crime Clues" — "Muss Up Their Hair". — Drame.
8 h. 30 "Edgar A. Guest in Welcome Valley" — Drame.
9 h. 00 Ben Bernie.
9 h. 30 Helen Hayes — "The New Penny".
10 h. 00 NBC Cinéma Théâtre.
10 h. 30 "Music America Sings".
11 h. 00 Reporter Esso.
11 h. 05 Dick Gasparre et son orchestre.
11 h. 30 A Choisir.
12 h. 00 Shandor, violoniste.
12 h. 05 Joe Rines et son orchestre.
12 h. 30 Enric Madriguera et son orchestre.

* * *

A WABC

6 h. 00 Benay Venuta, chanteuse.
6 h. 15 "News of Youth".
6 h. 30 Nouvelles Press-Radio.
6 h. 35 "Understanding Opera".
7 h. 00 "Myrt and Marge".
7 h. 15 "Krueger Musical Toast".
7 h. 30 "Kate Smith's Coffee Time".
7 h. 45 Boake Carter, commentateur.
8 h. 00 Lavender and Old Lace.
8 h. 30 Lawrence Tibbett, baryton.
9 h. 00 "Camel Caravan".
9 h. 30 Fred Waring et ses Pennsylvanians.
10 h. 00 A choisir.
10 h. 30 "March of Time".
10 h. 45 Lud Gluskin.
11 h. 00 Ozzie Nelson et orchestre.
11 h. 30 Louis Armstrong et orchestre.
12 h. 00 Herbie Kay et orchestre.
12 h. 30 Will Osborne et son orchestre.

Les ondes courtes

PAA-PARIS

A.M.

Sur 19 m. 68.

7 h. 15 Concert: Relais de Limoges.
8 h. 00 Informations en français.
8 h. 30 Reprise du relais: Concert.
9 h. 00 Le mouvement maritime, par M. Bretagne.
9 h. 10 Le mouvement social, par M. Rives
9 h. 30 Emission théâtrale: Tante Octavie, de P. Bonhomme et F. Bruntano; Le Bonheur de Pierre Veber, interprétés par la troupe de la station.

MIDI

1 h. 00 Musique de danse cubaine. **Sur 25 m. 23.** Concert: Relais.
1 h. 30 Diffusion du Radio-Journal de France.
1 h. 50 Chronique judiciaire par Me Henri Delmont.
2 h. 00 Concert: Relais.
3 h. 00 Informations.
3 h. 30 Relais.
6 h. 00 Informations sportives. **Sur 25 m. 60.**
6 h. 15 Concert: Relais de Radio-Paris.
7 h. 15 Informations.
1 h. 15 Musique enregistrée.
11 h. 00 Informations.
11 h. 40 Musique enregistrée.

* * *

AUTRES POSTES

A.M.

8 h. 00 Heure américaine, (DJB, Berlin, 19 m. 73).
10 h. 00 Emission de Java (PLV, Bandoeng, Java).
10 h. 30 Programme de la Cité du Vatican, (HVJ, 19 m. 83).
11 h. 00 Heure du commerce, (COCD, 6,130 kc.).

P.M.

1 h. 00 Musique de danse cubaine, (CODC, Havane, Cuba, 6,130 kc.).
2 h. 00 Musique cubaine et américaine. (COCD, Havane, Cuba, 6,130 kc.).
4 h. 00 Musique classique, (COCD, Havane, 6,130 kc.).
5 h. 00 Programme du maire, (COCD, Havane, 6,130 kc.).
6 h. 00 "Good Sisters of America", (COCD, Havane, 6,130 kc.).
6 h. 00 Heure des amateurs, (DJC, Berlin, 49 m. 80).
6 h. 15 Hieronimus Knicker, (DJC, Berlin, 49 m. 80).
7 h. 00 Programme de l'Amérique du Sud, (COCD, Havane, 6,130 kc.).
7 h. 00 Emission en anglais, (EAQ, Madrid, 30 m. 40).
7 h. 00 Causerie sur l'opéra, (EAQ, Madrid, 30 m. 40).
7 h. 15 Musique du Vénézuela, (YV2RC, Caracas, Vénézuela, 5,800 kc.).
8 h. 00 Musique de danse cubaine, (COCD, Havane, Cuba, 6,130 kc.).
9 h. 20 Concert, (HC2RL, Guayaquil, Equateur, 45 m. 02).
10 h. 30 Loterie, (COCD, Havane, Cuba, 6,130 kc.).
12 h. 00 Emission du Japon, (JVN, 10,660 kc.).

Les funérailles de M. L. A. Martin à Saint-Viateur

Plusieurs notables de Montréal et d'Outremont y ont assisté

Au service funèbre

Au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu samedi matin les funérailles de M. Louis-Alexandre Martin, ingénieur civil à l'emploi de la ville de Montréal.

Précédé de trois landaus de fleurs, le convoi funèbre est parti de la demeure du défunt, 280 avenue McDougall, Outremont, pour se rendre à l'église S.-Viateur d'Outremont. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Charles Pilon, curé de Saint-Vital. Le service fut chanté par le R. P. J.-A. Roy, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Georges Deniger, aumônier des étudiants de l'université de Montréal, comme diacre, et du R. P. René Piette, comme sous-diacre. La chorale, sous la direction de M. W.-A. Wayland, maître de chapelle, a exécuté la messe de Rossini. Les solistes étaient MM. P. Vallée, Emile Gour, H. Collard, Germain Lefebvre, H. Roche et R. Prieur.

Le deuil était conduit par ses beaux-frères: Me Pierre-F. Casgrain, M. P., l'honorable Joseph Archambault, juge de la Cour Supérieure, le Dr G.-H. Kent, Gilles Forget, Maurice Forget, Jacques Forget; ses oncles: MM. Timoléon et Paul Martin; ses neveux, MM. Jean Kent, Paul Casgrain, Georges Archambault, Rodolphe Forget, Jean Forget, Pierre Forget; ses cousins, MM. le notaire Raoul Demers, E.-L. Giroux, C. Deslauriers, Louis-J. Forget.

Dans le cortège, on remarquait: le juge Honoré Achin, de Hull, M. Beaudry Leman, H.-L. Auger, M.P.P. et échevin du quartier St-Jacques, Me Anthime Fortin, Me Francis Saint-Pierre, Me Papineau Mathieu, L.-J et André D'Astous, Placide Labelle, Aristide Demers, Henri Beauchamp, Léo Cadieux, Fernand Roby, G.-J. Papillon, Paul-A. Béique, Alfred Saint-Cyr, Raoul Prévost, Clément Vanoni, le Dr Léon Archambault, P.-L. Deslauriers, V. Morin, Henri et I. Clerk, E. Morency, Ernest Tétreau, le Dr Georges Badeaux, le Dr B.-G. Bourgeois, David Deschamps, Wilfrid Bessette, recorder de la ville d'Outremont, D. Panet-Raymond, Guy Panet-Raymond, L.-B. Cordeau, Roger Cordeau, Emile Chaput, Paul Vaillancourt, René et Jean Roland, Joseph Rabouin, Richard Duckett, J.-L. Clément, J.-G. Caron, Maurice Archambault, Eugène Senay, Lester Mercier, Wilfrid Gagnon, Lionel Lebel, Ernest Fellay, J. Rabeau, Me Alexandre Gérin-Lajoie, L.-G. Beaubien, Gabriel Hurtubise, S. Kent, Harry Kent, Léon Beauchamp, Joseph Simard, P.-A. Lavallée, Joseph Elie, Raoul Gauthier, Aimé Grenier, Charles David, E.-P.-J. Coursol, Etienne Pelland, Théo. Viau, J.-T.-O. Leclerc, L.-P. Desforges, Paul Lacoste, Paul-E. Ethier, André Jobin, L.-A. Lamarche, C. Laurendeau, A. Painchaud, N. Painchaud, Arthur Closiau, G.-E. Carpentier, le Dr Guy Hamel, le Dr Stephen Langevin, Me G. Saint-Pierre, Auguste Frigon, Arthur Circé, Ernest Mackay, E.-A. Vallières, Charles Mathieu, le Dr F. Blouin, C.-A. Taillefer, Olivier Lefebvre, J.-C. Leblanc, Raoul Prévost, le Dr J.-E. Lamarche, Paul Goulet, H. Gareau, A. Gareau, le major Jean Ducharme, J.-A. Jetté, A.-J. Leroux, Raoul Painchaud, J.-E. Blanchard, J. Bourgoin, C. Hébert, Thomas Ducharme, Philippe Kent, Roger DeSerres, C.-E. Cummings, Omer DeSerres, Jacques Bibeau, le lieutenant-colonel H. Bissonnette, Damien Boileau, R.-A. Violard, H.-E. Archambault, Paul Savoie, René Painchaud, Aimé Julien, J.-J. Melcher, A. Mercier, G. McLeod, V. Favreau, J. Charles Shea, Robert Berlinguette, J.-A. Côté, J.-P. Morinville, Armand Dupuis, Andrew Beaubien, Pierre Beaubien, Albert Mercure, Charles Dupuis, R.-H. Charlebois, A. Lavoie, II, Major, et autres.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies et d'offrandes de messes.

Précautions qui s'imposent aux automobilistes

La chaussée glissante et enneigée peut leur jouer bien des mauvais tours

Dans les pentes

L'état affreux dans lequel sont les rues et les routes depuis les récentes chûtes de neige rend presqu'impossible aux automobilistes d'escalader les côtes, et les conseils que donne cette semaine la Ligue de sécurité de la province de Québec sont assurément des plus opportuns.

Tout d'abord, on doit prendre un élan suffisant pour combattre la puissance de la gravité qui tend à faire reculer le véhicule jusqu'à ce que l'on soit obligé de changer de vitesse. Ce changement doit être effectué à temps. Nombre d'autos restent en panne dans la côte et ont grand difficulté à reprendre leur marche à cause de la neige et de la glace qui recouvrent la chaussée, parce que le chauffeur n'a pas changé de vitesse assez tôt, et a perdu son élan. Le meilleur moyen de savoir quand changer de vitesse est de suivre la règle qu'observent les meilleurs conducteurs de se mettre en deuxième lorsque le véhicule est rendu à vingt milles à l'heure, et d'employer la petite vitesse aussitôt que la deuxième semble ne pas devoir suffire à escalader la côte. On ne doit pas cependant démarrer brusquement lorsqu'on change de vitesse, car la vitesse excessive à laquelle tournent les roues les font glisser, et les pneus n'ont pas de prise pour faire avancer l'auto.

Si l'on est forcé d'arrêter au milieu d'une côte, on doit aussi démarrer lentement, et savoir comment empêcher le véhicule de reculer pendant qu'on embraie. On peut s'y prendre de deux façons: premièrement, en se servant de la pédale du frein pendant qu'on embraie graduellement en petite vitesse, et deuxièmement, en se servant du frein d'urgence au lieu du frein à pédale.

Il faut aussi savoir comment descendre les côtes sans danger, et la recommandation la plus importante que l'on puisse faire aux chauffeurs est de ne jamais débrayer en descendant une pente, car ceci fait perdre complètement le contrôle du véhicule. Sur des côtes glissantes, on doit descendre en petite vitesse, même si la pente n'est pas très inclinée, car les freins perdent complètement leur efficacité si les pneus n'ont pas de prise sur la glace et la neige.

Le Conseil municipal aux funérailles du roi George V

Il y a eu "caucus" du maire de Montréal et des échevins, hier matin. On y a décidé de la part que le Conseil municipal de Montréal prendra aux différents services funèbres qui seront chantés, aujourd'hui, en mémoire de Sa Majesté le regretté Roi George V.

Le maire Houde a désigné les échevins de langue anglaise qui représenteront la Ville aux diverses églises protestantes, tandis que les conseillers israélites assisteront aux offices des différentes synagogues juives. Les échevins catholiques assisteront au service qui sera chanté à la cathédrale de Montréal.

Les conseillers municipaux s'assembleront à l'hôtel de ville, vers 9 heures 30, ce matin, et s'achemineront, en corps, vers les diverses églises.

UN NOUVEAU DEGRAISSEUR

Les chimistes de l'American Chemical Society ont découvert un nouveau dégraisseur: le métasilicate de sodium qui possède le pouvoir de nettoyer à fond, surtout quand il s'agit d'enlever la graisse des corps vitrés. Cet agent a la plus haute alcalinité de toutes les matières employées pour les lavages, après la lessive, mais il est moins nocif parce qu'il n'attaque pas le verre, l'alluminium, et le zinc, comme le ferait la lessive.

On l'a trouvé excellent pour le nettoyage commercial des bouteilles à lait. A l'inverse du savon, il ne renferme pas de matières végétales ou animales et donne plus d'écume que l'eau et le savon. Il ne possède pas d'éléments toxiques, mais il faut le diluer dans de l'eau, sans quoi, employé sec, il peut détruire les matières sur lesquelles on l'applique.

(Bulletin sanitaire)

RESTEE BELLE MALGRE LES ANNEES

● **Voici une femme que la chirurgie esthétique a tellement bien arrangée qu'on ne sait plus son âge. C'est Mme J. W. Dean (l'actrice Fannie Ward, dont se souviennent ceux qui allaient au cinéma il y a une vingtaine d'années) qui est connue sous le nom de "Traditionnelle beauté" car plusieurs générations l'ont connue toujours aussi souriante et aussi pimpante. Cette photo fut prise lors de son arrivée récente à bord du paquebot "Bremen". On dit que Fannie Ward dépasse la soixantaine.**

"Strike Me Pink" au cinéma Princess

Une comédie qui met en relief le talent particulier d'Eddie Cantor.

"Strike Me Pink", au programme du cinéma Princess, est une autre de ces comédies faites sur commande pour mettre en relief le talent particulier de M. Eddie Cantor. Et, naturellement, il attire des foules et des foules.

Il n'y a rien d'original dans l'intrigue de cette pièce. Elle abonde toutefois en "gags" hilarantes, que le public applaudit à tout rompre.

Il y a des scènes accessoires qui ne manquent pas d'originalité, et la partition musicale s'adapte assez harmonieusement à l'ensemble.

Cantor y joue le rôle d'un tailleur de collège affligé du complexe d'infériorité. Pour se donner du cran, il suit un cours par correspondance. Il a du succès. Puis il hérite de la direction d'un "amusement park". Tout comme à ses prédécesseurs, les "gangsters" lui font la guerre à propos de l'installation des appareils de jeu (slot machines). Il faut voir comme il se tire de leurs griffes.

A un moment donné, un bandit est chargé de "faire son affaire" à Eddie Cantor. Rendu chez lui, il s'aperçoit que le directeur du "park" est, tout comme lui, un étudiant de l'école par correspondance. Mais Eddie est un premier de classe, le bandit un cancre. Eddie a donc plus de magnétisme et cela lui suffit pour mettre l'exécuteur en déroute.

Il faut voir la poursuite d'Eddie par les bandits. Ceux-ci veulent lui ôter un disque compromettant pour eux, et doivent le chasser par montagnes russes et maisons tremblantes jusqu'à ce qu'il leur échappe, suspendu à la nacelle défoncée d'un ballon montgolfier.

Ethel Merman chante quelques jolies chansonnettes; Harry Parke fait à merveille la tête de turc d'Eddie, et Sally Eilers, l'héroïne. Le chef des bandits est assez bien incarné par Brian Donlevy.

Un autre film est à l'affiche du Princess. C'est "Atlantic Adventure", avec Nancy Carroll et Lloyd Nolan.

Un annuaire de la ville de Montréal

Sa première édition fait son apparition, grâce à l'initiative de M. J.-C. Groves-Contant

Document précieux

Nous accusons réception de l'Annuaire de Montréal, pour 1936. C'est la première édition d'une forte brochure, bourrée, d'intéressants renseignements sur les activités industrielles et commerciales de la ville de Montréal, et qui à l'avenir devra être rééditée, croyons-nous, chaque année.

La brochure est de grand format, magnifiquement présentée, sur un papier de très haute qualité, et d'une toilette typographique parfaite. Elle est bilingue en tout point. Elle contient des renseignements nombreux et précieux, pour ceux qui veulent se documenter sur les activités de notre métropole.

On y remarque, entre autres choses, un article bilingue sur le gouvernement de la ville de Montréal, dû à la plume de M. Honoré Parent, directeur des Services municipaux, à l'hôtel de ville de Montréal, et un catalogue, qui a tout l'air complet, des maisons industrielles et commerciales qui font affaires dans la métropole.

Entendez les meilleures vedettes de la radio dans leur meilleur programme
REMPLACEZ
les lampes usagées de votre radio par les véritables
RADIOTRONS MARCONI RVC

LE THÉ 'SALADA' est délicieux 301F

L'enthousiasme de New-York pour les ballets Jooss

Critiques élogieuses de la troupe qu'on pourra voir, dès demain soir, au His Majesty's.

La vaste salle du Metropolitan Opera était remplie à sa pleine capacité, mardi dernier, pour le début des Ballets Jooss entreprenant cette année, à l'occasion de leur seconde visite en Amérique, leur première tournée continentale. Voici d'ailleurs les témoignages de quelques critiques new-yorkais:

"Une énorme auditoire a exprimé sa satisfaction du spectacle. La troupe est jeune et attrayante, et son ensemble est excellent. Il n'y a pas là qu'une unité physique, mais une coordination réele. La chorégraphie est ingénieuse et sincère, la représentation, adroite et intéressante. "La Table Verte" démontre la capacité de Kurt Jooss et la profondeur de sa compréhension, de sa chaleur et de sa tendresse." John Martin, "N.-Y. Times."

"La danse, la pantomime et les costumes de "Ballade" forment une vision délicieuse et délicatement suggestive. Miss de Mosa, mince danseuseuse, est un enchantement pour la vue." Léonard Liebling, "N.-Y. American."

"Rudolph Pescht, Hans Zuellig, Louise Solberg, Noelle de Mosa, Ernst Uthoff, Elsa Kahl et Parquerette Pathé se sont tous distigués hier soir." "N.-Y. World-Telegram".

C'est demain soir, au théâtre His Majesty's que les impresarios Goulet et Pager nous feront connaître cette troupe exceptionnelle de Kurt Jooss.

"Robinson Crusoé" au Gésù, le jeudi 30

On nous prie d'annoncer que la deuxième représentation de "Robinson Crusoë" aura lieu le jeudi soir, 30 janvier, au Gésù, sous la présidence d'honneur de M. Jean Lallemand. Le spectacle commencera à huit heures précises.

Aux intermèdes, un groupe d'élèves de M. Camille Couture donnera plusieurs pièces de grands compositeurs. La petite Denise Verret se fera entendre dans quelques-unes de ses imitations: la "Ptite Butterfly", et "L'Avocate", et les deux petites soeurs Huguette et Monique Marier dans la chanson des "Mickey Mouse".

Ce spectacle intéressera petits et grands. Informations: LA. 0304 — LA. 4453.

M. Albert Roberval jouera Mgr Bolène

Les nombreux amis de M. Albert Roberval apprendront avec plaisir qu'il a accepté d'interpréter le rôle de Mgr Bolène dans le Duel, cette belle pièce en trois actes que le Comité des Soirées canadiennes de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal offrira au public au Monument national, le mercredi 29 janvier. M. Roberval possède son rôle à fond l'ayant joué déjà plusieurs fois. Nous sommes assurés qu'il présentera une belle incarnation du noble évêque missionnaire qui assigne leur place respective aux deux frères, l'abbé Daniel et le docteur Morey dans leurs querelles au sujet de la duchesse de Chailles.

Une grave maladie force M. Cercy au repos et l'empêche de tenir le rôle qu'il avait accepté.

M. Emile Pigeon, président du Comité des Soirées canadiennes, et ses collègues adressent un pressant appel à tous les sociétaires pour qu'ils assistent en très grand nombre, mercredi soir, au Monument national. M. J.-Ernest Laforce, président, et les directeurs généraux de notre Société nationale se joignent à eux et désirent vivement que toutes les sections paroissiales soient représentées à ce premier spectacle. On peut se procurer les billets à prix modiques, chez Ed. Archambault.

IMPERIAL Sur l'écran ROSE et MIMI
AVIS IMPORTANT
Mercredi après-midi le théâtre sera évacué à 5.15 heures. Les billets de matinée ne seront acceptés que jusqu'à 4 hres. A 5 h. 30 le théâtre sera réouvert aux prix réguliers du soir, 0.35c. sous, afin de permettre aux gens d'assister à la représentation de l'heure amateur de la bière Black Horse, qui ne finissent leur travail qu'à 6 heures ou plus tard, nous avons dû adopter ce plan.
1 FEV: La Maternelle

PRINCESS — A l'affiche
EDDIE CANTOR dans
"STRIKE ME PINK"
Aussi "ATLANTIC ADVENTURE"
Tous les jours 10 à 1 25c.
Tous les sièges

PALACE
Maintenant "CAPTAIN BLOOD" de Rafael SABATINI
Des milliers de figurants

Maintenant **CAPITOL** 10 à 1 25¢
GLADYS SWARTHOUT and JOHN BOLES in "ROSE OF THE RANCHO"
His Masters Voice
HORTON

THEATRE HIS MAJESTY'S
DEMAIN SOIR, 29 janvier
Les
Ballets Européens de Jooss
dans
La Table Verte, La Grande Ville, Un bal dans la Vienne d'autrefois
Billets en vente chez Lindsay, Archambault et au Théâtre
GOULET-PAGER

LOEW'S Présentement
HAPPY DAYS ★REVUE★ starring FRANK & PETE TNADO et 3 films
★NAVY WIFE★ CLAIRE TREVOR · RALPH BELLAMY JANE DARWELL and BEN LYON
CHARLIE CHAN'S SECRET WARNER OLAND
ADDITION AU PROGRAMME
"ROYAL CAVALCADE"
Documentaire complet du règne glorieux du bien-aimé roi George V d'Angleterre.
Montré SEULEMENT aujourd'hui à 6 h. p.m. et mercredi et jeudi, à 10 h. 30 a.m.
Fermé aujourd'hui jusqu'à 6 p.m.

Par Amour et Respect pour la Mémoire de Feu notre Roi Bien-Aimé

George V

Ces théâtres de Montréal seront fermés aujourd'hui, 28 janvier jusqu'à 6 p.m.

PRINCESS LOEW'S PALACE CAPITOL

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. ARCHAMBAULT, B.A., LL., B.

Demande de $9,000 refusée par la Cour

La cité de Montréal n'est pas responsable de la chute des piétons sur la chaussée

La cité de Montréal est bien responsable des dommages causés par une chute du piéton sur un trottoir glissant et mal entretenu, mais l'est-elle également si le piéton est tombé sur la chaussée à une intersection?

Suivant une jurisprudence qui commence à s'affirmer, l'honorable juge Edouard Fabre-Surveyer, de la cour Supérieure, a décidé que la cité de Montréal n'était pas responsable dans ces circonstances.

En conséquence, il renvoyait avec dépens hier l'action en dommages au montant de quelque $9,000 intentée par Dame Calara Feiczewicz à la cité de Montréal.

La demanderesse prétendait qu'elle était tombée sur la chaussée à une intersection et que la cité était responsable des dommages subis parce qu'elle n'aurait pas entretenu sa chaussée.

L'honorable juge a décidé que non et l'action a été renvoyée avec dépens.

L'honorable juge, qui a rendu plusieurs autres jugements hier après-midi, a maintenu l'action de Wilfrid Celin contre dame Seda Deeb. Le jugement est intéressant car il réduit les prétentions des parties à leurs justes proportions et condamne la défenderesse à payer au demandeur la somme de deux dollars.

Les statistiques à la cour Supérieure

On n'a pas chômé mais les recettes sont moins élevées. — 14,687 jugements et 15,000 brefs

Les statistiques officielles de la cour Supérieure, préparées sous l'oeil vigilant de M. J.-B. Carbonneau, protonotaire-adjoint, et de M. J.-E. Bédard, chef-comptable de la cour Supérieure, ont été publiées hier, et pour être moins imposantes que l'an dernier, elles ne démontrent pas moins que l'on n'a pas chômé en cour Supérieure durant l'année qui vient de s'écouler.

Durant les douze mois de l'année, les honorables juges ont rendu un grand total de 14,687 jugements de toutes sortes dont 5,683 jugements par défaut, 2,215 jugements sur causes contestées, 6,352 jugements sur motions, requêtes et autres procédures incidentes, et 437 jugements de distribution.

Pendant ce temps, les officiers du greffe émettaient 10,384 brefs d'assignation de toutes sortes, enregistraient 1,101 oppositions, et 5,655 exécutions, saisies, etc.

Les recettes, qui proviennent des timbres judiciaires, se chiffrent à la jolie somme de $254,391.70 dont $171,661.60 en timbres d'honoraires, $65,813.60 en timbres de taxes, et $16,916.50 en timbres pour le département des faillites.

Cette somme cependant est moins élevée que le montant des recettes de l'an dernier, 1934, alors que le chiffre était de quelque $12,000 de plus. Cette année cependant, les dépenses ont également diminué, étant de quelque $4,000 moins élevées.

Lorsque Cupidon va au téléphone

Menace d'enlèvement qui se termine par des sourires et le pardon

Une jolie plaignante, Lucienne Quenneville, 4004, Parc Lafontaine, déclara en souriant au juge Gustave Marin hier, qu'elle n'avait pas peur du prévenu à la barre, Arthur Gauthier, 8565, rue Drolet, accusé de menaces. Le tribunal accorda donc une remise de peine à Gauthier, qui sortit de la salle d'audience en souriant lui aussi. Les menaces reprochées au prévenu auraient été proférées le 8 janvier, 1936, et dans les termes suivants: "Si tu n'acceptes pas un rendez-vous avec moi de bonne volonté, je te ferai enlever après ton travail." Me Emile Boucher, procureur de la défense, déclara au tribunal que la plaignante n'avait pas d'opjection à une remise de peine. Le prévenu qui avait proféré ces menaces au téléhpone avait voulu rire et badiner sans plus. C'est à ce moment que le tribunal demande à la plaignante:

—Vous n'avez pas peur de l'inculpé?

—Oh! non.

Femme accusée de recel

Joséphine Greco, une vieille Italienne, sans domicile connu, aurait recelé des cigares, des cigarettes et des pipes, le tout évalué à $100., volé dernièrement à un M. Rowe, 6874, rue Saint-Hubert, par deux jeunes gens. Traduite hier devant le juge Maurice Tétreau la prévenue protesta de son innocence et le président du tribunal fixa son procès au 4 février. D'ici là une caution de $500 lui permettra de reprendre provisoirement sa liberté.

La femme Greco n'en est pas à ses premiers démêlés avec la justice. Un délit analogue, en 1934, lui valait six mois de réclusion. On avait dans le temps découvert sous son matelas, en plus d'une importante quantité de lingerie volée, un révolver et plusieurs balles.

Louis Parenteau, 6664, rue Chabot, et Roméo Thibodeau, 7721, rue Henri-Julien, sont les deux jeunes cambrioleurs qui auraient remis à la femme Greco les cigares, les cigarettes et les pipes. Ils subiront leur procès le 30 janvier sur une accusation de cambriolage.

COUR SUPERIEURE

Division de pratique

le 27 janvier 1936

PRESENT: l'honorable juge Forest.

Les jugements suivants furent rendus.

Dame Hélène Murray vs Elzéar Gagnon alias Edouard Gagnon alias Edouard Gagné et Lumbermens Mutual Casualty Co., tierce-saisie; Jugement suivant déclaration de la tierce-saisie.

Paul Ethier et al vs Mlle Ada Smith; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour $400.00 avec int. et dépens.

George Herbert Corbett vs Herménégilde Lapierre et Télesphore Brassard et al, mis-en-cause; jugement pour $1,590.94 avec int. et dépens et déclarant propriétés hypothéquées pour le paiement de ladite somme.

Dame Nap. Bélanger vs Lucien Vaillancourt et ledit L. Vaillancourt, requérant; jugement suivant desistement de la demanderesse.

Viateur Beaucage et al vs Ernest Oscar Clark et al et Télesphore Brassard, mis-en-cause; Jugement personnel et hypothécaire au montant de $1,500.00 avec int. et dépens.

Dame Olympe Léger et vir vs Arthur Turcotte; jugement annulant bail etc.

Mme B. M. Munderloh vs H. Isaacson; jugement pour $440.00 avec int. et dépens.

Guaranted Pure Milk Co. Ltd vs Louis Arsenault; jugement déclarant injonction interlocutoire absolue, etc.

George Martin vs A. R. Grandison; jugement pour $161.00 avec int. et dépens.

W. Allard vs P. Valentine; jugement accordant règle-nisi.

Dame A. Richer vs L. Fecteau; jugement autorisant à poursuivre in forma pauperis.

Dame B. Labelle et vir vs Dame A. Marcoux et al; jugement accordant motion pour détails en partie seulement, frais à suivre.

A. Asselin vs O. Deschamps et National Detective Service Ltd; jugement déclarant la tierce-saisie débitrice personnelle.

J. A. Angers, requérant; jugement nommant huissier de la Cour Supérieure.

Damien Boileau Ltée vs Dame I. Tinkney et vir; opposition retirée sans frais.

Home Insurance Company vs J. A. Blain; motion pour péremption d'instance accordée.

Atlas Thrift Corp. vs I. Bloomfield et al et I. Amber et al; jugement déclarant saisie-arrêt tenante.

H. Chaussé vs American Home Fire Assurance Company; jugement autorisant examen avant défense.

Harry Silverman et al vs Max Winikoff; jugement accordant motion pour détails.

Canadian Acceptance Corporation vs Maurice Gingham; jugement relevant de défaut sur paiement des frais de motion.

Compagnie Canadienne de Carrelage Ltée vs A. Mackay et J. Freedman et al; motion pour détails accordée, frais à suivre.

Dame A. Colabro vs P. Capra; motion pour détails retirée, frais à suivre.

Noël Collins vs D. MacInnis; motion pour péremption accordée.

Dame Aldéa Dumont vs W. W. McCullough; jugement autorisant examen médical avait défense.

Dame C. Finnegan vs H. Guay et Banque de Toronto; jugement ordonnant à tierce-saisie de payer frais de motion.

S. Niewegiowsky vs North End Motor Sales Co. Ltd; jugement autorisant examen avant défense.

Saul Berman et al vs Allan A. Burns et al; motion pour détails accordée, frais à suivre.

Lloyd Miller vs A. Lefebvre; jugement accordant péremption d'instance.

Donat Quintal vs A. Rocet et Canadian Pacific Railways, tierce-saisie; jugement suivant déclaration de la tierce-saisie.

Daniel Freedman vs David Freedman; jugement pour $240. avec int. et dépens.

Arthur Groli vs Euclide Levac; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour $240, avec int. et dépens.

Fraser Valley Tie & Timber Co. Ltd vs Elizabeth Gertrude Frotheringham et vir; jugement pour $2,411.78 avec int. et dépens.

La Magistrature de Montréal prête le serment de fidélité

La cour d'Appel, la cour Supérieure et la cour de Circuit ne siègeront pas aujourd'hui

La cour du Banc du Roi, en appel, n'a siégé que quelques instants, hier matin, au Palais de Justice que pour ajourner à demain matin. C'est l'honorable juge en chef, Sir Mathias Tellier, qui a prononcé l'ajournement après avoir prêté le serment d'allégeance au nouveau souverain, Sa Majesté Edouard VIII.

C'est Me L.-P. Caisse, greffier de la Paix, qui a fait prêter serment à l'honorable juge en chef, et sir Mathias a ensuite fait prêter le même serment à ses collègues du Banc. A la séance d'hier, les honorable juges Saint-Jacques, Létourneau, Walsh et Hall ont prêté le serment, tandis que les autres prêteront serment avant l'ouverture de la Cour demain matin.

Me Clovis Laporte, C.R., greffier de la cour du Banc du Roi, a assisté à la cérémonie qui sest déroulée dans le cabinet de l'honorable juge en chef.

La même cérémonie s'est déroulée à la cour du Circuit alors que l'honorable juge en chef J.-B. Archambault prêtait le serment d'allégeance devant Me E.-A.-B. Ladouceur, C.R., greffier de la Couronne. L'honorable juge Archambault a ensuite fait prêter le même serment à ses collègues, les honorables juges Bumbray, Magnan et Stackhouse.

Suivant l'exemple des juges de la cour Supérieure, les juges de la cour de Circuit ont décidé de porter les manchettes blanches en signe de deuil pour feu Sa Majesté George V. Ce deuil durera un mois comme à la cour Supérieure.

Aujourd'hui, la cour d'Appel, la cour Supérieure et la cour du Circuit ne siègeront pas, mais tous les juges assisteront demain matin à la cérémonie officielle du Barreau et de la Magistrature en cour Supérieure, alors que l'honorable juge en chef R.-A.-E. Greenshields, et Me Arthur Vallée, C.R., bâtonnier du Barreau de Montréal, et bâtonnier général de la province, feront l'éloge du souverain disparu et exprimeront leurs condoléances.

Contrebandiers à la cour Suprême d'Ottawa

William Fraser, Amédée Braband et Rodolphe Pharand, trouvés coupables et condamnés pour avoir fait la contrebande de l'alcool dans un jugement que la cour du Banc du Roi, siègeant en appel, a confirmé à l'unanimité, ont obtenu la permission de porter leur cause devant le plus haut tribunal du Dominion, la cour Suprême du Canada à Ottawa.

Hier matin, les trois condamnés ont obtenu la permission de sortir de prison en fournissant un cautionnement élevé. Fraser devra fournir un cautionnement de $10,000, Braband, $8,000, et Pharand, $5,000.

St-Etienne revient en cour Supérieure

M. le curé Lessard veut cent dollars par mois afin de payer l'entretien de l'école

Les finances harassées de l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse de Saint-Etienne de Montréal ont encore été ressassées hier à la cour Supérieure alors que l'honorable juge Forest, qui présidait la division de Pratique, prenait en délibéré une requête du curé William Lessard, qui s'occupe actuellement de débrouiller les affaires de sa paroisse.

M. l'abbé Lessard demandait dans sa requête à ce qu'une somme de cent dollars par mois soit prise à même les revenus de la paroisse pour le maintien, et l'entretien de l'école qui appartient à la paroisse.

Les propriétés de la paroisse sont actuellement sous saisie bien que le mérite de cette saisie ne doive pas être discutée avant quelque temps devant le tribunal.

Dans sa requête, le révérend curé, qui administre les finances de la paroisse, déclare que la somme de cent dollars par mois est nécessaire pour le chauffage, l'éclairage et l'entretien afin de satisfaire le bail intervenu et par lequel la paroisse fournit l'école à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Lors de la saisie des biens de l'église par les créanciers, le requérant allègue qu'il était entendu que cent dollars serviraient à l'entretien de l'école. La Commission paie une somme de $210 par mois pour la location de l'école. Le paiement des cent dollars pour l'entretien de l'école afin qu'elle puisse rencontrer les fins du bail s'est fait régulièrement pendant quelque temps alors qu'il fût ensuite interrompu quand les autres créanciers sont intervenus.

La requête demande que le paiement soit continué.

On coffre 6 voleurs de grand chemin

Deux agents de la police provinciale réussissent à mettre fin à leurs exploits

Le sergent-détective Guyon et l'agent Roma Giroux de la police provinciale étaient, depuis quelque temps, sur la piste d'une bande de voleurs de grands chemin qu'ils auraient réussi à coffrer. Les conducteurs de camion qui font la navette entre Montréal et Trois-Rivières se plaignant depuis un na qu'à chacun de leurs voyages des marchandises disparaissaient de leur voiture. On arrêtait bien de temps à autre un ou deux délinquants, mais les vols ne cessaient pas. Dernièrement la police provinciale recevait une indication qui lui permettait de retrouver pour environ $4,000 de marchandises volées selon toute probabilité dans des camions. Une enquête permit aux agents d'encercler la bande et de procéder à l'arrestation de la majorité de ses membres. Six d'entre eux étaient traduits hier en correctionnelle devant le juge Maurice Tétreau. Ce sont Arthur et Wilfrid Béland, Willie Whitty, Joseph Bourdon, Roméo Desjardins et Louis-Philippe Gagnon.

On accusa d'abord Gagnon, Desjardins et Arthur Béland d'avoir volé, depuis le mois de mai 1935, pour $70 de marchandises que transportait la Montreal Transport Company Limited. Les trois prévenus reconnurent leur culpabilité.

On reprocha ensuite à tous les détenus, à l'exception de Gagnon, d'avoir volé depuis le même temps pour $460 de marchandises dans des camions de la société Délisle et Frères. Les frères Béland et leurs complices protestèrent de leur innocence et le président du tribunal fixa leur procès au 4 février. Trois des prévenus seront d'ici là détenus aux quartiers généraux de la police provinciale. Les autres attendront leur procès à la prison commune.

Il est probable que plusieurs autres personnes arrêtées en même temps que les frères Béland comparaîtront mercredi matin en Correctionnelle.

Ces voleurs procédaient de la manière suivante. Ils suivaient au automobile le camion chargé de marchandises. Au moment propice l'un d'eux sautait dans le lourd véhicule et jetait sur la route plusieurs colis que ses complices recueillaient au fur et à mesure.

Il y a neuvaine et neuvaine...

Madame Lucien Tardif, 6264, rue de Gaspé, traduisait son mari en correctionnelle, hier, pour refus de pourvoir du 18 au 20 janvier, 1936. Le tribunal en lisant l'accusation sursauta:

—L'esprit de la loi n'est pas de condamner un homme parce qu'il est en retard de deux jours dans le paiement de sa pension alimentaire.

—Votre Honneur, s'écrie la plaignante, le juge Wilson l'a condamné à me payer $6 par semaine et il m'a donné seulement 50 cents avant d'être arrêté.

—Je désire la paix pour moi, ajoute le mari.

—Soyez donc content de votre libération, intervient le juge Marin.

—Je veux la paix, insiste le prévenu. Ma femme ne cesse de demander à mes clients, au téléphone, quand ils viendront me payer leur compte.

—Il est toujours avec sa "blonde", tonne l'épouse, et il me fait passer pour sa belle-soeur, devant elle.

—C'est le triste cas, commente le tribunal.

—Votre honneur, continue la femme Tardif, il a fait une neuvaine pour ne pas perdre sa "blonde" et il est allé à Joliette avec elle.

—Cela suffit, conclut le juge Marin. Je dois renvoyer l'accusation de refus de pourvoir, mais si votre mari, madame, continue à oublier ses devoirs il pourrait bien cette fois-là, aller faire une neuvaine à Bordeaux.

Le dernier prévenu dans la contrebande par la voie des airs

Adelbert Dupuis condamné à un an d'emprisonnement par le juge Gustave Marin

Le jugement

Adelbert Dupuis, appréhendé par la gendarmerie royale canadienne en même temps que les deux frères Deur, reconnus récemment coupables de conspiration pour avoir importé illégalement de l'alcool en Canada, par la voie des airs, a été condamné à une peine de 12 mois, hier, par le juge Gustave Marin, sur les chefs de conspiration, d'importation et de possession d'alcool de contrebande. Le tribunal a décrété la confusion des peines. Le jugement suit:

"Un nommé Brown vient des Etats-Unis à Montréal, en quête de débouchés relativement à la contrebande de l'alcool. Il est en compagnie d'un nommé Rice, pilote d'aéroplane. Brown ne connait pas le prévenu Dupuis, mais un nommé Empey connait Dupuis et connait aussi Rice. Empey se rend avec Dupuis à l'hôtel Ford, à Montréal, où une entrevue a lieu entre les quatre. Dupuis s'informe des prix de l'alcool, déclarant qu'il avait des débouchés. On lui demande $3.50 le gallon. A ce moment il n'est pas encore question des frères Deur.

"Quelque temps après, Rice, le pilote, transporte en aéroplane de l'alcool à Montréal pour le compte de Camille Deur. Dupuis fait avec Rice plusieurs envolées et il aide même au déchargement de la cargaison d'alcool, soit à Laprairie, chez Guérin, le fermier, soit à Cartierville, chez Lecavalier. Un jour, il y a panne de moteur et Rice est forcé d'atterrir à Hemmington, Québec, où l'avion et son contenu sont saisis. Rice est condamné et Dupuis aide à aplanir les difficultés qui se présentent.

"Camille Deur achète un autre aéroplane, qu'il paie $1,000 et Rice conduit ce nouvel appareil. Dupuis voyage encore en avion avec Rice et s'occupe de certains déchargements de cargaisons pour d'autres voyages. Le commerce marche rondement pendant plusieurs mois et Dupuis aide, assiste Camille Deur et Rice, sait ce qu'il faut faire et sait où se trouver au bon moment, au bon endroit. Les champs d'atterrrissage sont choisis avec soin; Lecavalier et Guérin, propriétaires de ces champs reçoivent des dédommagements.

"Le témoignage de Rice, témoin de la Couronne, est en tout corroboré et la preuve démontre plusieurs faits qui ne pouvaient s'accomplir sans une entente préalable. La conspiration est établie et la preuve acceptée sous réserve, lors de l'enquête est admise définitivement et sans réserve maintenant. Vu les articles 444 et 573 du code pénal; 181 de la loi d'Accise; 217 et 193 de la loi des Douanes et vu aussi les autorités rapportées dans Crankshaw, code pénal, 5ème édition, page 537, alienas 3, 4, 5, 6, 7 et 8 et la preuve soumise par la poursuite, le prévenu est déclaré coupable sur chacun des chefs d'accusation."

Dans cette affaire maintenant terminée, Me Léopold Choquette occupait pour la poursuite.

Jeune malfaiteur enfin appréhendé

Auteur de nombreux vols à Saint-Lambert et aux environs

Surpris avec en sa possession des marchandises volées, pour une valeur de $150, Maurice Larivière, âgé de 20 ans, sans domicile fixe, a été appréhendé dimanche soir, à la gare du Canadien-National, à Saint-Lambert. L'individu, au dire de la police, était recherché depuis quelque temps, à la suite d'une série de vols commis à Saint-Lambert et aux environs. Il a comparu hier après-midi, devant le juge Maurice Tétreau, qui a fixé son enquête préliminaire au mardi 4 février prochain.

M. J. W. Nevins, demeurant à 79, rue Stanley, à Saint-Lambert, signalait à la police de cette municipalité, dimanche après-midi, vers 1 h. 30, qu'on s'était introduit dans sa demeure, durant son absence, et qu'on y avait fait main basse sur une montre en or blanc, un foulard et un briquet. Il estimait sa perte à $80.

Chargés de faire enquête, les agents Desrosiers et Touchette firent aussitôt des recherches par tout St-Lambert et se rendirent même jusqu'à Longueuil, mais ce fut en vain. Le soir, cependant, en passant près de la gare du Canadien-National, à Saint-Lambert, ils aperçurent sur le quai, un individu qui leur sembla louche. Ils l'accostèrent pour l'interroger, et, ne trouvant pas ses réponses satisfaisantes, ils le conduisirent au poste de police, où le chef Young le mit sur la sellette.

L'individu, au dire de la police, ne tarda pas à entrer dans la voie des aveux, puis les constables se mirent à le fouiller. Ils trouvèrent dans ses goussets le foulard et l'allumeur qui avaient été volés à la demeure de M. Nevins, ainsi que plusieurs autres articles qui avaient été dérobés depuis quelque temps, dans des maisons de Saint-Lambert et de Longueuil, ou à bord des trains du Canadien-National, entre Richmond et Montréal.

D'ici à son enquête préliminaire, Larivière sera gardé à vue aux quartiers généraux de la police provinciale. Celle-ci était aussi à ses trousses, de même que la police de Longueuil et la police du Canadien-National.

UN PREVENU COUPABLE DE TROIS VOLS D'AUTO

Lucien Brisebois, sans domicile connu, reconnaissait hier devant le juge Maurice Tétreau sa culpabilité à trois accusations de vol d'automobile. Ses trois victimes sont MM. Joseph Nobel, Bernard Sauriol et Thomas Gouin. Brisebois recevra sa sentence le 31 janvier. On sait que la peine prévue par la loi pour ce genre d'offenses qu'il a commises est au minimum un an de réclusion.

ARLETTE STAVISKY A LA FIN DE SON PROCES

● A la fin du plus sensationnel procès qui ait été instruit devant les tribunaux français depuis quelques années, Me de Moro-Giafferri, défenseur d'Arlette Simon-Stavisky, veuve de l'escroc du mont-de-piété de Bayonne, s'entretient ici avec sa cliente.

Un combat de coqs très bien organisé

On n'avait pas prévu toutefois que la police provinciale s'en mêlerait

Il fut un temps où les combats de coqs faisaient fureur. Cette coutume cruelle est à peu près disparue chez nous, mais on la fait revivre parfois. Ainsi trente amateurs de ce "sport" s'étaient réunis dimanche après-midi à Saint-Christophe. Vingt-quatre superbes coqs devaient s'y battre, et ces volatiles n'y allèrent pas de "main-morte", car sept d'entre eux étaient déjà privés de vie quand la police provinciale arriva sur les lieux. Un huitième chanteclerc était très mal en point et on lui donna le coup de grâce. Les vingt-neuf spectateurs et le propriétaire des volatiles furent mis en état d'arrestation. Tous ces messieurs avaient dans leurs goussets de fortes sommes, et il parait que l'on misait gros sur l'issue des différents combats.

Me Joseph Jean représentait les délinquants, que l'on traduisait, hier, devant le juge Maurice Tétreau. Ils reconnurent tous leur culpabilité. Les spectateurs s'en tirèrent avec une amende de $10 plus les frais de la cause, ou, à défaut de paiement, huit jours de réclusion. Emile Dumais, l'organisateur de ces combats, fut condamné plus sévèrement. Le juge Tétreau lui infligea une amende de $50 plus les frais de la cause, ou un mois de réclusion.

Quant aux coqs, ils sont actuellement entre les mains de la police provinciale. Ils seront probablement vendus à l'encan dans quelques jours. La police a aussi saisi des éperons et un stimulant quelconque. On armait les coqs avant de les lancer dans l'arène et on leur administrait une dose du stimulant qui les rendait plus agressifs. Ces objets seront détruits.

Le carnet de notes d'une jolie femme!

Ce document, évalué à 50 sous, serait rempli de secrets féminins

William Connell, 4969, rue Lafontaine, s'est reconnu coupable, hier, devant le juge Gustave Marin, du recel d'un petit carnet de notes, évalué à 50 sous. Le tribunal a ajourné la sentence au 28 février, à la demande de Me Gustave Monette, avocat de la poursuite.

Ce carnet, cependant, servirait d'exhibit fort intéressant, en cour Supérieure, dans un procès en séparation de corps intenté par Mme Frances Goldberg, 1208, rue Saint-Marc, contre son mari, J.-B. Goldberg. A l'audience ,hier, l'avocat de la poursuite affirma que le prévenu, un supposé détective-amateur à la solde du mari, avait encouragé le vol du calepin en question pour le garder lui-même, en attendant de le remettre au mari.

LES ENFANTS AU CINEMA

L. Stephen, du théâtre Regent, 5117, avenue du Parc, a été condamné hier, par le juge Gustave Marin, à une amende de $25 aux frais ou à 30 jours pour avoir admis des enfants de moins de 16 ans dans son établissements le 30 novembre, 1935. Me Armand Poupart, procureur de la poursuite souligna au tribunal que le maximum de l'amende était de $50 mais le juge diminua ce montant de moitié, non sans mettre le prévenu en demeure de ne plus se représenter en correctionnelle.

Il aurait volé un cage

Alex Pollack, sans domicile connu, était accusé hier, devant le juge Maurice Tétreau, d'avoir volé une cage à poules. Le plaignant évalue cet objet à $2. Pollack reconnut sa culpabilité. Comme il en était à sa première comparution en Correctionnelle et que le délit n'est pas très grave, le président du tribunal lui accorda une remise de peine.

Chronique universitaire

Prochaine causerie de M. Léo Pariseau

M. André de Passilé à la Société de physique et de chimie

Le docteur Léo Pariseau, radiologiste à l'Hôtel-Dieu, donnera sous peu, dans une des salles de l'Université de Montréal, une conférence publique qui s'intitulera: "Dans un laboratoire d'Allemagne, il y a quarante ans.".

Cette conférence sera prononcée sous les auspices de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, société dont M. Jacques Rousseau est, comme l'on sait, l'actif et dévoué secrétaire.

L'Acfas est une association unique en son genre au Canada français. Fondée en 1923 et incorporée en 1931, elle consiste essentiellement en une fédération de sociétés qui a pour objet l'expansion et la vulgarisation de la science chez les Canadiens d'origine française. Elle a tenu à Montréal, en octobre dernier, son troisième congrès, et l'abondance comme la variété des travaux qui y furent présentés ont montré, de façon péremptoire, avec les progrès déjà réalisés, l'ampleur que tendait à prendre le mouvement de recherches scientifiques dans le Québec. Ces recherches revêtiront sans doute, au cours des prochaines années, un caractère plus personnel, mais elles ont d'ores et déjà suscité chez nos compatriotes instruits un intérêt qui permet d'espérer ici beaucoup de l'avenir de la science.

Les cours d'aujourd'hui

Toutes les Facultés seront fermées aujourd'hui, à cause des funérailles du roi George, à l'exception toutefois de la Faculté des Lettres, où seront donnés le cours de grec de M. Chartier de même que le cours de latin de M. Maurice, et de la Faculté de Philosophie, où aura lieu ce soir la deuxième conférence publique de M. Charles de Koninck sur l'indéterminisme.

A la Société de physique

Demain après-midi, à cinq heures, se tiendra dans le grand amphithéâtre de l'Ecole polytechnique, la prochaine réunion de la Société de physique et de chimie de Montréal.

M. André de Passilé, professeur agrégé de chimie à l'Ecole polytechnique, y prononcera une causerie sur les "Moments polaires". Entrée libre.

L'état de santé de M. Montpetit

D'après les nouvelles prises hier soir à l'hôpital Notre-Dame, l'état de santé de M. Edouard Montpetit accusait une amélioration normale dans les circonstances.

Le secrétaire général de l'Université de Montréal a dû subir, mercredi de la semaine dernière, une grave intervention chirurgicale.

H. F.

SOLDAT INEXPERIMENTE

Emile Richard, sans domicile connu, était traduit hier devant le juge Maurice Tétreau. On l'y accusa d'avoir endommagé une carabine appartenant au gouvernement fédéral. Soldat d'un régiment montréalais, Richard aurait apporté chez lui l'arme qu'on lui confia et, afin d'en connaitre à fond le mécanisme, il se mit en frais d'en détacher toutes les pièces. Quand il voulut tout remettre en ordre, il constata la disparition de plusieurs objets de précision. Il avait aussi brisé des parties indispensables au bon maniement de l'arme. Les dégâts sont évalués par la poursuite à $19. Le délinquant protesta de son innocence et le président du tribunal fixa son procès au 3 février. D'ici là Richard restera en liberté provisoire sans condition. On lui avait en effet adressé une sommation.

Partie de cartes

Le bridge, le euchre et le cinq-cents seront à l'honneur, lundi le 3 février, à 8 h., dans la Salle du Saint-Sacrement, à 4450 Saint-Hubert. Une partie de cartes, au profit du Juvénat de Terrebonne, y sera donnée. On ne change pas de table et chacune aura son prix.

CHRONIQUE OUVRIERE

Mise au point de l'union nationale des débardeurs

Elle a obtenu des concessions des compagnies de navigation

Les plombiers

A propos de l'article paru dans cette colonne et dans lequel l'Association des débardeurs syndiqués du port de Montréal exposait sa situation vis-à-vis des compagnies de navigation et son attitude dans les négociations relatives au contrat avec la Shipping Federation of Canada pour la prochaine saison fluviale, l'union nationale indépendante des débardeurs de l'île de Montréal désire exposer son point de vue.

On sait notamment que c'est avec cette union que la compagnie ci-dessus mentionnée signa son entente pour la prochaine saison de navigation transatlantique. Ces ouvriers auront la préférence du travail qui s'accomplira au port.

L'union nationale indépendante des débardeurs de l'île de Montréal déclare qu'une grande étude du contrat a été faite avant son acceptation. "Les directeurs de notre association, dit M. J.-M.-L. Bogue, secrétaire, discutèrent longuement cette question avec les membres. Nous avons obtenu des concessions et une augmentation des salaires des débardeurs. De plus, nous avons obtenu l'assurance des compagnies de navigation que les débardeurs, citoyens de la métropole, travailleront de préférence aux étrangers au port de Montréal.

"Nous n'avons aucune animosité contre l'Association des débardeurs syndiqués et nous sommes toujours prêts à accepter des membres actuels ou anciens de cette association dans notre union. Nous voulons des gens sincères. Notre union n'acceptera aucun communiste ou fauteur de trouble dans ses rangs. Notre but est de travailler dans l'intérêt de tous les débardeurs et des citoyens de Montréal. L'argent que les débardeurs gagneront cette année sera dépensé à Montréal et non à l'étranger".

Contrat conclu entre les entrepreneurs-plombiers et les ouvriers de ce métier

Un contrat vient d'être conclu entre les entrepreneurs de la plomberie et l'union internationale des plombiers et des poseurs d'appareils de chauffage, local 144, règlementant les conditions de travail et les salaires de ces ouvriers. On a obtenu principalement que les ateliers soient "fermés" c'est-à-dire que tous les travaillants soient des unionistes.

L'union tiendra sa prochaine assemblée le 12 février, au No 415 est, rue Ste-Catherine. Le secrétaire y donnera lecture des clauses du contrat de travail. Tous les ouvriers de ce métier, unionistes ou non, y sont invités.

Négociation du contrat collectif des ouvriers de la fourrure

L'Association des manufacturiers de l'industrie de la fourrure et l'union internationale des ouvriers de ce métier discutent présentement le renouvellement de leur contrat collectif pour une autre année. Une réunion conjointe eut lieu vendredi dernier, mais les représentants différèrent d'opinion sur un point technique regardant une opération particulière. Les directeurs de l'union devront prendre avis de leurs membres avant de poursuivre plus avant ces négociations. C'est à cette fin que, jeudi prochain, une assemblée générale aura lieu pour les locaux 65 et 67, à 8 h., au No 415 est, rue Ste-Catherine. Les membres devront se prononcer à ce sujet. Aux quartiers généraux, on espère que tout se réglera par une entente conjointe.

Assemblée générale des ouvriers de la chapellerie

L'union internationale des ouvriers de la chapellerie, section 49 du chapeau pour dames, tiendra demain soir, une assemblée générale au No 362 ouest, rue Dorchester. Plusieurs questions générales concernant l'organisation y seront discutées. Il y aura conférence sur l'étiquette d'union délivrée par le local 35. On présentera une bobine cinématographique sur ce sujet, et M. B. Drolet donnera les explications.

Tous les bureaux des unions ouvrières seront fermés aujourd'hui

Tous les bureaux des unions internationales et des syndicats, ainsi que les secrétariats généraux, seront fermés aujourd'hui, jour de deuil national proclamé par le gouvernement canadien à l'occasion de la mort de Sa Majesté George V. Les assemblées qui devaient avoir lieu ce soir sont remises à une date ultérieure.

Soirée des Anciens à l'Institut Nazareth

Mardi le 18 février prochain, à 8 h. 30, les anciens élèves de Nazareth donneront à la Palestre Nationale, 840, rue Cherrier, une soirée récréative, sous le distingué patronage de M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont.

On y interprétera "Epouser le Roi" de Roger Dombre et "Les P'tits Lavres" d'un de nos bons auteurs canadiens, M. Joseph Désilets.

Ceux qui aiment la bonne musique auront aussi le plaisir d'entendre quelques artistes aveugles bien connus.

Les billets sont en vente à l'Institut Nazareth, 4565 chemin Reine-Marie, téléphone Elwood 7325 et chez Edmond Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine, tél. Marquette 6201.

Ne permettez pas que des lampes usagées gâtent la réception de votre Radio
REMPLACEZ
les défectueuses
par les véritables
RADIOTRONS
MARCONI
R V C

George V veillé par ses 4 fils

(Suite de la page 1)

palais de Buckingham par le roi Edouard VIII.

Une réception officielle a suivi le dîner royal. Le jeune roi d'Angleterre a souhaité la bienvenue à deux prince héritiers, à un vice-chancelier et aux ambassadeurs de 28 nations.

Etaient assis avec le roi Edouard à la table laquée d'or, le président Albert Lebrun, de France; le roi Haakon, de Norvège, le seul roi qui, de ceux qui seront présents aux obsèques de George V, était présent à celles d'Edouard VII; le roi Christian, de Danemark, cousin de George V; le roi Boris, de Bulgarie; le roi Carol, de Roumanie; le roi Léopold, de Belgique, et le prince Paul, régent de Yougoslavie.

Les deux princes héritiers étaient le prince Gustave, de Suède, dont la première femme était la princesse royale, Marguerite d'Angleterre, et le prince Humbert d'Italie. Le vice-chancelier d'Autriche, prince Ernst von Starhemberg, chef de la délégation autrichienne, était présent.

Etaient aussi présents:

Le baron Konstantin von Neurath, chef de la délégation allemande, un vieil ami de la reine-mère. Un jour, il réussit à préserver des immeubles appartenant à celle-ci que le feu menaçait à Stuttgart.

Le maréchal Justus Mannerheim, décoré durant la Grande Guerre aussi bien par les alliés que par l'Allemagne: par les Alliés, pour avoir servi dans l'armée de l'empereur de Russie, et par l'Allemagne, pour avoir préservé la Finlande du communisme.

A cause de la foule énorme de ceux qui veulent aller voir le catafalque où repose le corps du roi, on a décidé de laisser Westminster Hall jusqu'à 4 h. demain matin.

Ce matin, on a fermé le hall deux heures plus tôt qu'on ne l'avait annoncé. Cela a eu pour effet de mettre en colère les milliers de gens qui attendaient leur tour de défiler devant le cercueil royal. Une délégation conduite par une femme, se rendit incontinent à 10 Downing Street, demeure du premier ministre. On en voulut pas réveiller celui-ci, et on expliqua aux délégués que le Hall avait été fermé afin de permettre aux employés de faire le ménage.

Peu avant 6 h., ce soir, cinq automobiles, dont la première était celle de la reine-mère, arrivèrent à Westminster Hall.

On ferma les portes durant que la reine et ceux qui l'accompagnaient, prièrent devant le cercueil. Etaient avec la reine, la petite princesse Elizabeth, fille du duc et de la duchesse d'York, qui pourrait peut-être devenir reine d'Angleterre; la reine Maud de Norvège, soeur de George V; les rois de Danemark et des Belges, ainsi que le prince héritier d'Italie, Humbert.

Ont aussi prié, durant la journée, devant le catafalque, le roi Carol, de Roumanie, et le prince Frederick de Prusse, petit-fils de l'ancien Kaiser et filleul de George V.

Parmi les membres des délégations étrangères, reçus ce soir par le roi Edouard VIII, on remarquait M. Maxime Litvinoff, commissaire des soviets pour les Affaires étrangères. Avant la Grande Guerre, M. Litvinoff vivait à Londres où il était ouvrier-imprimeur et enseignait le russe aux fonctionnaires du secrétariat des Affaires étrangères.

Le service funèbre commencera à 1 h. 15 p.m., soit 8 h. 15 du matin, à notre heure

Les Londoniens se sont couchés, ce soir, avec l'intention de se lever à bonne heure demain matin, afin de se poster avantageusement le long du parcours de la procession funèbre.

Le cortège quittera Westminster Hall à 9 h. 45 (4 h. 45 de notre heure). Le train transportant les restes du roi arrivera à Windsor à 12 h. 35 (7 h. 35 de notre heure).

Le service funèbre commencera à 1 h. 15 (8 h. 15 du matin à notre heure), à 1 h. 30, on observera, dans toute l'Angleterre, deux minutes de silence (soit à 8 h. 30 à notre heure) (les deux minutes de silence seront observées à 1 h. 30, heure locale, au Canada).

On a annoncé officiellement que les restes de George V seront déposés dans la crypte funéraire de la chapelle royale de Windsor.

Ce soir, il n'y avait aucune chambre libre dans les hôtels et les maisons de Windsor. Cinq trains spéciaux, transportant ceux qui doivent être présents au service funèbre, voyageront, demain, de Londres à Windsor. Ils précéderont, à cinq minutes d'intervalle, le train sur lequel sera placé le cercueil royal.

Des marins traîneront l'affût de canon sur lequel sera placé le cercueil de George V

Londres, 27. (P.C.) — Lorsque le corps de George V laissera la gare de Windsor pour être transporté à la chapelle St. George, on lui accordera les honneurs que l'on a l'habitude de rendre à un amiral de la flotte.

Le cercueil sera placé sur l'affût de canon, à la gare de Windsor, par deux maîtres et huit seconds maîtres d'équipage.

Lorsque le cortège funèbre arrivera aux degrés menant à l'entrée occidentale de la chapelle, le cercueil sera enlevé de l'affût de canon et transporté dans la chapelle par des porteurs pris dans les rangs de la compagnie de grenadiers que commendait le roi défunt.

Des marins traîneront l'affût de canon de la gare à la chapelle de Windsor. Cette coutume de faire traîner l'affût de canon sur lequel repose le corps d'un roi défunt par des marins, a eu pour origine un incident qui s'est produit aux funérailles de la reine Victoria.

On avait décidé de faire tirer l'affût de canor par les propres chevaux de la reine. En attendant l'arrivée du train, les chevaux prirent froid. Quand on voulut les faire marcher, ils devinrent si rétifs qu'on crut qu'ils allaient renverser l'affût de canon.

Ne sachant que faire, on fit appel aux marins qui formaient une garde d'honneur. Ils tirèrent, en se servant de câbles, l'affût de canon, jusqu'à la chapelle du château de Windsor.

Cette façon de transporter à leur dernière demeure les restes d'un souverain a paru si conforme à la solennité de l'événement, qu'on a cru bon de l'adopter aux obsèques d'Edouard VII, en 1910.

Environ 750,000 personnes ont défilé devant le cercueil de George V à Westminster Hall

Londres, 27. (P.C.) — Demain, le roi Edouard VIII n'ayant pas voulu causer de préjudice au commerce et à l'industrie, ne sera pas, officiellement, un jour de deuil national en Angleterre, mais il est certain que la pensée de tous accompagnera les restes de Sa Gracieuse Majesté George V dans leur dernier voyage.

Le corps du souverain est exposé depuis quatre jours. A peu près 750,000 personnes ont défilé devant le catafalque. On s'attend qu'il y ait au moins autant de monde de chaque côté du parcours de 3 milles et demi du cortège funèbre.

Le corps quittera Westminster Hall à 9 h. 45 du matin. Il sera placé sur l'affût de canon sur lequel furent placés les restes de la reine Victoria et du roi Edouard VII. Il sera tiré par cinq officiers et 142 hommes de la division navale de Chatham. Cinq cents marins précéderont, escortant le corps du roi marin jusqu'à sa dernière demeure.

A 11 h. 45, le cortège arrivera à la gare de Paddington. 15 minutes plus tard, le train, qui transportera le corps à Windsor, se mettra en marche. Il arrivera à Windsor à 12 h. 35. Le service funèbre à la chapelle royale St. George commencera à 1 h. 15.

Le Canada sera représenté dans le cortège par l'hon. Vincent Massey, haut-commissaire canadien à Londres. La marine canadienne, par le commandant Perry W. Nelles et le capitaine V. G. Brodeur. Le major J. C. Murchie et le major M. A. A. Drury représenteront l'armée régulière canadienne; tandis que le commandant d'aviation S. G. Tackaberry et le chef d'escadrille F. C. Higgins représenteront l'aviation canadienne.

Environ 8,000 policiers feront la haie de chaque côté de la rue. Des troupes écossaises et irlandaises marcheront dans le cortège. Les troupes écossaises comprendront une fanfare de cornemuses.

Le roi Edouard VIII suivra à pied le cercueil, quelle que soit la température

Suivront à pied l'affût de canon, le roi Edouard VIII, ses trois frères, et les rois étrangers. Le roi Edouard a annoncé qu'il ferait tout le parcours à pied, quelle que soit la température. La reine-mère, la princesse royale, les duchesses royales et les reines et princesses étrangères viendront après en landaus.

Le service funèbre à la chapelle royale St. George, magnifique édifice gothique restauré par la reine Victoria, sera d'une grande simplicité et ne durera que peu de temps. Il sera conduit par l'archevêque de Canterbury, primat de l'Eglise d'Angleterre, qui sera assisté par l'archevêque d'York et l'évêque de Winchester. Le doyen de Windsor lira le passage de l'Ecriture Sainte qui sera pris au livre des révélations.

A 1 h. 30, deux minutes de silence seront observées en Angleterre. Dans tous les pays de l'empire à la même heure, à 1 h. 30, heure locale, on observera également deux minutes de silence.

Personne autre que le roi serait plus ébahi de la solennité et de l'ampleur des cérémonies qui se dérouleront demain. On se rappelle qu'il a confié un jour à l'archevêque de Canterbury ce qu'il pensait de lui-même:

"Je ne suis qu'un homme très ordinaire," a-t-il dit.

Venizelos revient au pouvoir en Grèce, malgré l'opposition

(Suite de la page 16)

en concède 10 autres aux républicains et 10 encore aux communistes. Les résultats définitifs du scrutin ne seront connus avant mercredi. Les libéraux assurent pouvoir compter sur 146 députés républicains et 2 indépendants. Ils espèrent donc que le roi George s'adressera à eux pour constituer le nouveau gouvernement et que Tsaldaris et Metaxas se poindront à eux pour former un bloc libéral.

En tous les cas, on peut s'attendre au retour prochain de Venizelos, qui est en France exilé depuis la révolution manquée de mars dernier.

Le roi se trouve dans une position bien difficiles, car c'est surtout au maréchal Kondylis qu'il doit son trône, son retour en Grèce. Toutefois, si les libéraux ont des tendances plutôt républicaines et endurent tout juste le roi, ils partagent ses vues pro-anglaises, tandis que le souverain est fortement opposé aux idées pro-italiennes bien connues du maréchal Kondylis.

Ce dernier contrôle l'armée et déteste Venizelos; les autres chefs sont, au contraire, prêts à se joindre à un Cabinet libéral où le vieux routier de la politique aurait tout à dire.

Moulins, Allier, France, 27. (P.C.-Havas). — Une famille de six personnes revenant joyeusement du baptême de leur plus jeune fils, a été complètement annihilée aujourd'hui. Leur automobile plongea d'un pont dans le canal et tous, y compris le nouveau-né, se noyèrent.

Deux candidats sur les rangs dans le comté de Portneuf

Un libéral et un libéral-indépendant. — Mise en nomination à St-Raymond

Lundi prochain

St-Raymond, 27. (P.C.) — Deux candidats, un libéral et un libéral-indépendant, ont été mis en nomination aujourd'hui, à St-Raymond, en vue de l'élection fédérale complémentaire qui aura lieu dans le comté de Portneuf, lundi prochain, 3 février. Le Dr Pierre Gauthier briguera les suffrages comme candidat libéral et M. Eugène Trudel, comme libéral-indépendant.

Le Dr Gauthier a été choisi à une convention libérale tenue à Portneuf samedi. Deux autres libéraux avaient annoncé leur intention de se porter candidats libéraux-indépendants mais ils ne se sont pas présentés chez l'officier-rapporteur aujourd'hui. Les conservateurs, sur l'avis de leur chef, n'ont pas présenté de candidat.

L'élection est nécessitée par la nomination de l'hon. Lucien Cannon, député du comté élu le 14 octobre, au poste de juge puîsné de la Cour Supérieure. M. Cannon l'avait emporté, par une majorité de 826, sur trois adversaires aux élections fédérales du 14 octobre. Le Dr Gauthier est l'ancien député du comté à l'Assemblé législative. Il fut défait le 25 novembre dernier par M. Bona Dussault, candidat de l'Action libérale nationale.

Ce sera la première fois que le Dr Gauthier aura à demander le suffrage des femmes. Dans l'arène provinciale il s'était toujours opposé au suffrage féminin. Le comité est une forteresse libérale, ayant toujours élu un député libéral aux Communes excepté aux élections de 1867 et de 1878.

Enquête royale sur l'industrie des textiles et l'incident de Sherbrooke

(Suite de la page 1)

rapport du ministre des Finances, qui dit :

"Le 18 courant le très honorable premier ministre et l'hon. ministre des Finances ont reçu le télégramme suivant de M. Ant. Deslauriers, greffier de la ville de Sherbrooke, au nom du conseil municipal de Sherbrooke.

"Conseil municipal siégeant en séance extraordinaire aujourd'hui demande avec instances que votre gouvernement intervienne immédiatement, vu la situation créée ici par la fermeture de notre plus importante industrie de soie, qui employait plus de 1,000 ouvriers. Notre ville impuissante à faire face à situation aussi critique et demande que votre gouvernement prennent des moyens immédiatement pour y remédier-stop Notre ville ne peut pas prendre soin de ce nombre considérable de chômeurs."

"Le même jour des rapports étaient publiés dans des journaux a l'effet que d'après une information reçue de Sherbrooke l'incertitude sur le marché des textiles, occasionnée en grande partie par la concurrence de certaines soies artificielles importées du Japon, avait forcé la Dominion Textile Company à fermer sa manufacture de soie à Sherbrooke et que l'usine restera fermée jusqu'à ce que la présente situation de l'industrie soit éclaircie. La **Gazette** de Montréal, édition du 18 janvier, rapporte la nouvelle suivante en marge de la décision de cette compagnie:

"M. G.-Blair Gordon, président de la Dominion Textile, actuellement en voyage aux Etats-Unis, a confirmé hier soir le rapport en réponse à un télégramme. Son message ajoute qu'il espérait pouvoir ouvrir de nouveau lorsqu'il y aura possibilité de produire une marchandise qui peut se vendre."

"Sur réception du télégramme du conseil municipal de Sherbrooke, un officier du ministère du Travail fut immédiatement délégué à Sherbrooke pour mettre le gouvernement au courant de la situation. Le rapport que reçut le gouvernement démontre la nécessité, si le gouvernement veut se rendre à la demande du conseil municipal de Sherbrooke, et si la situation présente dans l'industrie doit être éclaircie, de faire une enquête beaucoup plus approfondie et complète que ne pourraient la faire les fonctionnaires du gouvernement ou l'Office des Tarifs. Cette enquête pourra se faire plus efficacement par une commission royale, investie des pouvoirs nécessaires pour faire l'enquête aussi complète que nécessaire.

"Le ministre fait observer que la fermeture soudaine d'établissements industriels, spécialement au cours de la saison froide, dans une période de chômage considérable, ne peut que rendre plus fortes les souffrances des ouvriers et leurs familles et aussi impose aux municipalités et aux gouvernements un fardeau additionnel et inattendu pour les secours. Le ministre est d'opinion, de plus, que l'industrie en général, et spécialement une industrie qui a bénéficié pendant des années de la protection des tarifs douaniers, devrait reconnaître la responsabilité qui lui incombe de continuer ses opérations en tenant compte de ses obligations envers ses employés et au public, et ne pas fermer arbitrairement ses usines".

"Le ministre fait observer aussi qu'en vue de déterminer la responsabilité des employeurs et pour qu'une action appropriée soit prise, non seulement pour protéger les intérêts des employés et du public, mais aussi ceux de l'industrie ele-même, il est essentiel que le gouvernement soit parfaitement renseigné dans toutes les questions qui concernent l'opération et l'administration des industries en cause et des industries apparentées et alliées.

"Sous ce rapport, il est essentiel que le gouvernement ait une information complète, couvrant une période d'années, des coûts, profits, salaires, gages, boni, protection tarifaire, placements, volume de production et toute autre chose qui, avec les renseignements que le gouvernements a déjà à sa disposition, permettra que des conclusions saines soient tirées en rapport avec la position de cette et autres branches de l'industrie des soies textiles relativement à la concurrence britannique et étrangère et, en particulier, de déterminer jusqu'à quel point l'employeur peut raisonnablement et convenablement être tenu de maintenir l'emploiement dans des périodes de difficulté temporaire.

"Le ministère suggère et recommande, dans le but de faire cette enquête et cette étude et d'établir les causes de la présente et de toute autre cessation d'opération industrielles qui pourraient lui être signalées, que l'hon. W.-F.-A. Turgeon, de la Cour d'Appel de la Saskatchewan, soit nommé commissaire royal, en vertu de la première partie de la loi des enquêtes, chapitre 99e des statuts refondus du Canada, 1927, pour faire enquête et étude et que ce commissaire soit investi de l'autorité spéciale spécifiée dans la troisième partie de cette loi.

"Le ministre recommande en plus que des instructions soient données au commissaire de faire rapport aussi tôt que possible".

AUX PETITS DES OISEAUX, DIEU DONNE LA PATURE

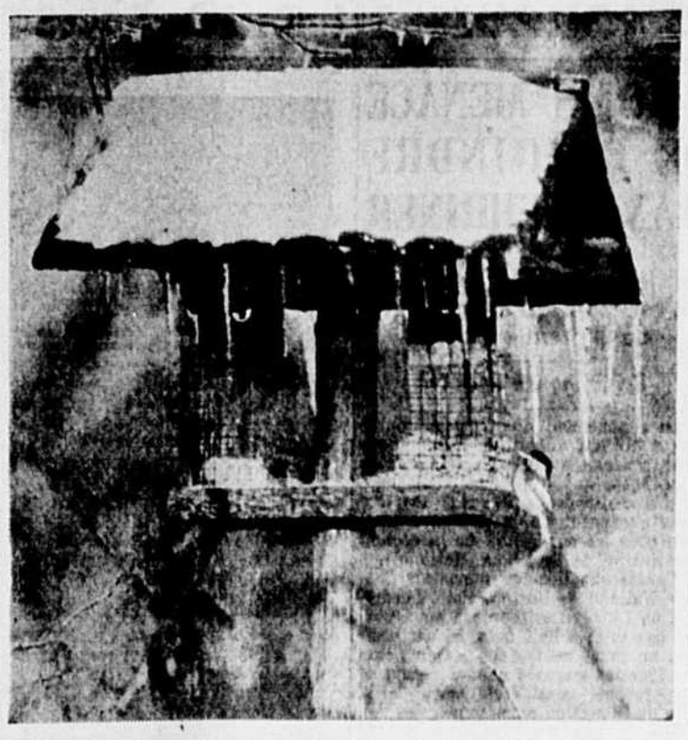

● Ce mot de Lafontaine nous semble pleinement illustré dans cette photo d'un pauvre goglu qui s'est trouvé une graine d'héliotrope sous le manteau de neige qui recouvrait ce petit perchoir érigé dans la campagne du Maryland.

Un témoin s'évanouit et le juge tance...

(Suite de la page 1)

val, est interrogé d'abord par Me Antoine Rivard.

—Quel est l'effet de l'alcalin sur l'acide arsénieux?

—En rendant le poison plus soluble, il lui permet de se répandre rapidement dans le sang.

—Le Cal-bis-ma et le bi-so-dol, contiennent du bicarbonate de soudre qui est un alcalin? — Oui.

Le témoin est ensuite amené à déclarer qu'on retrouve facilement l'arsenic dans l'urine d'une personne qui en a absorbé, et cela sans l'aide de l'appareil compliqué de March.

—Il y a des antidotes à l'arsenic?

—Oui. Généralement, on donne un lavement d'estomac puis un vomitif. Il y a aussi un traitement spécial, et enfin les piqûres de morphines.

—Tout cela est bien connu des médecins? — Oui.

—Dans l'empoisonnement aigu, l'arsenic se loge surtout dans les ongles et les cheveux pour longtemps?

—Quand il est accompagné de calbis-ma ou de bi-so-dol, il s'y loge plus facilement, surtout si les reins fonctionnent mal.

—Quelles preuves peut on avoir de l'empoisonnement par arsenic?

"Il faut que les observations cliniques soient accompagnées de la découverte d'arsenic dans le corps.

"Et cela est suffisant?" — "Non, car tout être humain peut avoir de l'arsenic dans l'organisme."

Me Rivard fait dire ensuite au Dr Risi que la certitude morale ne peut exister en pareille matière, où il est surtout question des faits et de l'observation des faits.

Marie-Rose Poulin

Mlle Marie-Rose Poulin, d'East-Angus, le témoin suivant, est âgée de 16 ans. En 1932, elle vivait avec sa mère à East-Angus.

Elle déclare que le jour de la mort de Ludger Chapdelaine elle a vu l'enfant de l'accusée. Sa mère est allée la chercher chez elle à East-Angus.

En sortant de la boite aux témoins, Mlle Poulin s'évanouit. Deux agents l'emportent et ont tôt fait de la ranimer.

Après Gagné, témoigne Alfred Bernard, frère de l'accusée. En 1932, il vivait chez sa mère à Bishopton.

"Vous connaissiez Ludger Chapdelaine?"

"Oui. Il avait resté chez nous pendant quelque temps".

"Avait-il une bonne santé?"

"Il se plaignait souvent de maux de reins".

"Il buvait?"

"Oui, de la bière".

Aveux niés

"Vous avez vu Gédéon le matin du 7 mars?

"Oui. Il a dit à Béatrice que sa femme voulait lui parler. Elle a répondu qu'il était trop tard, qu'elle n'avait pas le temps, qu'elle le verrait plus tard."

"Vous jurez que Béatrice n'est pas allée chez Gédéon?" — "Oui".

"N'est-il pas vrai qu'après votre témoignage précédent, un nommé Clodomir Lessard a dit: "Tu jures qu'elle n'y est pas allé, quand elle y a été", et que vous avez répondu: "Quand on est pris...?" — "Je ne me rappelle pas".

Me Landry met le témoin en garde et répète sa question, et Bernard jure n'avoir jamais dit ces paroles.

M. Constant Bernier, de Weedon, connait Gédéon Bernard depuis le 2 janvier de la présente année. Il a fait le voyage avec lui de Montréal à Weedon en auto. En route, déclare le témoin à Me Rivard, Bernard a parlé de la cause et prétendu que le détective Dorais l'a fait parler à la pointe du revolver.

Il a aussi déclaré, pendant le trajet, qu'il ne voudrait pas retourner au pénitencier.

Me Roland Poliquin, qui a fait le voyage avec le témoin précédent, corrobore son témoignage. Gédéon Bernard aurait dit en route: "Ce n'est pas drôle de passer des années au pénitencier, quand on n'est pas coupable."

M. Charles Bernard, un autre frère de l'accusée, était à l'hôpital quand Chapdelaine est mort. Il le connaissait depuis 1916.

Il décrit la glacière en piteux état des Chapdelaine, et déclare qu'il a vu son beau-frère à l'hôpital une fois en présence de l'accusée. Il n'a pas dit de quoi il souffrait et n'a pas accusé sa femme de quoi que ce soit. Sa soeur (Béatrice) lui prodiguait ses soins. Le témoin décrit ensuite les préparatifs des funérailles et dit que la fille des Chapdelaine était chez Mme Poulin.

Un héritage

Contre-interrogé par Me Landry, le témoin déclare que c'est lui-même qui a hérité de la glacière, mais qu'il ne s'en est pas servi. Il prenait souvent de la bière avec Ludger Chapdelaine et mangeait quelquefois de la soupe aux tomates avec lui.

"Et vous n'êtes pas mort?" — "Non. Bien vivant."

Le témoin admet que l'accusée lui a prêté $100 depuis la mort de son mari, pour qu'il exploite un étal de boucher.

"Vous vous attendiez à cela?" — "Non." "Vous connaissez Arthur Proulx?" — "Oui".

Au printemps de 1931, ne lui avez-vous pas dit: "Béatrice va retirer de l'argent des assurances et va me prêter $100?" — "Je jure que c'est faux".

"Vous connaissez M. et Mme Clodomir Lessard?" — "Oui".

"C'est du bon monde?" — "Comme les autres.

"Ne leur avez-vous pas dit: "Béatrice a demandé du poison au plus fou de la famille, elle n'en aurait jamais eu de moi?" — "Non".

Les avocats de la défense appellent, comme dernier témoin de la journée, Mme Willie Pomerleau, née Anne-Marie Bernard, soeur de l'accusée. Elle déclare d'abord qu'en 1931 Chapdelaine a passé l'hiver chez sa mère à elle. Il souffrait du mal de gorge et refusait de se faire enlever les amygdales. Elle ajoute que Chapdelaine paraissait bien, semblait fort, mais était pâle. Lui et sa femme s'entendaient bien. Il avait "fait du taxi" à East-Angus, mais avait déjà travaillé à la fabrication du papier. Il a été malade et conduit à l'hôpital où il est mort.

Mme Pomerleau a rendu deux visites à son beau-frère à l'hôpital. Une fois, c'était le dimanche qui a précédé sa mort.

"Il parlait avec moi et demandait sa femme, qu'il voulait embrasser. Dans l'après-midi, j'ai remplacé sa femme auprès de lui, parce qu'elle était fatiguée."

Mme Pomerleau est ensuite appelé à donner sa version de la signature de la déclaration de Bernard au pénitencier. Quand Mme Pomerleau s'est présentée au préfet, d'après ce qu'elle raconte, le colonel Piuze lui a demandé si Bernard était au courant de la lettre. Elle a répondu non. Il lui a ensuite demandé si elle savait s'il signerait. Elle ne le savait pas.

Après ce dialogue, le colonel Piuze aurait fait venir Bernard, non sans avoir lu au préalable la déclaration que le forçat devait signer. Le préfet aurait aussi demandé à Mme Pomerleau si elle était seule.

"Je suis accompagnée de la famille", aurait-elle répondu.

"Je vais vous donner une permission spéciale pour le voir. Mais il ne faudra pas lui parler, personne d'entre vous, avant que le document ait été signé ou refusé."

Dans le bureau du préfet, Gédéon Bernard aurait été invité à lire la déclaration, après en avoir écouté la lecture par le colonel Piuze. Le détenu a reconnu son écriture photographiée, puis il a consenti à signer. Le préfet l'a bien mis en garde, mais Bernard aurait dit:

"Ce que j'ai dit à Lazure (Me Wilfrid Lazure, procureur de la Couronne à Sherbrooke) est faux. Je l'ai dit parce qu'il m'a menacé de 25 ans de pénitencier."

"Aviez-vous parlé à Gédéon? demande Me Gervais au témoin". — "Non je ne lui ai pas parlé, car cela nous était défendu."

Après la signature, Mme Pomerleau et les autres ont pu causer avec Gédéon Bernard. Le témoin nie l'affirmation du préfet, suivant laquelle Bernard se serait mis les mains sur la tête en disant:

"Vous me faites mourir avec cette affaire-là".

Mme Pomerleau raconte ensuite qu'au pénitencier elle a appris à son frère que sa femme avait obtenu une séparation de corps et de biens. Il aurait fait une "scène" et aurait déclaré:

"Elle m'oblige à dire ci et ça, et puis elle travaille contre moi". Le colonel Piuze aurait lu à Bernard tous les documents concernant la séparation, ainsi qu'une lettre du secrétaire de la municipalité de Bishopton, suivant laquelle les enfants du bagnard vivaient aux frais des contribuables.

Au cours du voyage, dit-elle, Gédéon Bernard aurait déclaré: "Si je parle, ça peut lui nuire, si je ne parle pas, ça peut lui nuire aussi. Mais je sais qu'elle n'est pas coupable et moi non plus."

"Ne lui avez-vous pas conseillé, quand l'interogatoire serait trop corsé, de répondre: "Je ne m'en rappelle pas." — "Je lui ait laissé toute sa liberté."

Me Landry pose plusieurs fois la même question, avec le même succès.

"Et quand vous lui avez conseillé cela, n'est-il pas vrai qu'il a répondu qu'il ne voulait pas se parjurer et que vous lui avez dit qu'un prêtre vous avait dit que ce n'est pas se parjurer que de répondre: "Je ne m'en rappelle pas?" — "Jamais."

Le témoin déclare que la femme de Gédéon Bernard n'a pas voulu aller voir Mme Chapdelaine à la prison, parce qu'elle savait que les avocats de la Couronne l'"achaleraient".

"Mais ils n'étaient pas là, les avocats de la Couronne?" — "Non mais elle savait qu'elle les verrait dans quelque temps."

Le témoin admet que depuis Montréal, Gédéon Bernard a presque toujours été avec elle. A Québec, elle a pris une chambre avec lui et Eugène Bernard. Et Gédéon aurait demandé à Mme Pomerleau de l'accompagner chez les avocats de la Couronne, pour ne pas être trop "achalé".

"Vous lui avez fait repasser son témoignage" dit Mme Pomerleau à Me Landry", vous lui avez dit: "Il faut que tu racontes la même chose", et quand vous m'avez dit: "Sortez", il a dit: "Reste ici".

Mme Pomerleau ajoute que Me Landry a voulu la faire sortir du bureau, et jure que "c'est aussi vrai que Dieu qui m'éclaire". Elle affirme également que Me Landry a fait passer Gédéon Bernard, de force, dans un autre bureau.

"Je lui ai laissé toute sa liberté", commande Me Landry. Puis: "N'est-il pas vrai que vous êtes sortie comme une enragée?

Mme Pomerleau nie cela, mais dit au contraire qu'elle a attendu dans le corridor. Et, comme elle avait faim, elle a frappé à la porte pour emmener son frère. Elle nie, bien que Me Landry semble l'affirmer, qu'elle ait été surprise à écouter à la porte et qu'il ait fallu qu'un constable la fasse circuler. Elle nie également qu'elle ait conduit son frère à l'hôpital pour le faire passer pour fou. Elle voulait seulement consulter un médecin. Son témoignage se continuera mercredi.

Le gouvernement éthiopien découragé par le manque de résistance de ses troupes au sud

Addis-Abéba, 27. (P.A.) — Le gouvernement éthiopien semble des plus alarmés, au sujet du manque de résistance aux attaques italiennes dans le sud. L'armée du Ras Desta Damtou est, dit-on éparpillée et fuit le bombardement italien.

Les autorités ont donné ordre à tous les directeurs de la Croix-Rouge de cesser d'informer la presse de ce qui se passe dans la province de Sidamo.

Le consul de Suède, M. Hanner, qui en revient, n'a pu que dire: "Mes lèvres sont scellées".

Il est entendu que les Italiens ont occupé Neghelli et Magalo.

On signale qu'une formation sanitaire dirigée par des Autrichiens et des Polonais a été bombardée deux fois près de Makallé, le 18 janvier. Le message dit que "les Italiens visèrent soigneusement à nos emblèmes marqués de la Croix-Rouge et trois femmes et deux enfants, qui étaient en traitement furent blessés."

La rumeur que le Ras Desta Damtou, gendre de l'empereur aurait été gravement blessé est sans fondement dit le gouvernement d'Addis Abéba.

Verdon encaissait des paris sur les courses

Les détectives chargés de faire enquête sur le meurtre de M. Raoul Verdon, veilleur de nuit, assassiné aux petites heures, jeudi matin, au second étage de la Dominion Oilcloth and Linoleum Co., 751, rue Parthenais, ont été informés, hier, que la victime, en outre de prêter de l'argent et de vendre des cartes de hockey et de baseball à ses compagnons de travail, agissait comme agent d'un bookmaker et encaissait les paris. Ceci expliquerait pourquoi il était toujours porteur d'une somme d'argent assez considérable. Les détectives continuent d'interroger les employés de la Dominion Oilcloth et ont bon espoir d'éclaircir ce meurtre atroce d'ici à quelques jours. Toutefois, il est peu probable qu'ils pourront procéder à la reprise de l'enquête du coroner, le 7 février prochain.

Changements prévus dans Radio-Canada

Nouvelle annoncée par un journal d'Ottawa. — M. King ne nie pas

Ottawa, 27. (P.C.) — Le **Evening Citizen**, d'Ottawa, annonce aujourd'hui que la direction est l'organisation de Radio-Canada sera changée au cours de la prochaine session fédérale. Ce journal affirme que le gouvernement fédéral a l'intention de suivre les recommandations du rapport de la commission présidée il y a quelques années par Sir John Aird.

* * *

Ottawa, 27. (Spécial au **Canada**) — Interrogé ce soir à propos de la nouvelle publiée dans le **Evening Citizen**, l'hon. M. King n'a voulu ni la confirmer ni la nier. Il a dit tout simplement que le discours du Trône annoncerait assez clairement quelle politique le gouvernement avait l'intention de suivre en matière de radio.

L'hon. Hepburn au chevet de sa mère

St-Thomas, Ont., 27. (P.C.) — L'hon. Hepburn, premier ministre de la province de l'Ontario, est accouru ce soir au chevet de sa mère malade d'influenza et du coeur. M. Hepburn a fait le trajet de Miami, Flo. où il faisait une cure de santé, à New-York en aéroplane, et de New-York à St-Thomas en train. Le premier ministre a déclaré que ses vacances en Floride n'avaient pas eu raison de sa maladie et qu'il était encore tenaillé par ses attaques de bronchite; mais que sa santé en général s'était améliorée. Il pourra assisté à la prochaine session du gouvernement ontarien.

Le Canada pleure son roi

(Suite de la page 1)

salut militaire de 70 coups sera tiré.

A Saint-Jean, également, un salut militaire de 70 coups sera tiré.

A Québec, capitale du Canada français, du haut de l'historique citadelle, on tirera 70 coups de canon à la mémoire du roi défunt. Le bruit du canon résonnera, aussi, sur la ville de Montréal. Pour la première fois dans l'histoire, un salut militaire sera tiré du sommet du Mont-Royal. On hissera sur le belvédère un canon à l'aide des tracteurs par le chemin en lacets réservé aux voitures hyppomobiles.

Banques, écoles, universités, palais de justice, théâtres, tavernes et même la plupart des restaurants seront fermés durant que se dérouleront les cérémonies funèbres. Il y aura des services religieux dans toutes les églises, y compris les églises orthodoxes et les synagogues. Durant les deux minutes de silence, qui seront observées à 1 h. 30, le courant électrique sera interrompu, ce qui suspendra toute activité.

Ce matin, durant un quart d'heure, le "bourdon" de l'historique église Notre-Dame se fera entendre. Le lieutenant-gouverneur Patenaude et les juges de la cour supérieure assisteront à un service funèbre, célébré à la basilique de Québec par S. E. le cardinal Villeneuve.

A Ottawa, à 9 h. 30, la grosse cloche de la tour du Parlement sonnera durant 70 minutes, un coup par minute. De 1 h. à 1 h. 30 le carillon jouera la marche funèbre de Chopin et l'hymne favorite du roi. De 3 h. à 4 h. 0, on tirera du canon sur le sommet de la colline parlementaire, où seront concentrées les troupes de la capitale. Les journaux anglais ne seront pas publiés, et le seul journal français ira sous presse sitôt qu'il aura reçu le compte-rendu des obsèques.

A Toronto, on tirera du canon à Queen's Park. Il y aura des services funèbres dans les églises et durant l'après-midi, les citoyens se rendront au Maple Leaf Gardens, vaste palais des sports, pour une cérémonie civique. Aujourd'hui, est, par proclamation, jour chômé dans toute la province.

Dans le Manitoba, il y aura des l'auditorium, un service non-confessionnel sera célébré, auquel assisteront le lieutenant-gouverneur Tupper, le premier ministre Bracken et les membres du cabinet provincial.

A Saskatoon, le lieutenant-gouverneur Munroe lira le passage des Saintes Ecritures au service funèbre qui sera célébré à l'église presbytérienne. A Edmonton, il y aura un service funèbre à la salle des exercices. Les théâtres resteront fermés jusqu'à 6 heures. Les journaux ne seront pas publiés.

En Colombie-Anglaise, on a proclamé un jour chômé. Il y aura parade militaire à Stanley Park où le maire McGeer rendra un hommake officiel au roi.

A Victoria, on tirera un salut militaire de 70 coups.

Il subira son procès pour bigamie

Chatham, Ont., (P.C.) — Jean-Paul Delarue qui a comparue ce matin devant le magistrat de police S. B. Arnold subira son procès le 3 février sous accusation d'avoir tenté d'épouser Mlle Elsie Eva Tickner, étant déjà marié à Trois-Rivières avant de venir ici. Delarue fut mis sous arrestation le 23 décembre dernier après que la police de Chatham eut reçu avis de la police de Trois-Rivières que Delarue était marié.

Un aviateur perdu en cherchant un autre

Georgetown, Guyane anglaise, 27. (P.C.)—On craint pour la vie d'Arthur William, un aviateur américain qui a survolé des milliers de milles de milles dans la jungle de l'Amérique du sud. Il est, croit-on, disparu entre Mackensie et Amaratau, sur la Démérara. Il est en retard de plusieurs heures au point où il devait arrivée avec des vivres pour l'expédition qui est à la recherche de Paul Redfern, cet autre aviateur américain disparu depuis 1927 au cours d'une envolée de Georgie à Rio de Janeiro, et que l'on dit sain et sauf parmi les peuplades de l'intérieur.

Une session de la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au palais de justice, en la cité de Montréal, le

SAMEDI, PREMIER JOUR DE FEVRIER PROCHAIN, A DIX HEURES DU MATIN.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le Shérif,
OMER LAPIERRE
Bureau du Shérif,
Montréal, 16 janvier, 1936.

INSISTEZ
pour avoir les véritables
RADIOTRONS
MARCONI
RVC

Le Canadien envoie trois joueurs au club Pittsburgh de l'Internationale

LES BOURCIER PARTENT AVEC PAUL GAUTHIER

Canadien rencontre Rangers à New-York ce soir. — Montréal inactif en signe de deuil

Avant de partir pour New-York où ils tentent de gagner du terrain sur Maroons, Leafs et Amerks tous inactifs, les Canadiens ont disposé de trois de leurs recrues. Jean-Louis et Conrad Bourcier qui étaient inactifs depuis quelque temps ont été envoyés aux Shamrocks de Pittsburgh où Sprague Cleghorn leur donnera de l'expérience, et ils seront accompagnés de Paul Gauthier, le jeune gardien que les Habitants ont mis sous contrat hier après-midi, après qu'il eut passé trois mois hors des rangs amateurs cette année, à la suite du refus de la C.A.H.A. de lui donner une carte.

Ceci ramène l'effectif à un joueur de plus seulement qu'il ne faut et d'ici à la fin de la campagne tous ceux qui restent auront du travail en plein sur les bras.

Au même rang que les Amerks après leur défaite de samedi, les Habitants ont encore l'oeil sur les positions plus élevées dans l'ordre de la section canadienne et comme les Rangers passent dans la période la plus difficile de leur existence de neuf ans, Sylvio Mantha avait bon espoir, au départ hier soir, de décrocher deux des quatre points qui séparent les siens de la seconde place.

Lester se renforcit

Pour les recevoir Lester Patrick a toutefois convoqué le trio de Philadelphie qu'il disait récemment être prêt pour les majeures mais les Canadiens ne s'en font pas pour si peu et même la présence de Howie Morenz qui débutera à New-York ne les effraie pas. Morenz devrait toutefois être dangereux car après le public de Montréal c'est celui de New-York qui l'a plus fêté durant dix ans. Il devrait l'en remercier comme il peut le faire à l'occasion.

Rangers ont tout à perdre par une défaite comme les Bruins reçoivent Détroit chez eux dans l'espoir de reléguer les new-yorkais à la cave; les deux clbs sont actuellement égaux.

* * *

New-York, 27. (P.C.) — Trois jeunes joueurs, Alex Shibicky, Mac Colville et Babe Pratt, ont été rappelé ce soir par les Rangers de New-York de leur "ferme" dans la Canaméricaine à Philadelphie.

Ils ont été appelé sous la "grand'tente" 24 heures après que Lester Patrick, inquiété de la guigne soudaine qui a fait dégringoler ses Rangers du sommet de la section américaine à la quatrième place sur un pied d'égalité avec Boston, eut fait l'acquisition de Howie Morenz des Black Hawks de Chicago.

Glenn Brydson a été échangé aux Black Hawks hier soir pour l'ex-étoile des Canadiens.

Les jeunes amenés aux Rangers dans les efforts de Patrick pour trouver un club gagnant sont en vedette dans le circuit mineur depuis le début de la saison et sont largement responsables pour la place qu'occupent les Ramblers en tête de la Canaméricaine.

Morenz à l'aile gauche

Shibicky, qui vient de Winnipeg, et Colville, d'Edmonton, formeront une ligne d'avants avec Bill Cook. Son expérience devrait leur aider. Leur vitesse irait bien avec l'habileté reconnue de Cook.

Pratt, un rude jeune homme de la région des Grands Lacs, est un joueur de défense.

Lorsque Morenz fera ses débuts contre ses anciens copains demain soir, il sera à l'aile gauche, avec Lynn Patrick au centre et Cecil Dillon à droite.

L'addition des trois Ramblers ne veut pas dire que le même nombre de Rangers se verront tomber dans les mineures. Le manager Patrick a appuyé sur le fait qu'aucun de ses joueurs actuels ne serait envoyé à Philadelphie avant qu'il ait eu une occasion de voir jouer les jeunes Ramblers dans la Nationale.

A cause du nombre de joueurs permis sur le banc cependant, Jumbo Ayres, défense, Butch Keeling et Charlie Mason, avants, devront rester inactifs demain soir.

CLEVELAND ACHETE BLAEHOLDER DES A'S

Cleveland, 27. (P.A.) — L'achat de George Blaeholder, lanceur droitier des Athlétiques de Philadelphie a été annoncé aujourd'hui par la direction des Indiens de Cleveland. Blaeholder a été obtenu de Connie Mack au prix des Waivers, soit $7,500.

Blaeholder servira de tuteur aux jeunes lanceurs des Indiens cette saison quoiqu'il soit probable qu'il participe à quelques parties.

ENCORE LE LEADER

DAVE SCHRINER

Portland rejoint les Lions en tête de la ligue du Nord-Ouest

Tous deux sont égaux avec 26 points. — Clint Smith mène les compteurs

Les Buckaroos de Portland et les lions de Vancouver sont sur un pied d'égalité en tête de la Ligue du Nord-Ouest ce matin avec 26 points chacun. Seattle et Edmonton sont égaux en deuxième place avec 25 points, et Calgary est dernier avec 22 points.

Clint Smith, centre des Lions de Vancouver, a compté sept points au cours de la semaine dernière et a augmenté son avance en tête des compteurs.

Le classement

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Portland	10	7	6	52	39	26
Vancouver	11	12	4	84	84	26
Seattle	11	10	3	55	56	25
Edmonton	10	10	5	66	68	25
Calgary	9	12	4	70	80	22

Les compteurs

	B.	A.	Pts	Pun.
Smith, Ver	16	22	38	6
Hextall, Ver	19	4	23	40
Gainor, Cal.	15	8	23	6
Savage, Cal.	13	7	20	33
Carse, Edm., Ver	11	9	20	27
Palm, Ver	6	14	20	24
O'Neill, Ver	13	6	19	4
Tabor, Sea.	13	6	19	8
McAdam, Sea.	12	7	19	10
Holmes, Edm.	10	8	18	2

Boston envoie Babe Dahlgren à Syracuse

Le premier but dont on a dit tant de bien retourne dans les mineures

Boston, 27. (P.A.) — Babe Dahlgren, acclamé sur la Côte du Pacifique comme le "plus grand premier but depuis Hal Chase", il y a un an, a été envoyé sous option à Syracuse par les Red Sox de Boston aujourd'hui.

Bobby Smith, ex-receveur du collège de Boston a aussi été envoyé à Syracuse, l'une des "fermes" des Red Sox.

"Dahlgren a appris qu'il se dirigeait vers Syracuse quand nous avons acheté Jimmy Foxx des Athlétiques, a déclaré le gérant-général Eddie Collins. Nous ne lui avons pas offert de contrat avec des Sox et il devra s'entendre avec la direction de Syracuse pour son salaire.

L'EQUIPE CANADIENNE ARRIVE EN ANGLETERRE

Les représentants du Canada ne joueront qu'un match-exhibition avant les Olympiades

Londres, 27. (P.C.) — Conduite par l'instructeur Albert Pudas, l'équipe de hockey olympique canadienne est arrivée aujourd'hui à Londres de Greenock, Ecosse, où les joueurs sont débarqués hier soir du Duchess of Atholl.

Les Canadiens, détenteurs du championnat olympique au hockey, resteront ici jusqu'à demain, puis ils iront à Paris rencontrer une équipe d'étoiles mercredi soir. Ce sera leur seul match-exhibition avant l'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver à Garmisch-Partenkirchen.

In Memoriam

Respectueusement inclinés sur la tombe d'un gracieux souverain.

NOS MAGASINS FERMES AUJOURD'HUI, LE 28 JANVIER

MAGASINS FASHION-CRAFT Lechasseur, limitée

THOMS MENACE DE REJOINDRE DAVE SCHRINER

Le jeune centre des Leafs n'est plus qu'à un point de la première place

Boucher en vedette

Le changement d'ailiers ne semble pas avoir nui au jeu de Frank Boucher, vétéran centre des Rangers de New-York, qui a compté deux buts et une assistance la semaine dernière pour s'emparer de la première position chez les compteurs de la section américaine de la Ligue Nationale.

Tandis que Boucher dépassait Cooney Weiland de Boston, Paul Thompson de Chicago et d'autres pour porter son total à huit buts, 13 assistances, un jeune centre des Maple Leafs de Toronto gagnait quatre points et s'approchait considérablement de la tête de la section canadienne.

Bill Thoms des Leafs a compté trois buts et une assistance, passant en seconde place de la ligue, avec 11 buts, 12 assistances, 23 points. Seul Dave Schriner le devance avec 10-14-24. Schriner n'a obtenu qu'un point durant la semaine, une assistance.

Aurel Joliat, ailier gauche des Canadiens a pris les devants en buts en sauvant les siens d'un blanchissage contre les Maroons samedi. Il a déjoué les gardiens adversaires 13 fois, une fois de plus que son copain Leroy Goldsworthy et Buzz Boll de Toronto.

Eddie Shore mène les joueurs de défense chez les compteurs. Il n'a qu'un but à son crédit mais ses nombreuses courses lui ont permis d'accumuler 11 assistances. Joe Jerwa des Américains le suit avec 5-7—12.

Red Horner a porté son total de punitions à deux heures et 3 minutes. Aucun autre joueur de la ligue n'approche le gars de Toronto. Allan Shields des Maroons a 53 minutes.

La semaine dans le hockey professionnel

Nationale:—

	V	S	D	L	M	M	J
Américain	—	—	1	—	..	..	..
Boston	—	—	2	—	..	..	..
Canadien	—	1	—	—	..	..	..
Chicago	—	—	2	—	..	..	..
Détroit	—	1	—	—	..	..	..
Montréal	—	4	—	—	..	..	..
Rangers	—	—	1	—	..	..	..
Toronto	—	6	—	—	..	..	..

Internationale:—

Buffalo	—	3	—	—	..	..	..
Cleveland	—	2	0	—	..	..	..
Détroit	—	2	1	—	..	..	..
London	4	—	2	—	..	..	..
Pittsburgh	3	0	—	—	..	..	..
Rochester	—	—	—	—	..	..	..
Syracuse	—	—	2	—	..	..	..
Windsor	—	—	—	—	..	..	..

Canaméricaine:—

Boston	—	—	2	—	..	..	..
New Haven	—	4	5	—	..	..	..
Philadelphie	—	0	1	—	..	..	..
Providence	—	2	3	—	..	..	..
Springfield	—	2	—	—	..	..	..

Maranville serait manager des Cards

Frank Cuppenthal, qui veut acheter Rochester, le nommerait à ce poste

Rochester, 27. (P.A.) — Les procédures de faillite à la Cour fédérale ici, demain, enlèveront probablement tout obstacle à l'achat des Cardinaux de Rochester par A. Frank Ruppenthal, propriétaire des Flyers de St-Louis de l'Association Américaine.

Les avocats de la Rochester Winter Sports Company, propriétaire des Cardinaux, qui ont subi des pertes de $15,173 depuis le début de la saison, ont complété les préparations à une pétition volontaire de banqueroute aujourd'hui. Harry Toll, l'avocat de Ruppenthal, a soumis l'offre d'achat du patron de St-Louis à une réunion présidée par J. D. Chick, le président de la Ligue Internationale.

Ruppenthal a l'intention de nommer Rabbit Maranville de Rochester, vétéran arrêt-court des Braves de Boston, comme manager des Cardinaux et il veut aussi construire un aréna d'une capacité de 10,000 sièges, dont la ville de Rochester paierait une partie.

Le juge Harlan Rippey présidera aux procédures demain. Il y a deux semaines, le juge a ordonné la vente du club à l'ancan, à moins qu'une offre soit faite. Phil Hoffman, administrateur des Cardinaux depuis lors, a soumis son dernier rapport aujourd'hui et a demandé d'être démis de ses fonctions comme tel.

Paul Gauthier

LE CHAMP INTERIEUR DES GIANTS EST AU COMPLET POUR 1936

New-York, 27. (P.A.) — Bill Terry n'aura pas à s'inquiéter de son champ intérieur cette saison. Il a reçu aujourd'hui le contrat signé de Mark Koenig, le vétéran qui a tiré les Giants d'embarras à maintes reprises, au deuxième but, à l'arrêt-court et au troisième but en 1935. La signature de Koenig complète le champ intérieur des Giants.

Connell ne pourra venir vendredi

Le manque d'entrainement et de temps l'empêchera de participer à la soirée-bénéfice

Ottawa, 27. (P.C.) — Alex Connell, qui a gardé les filets des Maroons la saison dernière, a déclaré ce soir qu'il ne prendrait pas part à la soirée-bénéfice au profit de Nelson Crutchfield vendredi soir prochain au Forum de Montréal.

Quoiqu'il aurait aimé à participer à cette soirée, le manque de pratique et de condition l'a forcé à refuser l'invitation. Il n'a pas chaussé les patins une seule fois cette saison, a-t-il déclaré, ses occupations étant trop nombreuses comme secrétaire du département des incendies d'Ottawa.

BERTRAND A UN RECORD IMPOSANT AVEC LES MAROONS DE WINNIPEG

Winnipeg, 27. (P.C.) — Roman "Lefty" Bertrand, qui vient de signer un contrat avec les Phillies de la Ligue Nationale, laissera derrière lui un record imposant lorsqu'il endossera l'uniforme des Phils et mettra de côté celui des Maroons.

Le lanceur du Minnesota a été obtenu par les Maroons de Winnipeg de Brandon en 1933 et il est l'un des meilleurs gauchers de la Ligue Northern. Son record comprend une partie sans point ni coup sûr, qu'il a lancée au temps où il était avec les Greys de Brandon. Il était parmi les meneurs chez les lanceurs la saison dernière et près de la tête en 1934.

Les Tigers auront 4 troisièmes buts au camp d'entrainement

Trois recrues tenteront d'enlever sa place au vétéran Marvin Owen

Détroit, 27 (P.A.) — Une lutte serrée pour la position de troisième but sur l'alignement des Tigers de Détroit la saison prochaine est indiquée par la liste des joueurs que les champions du monde emmèneront à leur camp d'entrainement le 1er mars.

Trente-six joueurs se rapporteront, parmi lesquels on compte quatre recrues qui chercheront la position de troisième but, que le vétéran Marvin Owen est déterminé à conserver.

Gilbert English, qui a obtenu une moyenne de .328 à Portland la saison dernière, a une bonne chance d'attraper la place. Les Tigers ont aussi engagé Don Ross, avec Beaumont en 1935, et Chester Laabs, qui a obtenu une moyenne de .384 avec Fort Wayne.

Millard "Dixie" Howell, ex-étoile de football de l'Université d'Alabama, sera de retour. Son jeu au champ était excellent la saison d'entrainement en 1935, mais les Tigers l'ont envoyé à l'une de leurs fermes pour perfectionner son coup de bâton.

Seize lanceurs

La liste comprend 16 lanceurs, 3 receveurs, 10 intérieurs et sept extérieurs. Voici les noms de ceux à qui on a demandé de se rapporter:

Lanceurs: Elden Auker, Tommy Bridges, Alvin Crowder, Donald D. French, Joseph Hare, Elon Hogsett, Chad Kimsey, Steve Larkin, Roxie Lawson, Pat McLaughlin, Raymond Phebus, Clarence Phillips, Lynwood Rowe, Vic Sorrell, Joseph Sullivan et Jake Wade.

Receveurs: Mickey Cochrane, Ray Hayworth, Frank Reiber.

Intérieurs: Herman Clifton, Gilbert English, Charley Gehringer, Henry Greenberg, Millard Howell, Chester Laabs, Marvin Owen, Bill Rogell, Don Ross et Rudolph York.

Extérieurs: Hubert Bates, Pete Fox, "Goose" Goslin, Chester Morgan, Al Simmons, Gerald Walker et Joyner White.

LES STATISTIQUES DE LA LIGUE NATIONALE

SECTION CANADIENNE

	B.	A.	Pts	Pu.
Schriner, Américain	10	14	24	4
Thoms, Toronto	11	12	23	13
Boll, Toronto	12	8	20	10
Chapman, Américain	8	12	20	12
Conacher, Toronto	11	8	19	42
Joliat, Canadien	13	4	17	8
Goldsworthy, Canadien	12	5	17	6
Haynes, Canadien	4	12	16	10
H. Jackson, Toronto	8	7	15	10
Smith, Montréal	8	7	15	45
Northcott, Montréal	7	8	15	22
Metz, Toronto	11	3	14	10
Oliver, Américain	7	7	14	8
Kelly, Toronto	8	5	13	14
Wiseman, Américain	7	6	13	11
Robinson, Montréal	5	8	13	15
Stewart, Américain	4	9	13	12
Jerwa, Américain	5	7	12	22
Lépine, Canadien	4	8	12	0
McGill, Canadien	7	4	11	13
Cotton, Américain	6	5	11	19
A. Jackson, Toronto	2	9	11	8
Marker, Montréal	5	5	10	6
Ward, Montréal	4	6	10	19
Primeau, Toronto	3	7	10	4
Gracie, Montréal	5	4	9	20
Mondou, Canadien	4	5	9	8
Gagnon, Canadien	3	6	9	25
Trottier, Montréal	3	6	9	8
Cain, Montréal	2	7	9	8
Day, Toronto	1	8	9	25
Conacher, Montréal	5	3	8	30
G. Mantha, Canadien	0	8	8	10
Blinco, Montréal	8	1	7	10
Dutton, Américain	4	3	7	46
Carr, Américain	3	3	6	8
Hooper, Toronto	1	5	6	123
Voss, Américain	1	5	6	2
Clancy, Toronto	2	4	6	29
Klein, Américain	3	2	5	6
Halleti, Toronto	1	4	5	5
Evans, Américain	1	4	5	8
Finnigan, Toronto	1	4	5	8
Désilets, Canadien	2	2	4	0
Shields, Montréal	1	3	4	53
Wentworth, Montréal	2	1	3	14
Blair, Toronto	1	2	3	38
Evans, Montréal	0	3	3	37
Lamb, Montréal	0	3	3	12
Davidson, Toronto	2	0	2	20
S. Mantha, Canadien	1	1	2	17
Drouin, Canadien	0	2	2	6
Buswell, Canadien	0	2	2	30
Pusie, Canadien	0	2	2	11
Lesieur, Canadien	1	0	1	12
Murray, Américain	1	0	1	18
Anderson, Américain	1	0	1	10
Couture, Canadien	0	1	1	0
J. Bourcier, Canadien	0	1	1	0
Frew, Canadien	0	1	1	16
Markle, Toronto	0	1	1	0
Lorrain, Canadien	0	0	0	2
Brydge, Américain	0	0	0	27
Doran, Américain	0	0	0	4

SECTION AMERICAINE

	B.	A.	Pts	Pu.
Boucher, Rangers	8	13	21	2
Thompson, Chicago	11	9	20	11
Welland, Boston	10	10	20	9
Romnes, Chicago	7	13	20	6
Aurie, Détroit	11	8	19	8
Lewis, Détroit	9	10	19	15
Dillon, Rangers	10	8	18	4
Barry, Détroit	9	9	18	8
Beattie, Boston	7	10	17	26
Brydson, Rangers	4	12	16	9
Gottselig, Chicago	8	7	15	4
Marsh, Chicago	7	8	15	10
Mosienko, Chicago	4	10	14	20
Patrick, Rangers	7	8	15	19
Howe, Détroit	7	6	13	14
McFayden, Chicago	2	11	13	22
Clapper, Boston	8	6	12	6
H. Kilrea, Détroit	4	8	12	27
Shore, Boston	6	5	11	84
Keeling, Rangers	8	3	11	14
Cook, Chicago	4	7	11	6
Goodfellow, Détroit	3	8	11	42
Seibert, Boston	8	2	10	40
Kelly, Détroit	6	4	10	22
Cowley, Boston	6	4	10	8
Sorrell, Détroit	2	7	9	6
Murdoch, Rangers	1	8	9	9
Heller, Rangers	0	9	9	20
F. Cook, Rangers	3	5	8	8
Young, Détroit	2	6	8	29
W. Cook, Rangers	3	4	7	14
Pettinger, Détroit	3	4	7	0
W. Kilrea, Détroit	1	6	7	8
Sands, Boston	3	1	6	8
Runge, Boston	2	4	6	8
Mason, Rangers	1	5	6	30
Levinsky, Chicago	0	6	6	32
Johnson, Rangers	4	1	5	28
Siebert, Rang-Chicago	2	3	5	6
Jenkins, Boston	1	4	5	40
O'Neil, Boston	1	4	5	24
McDonald, Détroit	3	1	4	16
Ouellette, Chicago	2	2	4	5
Tredel, Chicago	2	2	4	19
Connolly, Rangers	2	2	4	10
Ayres, Rangers	0	4	4	38
Larochelle, Can.-Chic.	1	2	3	8
KKaminsky, Boston	0	2	2	16
Coulter, Chi.-Rangers	0	2	2	20
Burke, Chicago	0	2	2	41
Bruneteau, Détroit	1	0	1	0
Kendall, Chicago	1	0	1	6
Duguid, Boston	1	0	1	2
Graham, Boston	0	1	1	26
Locking, Chicago	0	1	1	7
Bowman, Détroit	0	1	1	53
Thompson, Boston	0	1	1	0
Watson, Rangers	0	1	1	2
Starr, Rangers	0	0	0	12
Wiebe, Chicago	0	0	0	0
Motter, Boston	0	0	0	2
Shannon, Boston	0	0	0	4
Davis, Boston	0	0	0	0

LE HOCKEY

Hier soir:

LIGUE CITE ET DISTRICT

Shamrock 3, S. of Ireland 2.
St-François 0, Verdun 0.

GROUPE JUNIOR

McGill 5, Canadien 4.
Victoria 2, Royal 0.

LIGUE DE L'EST

Dupéré 3, Sault 1.
Pte-aux-Trembles 5, Beaurivage 3.

Ce soir:

LIGUE NATIONALE

Canadien à Rangers.
Détroit à Boston.

LIGUE INTERNATIONALE

London à Windsor.
Rochester à Détroit.

Les classements

LIGUE NATIONALE

Section canadienne

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Montréal	27	12	11	4	53	55	28
Toronto	26	12	11	3	75	67	27
Canadien	28	8	13	7	51	66	23
Américain	27	10	14	3	59	62	23

Section américaine

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Détroit	26	13	7	6	61	49	32
Chicago	27	14	10	3	49	42	31
Boston	27	12	12	3	48	42	27
Rangers	30	11	14	5	53	66	27

LIGUE INTERNATIONALE

Section est

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Syracuse	29	17	10	2	101	78	36
London	28	15	11	2	71	67	32
Buffalo	26	13	9	4	58	53	30
Rochester	24	5	18	1	53	78	11

Section ouest

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Détroit	29	16	10	3	90	61	35
Cleveland	28	14	12	2	81	86	30
Windsor	26	8	11	7	56	64	23
Pittsburgh	28	10	17	1	83	96	21

LIGUE CANAMERICAINE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Philad'phie	27	18	8	1	85	46	37
Providence	29	14	12	3	60	75	31
Springfield	28	13	12	3	80	65	29
N. Haven	29	12	14	3	76	92	27
Boston	29	8	19	2	65	88	18

GROUPE SENIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Verdun	17	12	4	1	71	49	27
Royal	17	11	3	3	67	43	27
McGill	9	5	3	1	29	15	20
Victoria	19	7	8	4	55	61	19
Ottawa	17	9	8	0	64	57	18
Canadien	16	4	11	1	50	66	9
Lafontaine	15	2	13	0	45	92	4

LIGUE MONT-ROYAL

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Delorimier	8	6	2	0	28	15	12
Canarails	9	4	3	2	31	20	10
Pirates	9	3	3	3	24	23	9
Rosemont	9	2	4	3	22	25	7
Mt. Royal	9	2	5	2	18	40	6

LIGUE MONTREAL

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Villeray	7	4	1	2	16	14	12
Concordia	6	5	1	0	28	7	10
U. de M.	6	4	1	1	22	4	9
St-Lambert	8	4	4	0	20	14	8
McGill	8	3	5	0	10	17	6
Grads	9	0	8	1	4	44	1

LIGUE MONT-ROYAL JUNIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Oxford	7	7	0	0	25	10	14
Cranes	7	4	3	0	18	12	8
Outremont	6	3	3	0	16	15	6
S.-Lambert	7	3	4	0	15	16	6
J.S.C.F.	6	2	4	0	14	22	4
Villeray	7	1	6	0	6	19	2

LIGUE PROVINCIALE

Section des receveurs

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Drum'ville	7	7	0	0	57	20	14
St-Jérôme	7	6	1	0	49	19	12
Granby	7	5	1	1	42	27	11
Joliette	7	5	2	0	38	19	0
Bellerive	7	3	3	1	20	15	7

Section des visiteurs

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
St-Jacques	7	3	3	1	22	31	7
Cart'ville	7	2	4	1	26	34	5
Crémazie	7	1	5	1	11	29	3
S. et Muets	7	0	7	0	24	56	0
Rosemont	7	0	7	0	17	56	0

GROUPE JUNIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Verdun	9	7	2	0	25	16	14
Lafontaine	9	6	3	0	30	21	12
Royal	9	5	3	1	23	22	11
Victoria	9	4	4	1	15	20	9
McGill	8	2	5	1	14	19	5
Canadien	10	0	7	3	26	35	3

LIGUE CITE ET DISTRICT

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
St.-Frs.-X.	10	7	1	2	26	12	16
Verdun	11	7	2	2	27	10	16
Valleyfield	8	6	2	0	18	8	12
Iberville	8	4	4	0	22	18	8
S. of Ireland	10	2	5	3	23	31	7
Lachine	9	2	6	1	20	42	5
Montréal O.	9	1	5	3	9	13	5
Shamrock	9	2	6	1	19	30	5

LIGUE DE L'EST

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Pte aux Tr.	8	6	1	1	37	18	13
Beaurivage	8	4	3	1	29	24	9
Dupéré Frs	8	4	4	0	31	36	8
Sault	8	1	7	0	18	37	2

Pittsburgh suspend les frères Roche

Earl et Desse devront de plus payer une amende de $100. — Ils auraient négligé leur jeu

Pittsburgh, 27. (P.A.) — La direction des Shamrocks de Pittsburgh a annoncé ce soir que les deux frères Roche, Earl et Desse, avaient été suspendus et mis à l'amende pour "avoir joué indifféremment".

L'instructeur Sprague a imposé une amende de $100 chacun aux deux frères et les a suspendus indéfiniment à la suite de la défaite des Shamrocks aux mains des Bisons de Buffalo samedi soir. C'était le neuvième revers consécutif des Shamrocks à l'étranger.

Simultanément, le club a acquis un nouveau gardien de buts, Paul Gauthier, un jeune canadien-français de Winnipeg qui s'est mis en vedette avec les Monarchs de Winnipeg l'hiver dernier. Il a été prêté aux Shamrocks par les Canadiens de la Ligue Nationale.

Les frères Roche ont été deux des étoiles des Olympiques, qui ont remporté le championnat de l'Internationale la saison dernière. On croit qu'ils sont les deux joueurs les mieux payés de l'équipe de Pittsburgh.

Beveridge relève le défi de Cude pour vendredi

Avec leur équipement, les gardiens lutteront de vitesse autour du Forum

Dans une équipe de hockey, il n'est qu'un joueur qui n'a jamais l'occasion de rivaliser avec ses adversaires, mais il n'en est pas pour cela une roue moins utile dans l'engrenage puisque c'est le gardien. Au plus fort des combats qui se produisent de temps à autre durant la saison, le gardien reste calme et souvent seul de son camp il n'échange pas les coups.

Chez les Canadiens et les Maroons, cette placidité ne semble pas du goût de Billy Beveridge et de Wilf Cude, les personnages concernés, et vendredi soir, à l'occasion de la soirée de gala au bénéfice de Nels Crutchfield, ils se sont défiés dans un combat singulier qui aura un cachet tout particulier.

Cude, plus mince que le rondelet Beveridge, a parié à celui-ci que dans une course autour de la glace il lui ferait une niche colossale; il offre même de porter son bâton en plus de l'équipement régulier, tandis que Beveridge n'aurait que ses jambières et son protecteur pour l'embarrasser.

A Ottawa, toutefois, on a l'orgueil de ne pas céder avant d'être défait et noblement, Beveridge, qui vient des bords du canal Rideau, a relevé le défi en imposant comme condition que Cude patine comme lui, sans bâton pour l'entrever. (Peut-être craignait-il que le gardien des Habitants s'en serve pour lui barrer les jambes en cas de défaite imminente?)

Les paris faits et déposés, les deux concierges ont maintenant à coeur de remporter la victoire dans ce duel extraordinaire et vendredi leur course spéciale sera l'une des attractions principales au programme de la soirée.

Comme les loges sont virtuellement toutes vendues et que les places d'amphithéâtre s'enlèvent rapidement, il est probable que le Forum sera comble pour assister à cette course de tortues.

Saint-François reste égal avec Verdun en tête de la C. et D.

Les deux clubs annulent 0-0 hier soir à l'Aréna. — Shamrock bat les Sons 3-2

Les clubs Verdun et Académie St-François-Xavier sont encore ex-aequo, en première position de la ligue de la Cité et du District. Dans une joute enlevante et contestée au possible, de fait la plus belle partie disputée cette saison dans la C et D, ces deux puissantes équipes n'ont pu réussir à compter une seule fois au cours des soixante minutes de jeu. Le jeu fut assez bien partagé et le verdict rend justice aux deux clubs, qui vont continuer à se livrer une lutte sans merci, pour la première position.

Dans la première joute au programme, les Shamrocks ont porté un rude coup aux Sons of Ireland qui luttent actuellement pour se classer, en les battant par 3 à 2. Madden, Kennedy, Mathieu et Annett furent les vedettes du Shamrock, tandis que Caron bril

Les Royaux feraient une tournée en Afrique du Sud l'automne prochain

Coups de plume par Roland BEAUDRY

Mané, Thécel, Pharès

Malheureux que nos estimables aveugles de la C. A. H. A. ne voient pas encore l'écriture sur le mur. Quand, dans quelques saisons, il nous faudra importer nos joueurs de hockey de France et d'Angleterre, ou les réinstaller après un stage au professionnalisme ou nous contenter tout simplement du hockey juvénile, ils seront sans doute les premiers à déplorer le fait. Que ne sont-ils les premiers à appliquer le remède au mal dès maintenant.

Hier après-midi, ennuyé de n'avoir pas pu jouer au hockey depuis le commencement de la saison, Paul Gauthier, le gardien de Winnipeg, a fait le saut au professionnalisme chez les Shamrocks de Pittsburgh. De l'avis assez unanime, Gauthier est d'au moins deux ans trop jeune pour devenir professionnel, mais il n'avait pas le choix. Une étoile de première grandeur il lui a fallu rester inactif depuis novembre parce que la C. A. H. A. ne lui permettait pas de jouer ailleurs qu'à Winnipeg.

Il était pourtant venu ici au printemps, dans l'intention d'étudier à l'école de pharmacie de McGill ou de Montréal tout en jouant au hockey durant l'hiver ; la C. A. H. A. a changé tout cela.

Si son cas était isolé on pourrait plaider la rigueur des règlements qui n'ont pas de sympathie pour personne, dura lex, sed lex. Mais au contraire c'est par douzaines qu'on trouve les exemples pour peu qu'on se donne la peine de les chercher. Il y a deux ans ce fut Jack Portland, de Collingwood, qui fit le saut parce qu'il s'ennuyait. Cette année, plus tôt dans la saison, Len Godin est allé en Angleterre, Jack Draper est allé à Pittsburgh et une bonne dizaine de nos Canadiens sont partis vers la France où ils connaissent des jours meilleurs.

Pour la C. A. H. A. toutefois Ga n'a pas de signification. Ces messieurs qui la composent croient-ils que nous avons une provision inépuisable de joueurs seniors, ou se croient-ils chargés par la Providence de veiller à ce que l'univers entier trouve ici son matériel humain de hockey ?

Le cas de Gauthier est particulièrement flagrant. A son âge être obligé de faire du professionalisme pour jouer au hockey c'est presque criminel ; la C. A. H. A. toutefois l'a voulu. Si quelqu'un était de bonne foi le printemps dernier c'était pourtant bien lui. Ça ne lui a servi de rien.

De plus en plus l'opinion semble être que les règlements du hockey amateur ont peut-être quelque chose d'absurde mais que ce n'est pas encore chez eux autant que chez ceux qui les appliquent que réside le plus grand mal. C'est d'ailleurs un mal guérissable et nos gens de la Q. A. H. A. ont la panacée entre leurs mains. A la prochaine assemblée annuelle s'en serviront-ils ?

* * *

L'alignement de Connie Mack est l'un des plus étranges jamais offerts par un club des majeures... son plus vieux joueur est Charley Berry, l'exréceveur des Red Sox, qui a 32 ans... le plus jeune est Stanley Bolton, un intérieur de Waxahachie, Tex., qui n'a que 17 printemps... George Earnshaw estime Casey Stengel le meilleur manager sous lequel il ait jamais joué... c'est un joli tribut de la part de celui qui était censé être si difficile à conduire... Dick Shikat, le lutteur allemand, prétend que les Hindous sont encore les meilleurs lutteurs au monde... Pete Molina, rédacteur sportif du Diario de la Marina, à la Havane, affirme que trois des six joueurs Cubains obtenus par Albany, sont de calibre International... ceci devrait faire plaisir à Al Lamaux.....

* * *

Au hockey amateur international

La rumeur veut ,à tort ou à raison, que cette année soit la dernière durant laquelle le hockey amateur international sur une haute échelle manque au programme sportif. Depuis plusieurs années on le projetait mais sans pouvoir triompher de certains obstacles parmi lesquels les dépenses de voyage étaient les plus sérieux. Il appert maintenant que l'an prochain une ligue internationale mettra en lice Yale, Princeton, Harvard, Dartmouth, McGill, Varsity et Queens. Si les heureux résultats des rapports entre West Point et R. M. C., les académies militaires des deux pays, sont obtenus ailleurs il n'y aura pas raison de se plaindre de la nouvelle ligue.

* * *

Walter Ripley, l'un des lanceurs inclus dans l'alignement des Red Sox, a terminé la saison dernière avec un record extraordinaire. Au bâton il n'a eu que .000 tandis qu'au champ sa moyenne a été la même. Comme lanceur son record a été : Victoires 0, défaites 0. Il a au moins été constant.

Comme le salaire d'un joueur de baseball dépend beaucoup de sa tenue l'année précédente, Ripley doit être curieux d'apprendre la somme à laquelle on évalue ses services.

* * *

On a voulu hier que Howie Morenz soit cédé par les Rangers aux Maroons qui enverraient Joe Lamb à New-York en retour. Les Maroons auraient ensuite passé Howie au Canadien qui aurait gardé on ne sait trop qui à la transaction. Du premier pas on ne peut attester la probabilité mais une chose est certaine ; c'est que le second ne sera jamais effectué. Si Maroons veulent ajouter de la vitesse à leur effectif, c'est leur affaire. Plus que jamais les Canadiens eux sont décidés à construire avec du matériel tout neuf, tout jeune, et Howie n'entre pas dans leurs plans.

* * *

Pendant longtemps l'on a prétendu que les statistiques de l'Association Américaine et de la ligue de la côte du Pacifique, formément plus imposantes que celles de l'Internationale, "soufflées". Comme question de fait les joueurs de l'un ou l'autre circuit qui passent à l'Internationale voient généralement leur moyenne diminuer d'une cinquantaine de points.

On aura cette saison l'occasion de vérifier de plus près encore si les leaders des trois ligues seront aux majeures, Puccinelli et les Athlétiques, Eckhardt, du Pacifique à Brooklyn, et Johnny Cooney de l'A. A. à Brooklyn lui aussi. Si Poboh qui en est à son second essaie, a le plus de succès, l'expérience aura été éloquante.

ENGLISH SIGNE POUR LA 10ème FOIS AVEC LES CUBS DE CHICAGO

Chicago, 27. (P.A.) — Elwood "Bobby" English, capitaine des Cubs de Chicago, champions de la National, a retourné son contrat signé aujourd'hui, très satisfait des termes qui incluent une augmentation de salaire. Ceci est le 10e contrat signé par le vétéran troisième but avec les Cubs.

Krausmann's
CUISINE GRILL

WILDOR LAROCHELLE PASSE AUX RAMBLERS

Chicago, 27. (P.A.) — Wildor Larochelle, avant des Black Hawks de Chicago, a été prêté aujourd'hui aux Ramblers de Philadelphie de la Canadienne américaine. Il est sujet à être rappelé immédiatement. Il a été récemment acquis des Canadiens de Montréal.

DEFIS DES CLUBS BERRI ET TORONTO

Le club de hockey Berri lance un défi à tous bons clubs de 12 à 14 ans. Pour informations, s'adresser à Lucien Leduc, 2038 St-André.

Le club Toronto Jr lance un défi à tout club de 14 à 16 ans. Pour informations, s'adresser à Robert Meunier, 1758 Amherst, tél.: FR. 4336.

La soirée-bénéfice pour Crutchfield à lieu dans 3 jours

C'est vendredi soir, le 31, qu'a lieu la séance au Forum au bénéfice de Nels Crutchfield, le joueur du Canada dont la carrière est terminée à la suite d'un accident subi l'automne dernier. Le programme en est le suivant :

Une période entre professionnels et les amateurs de McGill

Concours de patinage de vitesse entre professionnels, amateurs et L. Sylvestre, champion de vitesse.

Une période entre professionnels et un groupe d'as du groupe senior.

Concours de lancer de punition entre Maroons, Toronto et Canadien.

Une période de hockey entre professionnels selon les règlements d'autrefois, à 7 hommes par équipe.

Une période de hockey entre des vétérans du début du siècle et selon les règlements du temps.

Démonstration de patinage artistique par des membres des clubs de patin de la métropole.

Courville et Goyer règlent un différend ce soir au Montcalm

L'autre finale met aux prises Eddie Ben Jackson et le fameux Jacques Trudeau

Ce sera une finale passionnante que présentera le promoteur Marcel Rodrigue ce soir à la salle Montcalm, coin des rues Delorimier et Saint-Zotique, Deux rivaux du ring, Armand Courville et Pit Goyer y règleront un différend. Quand le lutteur de St-Henri a signé contrat pour son match de ce soir il ignorait que Goyer fut son rigal désigné. Il a été choqué de la manière dont s'est pris le promoteur Marcel pour le faire signer et a déclaré que jamais plus on le reprendrait de cette façon. Le promoteur Rodrigue a déclaré que Goyer demande depuis longtemps un match contre Courville et comme ce dernier remettait toujours ce match à plus tard il a profité l'occasion qui se présentait à lui de le faire signer. Il s'en est suivi une bataille dont le match de ce soir sera le clou.

Eddie Ben Jackson et Marcel Ouimet feront les frais de la deuxième finale limitée à une heure, Ce sera une lutte appréciée des amateurs de jeu scientifique.

Deux fameux lutteurs poids mi-lourds, le fameux Jacques Trudeau et l'admirable Jack Riley, feront les frais du match spécial.

Dans la seconde préliminaire John Carrochia, champion de Montréal obligera le terrible Pat Barry à être poli.

Le match d'ouverture enverra en lice Young Siki et Tony Shade. Pour inf.: Tél.: CAlumet 2759.

DuTremble contre Tremblay jeudi soir

Le match aura lieu au marché Saint-Jacques. — Le titre du champion ne sera pas en jeu

Le match entre Eugène Tremblay et Aristide DuTremble qui aura lieu jeudi soir au marché St-Jacques ne constituera pas un combat de championnat. La mort du roi George V a fait contremander les dernières séances régulières de la commission athlétique et c'est ainsi que le match n'a pu être sanctionné par la Commission comme le veut ses règlements. Le champion Tremblay ne le regrette pas, car il prétend que besoin n'est pas de mettre sa couronne au jeu chaque fois qu'il monte dans le ring. DuTremble est de son côté désappointé car il attendait depuis longtemps un match de championnat.

D'un autre côté DuTremble fera tout en son possible pour vaincre Tremblay afin de s'imposer comme prochain challenger pour le championnat.

Tremblay se prépare à ce combat de jeudi en donnant les leçons de lutte à ses élèves, Parmi ces derniers se trouve Wilfrid DuTremble, un jeune frère d'Aristide qui fera ses débuts le même soir dans un match contre Young Sonnenberg.

La direction des séances de lutte du jeudi a comme celle des soirées du lundi réduit ses prix d'admission à un prix très populaire. Les autres matchs de jeudi soir sont les suivants: Arthur Proulx vs Bill O'Brien; John Marchand vs Jack Riley; Remi Fontaine vs Alex Boyer. Pour inf.: 2035 Amherst. Tél.: CH. 9931.

Wenstob suspendu en Angleterre

Londres, 27. (P.C.) — Mike Kaplansky, manager du mi-lourd canadien Eddie Wenstob, a confirmé aujourd'hui la rumeur voulant que le boxeur de Viking, Alberta, avait été suspendu par le Bureau de Contrôle d'Angleterre.

Le Bureau aurait suspendu Wenstob à cause du refus de celui-ci de remplir certains engagements en Angleterre et de son départ soudain pour le Canada. Une réunion a eu lieu la semaine dernière mais personne n'a voulu dire si on avait discuté du cas de Wenstob. M. Kaplansky a déclaré aujourd'hui cependant que son protégé avait été suspendu.

Cette suspension empêche Wenstob de se battre au Canada, aux Etats-Unis et dans les Iles Britanniques.

VICTORIA BAT ROYAL PAR 2-0 AU GROUPE JR

Les Canadiens perdent une dernière fois aux mains de McGill dans le premier match

Armand brille

Par Paul Parisseau

Les gars que Billy Boucher a équipés cette année avec l'espoir de les conduire à la conquête du trophée Memorial ont terminé leur saison hier soir au Forum en subissant une dernière défaite, 5-4, aux mains de McGill, tandis que dans l'autre match qu'offrait le groupe Junior, Victoria a blanchi les Royaux par 2-0 pour s'assurer une place dans le détail.

Les Canadiens ont enregistré hier soir leur septième défaite en dix matchs; ils ont réussi au cours de la saison à faire trois matchs nuls et les deux qu'ils ont gagnés ont été accordés à leurs adversaires parce qu'ils avaient dans leur alignement des joueurs non éligibles.

S'ils ont terminé la saison en perdant une fois de plus, les Canadiens ont joué hier soir un match magnifique contre les "Redman". Ces derniers ont pris l'avantage dans la première période qui s'est terminée avec un score de 2-0 à leur avantage. McGill a continué à garder son avantage en deuxième période comme Fraser et Perowne comptaient tour à tour après que Radcliffe eût scoré le seul but des siens.

Jean Armand brille

Jean Armand, brillant ailier du Canadien, a compté pour les siens sur la fin de cette période et a déjoué Cowie une fois de plus au commencement du dernier engagement pour diminuer à un but l'avance de McGill. Deux minutes plus tard Loftus a scoré un autre but pour les Redmen qui ne devaient plus perdre l'avantage acquis. Radcliffe, sur une passe de Jean Armand et de Quesnel a compté un but dans la minute ultime du match mais ça ne devait pas suffire pour leur valoir la victoire.

Victoria gagne

Victoria a fait une lutte magnifique à Royal dans le deuxième match pour décrocher les honneurs par le score de 2-0. Par cette victoire les Vics se sont assurés une place edans le détail.

Grâce à un but compté par Carroll après dix minutes de jeu en première période Victoria a pris un avantage qu'il devait défendre avec succès jusqu'à la fin des hostilités. Au cours des deuxième et troisième période Royal a tenté à maintes reprises de reprendre le terrain perdu, mais leurs efforts sont demeurés vains devant la solidité de leurs rivaux. Au milieu de la dernière période Willock sur une passe de Moynihan a scoré un autre but pour Victoria dont la victoire était dès lors assurée.

* * *

Il est probable que Jean Armand et Marcel Larochelle paraîtront dans l'alignement des Canadiens seniors dimanche prochain. Jean Armand est sans contredit l'un des meilleurs "espoirs" de l'heure. L'instructeur Ildege Gervais projette de le faire jouer chez les seniors pour le reste de la saison. Agé de 16 ans seulement il est probable que le jeune ailier jouera de nouveau chez les juniors l'an prochain.

* * *

A cause de la soirée-bénéfice offerte vendredi soir au Forum, les matchs du groupe Junior qui devaient avoir lieu ce soir là ont été ajournés à mardi le 3 février. Royal fera face à McGill et Lafontaine luttera contre Verdun ce soir-là.

* * *

Si les gars de Bill Brosseau remportent la victoire sur Verdun, mardi soir, ils passeront par le fait même en tête du classement. Lafontaine a de grosses chances de décrocher les honneurs dans le détail.

McGILL — Buts: Cowie; Défenses: Fraser et Hamilton; Centre: Kerrigan; Ailes: Kennedy et Matheson. Substituts: Loftus, Owen, Bennett, Kerr, Harvey, Perowne.

CANADIENS — Buts: Driscoll; Défenses: Larochelle et Radcliffe; centre: Armand; Ailes: Quesnel et Forget. Substituts: David et Cruise.

Première période

1—McGill: Owen (Loftus) 3.04
2—McGill: Kerr 7.16
Pun.: Cruise, Fraser.

Deuxième période

3—Canadiens: Radcliffe 2.29
4—McGill: Fraser 4.12
5—McGill: Perowne (Bennett) .. 8.18
6—Canadiens: Armand 14.24
Pun.: Forget, Radcliffe, Fraser, Larochelle, Matheson.
7—Canadiens: Armand (Quesnel) 2.22
8—McGill: Loftus (Owen) 4.11
9—Canadiens: Radcliffe (Armand-Quesnel) 14.17
Pun.: Forget.

* * *

ROYAL — Buts: Patterson; Défenses: S. Mundey et Davies; Centre: Hefferman; ailes: Bastien et Young. Substituts: Halbert, Dussault, Walker, Merrick, Landry, Kuzik.

VICTORIA — Buts: Barlow; Défenses: Strickland et Sheeran; Centre: Mundey; Ailes: Willock et Moynihan. Substituts: Dufresne, Carroll, Coates, Drew, Brunet, Davis.

Première période

1—Victoria: Carroll 10.55
Pun.: Carroll, Dussault, Davies.

Deuxième période

Aucun but.
Pun.: Davies, Sheeran.

Troisième période

2—Victoria: Willock Moynihan). 8.24
un.: S. Mundey, Sheeran.

Saint-Paul passe en 1ère place dans l'A.A.

Saint-Paul a délogé les Flyers de Saint-Louis en tête de l'Association Américaine au cours de la fin de semaine. Tous deux ont une bonne avance sur Oklahoma City, qui est en troisième place avec 26 points.

Le classement

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Saint-Paul ...	17	5	3	73	45	34
Saint-Louis ..	16	8	3	71	49	32
Oklahome C. .	13	10	3	55	43	26
Tulsa	12	15	0	51	70	24
Kansas City ..	11	13	1	46	54	22
Wichita	4	22	0	34	69	8

(Pas de points pour les matchs nuls.)

LES E.-UNIS COMPTENT REMPORTER LA COUPE DAVIS L'ETE PROCHAIN

Joe Wear, capitaine de l'équipe américaine en 1935, assure que Wilmer Allison connaîtra sa meilleure saison et que Perry est à son déclin

Par Bob Cavagnaro
(Rédacteur de la Presse Associée)

New-York, 27. (P.A.) — La question des Jeux Olympiques n'est pas la seule en vogue dans le monde sportif aux Etats-Unis.

L'espoir de l'Amérique de reconquérir la coupe Davis, emblème du championnat de tennis international, devient de plus en plus grand.

Fred Perry, l'étoile d'Angleterre, souffre encore de la blessure qu'il s'est infligée lorsqu'il a tombé dans son match de semi-finale contre Wilmer Allison au championnat des Etats-Unis en septembre dernier.

Depuis une couple d'années les experts de la raquette ont chanté que les chances de l'Australie étaient les meilleures, mais la défaite de Jack Crawford aux mains d'Adrian Quist dans la finale du championnat d'Australie est un démenti à toutes les prévisions.

Les enthousiastes américains du tennis considèrent ces développements avec une joie secrète et leur espoir est toujours grandissant.

Perry et Crawford sont les deux plus dangereux ennemis des Américains dans leur course vers la conquête de la coupe Davis cette année, quoique l'Allemagne, avec le baron von Cramm, puisse être plus formidable et plus dangereuse que jamais.

Joe Wear, capitaine de l'équipe des Etats-Unis en 1935, laquelle a subi une défaite 5-0 devant Perry, Bunny Austin et compagnie, voit une possibilité pour les Etats-Unis de décrocher le trophée tant convoité.

"La victoire d'Allison en sets consécutifs sur Fred Perry n'est pas due au hasard", de dire Wear. "J'admire beaucoup Perry, mais je dis en toute franchise qu'il a connu le déclin du jour où il a rencontré Allison.

"Aussi étrange que cela puisse sembler, je crois que Allison, à l'âge de 31 ans, arrive justement au meilleur de sa condition. Je crois qu'il fera meilleure figure cette année à Wimbledon. Il y a aussi raison de croire que Donald Budge fera montre d'un jeu meilleur. J'ai intuition qui me dit que Allison et Budge ravageront tout devant eux cette année.

Potins de baseball

Un grand nombre d'amateurs croient que Charley Moran, l'arbitre vétéran de la Nationale, est Irlandais, mais son nom est en réalité Moehring et ses parents sont nés à Bremen, Allemagne.

* * *

Bill Ferrazzi, jeune lanceur des Athlétiques de Philadelphie, est un Suisse, avec un nom italien, né à Quincy, Mass., et demeurant à Gainesville, Floride.

* * *

Jim Stroner, intérieur des Steers de Dallas, qui a été mis à l'essai plusieurs fois par les Pirates de Pittsburgh, est surnommé "Schnozzle" par ses co-équipiers, à cause des dimensions de son "Durante".

* * *

Le nom de famille de Zeke Bonura, premier but des White Sox de Chicago, signifie "bonne heure", et celui de Roberta Estallella, intérieur de Washington, signifie "petite étoile" en Espagnol.

* * *

Trois lanceurs de la Nationale n'ont réussi qu'un seul coup sur en 20 parties ou plus auxquelles ils ont pris part la saison dernière. Ce sont Dazzy Vance, Emil Leonard et Si Johnson. Allyn Stout et Emmett Nelson les suivent de près avec deux coups chacun.

* * *

Si les Reds de Cincinnati frappent des circuits à Porto Rico le printemps prochain, ils les auront mérités. Les clôtures sont à 500 pieds du marbre et à 600 pieds au champ centre.

* * *

Howard Sipler, un lanceur droitier du collège Swarthmore sera mis à l'essai par les Giants le printemps prochain. Il était capitaine du club de baseball et de l'équipe de basketball au collège.

BUN COOK NIE ENCORE QUE SA CARRIERE SOIT PRESQUE TERMINEE

Windsor, Ont., 27. (P.C.) — La carrière de "Bun" Cook, fameux ailier des Rangers de New-York, est loin d'être terminée. Le fait est que Cook ne veut pas que l'on s'imagine ça et il l'a bien dit dans une lettre publiée aujourd'hui par Vern Degner, rédacteur des sports du Daily Star de Windsor.

Une rumeur venue de Détroit la semaine dernière voulait que le manager Lester Patrick, de la Ligue Nationale, ait dit que Cook ne jouerait probablement pas au hockey cette année ni l'an prochain parce qu'il souffrait d'arthrite.

"Je vois que les journaux disent que j'en ai fini avec le hockey", de dire Cook dans sa lettre. "Pourtant je suis encore bon pour maintes saisons et ne vous laissez pas tromper par personne."

Tommy Gorman quitte l'hôpital à Ottawa

Ottawa, 27. (P.C.) — Tommy Gorman, manager des Maroons de Montréal, a quitté aujourd'hui l'hôpital où il a été confiné durant six semaines avec une attaque d'influenza.

Gorman qui a conduit les Maroons au championnat mondial l'hiver dernier, pourra retourner à Montréal dans une dizaine de jours, a déclaré son médecin.

Roman Bertrand signe avec Philadelphie

Philadelphie, 27. (P.A.) — Les Phillies ont engagé aujourd'hui Roman M. Bertrand, gaucher de six pieds de Brandon, Man., de la ligue Northern et autrefois de Winnipeg, pour leur département de lanceurs de 1936.

Il a commencé à jouer au baseball professionnel après avoir laissé le High School à Sleepy Eye, Minn. Il a joué à Brainerd, Winnipeg et Brandon dans la Ligue Northern.

A L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE MONTREAL

Aujourd'hui, en signe de deuil à l'occasion de la mort de Sa Majesté George V, tous les cours du jour et du soir seront suspendus à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. Les différents services de l'Ecole comprenant les bureaux, la bibliothèque et le musée commercial et industriel seront également fermés.

LA CARRIERE DE FRED PERRY SERAIT FINIE

Pasadena, 27 (P.A.) — Ellsworth Vines, le champion de tennis professionnel, a déclaré aujourd'hui que des nouvelles reçues d'un ami en Angleterre indiquent que Fred Perry "ne pourra jouer au tennis avant plusieurs mois et peut-être plus jamais".

"Sa blessure, qu'il s'est infligée au cours d'un match contre Wilmer Allison l'été dernier est de beaucoup plus sérieuse qu'il ne le croit", a ajouté Vines.

"Après avoir essayé un match en Australie, Perry a dû abandonner de nouveau et les médecins lui ont déclaré qu'ils ne seraient pas responsables pour ce qui arriverait s'il continuait à jouer. Fred a donc cancellé son tour d'Australie et est retourné chez lui".

Stark en a assez du métier d'arbitre

L'as de la Nationale résigne, mais Erick ne veut pas accepter la démission

New-York, 27. (P.A.) — Une nouvelle variété de gréviste du baseball a fait son apparition aujourd'hui lorsque Albert D. "Dolly" Stark, as du département d'arbitres de la Ligue Nationale, est devenu le premier arbitre à laisser sa position pour des difficultés à propos de son salaire.

Stark a déclaré qu'il avait dit au président Ford Frick qu'il "en avait assez". Frick n'a pas accepté la résignation, espérant que Stark reconsidérerait.

Stark a déclaré: "Vous pouvez me compter comme gréviste. A moins que la ligue ne se décide à me donner un meilleur salaire, j'abandonne ma place. Je veux faire mieux que d'être arbitre et je veux gagner plus d'argent. J'espère continuer à m'occuper du baseball, comme manager ou directeur de club. J'espère obtenir une position de ce genre avec un club des majeures."

Adrian Quist est champion d'Australie

Adelaide, 27. (P.A.) — Adrian Quist a remporté aujourd'hui le championnat de tennis d'Australie en défaisant Jack Crawford 6-2, 6-2, 4-6, 3-6, 9-7, à la finale. Quist et Don Turnbull se sont assuré le championnat en doubles avec une victoire 6-8, 6-2, 3-6, 6-2 sur Crawford et Vivian McGrath.

Helene Mayer est honorée en Allemagne

Berlin, 27. (P.C.)—Hélène Mayer, championne d'escrime non-aryenne qui réside actuellement aux Etats-Unis, recevra des droits de citoyenneté honoraires lorsqu'elle retournera en Allemagne pour les Jeux Olympiques. Mlle Mayer a télégraphié qu'elle partirait bientôt pour l'Allemagne et commencerait son entraînement aussitôt qu'elle y sera arrivée.

LEUR VOYAGE DURERAIT PLUS DE DEUX MOIS

Tous les détails ne sont pas encore réglés cependant. — Nombreuses exhibitions

Brown en tête

Les plans pour une tournée des Royaux, meneurs du Groupe Senior, en Afrique du Sud l'automne prochain ont été annoncés hier par Gus Ogilvie, président du club.

D'après les plans actuels, l'équipe s'embarquera pour "Angleterre au début du mois d'août et arrivera en Afrique du Sud le 6 septembre, commençant son voyage de retour le 2 novembre. Les Royaux joueront à l'exposition de l'Empire Britannique à Johannesburg contre des clubs de la British Ice Hockey Association et s'attaqueront à quelques équipes européennes durant leur voyage de retour.

Les trois points de George Brown contre Victoria dimanche l'ont renvoyé en tête des compteurs du Groupe avec 29 points, deux de plus que Tag Millar des Sénateurs. La ruée de Frank Leblanc, vétéran centre des Royaux, a été le point saillant des activités de la semaine dernière. Leblanc a gagné cinq points, dont trois buts et une assistance dimanche et est passé en troisième place avec 26 points.

Colomban Ethier, le coéquipier de Brown est tombé au quatrième rang avec 21 points. Archie Burnie, qui a été lent à partir mais qui est devenu l'un des plus dangereux avants du circuit mène les Canadiens avec 17 points et suit Ethier dans le classement.

Pete Jotkus a de nouveau gagné du terrain et a porté son total à 16 points, égal avec deux autres en huitième place et en tête de tous les joueurs de défense. Orlando, des Canadiens est toujours le "vilain" avec 37 minutes de repos forcé, une de plus que Red Goupille de Lafontaine.

Les statistiques :

	B.	A.	Pts	Pu.
G. Brown, Verdun	17	12	29	58
Millar, Ottawa	12	16	27	14
Farquharson, Victoria	15	12	27	22
Farmer, Victoria	17	7	24	28
Leblanc, Royal	14	9	23	10
Ethier, Verdun	11	10	21	17
M. Martel, Verdun	7	9	16	15
K. Murray, Victoria	7	9	16	52
O'Connor, Royal	9	6	15	14
Jotkus, Royal	8	7	15	13
Burais, Canadien	7	8	15	6
Bellveau, Lafontaine	6	8	14	9
Malenfant, Canadien	10	5	13	23
D. Neville, Royal	7	6	13	14
Devine, Ottawa	6	7	13	0
Arsenal, Verdun	5	10	15	22
Greene, Ottawa	7	5	12	7
Armand, Royal	6	6	12	2
Goupille, Lafontaine	4	8	12	24
Houde, Canadien	7	4	11	35
Shields, Ottawa	6	5	11	8
Bélisle, Lafontaine	5	6	11	22
Carignan, Lafontaine	5	6	11	8
Pennes, Verdun	5	5	10	0
F. Ranger, Canadien	7	3	10	6
Demers, Lafontaine	5	5	10	0
Pidcock, McGill	5	5	10	0
Latraverse, Canadien	7	3	10	2
Macquister, Royal	5	5	10	17
Donnelly, Royal	5	4	9	17
Wilson, Lafontaine	4	5	9	13
L. Lafontaine, Lafontaine	4	4	8	4
St-Germain, Royal	3	5	8	2
Tapin, Canadien	3	5	8	0
Duff, McGill	5	3	8	0
Davis, Victoria	6	2	8	19
McConnell, McGill	4	3	7	0
Crutchfield, McGill	3	4	7	4
Henderson, Canadien	3	4	7	4
Blanchard, Canadien	3	4	7	0
MacNeil, Victoria	3	4	7	13
Orlando, Canadien	1	6	7	37
Crosby, McGill	4	2	6	2
Olson, Ottawa	2	4	6	4
Scanlan, Ottawa	2	4	6	0
C. Brown, Ottawa	1	5	6	0
Morse, McGill	2	4	6	4
Trayes, Verdun	2	4	6	4
Brunet, Verdun	2	4	6	4
R. Neville, Victoria	2	4	6	4
Pratt, Ottawa	2	4	6	0
Wiele, McGill	2	4	6	14
McCaig, Lafontaine	2	4	6	2
Tremblay, Canadien	2	4	6	2
Shaughnessy, Victoria	2	4	6	12
Hills, Victoria	2	4	6	4
Elie, McGill	1	4	5	4
Day, Ottawa	1	4	5	4
H. Murray, Victoria	1	4	5	27
Munday, Royal	1	4	5	4
Seymour, Ottawa	1	3	4	0
Lee, Lafontaine	1	3	4	16
Green, Ottawa	2	2	4	18
Dickson, McGill	1	3	4	0
Irvin, Ottawa	1	3	4	4
Griffin, Victoria	1	3	4	18
Aghuchon, Canadien	1	3	4	0
Bissell, Victoria	2	2	4	4
Robertson, Victoria	2	2	4	6
Douglas, Royal	1	3	4	6
Lamb, McGill	2	2	4	6
Mackay, McGill	2	2	4	6
Phillbin, Verdun	2	2	4	6
Mackinnon, McGill	2	2	4	12
Titcomb, Royal	2	2	4	10
Lorimer, Victoria	1	3	4	0
Washroad, Verdun	1	2	3	0
Hosseau, Lafontaine	1	2	3	4
Arbuckle, Royal	0	1	1	0
Kendrick, Royal	0	1	1	0
J.-P. Ranger, Verdun	0	1	1	36
Landemore, Ottawa	0	1	1	20
Griffiths, Royal	0	0	0	2
Gervais, Canadien	0	0	0	2
McCurry, Victoria	0	0	0	10
R. Lafontaine, Lafontaine	0	0	0	10

Treize semaines de courses de trot et amble dans le Grand Circuit cette année

La saison s'ouvrira à Cleveland le 29 juin, pour se terminer le premier novembre à Phoenix. — Le Hambletonian sera couru le 12 août à Goshen

Cleveland, 27 (P.A.) — Les membres du Trotting Club of America Inc. ont approuvé aujourd'hui une cédule de 13 semaines de courses du Grand Circuit pour 1936, et, pour la première fois dans son histoire, ils ont accordé au Circuit six semaines de courses à l'ouest du Mississipi.

Les expositions du Wisconsin et de l'Ohio, à Milwaukee et Columbus et la piste Hictoric à Foshen, ont été ajoutées à la cédule régulière du Circuit.

Les pistes de l'est ont approuvé des meetings d'automne à Pomona et San Diego, Californie, et Phoenix, Arizona.

Voici la cédule:

29 juin au 11 juillet, à Cleveland; 13 au 18 juillet, à Toledo; 20 au 25 juillet, à Goshen; 27 juillet au 8 août, à Boston; 10 au 15 août, à la piste Good Time, Goshen; 17 au 22 août, à Springfield; 24 au 29 août, à Milwaukee; 31 août au 5 septembre, à Columbus; 7 au 12 septembre, à Indianapolis; 14 au 19 septembre, à Lexington; 21 septembre au 3 octobre, à Pomona; 5 au 17 octobre, à San Diego; 19 octobre au premier novembre, à Phoenix.

Le Hambletonian, pour une bourse de $40,000 sera couru à Goshen le 12 août.

E. Roland Harriman a été réélu président du club par les membres. Harriman a déclaré que les dates pour Pomona ne sont pas définitives, comme elles dépendent de l'exposition de Los Angeles. Les courses à Boston auront lieu à Suffolk Downs, à condition que la Commission du Turf du Massachusetts donne sa permission.

Ajaccio, l'un des inscrits au Santa Anita, se blesse et doit être abattu hier

LES COURSES

COLUMBIANA TRIOMPHE A HIALEAH PARK

Elle devance Don Creole par une longueur et demie dans la bourse Key Largo

Trebor troisième

Hialeah Park, Floride, 27. (P.A.) — Columbiana, fille de Petee par Wrack, a couru pour la première fois dans une course d'un mille ici aujourd'hui et a décroché la part du lion dans la bourse Key Larga en battant sept autres concurrents. La jument de W. R. Hirsch, récemment victorieuse sur une distance de six furlongs, a fait sa course habituelle; elle a fourni un valeureux effort dans le dernier virage pour décrocher la victoire par une longueur et demie.

Don Creole, favorite, a pris la deuxième place six longueurs en avant de Trebor à F. M. Buchanan. Sammy Renicq, qui a piloté ce dernier, a réclamé un "foul" mais les commissaires ont pris une décision contre lui. On rapporte que Renick a déclaré que sa monture eut la route barrée par le vainqueur à l'entrée du dernier virage.

Columbiana a eu un rendement de $8.10 pour $2 et a couvert la distance en 1:37. Les éligibles au derby de Floride qui ont pris part à la course sont Trebor, Silver Fleece, Sunanair et Sandy Boot.

LES RESULTATS

FAIR GROUNDS

Première course, 5 furs — 1er, Pepp Talk 113, G. Miller 21.20, 7.40, 3.60; 2ème, Silver Pam 113, Mojena 3.00, 2.20; 3ème, Quick Vine 110, Manifold 3.00. Temps .35 2-5. Ben P., Curricle, Black Timber, Broadway Girl Miss Marlboro ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furs — 1er, Inspection 109, Lowe 4.40, 3.00, 2.40; 2ème, Premeditate 105, Donohoe 4.40, 3.00; 3ème, Justice B. 109, Spears 3.40. Temps 1.14. Redwick, Sir Kai, Pestle, Sweepmore, Mint Jake, Whizz James, Bunting Brown ont aussi couru.

Troisième course, 1 mille — 1er, Solette 110, Dyer 8.20, 4.40, 4.00; 2ème, Fair Prospect 115, Dowell 3.60, 3.20; 3ème, Thunder Lass 110, Leblanc 11.00. Temps 1.42. Little Ina, Irene Geary, Airdale, Oddesa May Green, Gypsie Prince, Pidi Nadi, Congressman B, Bunny C. ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furs — 1er, Bon Centime 108, G. Smith 19.80, 8.60, 5.40; 2ème, For Romance 111, Manifold 5.40, 5.00; 3ème, Dixie Fox 107, Mojena 4.20. Temps 1.13 3-5. Mary Ellen, Dillin, Elanac, Betty Shaw, Skotchy ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille — 1er, La Belette 107, Polk 17.40, 6.60, 4.20; 2ème, Sycee 107, Donohoe 8.20, 4.40; 3ème, Thistle Dust 107, Jackson 5.20. Temps 1.41. Sugar Creek Fire Mask, Wind Song, Insomnia, Morning Cry, Lucky Turn, French Maid, Enola, Miss Envy ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille 70 verges — 1er, Sir Michael 109, Parke 5.40, 3.40, 2.60; 2ème, Exotude 102, Chojnacki 8.00, 4.40; U. Demon 112, Dyer 3.00. Temps 1.42 3-5. Hit and Run, Flabbergast, Wise Advocate, Billoy Wave ont aussi couru.

Septième course, 1 mille 1-16 — 1er, Golden X. 114, Tilden 6.00, 3.40, 2.80; 2ème, Seymour 114, Jacobs 3.00, 2.60; 3ème, Hazy Flirt 109, Lang 5.40. Temps 1.48 1-5. Donie, Potion, Skirl, Muff, Raffler Con, Kaposia, Longus, Lommern, Lilac Bloom, ont aussi couru.

SANTA ANITA

Première course, 3 furlongs: 1. Coramine 110, Stalling, 143.60, 33.80, 14.40; 2. Not Asleep 116, Robertson, 2.80, 2.20; 3. Brass Bottle 116, Jones, 2.80. Temps .24 1-5. Sharp Girl, Miss Balko, Tonta Lady, Lady Valorous Bay Salute, Gertrude J., Roost, Shirley J., Miss Leannah ont aussi couru.

Deuxième course, 1 mille: 1. Le Miserable 107, Schultz, 26.20, 10.20, 5.60; 2. Dark Mist 106, Brammer, 4.60, 3.00; 3. Ancelot 113, Thompson, 3.20. Temps 1.39. Charlie Jr., Brilliant Duke, Miss Flip, Justa Hymn, Happy Fellow, Easter Dol, Publication, Aunt Bruce, Adirondack ont aussi couru.

Troisième course, 6 furlongs: 1. Ziff 116, Stalling, 35.60, 14.60, 5.20; 2. Rare Tree 111 Brammer, 13.00, 4.60; 3. Harrogate 104, Coucci, 2.40. Temps 1.12 3-5. Tamalpias, Sirloin, Bonnie Beach, San Jose, Eviction, Rose Crystal, Totness, Red Colors, Tirtoma ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs: 1. The Bailiff 112, Thompson, 10.20, 6.60, 5.40; 2. Every Effort 104, Stevenson, 6.80, 4.80; 3. Monks Dude 112, Seivert, 6.40. Temps 1.11 3-5. Home Loan, Eisenberg, Salinas, Salisy Booters, Rotherham, Morale, Felaxe, Amy Cooper, Closing Time ont aussi couru.

Cinquième course, 6 furlongs: 1. Cottingham 110, Brammer, 9.60, 6.00, 3.80; 2. Mieletta 106, Kurtsinger, 9.80, 5.80; 3. Party Spirit 107, Corona, 4.00. Temps 1.11 4-5. Speedy Return, B. Eighty, Retired, The Flankman, Binocular, Stolen Color ont aussi couru.

Sixième course, 1 1-16 mille: 1. Impeach 116, Corbett, 5.60, 3.80, 2.80; 2. Stavka 107, Luther, 4.60, 3.20; 3. Malimou 106, Brammer, 3.80. Temps 1.43. Peradventure, Seacliff, Little Doggie ont aussi couru.

Septième course, 1 mille 1-16 mille: 1. Good Politian 108, McCormick, 26.60, 8.60, 5.40; 2. Dutch Uncle 111, Yager, 4.00, 2.40; 3. Royal Gold, 104, Tucker, 9.60. Temps 1.45 2-5. Mer Pal, Lysander, Silver Sickle, Merely, Grayback, Marsala, Interpreter ont aussi couru.

Huitième course, 1 1-4 mille: 1. The Singer 111, Morlan, 10.60, 6.40, 5.20; 2. Sweet Man 111, Eye, 7.20, 5.20; 3. Pero 107, McCormick 6.20. Temps 2.04 4-5. [illegible] Starbrook, Battling KKnight [illegible] Northern Water Rome Vennie ont aussi couru.

HIALEAH PARK

Première course, 6 furs — 1er, Albuquerue Jackson 10.90, 5.60, 3.10; 2ème, Miss Subway 91, M. Fallon 3.90, 2.90; 3ème, Lady Hochberger 103, C. Phillips 2.50. Temps 1.13 2-5. Bottled Bourbon, Genesis, Full Up, Maple Queen, Close Call Starry Night Goose Creek Supreme Court, Zevanald ont aussi couru.

Deuxième course, tracé Nursery — 1er, Owaller 116, Gilbert 3.60, 2.50, 2.30; 2ème, Peggy Porter 116, Renick 5.80, 6.80; 3ème, Clouds 116, Wall 4.40. Temps .34. Lady Maryland, Flying Netta, Shes Mine, Sis Royal, Jink, Grey Shot, Inspiration, Allens, Navarre ont aussi couru.

Troisième course, 7 furs — 1er, Founder 109, N. Wall 18.60, 8.70, 5.80; 2ème, Crowning Glory 112, Porter 6.80, 4.80; 3ème, Orisano 110, Coffman 6.70. Temps 1.25 4-5. Midnight Flyer, Wizard, Pilkin, Hogans Fox Portunus, Sarcouf, Black Falcon, Joda, Lum Joy ont aussi couru.

Quatrième course 6 furs — 1er, Visigoth 110, R. Watson 5.00, 3.40, retiré; 2ème, Microphone 115, Merritt 4.20, retiré; 3ème, Dancing Doll 98, M. Fallon, retiré. Temps 1.11 2-5. Bird Flower ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille — 1er, Columbiana 102, Seabo 8.10, 3.80, 2.90; 2ème, Don Creole 107, Longden 3.30, 2.60; 3ème, Trebor 102, S. Renick 3.30. Temps 1.37. Stipulate, Silver Fleece Captain Jinks Sunanair, Sandy Boot ont aussi couru,

Sixième course, 1 mille — 1er, John Tio 106, N. Wall 44.70, 17.00, 11.70; 2ème, Exeter 106, R. Merritt 39.70, 25.20; 3ème, Bullfinch 100, Anderson 34.10. Temps 1.39. Somersault, Krona Sun Camp, Stumpdown, Seedling, Fractious, Greynose, Masked Smile Berceuse ont aussi couru.

Septième course, 1 mille 1-4 — 1er, Pass Shot 110, D. Meade 5.10, 3.50, 3.50; 2ème, Rocky Prince 111, S. Renick 4.10, 4.40; 3ème, Star Fire 104, M. Fallon 11.90. Temps 2.14 4-5. Mathias, Hurray, Capablanca, Lane Hand, Coloris, Tribunal, Double Sweep ont aussi couru.

ALAMO DOWNS

Première course, 2 furs — 1er, Princess Siena, Callahan 4.20, 2.30, 2.20; 2ème, Mosrael 111, Aftermath 118, Molasses Bob 114, His Nibs 114, Two Some 111, Overplay 114, Dellors 114.

Troisième course $1,00,0 à réclamer, 3 ans et plus, 7 furs: Apprentice 120, Quiet Please 105, Dowdy Dell 110, Plucky Baby 105, Wee Tune 108, Lady Higloss 110, Gift Of Roses 105, Wacoche 117, Character 114, Cote Boy 108, Canter Boy 116, Molly Greenock 110.

Quatrième course, $1,100 à réclamer, 3 ans et plus, allouées, 6 furs: Absconder 106, Speed 98, Colonel Ed. 106, Bellum 109, Miss Rainbow 96, Miss Trophy 92, Tempestuous 106, Gallant Gay 94, Preeminent 115, Paralda 94, Great Haste 106.

Cinquième course, $1,200 à réclamer, 4 ans et plus, allouées, 1 mille: Play Vote 104, Blackbirder 108 Sablin 108, Brannon 113, Corinto 111, Mountainy Man 104.

Sixième course, $1,000 à réclamer, 3 ans 1 mille 1-16: Red Spark 109, Silvery Way 111, Joan D. 103, Cantakit 114, Count Me 106, Aura 108, Step Miss 117, Red Neck 110, Galloping 102, Irish Play 105.

Septième course, $800 à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 1-8: Dark Mission 109, Canimar 112, Dunfox 106, Jesreel 110, Relativity 113, Kapena 107, Judge Judy 112, Salut D'Amour 107, Crowned Head 115, Socialite 104, Drusus 112, Move Faster 111.

ALAMO DOWNS

Première course, 6 1-2 furlongs: Dorothy Hicks 110, Brookside 102, Charming Sir 112, Fair Image 110, Blighted Hopes 108, Westy's Lady 102, Instead 107, Googie 107, Carbines Goldy 108, Goodestone 107.

Deuxième course, 5 1-2 furlongs: Animate 105, Otra Ves 100, Flikerry 107, Wax 107, Rose Leonardo 102, Ulnardo 102, Tuliptime 102, Missouri Girl 97, Friend John 112, Kadet Gunner 115, Earth Shaker 110, Uptodate 102, Contrast 107, Eddie Helck 112, Genie Jr 110, Royal Pride 112, Molly Coddle 92, Even Play 107.

Troisième course, 5 1-2 furlongs: Be There 112, Little Mickey 107, Anna Feeback 102, Grimace 107, Sweet Thing 102, Beckoned 106, Barney Allis 110, Dave T. 102, Boy Prince 112, Johnnie D. 107, Barbara J. 105, March Line 102, Goldsweep 112, Mortise 112, Captain Red 112, Whoa Back 112, Vicki 102, Parqua Pass 102.

Quatrième course, 6 furlongs: Lord Coventry 115, Hazel Eye 110, Cycas 110, Whistling Boy 116, Billie Reuben 110, Kate Greenaway 110, Enimrac 115, Count On Me 115, Miss Savage 110, Agent 115, Baby Orb 115, Zarabi 110, Lady Chiniquy 110, Anne Louise 110, Persian Step 110, Tornillo 115, Well Dressed 110, Society Memory 115.

Cinquième course, 6 furlongs: Be Big 101, Seventh Heaven 106, Evil Eye 99, Prince Tide 104, Tapdancer 99, Aguila 104.

Sixième course 6 1-2 furlongs: Myrtle Brooks 105, Honey All 112, Excitation 106, Station Belle 100, Miss Contrary 103, Moral Miss 102, Luck In 102, Oswego Princess 102, Solitary 105, Miss Angelo 103, McGonigle 112.

Septième course, 1 mille et 70 verges: Show Boy 107, Black Peter 107, Moresoris 107, Tug O'War 112, Renaissance 104, Quick 109, Bethlehem Star 104, Proposing 106, Ricciardo 110, Master Time 104.

Huitième course, 1 mille et 70 verges: Valise 113, The Choctaw 115, Sweenie 107, Friend Fred 110, Kavalry Jack 112, Perfect One 102, Miss Anthony 97.

Temps nuageux, piste rapide.

Les CHOIX aujourd'hui

Par LeCHASSEUR

HIALEAH PARK

1—Airforce, A. O'Connell, Senator D.
2—Overplay, Maedic, Aftermath.
3—Vote Boy, Gift of Roses, We Tune.
4—Speed, Bellum, Miss Trophy.
5—Brannom, Corinto, Blackbirder.
6—Joan D., Step Miss, Count Me.
7—Jesreel, Move Faster, Dark Mission.

ALAMO DOWNS

1—Fair Image, Charming Sir, Googie.
2—Otra Ves, Kadet Gunner, Wax.
3—Be There, Beckoned, Grimace.
4—Agent, Kate Greeneway, Miss Sauvage.
5—Seventh Heaven, Prince Tide, Tapdancer.
6—Myrtle Brooks, Oswego Princess, Excitation.
7—Master Time, Renaissance, Ricciardo.
8—The Choctaw, Kavalry Jack, Friend Fred.

FAIR GROUNDS

1—Dunsprite, Tiger John, King Belgian.
2—Serviceman, Lovers Chat, Errant Lady.
3—Traggat, Jolyon, Glove.
4—Zekiel, Modesto, Morvim.
5—Sarahmond, Whitharral, Pancoast.
6—I Pass, Rizla, All Rowes.
7—Black Fool, Hereward, Jim McConnell.

SANTA ANITA

1—Bon Mint, Bon Boots, Santa Barbara.
2—Trillium, Miss Sauvage, Sophist.
3—Evangelist, Polydorus, Traitor.
4—Old Lady, Portcodine, Brother Lou.
5—Chatter Queen, Cuyamaca, Bartering Kate.
6—Brown Jack, Wha Hae, Wise Daughter.
7—Mattie Houser, Lady Greenock, Pepper Patch.
8—Even Up, Flashing Colors, Uncle Fred.

PAR G. N. B.

HIALEAH PARK

1—Airforce, Senator D., Jaber.
2—Aftermath, Maedic, Overplay.
3—Apprentice, Gift of Roses, Character.
4—Great Haste, Bellum, Miss Rainbow.
5—Corinto, Blackbirder, Sablin.
6—Aura, Step Miss, Joan D.
7—Jesreel, Crowned Head, Move Faster.

ALAMT DOWNS

1—Charming Sir, Instead, Dorothy Hicks.
2—Animate, Genie Jr., Friend John.
3—Beckoned, Grimace, March Line.
4—Kate Greenaway, Tornillo, Cycas.
5—Prince Tide, Seventh Heaven, Evil Eye.
6—Oswego Princess, McGonigle, Honey All.
7—Master Time, Black Peter, Tug O War.
8—The Choctaw, Valise, Friend Fred.

FAIR GROUNDS

1—Tiger John, Dunsprite, King Belgian.
2—Serviceman, Princeton, Odoric.
3—Traggat, Bobby Sweep, Office Girl.
4—Zekiel, Chicasha, Morvim.
5—Steponit, Pancoast, Commandman.
6—Sun Circle Blaze, I Pass, All Rowes.
7—Defier, Hereard, Lady Rockledge.
8—Dorsays, Saracen II, Chianti.

SANTA ANITA

1—Bon Mint, Some Devil, Sporting Queen.
2—Miss Sage, Bonsgai, Sophist.
3—Evangelist, Polydorus, Traiter.
4—Brother Lou, Old Lady, Portcodine.
5—Chatter Queen, Kent, Bartering Kate.
6—Brown Jack, Wise Daughter, Manoco.
7—Mattie Houser, Natalie Alice, Mattie Mae
8—Midshipman, Seguro, Uncle Fred.

LES INSCRITS

FAIR GROUNDS

Première course, $500 à réclamer, 3 ans et plus, 5 1-2 furs: Chancabit 111, Dee Tees 111, Dunsprite 111, Sisko 706, Shoteur 111, Game 111, King Belgian 111, Busy Lad 116, Sweet Joe 116, Salve 106, Papillote 106, Tiger John 116, Priceless Miss 111, Bare Timber Bessie Blues 111, Lucy Dear 111, Bread King 116, Mintogee 111.

Deuxième course, $500 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs: Oderic 112, Lamblack 107, Viper 115, Errant Lady 107, Margie Lou 110, Princeton 110, Ought To 105, Jane Boggess 102, Zode 115, Little Henry 107, Ruban's Choice 105, Indefinite 107, Just Imperial 107, Mintdrift 102, Serviceman 115, Lovers Chat 107, Burgoo 112, Imprimis 110.

Troisième course, $500 à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 70 verges: Bobby Sweep 112, Nanny D. 102, Clovinia 107, Glove 102, Office Girl 107, Holster 112, Jolyon 107, Corties John 112, Sleepy Gal 107, Gnomie 112, Kurdair 107, Quick Delivery 107, Traggat 112, Judge G. 112, Game Annie 107, Miss T. 107, Gay Bird 112, Pun 112.

Quatrième course, $500 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs: Wise Mona 110, Morvim 110, Harold Jr 107, Vee Eight 110, Magic Line 110, Little Marcelle 108, Chicasha 110, Zekiel 115, Leana G. 102, Silk Covering 107, Modesto 113, Southern Beauty 107, On Our Way 115, Footlights 107, Aunt Phemie 98, Koley Bey 103.

Cinquième course, $5,000 à réclamer, 4 ans et plus, 6 furs: Scythe 107, Shpot 102, Catch All 113, Declaration 113, All Night 117, Inflate 107, Commandman 108, Stool Piegon 113, Sarahmond 107, Whitharral 112, Steponit 112, Pancoast 112,

Sixième course, $600 à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille: No Mistake 109, Rizla 103, Joseph JJ. G. 106, Bea M. 112, Ted Conard 106, Sun Circle Blaze 101, I Pass 117, All Rowes 108, Hair Trigger 108, Respect 117, Ski 104, Spartan Lady 108.

Septième course, $500 à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 70 verges: Austerlitz 107, Adrian 107, Merry Irene 102, Hereward 107, Black Fool 112, Lady Rockledge 107, Jim McConnell 112, Julia Irene 102, Pertinacious 107, Surly 107, Showman 107, Blind Guardian 107, Chagrin 102, Defier 112, Noble Sir 112, Noble Tiller 112, Black Flash 107, Why Not 107.

Huitième course, $500 à réclamer, 3 ans et plus, 5 1-2 furs: Eleusagon 106, King Crusader 116, Maebee 111, Moring 111, Chianti 116, Veritas 111, Macks Pal 111, Talvores 106, Sundora 108, Dorsays 111, Alwin 111, Saracen II 1111 Forceful 111, Laughing Toi 106, Immutable 106, Yule Star 111, Butch 117, Oaphil 107.

SANTA ANITA

Première course, $800 à réclamer, 2 ans, 3 furs: Sweet Mystery 115, Chan Chan 113, Sporting Green 115, Leeda 110, Some Devil 118, Bon Boots 118, Santa Barbara 115, Elswick 115, Flint Ridge 118, Glory Gap 110, Mortgage Pride 116, Sky Meter 118, Bon Mint 113.

Deuxième course, $1,000 à réclamer, 4 ans et plus, 7 furs: Panic Blues 106, Coya 101, Bonagai 106, Trillium 106, Sophist 111, Bubbling Mate 106, High Sun 111, Hobnail 111, Miss Sage 101, Junior Conard 111, Starbroom 111, Ida S. 101,

Troisième course, $1,000 à réclamer, 4 ans et plus, 7 furs: Lovito 106, Chica 101, Fat W. 105, Carry Vogue 111, Traitor 111, Polydorus 106, Easter Tommy 106, Electress Wells 101, Brilliant King 106, Evangelist 111, Midson 101, Charley Chan 111.

Quatrième course, $1,000 à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 1-16: High Man 108, Alawitt 100, Poco Diablo 103, Old Lady 109, Jamul 102, That Stuff 103, Brother Lou 103, Tristrap 110, Precious Betty 103, My Gentleman 105, Hoy High 110, Porteodine 110.

Cinquième course, $1,000 à réclamer, 4 ans et plus, 6 furs: Felwyn 96, Chatter Queen 112, Bartering Kate 110, Cuyamaca 112, Peter Saxon 107, High Image 107, Kent 112.

Sixième course, $1,200 allouées, 3 ans et plus, 6 furs: Clean Out 110, Wise Daughter 107, Fort Springs 112, Blue Beard 108, Wha Hae 103, Mansco 109, Brown Jack 118.

Septième course, $1,000 à réclamer, 3 ans, 1 mille 1-15: Emigrante 104, Masked Belle 107, Lady Greenock 100, Jimmy Cabaniss 101, Onus 107, Mattie Houser 102, Georgia Miss 105, Kootenay Belle 96, Natalie Alice 105, Thistle Air 109, Hattie Mae 106, Pepper Patch 105.

Huitième course, $1,000 à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 1-8: Church Call 107, Gertie 107, Jimmy Sutro 110, Bill Jones 114, McCarthy 106, Uncle Fred 105, Event Up 112, Hut 105, Midshipman 105, Seguro 112, Flashing Colors 108.

HIALEAH

Première course, $800 à réclamer, 3 ans, 6 furs: Kimball 120, On Approval 120, Airforce 120, First Bid 120, Mont Blanc 120, A. O'Connell 118, Senator D. 118, Marpath 118, Lula R. 118, Busby 118, Jaber 120, Billy Witsy 118.

Deuxième course $500 allouées, 2 ans, tracé Nursery: Maelic 118, Mauritios 114, Moss Gal 111, Aftermath 118, Molasses Bob 114, His Nibs 114, Two Some 111, Overplay 114, Dellors 114.

Troisième course $1,00,0 à réclamer, 3 ans et plus, 7 furs: Apprentice 120, Quiet Please 105, Dowdy Dell 110, Plucky Baby 105, Wee Tune 108, Lady Higloss 110, Gift Of Roses 105, Wacoche 117, Character 114, Cote Boy 108, Canter Boy 116, Molly Greenock 110.

Quatrième course, $1,100 à réclamer, 3 ans et plus, allouées, 6 furs: Absconder 106, Speed 98, Colonel Ed. 106, Bellum 109, Miss Rainbow 96, Miss Trophy 92, Tempestuous 106, Gallant Gay 94, Preeminent 115, Paralda 94, Great Haste 106.

Cinquième course, $1,200 à réclamer, 4 ans et plus, allouées, 1 mille: Play Vote 104, Blackbirder 108 Sablin 108, Brannon 113, Corinto 111, Mountainy Man 104.

Sixième course, $1,000 à réclamer, 3 ans 1 mille 1-16: Red Spark 109, Silvery Way 111, Joan D. 103, Cantakit 114, Count Me 106, Aura 108, Step Miss 117, Red Neck 110, Galloping 102, Irish Play 105.

Septième course, $800 à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 1-8: Dark Mission 109, Canimar 112, Dunfox 106, Jesreel 110, Relativity 113, Kapena 107, Judge Judy 112, Salut D'Amour 107, Crowned Head 115, Socialite 104, Drusus 112, Move Faster 111.

ALAMO DOWNS

Première course, 6 1-2 furlongs: Dorothy Hicks 110, Brookside 102, Charming Sir 112, Fair Image 110, Blighted Hopes 108, Westy's Lady 102, Instead 107, Googie 107, Carbines Goldy 108, Goodestone 107.

Deuxième course, 5 1-2 furlongs: Animate 105, Otra Ves 100, Flikerry 107, Wax 107, Rose Leonardo 102, Ulnardo 102, Tuliptime 102, Missouri Girl 97, Friend John 112, Kadet Gunner 115, Earth Shaker 110, Uptodate 102, Contrast 107, Eddie Helck 112, Genie Jr 110, Royal Pride 112, Molly Coddle 92, Even Play 107.

Troisième course, 5 1-2 furlongs: Be There 112, Little Mickey 107, Anna Feeback 102, Grimace 107, Sweet Thing 102, Beckoned 106, Barney Allis 110, Dave T. 102, Boy Prince 112, Johnnie D. 107, Barbara J. 105, March Line 102, Goldsweep 112, Mortise 112, Captain Red 112, Whoa Back 112, Vicki 102, Parqua Pass 102.

Quatrième course, 6 furlongs: Lord Coventry 115, Hazel Eye 110, Cycas 110, Whistling Boy 116, Billie Reuben 110, Kate Greenaway 110, Enimrac 115, Count On Me 115, Miss Savage 110, Agent 115, Baby Orb 115, Zarabi 110, Lady Chiniquy 110, Anne Louise 110, Persian Step 110, Tornillo 115, Well Dressed 110, Society Memory 115.

Cinquième course, 6 furlongs: Be Big 101, Seventh Heaven 106, Evil Eye 99, Prince Tide 104, Tapdancer 99, Aguila 104.

Sixième course 6 1-2 furlongs: Myrtle Brooks 105, Honey All 112, Excitation 106, Station Belle 100, Miss Contrary 103, Moral Miss 102, Luck In 102, Oswego Princess 102, Solitary 105, Miss Angelo 103, McGonigle 112.

Septième course, 1 mille et 70 verges: Show Boy 107, Black Peter 107, Moresoris 107, Tug O'War 112, Renaissance 104, Quick 109, Bethlehem Star 104, Proposing 106, Ricciardo 110, Master Time 104.

Huitième course, 1 mille et 70 verges: Valise 113, The Choctaw 115, Sweenie 107, Friend Fred 110, Kavalry Jack 112, Perfect One 102, Miss Anthony 97.

Temps nuageux, piste rapide.

Mme Carreaud perd une autre étoile

Ajaccio doit être abattu après s'être brisé un os il y a une semaine

Los Angeles, 27. (P.A.) — Souffrant d'un os brisé au sabot, Ajaccio formidable inscription de Mme F. A. Carreaud dans le handicap Santa Anita, a été détruit aujourd'hui.

Le gros cheval de six ans, vainqueur de nombreux stakes dans l'est, s'est brisé un os au cours d'une course d'essai il y a un peu plus d'une semaine et on a tenté en vain de soigner la blessure.

Il était un challenger de première classe au handicap de $100,000 qui sera couru le mois prochain, et on lui avait désigné un fardeau de 108 livres.

LE PARI DOUBLE

A Hialeah Park.—Albuqueqrue $10.90 et Founder $18.60 rapportent $351.70.

A Alamo Downs.—Betty Wee $12.-80 et Catino $23.70 rapportent $782.-10.

A Fair Grounds.—Inspection $4.40 et Solette $8.20 rapportent $42.40.

LA SOIREE DE BOXE DU Y. M. H. A. AURA LIEU DEMAIN SOIR

C'est demain soir qu'aura lieu au local de l'association Y.M.H.A. le tournoi de boxe amateur organisé pour mercredi soir dernier, mais ajourné à la suite de la mort du roi.

Ce tournoi, un des plus importants de la saison d'hiver, prend encore plus d'importance en ce qu'il précédera presqu'immédiatement aux championnats provinciaux, qui seront tenus au même endroit à la fin du mois prochain.

Plusieurs des inscrits au tournoi de demain soir sont des aspirants dangereux aux championnats et ils auront en cette occasion l'opportunité de se mesurer contre des adversaires qu'ils seront appelés à rencontrer dans le tournoi plus important de février.

QUELQUES SCENES DU GRAND RALLIEMENT DES RAQUETTEURS A QUEBEC

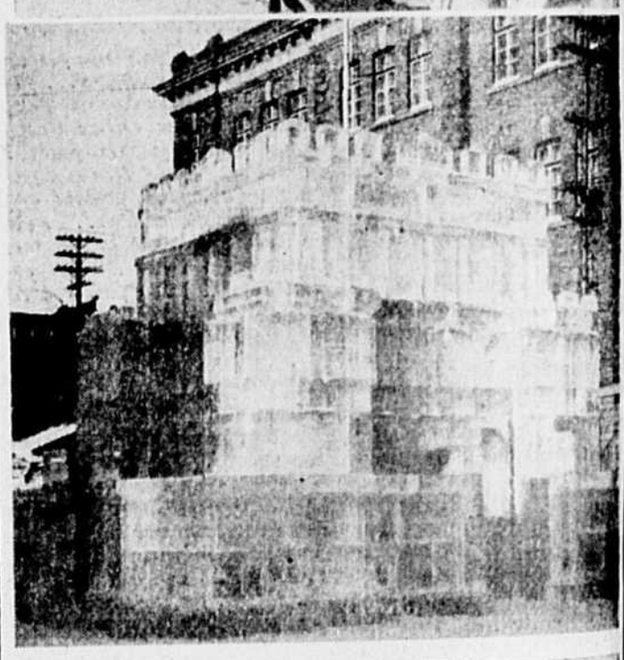

● En haut à gauche, **les raquetteurs s'amusent sur la grande glissoire de toboggan, sur la terrasse Dufferin. A l'arrière plan, la silhouette du Château Frontenac.** En haut, à droite, **Son Honneur le maire Grégoire, de Québec, photographié en compagnie de quelques-unes des figures marquantes du congrès des raquetteurs qui eut lieu en fin de semaine dans la vieille capitale. On voit, à part lui, dans ce groupe, M. Alex. Martel, de Loretteville, président de l'Union Canadienne et M. Origène Ciguère, président de l'Union Américaine.** Ci-contre, à gauche, **Gérard Côté, de St-Hyacinthe, qui gagna le marathon de 12 milles, en une heure et 34 minutes. 28 concurrents participaient à cette longue course.** Ci-dessus, **les raquetteurs réunis sur la Terrasse Dufferin, avant le départ pour la grande parade qui conduisit les congressistes à la messe solennelle chantée en leur honneur en l'église de St-Jean-Baptiste.** A droite, **le palais de glace, illuminé, qui fut l'une des principales attractions du grand ralliement des raquetteurs.** En bas, **les raquetteurs de l'Union Canadienne et de l'Union Américaine photographiés devant l'église St-Jean-Baptiste de Québec, dimanche, à l'issue de la messe à laquelle ils assistèrent en groupe.**

(Photos C. P. R.)

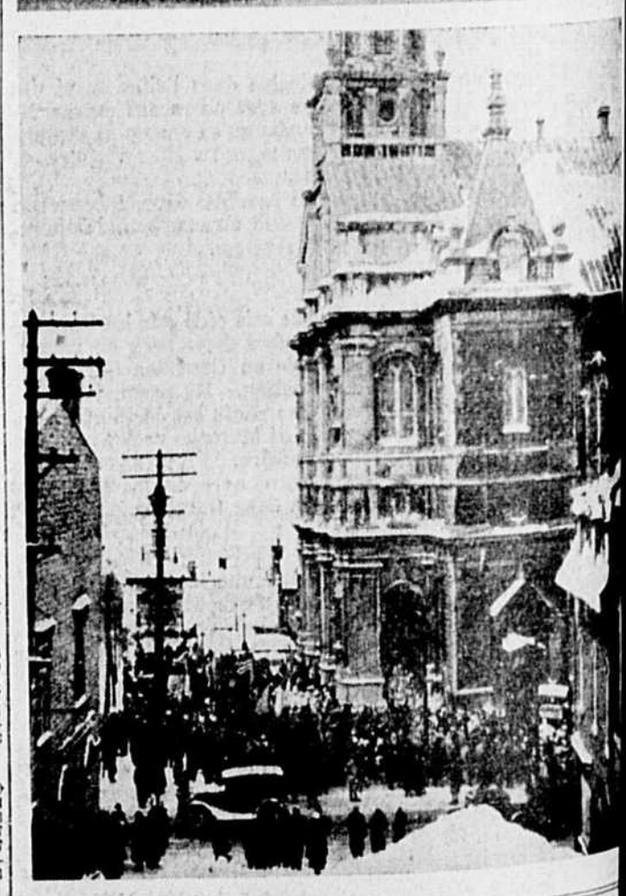

LES QUILLES.....

CHASETTE ROULE 410 DANS LA LIGUE LITHO

La ligue de petites quilles Litho a tenu ses parties régulières sur les allées de l'Académie St-Hubert vendredi soir dernier. J. Chasette a roulé le plus haut total pour trois parties, 410 tandis que McNeil s'est assuré une part des honneurs avec une partie simple de 162.

Voici les résultats:

NOIR

S. Albanese	127	103	115—345
M. Boyer	85	106	93—284
H. Skinner	97	110	93—300
René McNeil	121	112	114—347
P.-E. Taillon	123	108	106—337
Total	553	539	521—1613

BLEU

Dummy	82	82	82—246
G. Poitras	105	130	127—362
G. Cunningham	143	67	87—297
G. Lauzon	98	87	103—288
G. McNeil	106	162	116—384
Total	531	518	525—1577

Noir gagne 2 parties.

BLANC

Dummy	104	104	104—312
R. Raymond	91	119	99—299
A. Jones	113	96	117—326
K. Maier	111	132	85—328
Ro. McNeil	117	107	90—314
Total	526	558	495—1579

ROUGE

G. Folchitto	110	93	102—305
A. Raymond	79	127	134—340
H. Normandin	117	102	104—323
R. Gervais	118	153	97—363
J. Charette	115	143	156—410
Total	524	615	592—1741

Blanc gagne 3 parties.

Charette roule SPT

MLLES COTE ET FOREST PARAISSENT EN VEDETTE

Mercredi dernier, a eu lieu les rencontres régulières de la ligue de petites quilles Regent Knitting Mills Ltd. Mlles Coté et Forest ont paru en vedette chez les dames en roulant respectivement une simple de 91 et un total de 253. Chez les messieurs, Jean Lamarre a roulé la plus forte partie simple, 145, et le plus fort total, 384.

Voici les résultats:

ADMINISTRATION

Mlle R. Normandin	66	63	63—192
Mlle Chamberland	46	52	52—150
J. C. Belle-Isle	90	106	85—281
R. Leblond	77	116	136—329
P. Martin	64	74	80—218
L. Décarie	61	60	76—197
L. Beauvais	83	70	92—245
J. Lamarre	126	145	113—384
Totaux	613	686	697—1996

PUBLICITE

Mlle G. Forest	88	79	86—253
Mlle S. Renaud	70	64	49—183
R. Renaud	104	91	80—276
M. Bluteau	110	114	86—310
J. Brunet	110	117	102—329
F. Massie	124	122	94—340
P. Charette	106	88	90—284
Dummy	50	50	50—150
Totaux	772	775	687—2134

Publicité gagne 2 parties.

VENTES

Mlle B. Labonté	38	38	33—	109
L. Robichaud	115	112	110—	337
A. Nivette	60	86	105—	251
W. McCullough Jr.	73	82	113—	268
E. Bouthillier	76	127	99—	302
D. Drapeau	126	105	69—	300
Totaux	488	550	529—	1567

PRODUCTION

Mlle Alarie	82	58	77—	217
Mlle M. T. Côté	91	46	50—	187
J. Guyot	92	64	80—	236
Mlle Lennan	46	47	64—	157
L. Bouliane	109	94	143—	346
G. Lacombe	116	112	127—	355
Totaux	536	421	541—	1498

Production gagne 2 parties.

POSITION DES CLUBS

Club	G.	P.	%
Publicité	14	1	93%
Administration	6	9	40%
Production	6	9	40%
Ventes	4	11	26%

TAILLON ROULE 411 DANS LA LIGUE LITHO

La ligue Litho a commencé, vendredi dernier, la deuxième moitié de sa saison. En la circonstance P. E. Taillon a roulé le plus haut total, 411, et Kent Maier, ainsi que Roland Gervais, ont roulé une forte partie simple de 160.

Voici les résultats:

BLANC

A. Labelle	130	108	113—	351
R. Raymond	86	138	107—	330
A. Jones	127	107	137—	371
K. Maier	130	160	116—	406
Ro. McNeil	73	100	94—	269
Totaux	547	611	569—	1727

NOIR

S. Albanese	101	72	101—	274
Moreau	81	85	114—	280
H. Skinner	93	83	125—	301
Re. McNeil	128	103	114—	347
P. E. Taillon	134	128	149—	411
Totaux	537	473	603—	1613

Blanc gagne 2 parties.

ROUGE

G. Folchitto	116	118	106—	340
A. Raymond	110	145	119—	374
H. Normandin	118	51	88—	293
R. Gervais	103	114	160—	377
J. Charette	100	131	146—	377
Totaux	547	595	619—	1761

BLEU

V. Lacas	66	62	54—	182
G. Poitras	96	118	89—	303
G. Cunningham	71	95	113—	274
G. Lauzon	65	102	64—	231
G. McNeil	90	103	83—	276
Totaux	388	480	402—	1271

Rouge gagne 3 parties.

Partie de cartes cet après-midi au profit de l'Oeuvre de la Soupe

Cet après-midi, à

• FINANCE •

Tenue irrégulière des titres miniers

LES AURIFERES SE REPLIENT ET LES BAS METAUX SE REDRESSENT

Toronto, 28. — Le groupe des valeurs d'or de la section minière de la Bourse de Toronto a payé sa dette pour sa reprise trop rapide de la semaine dernière en se repliant hier sous des réalisations assez nombreuses. Les aurifères de second ordre présentent une meilleure tenue que les valeurs d'or de premier ordre et leur fermeté annuelle en partie les pertes enregistrées ailleurs. L'indice finit en perte de .26 de point à 131.96 tandis que l'indice des mines diverses se hausse de deux points à un nouveau palier pour 1935-36, grâce au redressement des valeurs de bas métaux. Le virement dépasse 2,000,000 d'actions.

L'augmentation en perspective des prix des produits sous la menace de nouvelles mesures inflationnaires aux Etats-Unis a épaulé le relèvement des cuprifères et des autres valeurs de métaux non-précieux. Hudson Bay a progressé de 1 1-2 à 27, le plus haut palier de ce titre depuis 5 ans.

Sudbury Basin s'est affermi de 30 cents, Falconbride de 15 cents, Mining Corporation de 5, Ventures de 7 et Waite-Amulet de 2. Noranda a terminé sans changement à 49.

Les argentifères se sont légèrement repliés. Eldorado et Castle finissant en perte de 2 à 3 cents. Nipissing qui a changé lentement ses valeurs d'argent contre des valeurs d'or et de pétrole s'est haussé de 15 cents.

Dome est le plus sévèrement opprimé parmi les valeurs d'or de premier ordre et se tasse de 3-4 de point à 49, McIntyre s'effrite de 1-2, Hollinger de 1-8, Wright Hargreaves de 55 cents, Teck Hughes de 10, Pioneer de 10 et Bralorne de 5. Lake Shore progresse de 5-8. Macassa, Reno, Sylvanite, Sullivan, Perron, Canadian Malartic et God's Lake terminent en gain de 1 à 3 cents.

Plusieurs valeurs d'or bon marché sont recherchées et leurs cours s'affermissent; dans ce groupe l'on note McVittie, Lebel, J. M. Consolidated, Granada, Goodfish, Stadacona, Gunnar et Preston East Rome.

BOURSE DE TORONTO

Cours d'hier fournis par RACINE & CO. Edifice Alfred. lace d'Armes

Ventes	Valeurs	Ouv	Haut	Bas	Ferm
710	Abitibi	185	190	176	175
50	Abitibi P	8¾	9	8¾	9
200	Alt P G P	3¼	3¼	3	3
17	Bell Tel	148	149½	148	148
25	Blue R P xd	28	28	27½	27½
2100	Brazilian	12¾	12¾	12½	12¾
1125	Brew & D	130			
2035	B A Oil	20¾	21	20¾	21
5	Burt F N	38½			
125	Can Bread	5¢			
5	Can B A P	90			
210	Can Cem	7	7¼	7	7¼
135	Can Cem P	82			
35	Can S S	2¢			
100	Can S S P	12¾			
20	Can W & C	23¢			
5	Can Bak P	45			
5	Can Can	5			
495	Can 2 P	7¾	7¾	7¾	7¾
10	Cdn Car	64			
20	Cdn C P	14½			
269	Can Dred	28½	28¾	28	28
2135	Can In Al	11¾	11¾	11½	11¾
229	Can I A S	10¼	11	10½	10½
105	Can Oil	16½	16½	16½	16½
5	Can O P	125			
9451	C. P. R.	11¾	12¾	11¾	12¾
315	Can Wine	3¢	3¢	3¢	3½
140	Cockshutt	8½	8¾	8½	8½
20	Cons Baks	17¢	17¢	17¢	17¢
42	Con Smelt	217	218½	217	217
10	Con Gas	192			
495	Seagrams	32½	32½	32¢	32½
215	Dom S & C B	4¢	5¢	4¢	5¢
215	Dom Stores	11¼	11¢	10¢	11
2410	Fan Far	14½	15	14¢	15
184	Ford A	25	25¾	25	25¾
5	Frost	4			
10	G S Wares	5½	6½	5¢	6½
25	Goodyear	62½			
25	Goodyear P	55	55½	55	55½
40	G Wes Sug	10¢			
10	G W Sad P	14¢			
210	Gyp & Ala	7¢	7¢	7¢	7¢
620	Hard Car	5			
1949	Nickel	49¢	49¢	48¢	48¢
20	Int Util A	8½	8½	8½	8½
210	Int Util B	9¢	9¢	8¢	8¢
75	Kelvinator	8¢	8¢	8¢	8¢
210	La Sucrerie	66	66	66	66
230	Lablaw A	19¢	19¢	19¢	19¢
15	Lablaw B	17¢	17¢	17¢	17¢
1497	Massey H	6	7¼	6	7¼
1465	McColl	16¢	16	15¢	16
35	McColl P	161			
30	Moore	30	30½	30	30¢
10	Nat Gro C	7	7	6¢	6¢
20	Pr Cr P	6			
166	Page Her	81¢	82	81¢	82½
20000	Pantepec O	5½	5¢	5½	5¢
35	Photo Eng	26			
130	Pressed Met	21½	21¢	21	21
210	River A	20			
10	Stan Chem	8			
210	Ste of C	60			
10	Ste of C P	55¢			
1850	Union G	9¢	10	9¢	10
210	Uni Ste	3¢	3¢	2½	3¢
145	Walkers	53½	53½	52	52
189	Walkers P	18½	18¢	18½	18¢
5	W C Flo P	98			
485	Westons	17	17½	17	17½
5	Westons P	110½			
65	Winn El P	12			
20	Zimmerknit	2¢			
	Banques:				
1	Canada	52½			
75	Commerce	160	160	159½	160
75	Dominion	205			
14	Imperial	200			
5	Montréal	206			
36	Nova Sco	257			
21	Royale	172½	173	172½	173
	Prêts:				
5	Can Per	141½			
1	Tor Mort	120			
	Curb:				
1260	Brew Corp	2½			
514	Brew C P	2			
50	Bruck Silk	14½	14½	14½	14½
138	Can Bud	14¢			
25	Can Malt	7¢			
240	Can Vine	22¢			
25	Cdn Mar	2			
885	Dehavilland	2			
25	Dehavil P	2½	2¢	2¢
245	Dom Bri	40			
610	Dom Tar	35	35	34¢	35
85	Dom T P	4¢	5¢	4¢	5¢
2850	Imp Oil	60	62	60	62
215	Int Met In	22¢	22¢	22¢	22¢
25	Int Met I P	6¢	7¢	6¢	7¢
1950	Int Pete	41			
5	Mer M P	37¢	38¢	37¢	38
90	Mont Pow	10			
95	Nor Star	32½	32¢	32¢	32¢
845	Pow Corp	110			
95	Rogers	12	12¢	12	12½
140	Shawin	6			
215	Stand Pav	20	20	19¢	20
10	Sup Pet O	130	140	130	140
20	Tamblyn	32			
	Tambyn P	38	40	38	38
	Thayers C	112			
40	Tor El P	2			
95	Uni P I P	116	116	115	115
	Total des ventes:	23		22½	22½

Total des ventes: 102,618 actions.
xd: ex-dividende hier.

INSISTEZ pour avoir les véritables RADIOTRONS MARCONI R V C

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, Notre-Dame ouest, Montréal.

Ventes		Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	Fermeture
5000	Allemagne 5½s 1965	28½	....	....	....	28½ à 28¾
4000	Argentine Ext 6s 1961	98¼	98¼	97¾	97¾	97¾ à 98¼
4000	Australie 5s 1955	105¼	105¼	105¼	106¼	105 à 105½
3000	Belgique 6½s 1949	108	....	....	....	108 à 108¼
....	Belgique 6s 1955	....	....	....	....	106½ à 107¾
2000	Bolivie 7s 1958	9	....	....	....	9 à 9½
9000	Brésil 6½s 1957	29¼	29¼	29	29¼	28¾ à 29¼
.....	Brésil 7s 1952	....	....	....	....	28½ à 30
.....	Brésil 5s 1951	....	....	....	....	69 à 70
1666	Brisbane 5s 1958	96¼	....	....	....	96¼ à 96½
25000	Buénos-Ayres 6s 1961	59¾	59¾	59¼	59¾	59¾ à 59¾
22000	Canada 5s 1952	113¾	113¾	113¾	113¾	113¾ à 113½
21000	Chili 6s 1961	14½	14¾	14½	14¾	14¾ à 14¾
4000	Colombie 6s 961	24¼	24¼	24	24	24 à 24¾
.....	Cundimarca 6½s 1959	....	....	....	....	122½ à 123¾
1666	France 7½s 1941	174½	....	....	....	174¼ à 178
.....	France 7s 1949	....	....	....	....	177½ offre
4000	Haïti 6s 1952	94¾	95	94¾	95	95 à 97
11000	Italie 7s 1951	65½	65½	64	64	64 à 65
.....	Japon 5½s 1965	....	....	....	....	87¼ à 87½
4000	Medellin 6½s 1954	10	....	....	....	9¾ à 10½
6000	Milan 6½s 1952	55	....	....	....	54 à 55½
1000	Nouvelle-Galles du Sud 5s 1957	101¾	....	....	....	102 à 102½
.....	Parana 7s 1958	....	....	....	....	18¾ à 19¾
27000	Pérou 6s 1960	15¾	15¾	15¼	16¾	15¾ à 16
2000	Pologne 6s 1940	78	....	....	....	77½ à 78
.....	Pologne 7s 1947	....	....	....	....	106 à 107
.....	Rio-Janeiro 6½s 1959	....	....	....	....	16¾ à 17¾
4000	Rio-Janeiro 6½s 1953	19¼	19¼	18¾	18¾	18¾ à 19¾
2000	Rio-Grande-do-Sul 6s 1969	17¼	17¼	17	17	17 à 17½
8000	Rome 6½s 1952	58¾	59	58¾	59	57 à 59
1000	Royaume-Uni 5½s 1937	107¼	....	....	....	107¼ à 107¾
4000	Sao-Paulo 7s 1940	88¾	89¼	88¾	89	88½ à 89½
.....	Serbie 7s 1962	....	....	....	....	27 à 29¾
.....	Soissons 6s 1936	....	....	....	....	163¾ offre

CANADIENNES OBLIGATIONS

Cours des obligations de nos corps publics, compilés par Wood, Gundy & Company, Ltd.

DOMINION DU CANADA

1½%	15 septembre 1936	99⅝	100¼		
2%	15 octobre 1936	100	100⅛		
5%	15 novembre 1936	102⅜	102⅝		
**5½%	1 mars 1937	103⅜	104¼		
5½%	1 décembre 1937	107⅜	108¼		
2%	15 octobre 1938	100⅛	101		
2½%	15 octobre 1939	101¼	102¼		
4%	15 octobre 1939	106¼	107¼		
2%	15 novembre 1939	100⅛	101		
4½%	1 septembre 1940	109¼	110¼		
5%	15 novembre 1941	111¼	112¼		
3%	15 octobre 1942	104	105		
2½%	1 juin 1943	101¼	102¼		
5%	15 octobre 1943	112¼	113¼		
4½%	15 octobre 1944	111	111¾		
**2½%	15 août 1942-45	96¼	97¼		
4%	15 octobre 1943-45	107¼	108		
4½%	1 février 1946	111	111¾		
5½%	15 octobre 1944-49	103¾	104¼		
4%	15 octobre 1947-52	106¼	107		
3%	1 juin 1950-55	98¼	99		
4½%	1 novembre 1946-56	108¾	109¼		
4½%	1 novembre 1947-57	108¾	109¼		
4½%	1 novembre 1948-58	109	109¾		
4½%	1 novembre 1949-59	109¼	109¾		
**4%	1 octobre 1950-60	106¾	107¼		
**2½%	15 janvier 1956-61	97¾	98¼		

Obligations du gouvernement garanties:—

CNR. 2%	1 mai 1938	100¼	101		
CNR. 3%	1 mai 1944	102¾	103¼		
CNR. 3%	15 décembre 1948-50	98¼	99¼		
‡CNR. 4½%	1 septembre 1951	112	113		
CNR. 5%	1 février 1954	114¾	115¼		
‡CN. W.I. SS. 5%	1 mars 1955	117¼	118¼		
‡CNR. 4½%	15 juin 1955	115	116		
‡CNR. 4½%	1 février 1956	112¾	113¼		
**CNR. 4½%	1 juillet 1957	110	111		
‡CNR. 5%	1 juillet 1944-69	115¼	116¼		
‡CNR. 5%	1 octobre 1944-69	117	118		
‡CNR. 5%	1 février 1950-70	117	118		
‡Mtl. Harb. 5%	1 nov. 1949-69	117¼	118¼		
‡G.T.P. 3%	1 janvier 1962	98	99		

Canadian National Railways

‡Can. Atl. Rly. 4%	1 janv. 1955	94¼	96¼		

Obligations provinciales

Alberta 6%	1 mars 1947	....	96	98	
Alberta 5%	1 septembre 1955	92	....		
**Alberta 4½%	1 octobre 1956	90¼	92¼		
B. C. 5½%	1 février 1945	99¾	101¾		
B. C. 5%	1 septembre 1953	89	101		
Manitoba 4%	2 janvier 1950	98¾	100¾		
**Manitoba 4½%	1 août 1951	102	....		
Manitoba 5½%	1 juillet 1958	105¾	107¼		
**N. B. 4½%	15 avril 1961	107	109		
N. B. 5%	15 janvier 1954	110	112		
**N. S. 4½%	15 sept. 1947-52	108	110		
**N. S. 5%	1 mars 1960	115	117		
Ontario 4½%	16 janvier 1949	103¾	105¼		
‡Ontario 4½%	1960-1970	102¾	103		
Québec 4%	1944-1954	105	106		
Québec 4½%	1 août 1956	108¾	110¾		
Québec 4½%	2 janvier 1963	110	112		
Saskat. 4%	15 août 1949-38	90¾	92¾		
Saskat. 5%	1 août 1958	98¾	100¾		

Obligations municipales

Montréal 4%	1 mai 1945	....	100	102	
Montréal 4½%	1 mai 1948	102¾	104¾		
**Montréal 5%	1 mai 1954	107¾	109¾		
Québec 4½%	1 octobre 1950	102¾	104¾		

*Payable à New-York seulement.
**Payable New-York et Canada.
‡Payable Londres, Canada et N.-York

Cours fournis par la maison René-T. Leclerc, Inc. 240, St-Jacques, O.

OBLIGATIONS CORPORATIVES

Abitibi 5 p.c.	1953	42	43
Alberta Pac. Gr. 6 p.c.	1946	98	101
Beauharnois 6 p.c.	1959	34½	....
Beauharnois 5½ p.c.	1972	31	32
Beauharnois 5 p.c.	1973	29	31
Bell Telephone 5 p.c.	1950	115	118
Bell Telephone 5 p.c.	1957	118	121
Bell Telephone 5 p.c.	1960	119	122
B. C. Power 5½ p.c.	1960	104	106
B. C. Power 5 p.c.	1960	102½	105
B. C. Telephone 5 p.c.	1960	105¾	108
Brown Company 5½ p.c.	1946	41	43
Calgary Power 5 p.c.	1960	100	102
Calgary Power 5 p.c.	1964	98	100
Canada Cement 5½ p.c.	1947	105¾	....
Canada Steamship 6 p.c.	1941	58	60
Can. Int. Pap. 6 p.c.	1949	87½	90
Can. Nor. Power 5 p.c.	1953	102	105
C. P. R. 6 p.c.	1942	110	112
C. P. R. 4½ p.c.	1944	100	102
C. P. R. 5 p.c.	1954	106¼	108½
Can. Vickers 6 p.c.	1947	30½	32
Cedars Rapids 5 p.c.	1953	112	115
Consolidated Pap. 5½ p.c.	1961	31½	33½
Dom. Gas & El. 6½ p.c.	1945	87	89
Dom. Tar 6 p.c.	1949	102½	104½
Donnacona Pap. 5½ p.c.	1945	66¼	68¼
Duke Price Pow. 6 p.c.	1966	105	107
Famous Players 6 p.c.	1948	103	105
Famous Players 6½ p.c.	1948	102	104
Fraser 6 p.c.	1950	93½	....
Gatineau Pow. 5 p.c.	1956	93¼	95½
Gatineau Pow. 6 p.c.	1941	84	86½
Gen. Steel Wares 6 p.c.	1952	102¼	....
Gypsum L. & Al. 5½ p.c.	1948	96	98
Int. H. Electric 6 p.c.	1944	52	54
Int. P. & P. Nfld 5 p.c.	1968	102½	104½
Int. Pow. 6 p.c.	1957	93¾	....
Int. Power 6½ p.c.	1957	97½	....
Lake St. John 6½ p.c.	1947	94	96
Maclaren Q. Pow. 5½ p.c.	1961	80	82
Massey Harris 5 p.c.	1947	91	93½
McColl Frontenac 6 p.c.	1949	105	107½
Montreal Is. P. 5½ p.c.	1947	104	....
Mont. L. H. & P. 5 p.c.	1961	106	....
Montreal Tram. 5 p.c.	1941	102½	104
Montreal Tram. 5 p.c.	1955	88½	88½
Montreal Tram. 4½ p.c.	1955	83½	85½
Ottawa Light & P. 5 p.c.	1957	105	107½
Ottawa Traction 5½ p.c.	1955	99½	....
Price Bros 6 p.c.	1943	87	90
Queen's Hotel 6 p.c.	1942	87	90
Quebec Power 5 p.c.	1968	105½	108
Restigouche 6 p.c.	1948	96	98
Rolland Paper 5½ p.c.	1948	104	106
Shawin. Cotton 6 p.c.	1949	106	....
Shawin. W. & P. 5 p.c.	1970	105½	107½
Shawin. W. & P. 4½ p.c.	1970	102½	104½
Simpson's 6 p.c.	1949	104	106½
Howard Smith 5½ p.c.	1953	105	107
Southern C. Power 5 p.c.	1955	104	106
Unit. Amusements 6 p.c.	1942	102½	....
United Securities 5½ p.c.	1952	81½	82½
Windsor Hotel 6½ p.c.	1943	52	56
Winnipeg El. 6 p.c.	1954	78	80½

Moyennes des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 RR	10 IN	10 UT	10 Tot
Ferm. d'hier	x76.7	36.2	x47.4	x38.5
Ferm. ant.	76.3	33.0	47.3	38.2
Il y a un mois	73.1	29.6	44.3	35.0
Il y a un an	82.8	32.4	48.3	38.6
Haut — 1935-36	76.7	33.4	47.4	38.5
Bas — 1935-36	49.5	18.5	31.6	24.8
Haut — 1934	81.4	43.9	49.6	....
Bas — 1934	49.8	22.8	34.2	24.3
Bas — 1932	17.6	8.7	22.9	16.1
Haut — 1929	146.9	163.9	134.3	157.7
Bas — 1927	61.6	95.3	61.8	61.3

Note: x—Nouveau palier pour 1936-48.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par Burke, Dansereau & Co. 222 rue Notre-Dame ouest

Ventes	Titres	Ouv	Haut	Bas	Clot
800	Acme Oil	16	16	15½	16
1000	Afton	6¢	....	....	....
2500	Alex	1¾	2	1¾	2
4700	Algoma	4½	4½	4	4½
300	Arntfield	93	....	....	....
9000	Ashley	17	17½	17	17
500	Astoria	3½	....	....	....
58100	Bagamac	10½	11	10	10
18400	Barry H	4½	5	4½	4½
3500	Base Met	3¢	....	....	....
1000	B E A R	4¢	....	....	....
2750	Beattie	168	170	165	165
3892	Big Miss	72	72½	72	72½
5350	Bobjo	18	19	18	18½
1940	Bralorne	690	690	680	685
1000	B R X	12½	....	....	....
3925	Buff Ank	520	540	520	530
11000	Buff Can	3	3¢	3	3
36420	Bunk Hill	12	12½	11¢	12
100	Cal & Edm	7¢	....	....	....
300	Cal Oil	7¢	....	....	....
4250	Can Mal	115	117	115	117
200	Cariboo	12¢	....	....	....
2987	Castle T	167	167	163	163
7910	Can Pat	300	308	300	305
800	Chem Res	88	89	85	89
95450	Chibou	48	52	47	47½
60300	Clericy	3¢	4	3¢	3¢
600	Coniagas	280	290	280	290
951	Coniarum	200	....	....	....
615	Dome	50	50	49	49
2875	Dom Expl	5	5½	5	5½
2540	Eldorado	120	128	118	119
8186	Falcon	800	815	795	815
1000	Fed Kirk	4¢	....	....	....
62400	Franklin	5½	6	5	5
3930	Gabrielle	24	24	22	24
4300	God's Lake	132	133	128	133
12000	Goldale	18½	18½	18	18
30900	Goodfish	16½	20	16½	19
7450	Graham	5	6	5¢	6
20935	2-3 Granada	21	28	21	27½
100	Grandoro	8	....	....	....
2400	Greene	25	25	24¢	25
5850	Gunnar	94	94	92	93
2500	Halcrow	5	5	4½	4½
1100	Hard Rock	40½	40½	40	40
2600	Harker	7½	8	7½	8
2295	Hollinger	16¢	16½	16½	16½
15000	Momestead	14	....	....	....
7906	Howey	72	72	71	71
200	Int Mi nCorp	1400	....	....	....
13250	J M Cons	38	38	37½	39
400	Kerr Lake	58	....	....	....
14950	Kir Lake	51½	51¢	51	51
257	Lake Sh	87½	....	....	....
18500	Lamaque C	9½	10	9½	9½
38900	Lebel Oro	19	20	19	20
11500	Lee Gold	3¢	3¢	3¢	3½
4935	Little L L	745	750	735	745
10925	Macassa	396	400	395	397
28000	Man & E	10½	10¢	10½	10¢
4300	Maple L	8	8½	8	8½
790	McIntyre	47¢	47¢	47	47
5250	McKenzie	157	159	155	155
16900	McMillan	5¢	6	5½	6
46340	McVittie	28	34	28	28
2550	McWatters	151	151	145	150
2000	Merl Oil	16	....	....	....
3016	Min Corp	144	150	141	150
3200	Morris K	65	....	....	....
87000	Murphy	2¢	2½	1¢	2½
4100	Newbec	2¢	....	....	....
7730	Nipissing	291	300	291	295
1317	Noranda	49	49½	45	49
600	Nor Can	20	....	....	....
2000	O'Brien	37	37	35	35
190700	Olga Oil	7	7½	6½	7
29890	Paymaster	72	78	71	78
6950	Perron	143	148	140	147
1000	Pet Co M	2¢	2¢	....	....
8200	Pick Cro	468	471	467	470
2560	Pioneer	1185	1200	1170	1175
1400	Premier	187	187	185	187
200	Pro Air	270	275	270	270
5900	Pamour	485	485	480	485
6460	Read Auth	195	195	185	188
15945	Red L G S	77	77	75	77
10950	Reno Gold	113	117	110	116
34000	Roche L L	6½	9¢	6½	8
200	Royalite	32	....	....	....
2000	Quebec M	122	125	122	123
2920	San Ant	325	335	320	330
500	Sheep Cr	69	....	....	....
9236	Sherritt	110	112	108	108
3970	Siscoe	326	328	322	322
9700	Sou Tib	5¢	5½	5¢	5½
125000	Stada	20	28	25	28
6610	St Anth	22	22	21	21½
25000	Sud Basin	37	40	36	40
4500	Sud Cont	6¢	7¢	6¢	7
8287	Sullivan	105	108	105	105
9438	Sylvanite	255	262	255	260
3000	Taehota	37	....	....	....
2350	Teck H	520	530	520	520
15700	Texas Can	250	255	250	255
120	Toburn	126	....	....	....
36425	Ventures	175	184	172	182
1250	Waite Amu	110	115	110	115
10500	Wayside	16¢	16½	16	16
10000	White Eag	3¢	3¢	3½	3½
6000	Wiltsey C	6½	6¢	6½	6¢
2540	Wright H	860	860	810	810
2100	Ymir Y G	62½	64	62½	64

Argent: 44¢.
Total des ventes: 2,060,000 actions.

Non-inscrits:

Cours fournis par J. R. Timmins & Co. Edifice Banque Royale

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot
21100	Aldermac	7¢	7	7¢
11000	Brett Tr	4½	3¢	3¢
7200	Can Man	20	19	20
200	Co Cop	400	375	400
18500	Cobalt	3	2¢	2¢
1228	Dal Oil	4¢	....	....
100	Foothills	50	....	....
620	Home Oil	70	....	....
1546	Hud Bay	27	26	27
700	Kir Town	15¢	....	....
15000	Lake Mar	4½	4	4½
15600	Malrobic	4¢	3	3
16000	N Hawk	2¢	2¢	2¢
2000	Nordon	19¢	17½	17½
1300	Oil Sel	6½	....	....
1500	Park Hill	22	21	21
24400	Pawnee K	4	3¢	3¢
500	Pend Ore	115	112	115
70760	Pore Cro	7¢	6¢	7¢
3700	Preston E D	1¢	1¢	1¢
2500	Ritchie	2¢	2¢	2¢
22000	Robb Mont	7¢	7¢	6¢
27100	Sud Mines	4¢	4¢	4¢
2100	Wood Kirk	5½	....	....

Recettes plus élevées

Portland, Me. 28. — Le chemin de fer Maine Central rapporte pour 1935 des recettes nettes de $134,-541 en regard de $35,521 en 1934.

L'ensemble des revenus pour 1935 sont de $11,431,532 en augmentation de $500,466 sur ceux de l'année précédente et les revenus du fret ont augmenté de 4 1-2 pour cent sur 1934.

Les frais pour 1935 accusent une expansion de 5.08 pour cent sur ceux de 1934.

Dernières nouvelles sur les mines

Consolidated Mining

Nelson, C.-B. 28. — Grâce aux prix plus élevés de l'argent, du plomb et du zinc sur les marchés mondiaux, l'année 1935 a été une année-record pour l'atelier de la Consolidated Mining & Smelting Company of Canada Limited à Trail.

La production métallique à l'atelier de Trail en 1935 se traduit par $25,318,121 en regard de $21,307,092 en 1934, une augmentation de $4,-011,029.

Plus de 5,000 personnes travaillaient aux ateliers de Trail et de Kimberley en décembre; ce qui est le plus grand nombre d'employés de la compagnie dans son histoire.

Shawkey Gold

Les travaux souterrains donnent des résultats satisfaisants à la propriété de Shawkey Gold Mines dans la région de Siscoe, le travers-banc au niveau 575 dirigé vers le filon no: 1 à quelque 55 pieds du puits ayant été poussé de 10 pieds, déclare une dépêche officielle. Quand le court travers-banc sera terminé, la mise en perce du filon qui a été mis à jour au cours du forage antérieur sera en voie d'exécution.

(De Burke, Dansereau & Co.)

Le rendement de la sidérurgie se replie

LE TAUX DES OPERATIONS A BAISSE DE 21-2 POINTS LA SEMAINE DERNIERE

Cleveland, 28. — Les manufacturiers de matériel de chemin de fer et d'instru

Sommets non encore vus depuis 5 ans à N-Y - Prises de profits abondantes cependant

Potins et commentaires

Bien que nombre de stocks se soient hissés hier à de nouveaux sommets non encore vus depuis 5 ans, les réalisations étaient abondantes en fermeture et il était évident que le marché avait escompté le vote favorable du Sénat Américain en faveur du bill des Vétérans. Ce facteur inflationnaire influait toutefois sur les prix du blé à Chicago, Winnipeg et Liverpool. Les titres industriels continuaient de se bien comporter au début de cette semaine sur les marchés de Montréal et de Toronto, malgré les prises de profits nombreuses et il en était de même des titres miniers sur ces deux marchés. Le calme régnait sur la Bourse de Londres et les stocks hésitaient quelque peu sur le marché de Paris au début de cette semaine.

* * *

Les opinions exprimées au début de cette semaine par maints services financiers étaient quelque peu divisées. En effet, Standard Statistics affirme que tant que les rumeurs influeront sur le marché, que l'on peut s'attendre à des fluctuations prononcées. Brookmire n'hésite pas à dire que les conditions actuelles des affaires et le vote du Bill des Vétérans laissent croire aux possibilités de nouvelles avances. Fitch Service parle d'un marché "sélectif" à la hausse, d'où la nécessité d'un choix judicieux. Quant à The Annalist, il ne croit pas qu'il y ait des raisons en ce moment pour s'attendre à une dévaluation du dollar américain, et il ne voit que l'influence psychologique dans les rumeurs inflationnaires actuelles. Financial World n'ose se prononcer sur la tendance immédiate, mais n'entrevoit pas de liquidations prononcées pour l'heure.

* * *

English Electric aurait vu ses affaires s'améliorer considérablement l'an dernier, par rapport à l'exercice fiscal précédent.

* * *

La popularité récente des actions de Brazilian est attribuable à l'amélioration des conditions économiques au Brésil, comme l'indique la fermeté actuelle des obligations du gouvernement brésilien. Les intérêts de Londres accumuleraient actuellement ce titre.

* * *

S'il faut en croire le président de Winnipeg Electric Co., ce ne serait pas la compagnie qui manquerait de sincérité actuellement, mais plutôt le conseil de ville de Winnipeg. Il découle de ces paroles que les négociations en cours n'avancent pas vite, et que l'on ne saurait se prononcer encore sur leur issue.

* * *

Dame rumeur veut que les directeurs de Siscoe considèrent avant longtemps l'érection d'un nouveau moulin d'une capacité de 1,000 tonnes par jour, lequel serait situé sur la terre ferme, où l'on aurait fait d'importantes découvertes.

* * *

D'après le Wall Street Journal, il est fort probable que les nouvelles exigences de couverture (margin) décrétées par la Federal Reserve influent peu sur le marché, pour la bonne raison qu'elles auraient été décidées trop tard et que de plus, les stocks avancent présentement plutôt sur des facteurs politiques que sur des facteurs économiques. Il est à espérer que la politique fiscale de Washington ne sera pas cause d'un nouveau "krach" cependant.

* * *

Les directeurs des compagnies suivantes doivent se réunir aujourd'hui pour considérer la question des dividendes: Alleghany Steel, 25 cts par action ordinaire et $1.75 par action de priorité; Borden Co. 40 cts par action ordinaire; Burroughs Adding Machine, 15 cts par action ordinaire, plus 45 cts additionnel; Chicago Mail Order 25 cts par action commune, plus 12 1-2 cts additionnel; Deere & Co., 35 cts par action de priorité, acc.; Inland Steel, 50 cts par action ordinaire, plus 25 cts additionnel; Norfolk & Western $2.00 par action commune; Reynolds Metals Co, 25 cts par action commune et 1.37 1-2 cts par action de priorité; Wesson Oil, 1.00 par action de priorité et enfin U.S. Steel, 50 cts par action préférentielle.

19ième rapport de Montreal Power

La Montreal Light Heat and Power Consolidated vient de publier son 19ième rapport annuel couvrant l'exercice fiscal, terminé le 31 décembre 1935. Bien que ce rapport ne diffère guère des estimés que nous avons publiés hier matin, nous croyons bien faire en effectuant aujourd'hui quelques commentaires sur les faits saillants de cet intéressant état financier, d'autant plus que cette importante compagnie, étant une institution purement locale, compte de nombreux détenteurs de valeurs (actions ou obligations) dans cette ville, sans parler du fait qu'elle dessert par ses services de gaz et d'électricité, la majorité des citoyens de la Métropole du Canada.

Nous sommes d'opinion que rares sont les corporations canadiennes qui suscitent un aussi vif intérêt auprès de nos lecteurs et d'ailleurs qui n'a pas de Power ? Comme les progrès de cette entreprise ont toujours marché de pair avec ceux de la cité, il semble certes intéressant de constater que ses affaires se sont passablement bien maintenues au cours de l'an dernier, malgré les conditions économiques encore peu favorables.

En effet, ses recettes brutes se sont élevées à $24,100,510 et ses dépenses se sont chiffrées à $16,258,189, en tenant compte de la dépréciation et des frais intangibles; ce qui laisse comme revenu net $7,842,322. C'est l'équivalent de $1.75 par action sur les 4,489,004 actions de cette compagnie actuellement sur le marché, en regard de $1.78 à la fin de 1934. Comme le taux du dividende annuel n'est que de $1.50 par action, les bénéfices réalisés furent suffisant pour satisfaire aux exigences des dividendes, lesquels s'élèvent à $6,733,771 et il resta même un solde de $1,108,550.

Ce montant fut toutefois assez élevé pour assurer la contribution d'une somme de $20,000 au fonds de pension et l'affectation d'un montant additionnel de $750,000 pour la dépréciation et il resta même un solde de $338,550 à reporter au compte capital et de surplus, lequel atteint maintenant le chiffre imposant de $98,258,560. Quant à son actif global il s'élève à $163,655,829, comparativement à $175,476,862 à la fin de l'exercice fiscal précédent. Nous profitons de cette allusion à 1934, pour référer nos lecteurs au bilan complet que nous publions ci-contre et où chaque item entre en comparaison avec 1934. La nécessité d'être bref nous oblige à cesser ici notre analyse du bilan annuel de cette compagnie, pour attirer l'attention du public sur les principales remarques effectuées par *M. J. S. Norris*, son président.

Ce dernier a attiré l'attention des actionnaires sur le fait que dans leur ensemble, les opérations de la M. L. H. & P. Cons., ont accusé une amélioration au cours du dernier exercice fiscal, malgré la baisse enregistrée dans les gains. Cette contraction dans les bénéfices est due, en partie, s'empresse-t-il de dire à la réduction dans les taux d'électricité pour fins d'éclairage domestique et à l'accroissement dans les impôts ou encore à l'établissement de nouvelles taxes. Le premier item résulta en une perte de $400,000 dans les profits réalisés et nous croyons opportun ici de mentionner que cette compagnie a effectué plus de *quinze réductions volontaires dans ses tarifs* depuis 1908. Quant au deuxième item, il représenterait un taux annuel de $500,000, dont $250,000 furent effectifs au cours du dernier exercice fiscal.

Traitant de la situation financière de cette entreprise, M. Norris, s'empressa d'insister sur les changements récents effectués dans la finance de cette entreprise. Au cours de 1935 cette corporation a procédé au rachat de $15,210,000 de sa dette obligataire hypothécaire (nous en avons parlé dans le temps). Il va sans dire que cette opération a eu sa répercussion sur son actif réalisable et sur ses placements. Son portefeuille ne comporte plus qu'une dizaine de millions de valeurs, tandis que son fonds de roulement a baissé à $6,569,002, comparativement à $19,000,000 et $16,674,053 respectivement à la fin de 1934.

Commentant de nouveau la question des taxes M. Norris n'hésite pas à dire que cette compagnie ne cherche nullement à se soustraire à ses responsabilités en matière d'impôts quand celui-ci est équitablement réparti, mais qu'elle s'empresse de protester contre l'injuste application actuelle de l'impôt fédéral sur le revenu, qui se monte pour cette entreprise à plus de $1,000,000 par année. C'est une injustice criante, dit-il encore, que les abonnés d'électricité du Québec, sur qui le fardeau retombe inévitablement soient astreints à payer cet impôt, quand les abonnés de l'Ontario en sont exempts. Comme cette entreprise est prête à faire bénéficier ses abonnés de tout dégrèvement de cet impôt, nous sommes d'opinion, que nos corps publics aussi bien que les citoyens de cett ville, devraient tenter l'impossible pour en faire bénéficier le peuple.

L'échec de ces dernières années ne doit pas être une raison, puisque les choses sont changées depuis. Comme il y a dans cette province 42,929 détenteurs d'actions ou de débentures de cette compagnie sur un total de 51,106, soit 84 pour 100, il serait à désirer que l'on tienne compte du Québec et que nos gens soient sur le même pied que les consommateurs ontariens d'électricité.

Marcel CLEMENT

Bourse de MONTREAL

Le facteur inflationnaire influe sur la liste locale au début de cette semaine. — Nickel touche 49⅛, soit le point le plus élevé encore vu depuis 5 ans. —Brazilian à un sommet. — Légères prises de profits en fermeture. — Mines fort actives sur le Curb.

Les stocks se comportaient généralement bien au début de la première séance de la semaine sur le marché local, puis sur le commencement de l'après-midi, nombre de valeurs paraissaient hésiter quelque peu, à la suite des réalisations abondantes. Sur la dernière heure, les leaders reprenaient leur aplomb cependant et le gros des stocks clôturaient irrégulièrement à la hausse. Les points faibles étaient plutôt rares, mais il y en avait.

Le total des transactions enregistrées hier sur ce marché s'éleva à 81,385 actions, comparativement à 47,487 actions échangées durant le cours de la dernière séance complète de la semaine dernière.

Les métaux continuaient de se ressentir du facteur inflationnaire et Smelters clôturait hier à 219 3-4, comparativement à 215 la veille. Nickel débutait à 49 1-8 soit un sommet, puis clôturait à 48 1-2, comparativement à 48 3-8 en fin de semaine. Noranda passait de 48 3-4 à 49 et Holliger se fixait à 16 5-8, en regard de 16 1-2 en fin de semaine.

Les alcools continuaient d'être fermes et Can. Ind. Alcohol A gagnait 1-4 pt à 11 5-8 et les actions de la classe B se fixaient à 10 3-4. Seagrams qui se hissait de 1 pt samedi à 33, cotait hier 32 1-2. Le C. P. R. clôturait à la hausse à 12.

Les utilités publiques accusaient des variations de peu d'importance et Montreal Power ne se ressentait guère de la publication de son rapport annuel et clôturait à 32 1-4 et les débentures se fixaient à 50 5-8. Shawinigan se fixait à 20, comparativement à 19 3-4 en fin de semaine. Brazilian était encore actif et clôturait à 12 3-4 comparativement à 12 1-8 samedi. Can. Hydro, dégringolait au contraire de 4 pts à 35. La banque Royale gagnait 2 pts parmi les titres bancaires. Le total des transactions minières enregistrées hier sur le curb local s'éleva à 228,425 actions, comparativement à 231,580 actions échangées durant le cours de la dernière séance complète de la semaine dernière.

Les pétroles accusaient des variations plutôt fractionnelles et Imp. Oil passait de 22 5-8 à 22 7-8 et B. A. Oil se fixait à 21 et Int. Petroleum clôturait à 38, soit des avances de 1-8 et 1-4 pt. Dom. Glass gagnait 2 pts parmi les spécialités, tandis que Woods, mfg, en perdait 1. Int. Utilities A se hissait de 1 pt à 8 1-2 et le B grimpait à 1.00 Les titres miniers continuaient d'être fort achalandés et Siscoe passait de 3.30 à 3.25 et Sullivan se fixait à 1.05, comparativement à 1.06 en fin de semaine. Stadacona gagnait 3 cts à 28, soit un sommet. Falconbridge s'avançait de 29 cts tandis que Read Authier glissait de 11 cts. Perron Gold perdait une couple de centins.

Compte des revenus et bilan de la M. L. H. & P.

Voici les chiffres comparatifs du compte de revenus:

	1935 $	1934 $
Revenus brute	24,100,510	24,278,719
Dépenses	8,159,767	8,136,688
Impôts	2,315,963	2,065,609
Dépréciation	2,410,051	2,427,371
Frais fixes	3,372,497	3,658,782
Revenu net	7,842,321	7,985,217
Dividendes	6,733,771	6,733,771
Excédent	1,108,550	1,251,446
Fonds de pension	20,000	20,000
Déprec. supplément.	750,000	750,000
Solde à reporter	338,550	481,446

Le fonds de roulement s'établit comme suit:

	1935 $	1934 $
Actif liquide	13,450,785	23,181,292
Passif exigible	6,866,782	6,507,239
Fonds de roul.	6,569,003	16,674,053

Le bilan se lit comme suit:

ACTIF

	1935 $	1934 $
Titres de filiales	149,716,499	162,295,368
Placements	10,303,300	19,325,845
Effets à rec.	1,561,101	1,726,136
Inventaires	244,124	288,761
Encaisse	1,327,260	1,840,551
Charges diff.	503,544	.....
Total	163,655,829	175,476,861

PASSIF

	1935 $	1934 $
Dette oblig.	27,615,000	39,500,000
Oblig. convert.	26,823,550	26,463,600
Fonds de conting.	2,650,000	2,650,000
Fonds d'assur.	1,250,000	1,250,000
Comptes à payer	4,062,034	3,453,117
Int. couru	1,098,860	1,348,224
Div. à payer	1,705,888	1,705,888
Acompte sur souse.	191,935	381,575
Cap. et surplus	98,255,560	98,724,455
Total	163,655,829	175,476,861

Hausse des recettes de B. C. Power Corp.

Pour les six mois arrêtés au 31 décembre 1935, qui forment le premier semestre de l'exercice de la compagnie, la British Columbia Power Corp. Ltd rapporte une augmentation de $83,663 ou de 4 pour cent dans les recettes nettes. Les recettes brutes ont augmenté de $412,319 ou de 6 pour cent. Pour le mois de décembre les recettes nettes sont en augmentation de $11,034 ou de 2 1-2 pour cent et les recettes brutes de $50,199 ou de 4 pour cent.

Voici un tableau comparatif:

DECEMBRE

	1935 $	1934 $	Aug. $
Rec. brutes	1,221,946	1,170,847	50,199
Frais d'op.	766,768	737,603	39,165
Rec. nettes	444,278	433,244	11,034

SIX MOIS

	1935 $	1934 $	Aug. $
Rec. brutes	6,868,822	6,456,503	412,319
Frais d'op.	4,636,628	4,307,972	328,656
Rec. nettes	2,232,194	2,148,581	83,663

Marchés fermés

Tous les principaux marchés de valeurs mobilières et de produits de même que les marchés du bétail seront fermés au Canada aujourd'hui à l'occasion des funérailles du roi George V.

Cette décision a été annoncée par le Montreal Stock Exchange, le Montreal Curb Market, le Canadian Commodity Exchange, le Winnipeg Grain Exchange, le Toronto Stock Exchange, et par les marchés à bestiaux de Montréal, Toronto et Winnipeg. Le Montreal Fruit Terminal sera aussi fermé.

Le New-York Stock Exchange a annoncé que l'ouverture du marché était retardée d'une heure et le Chicago Stock Market de 15 minutes.

Les marchés anglais et la Bourse de Paris seront tous fermés.

Les valeurs d'Etat américaines en recul

UN TON FERME DOMINE DANS LES AUTRES COMPARTIMENTS DU MARCHE D'OBLIGATIONS

New-York, 28. — La tenue des valeurs d'Etat américaines continuant à se replier sur un déplacement plus volumineux forme contraste avec la fermeté des autres compartiments du marché de New-York.

Les 21 valeurs fédérales qui ont été traitées se sont tassées de 5-32 de point et l'ensemble des négociations au montant de $2,830,000 atteint le plus haut chiffre de plusieurs semaines. Les échéances à long terme sont les plus opprimées.

Les principaux éléments de ce recul général des valeurs d'Etat américaines se trouvent dans l'approbation du boni aux vétérans par le Sénat et dans les perspectives que la dette du gouvernement sera considérablement augmentée à la clôture du prochain exercice.

Les courtiers en obligations du gouvernement ont rapporté peu de liquidation de la part des grandes institutions mais ont déclaré qu'il y avait une augmentation notable des offres de la part des porteurs d'obligations de moindre importance.

L'ensemble de la cote par ailleurs présente une tenue ferme particulièrement aux groupes des obligations des compagnies industrielles en voie de réorganisation et des ferroviaires bas-cotées.

Au groupe des obligations des raffineries de sucre de Cuba un ton ferme domine; le 7½% Francisco Sugar progresse de 8 points à 55 et le 7½% East Cuba Sugar de 2 à 20 5-8. Le 5½% Cuban Public Works se hausse de 4 3-4 à 50. Les autres obligations étrangères sont plus fermes.

RENDEMENT DES VALEURS

Cours fournis par FORGET & FORGET 49-51, rue St-Jacques, Ouest

	Taux	Prix	Ren.
Bell Tel	6.00	148	405
B. A. Oil	.80	21	381
B. C. Power "A"	1.50	30	500
Build. Prod. "A"	1.00	37	270
Can. Bronze	.60	37	157
Can. Converters	2.00	25	800
Can. Malting	1.50	33⅞	443
Dom. Bridge	1.20	34⅞	343
Dom. Glass	5.00	112	435
Dom. Textile	5.00	76	659
Hollinger	.65	16⅜	396
Imp. Oil	.50	22⅞	217
Imp. Tobacco	.52½	14⅛	372
Int. Nickel	1.00	48½	204
Int. Pete	1.50	38	395
McColl Frontenac	.80	16	500
Mont. L. H. and P.	1.50	32¼	465
Mont. Tramways	9.00	102	882
Nat. Brew	1.60	39⅞	402
Ogilvie	8.00	205	390
Ogilvie, priv	7.00	152	461
Ottawa L. H. and P.	6.00	89½	670
Page Hersey	3.00	82¼	365
Penmans	3.00	57	526
Quebec Power	1.00	14½	682
Shawinigan	.60	20	300
Sou. Can. Power	.80	12½	633
Steel of Canada	1.75	59¾	533
Banques:—			
Canadienne	8.00	137	584
Commerce	8.00	160	500
Montréal	8.00	205	390
Nouvelle-Ecosse	12.00	286	419
Royale	8.00	173	462
Minest —			
Noranda	2.00	48¾	410
Lake Shore Mines	2.00	56⅞	352
Teck-Hughes	.30	5¼	762
Wright-Hargrea.	.40	8½	471
McIntyre-Porcu.	2.00	47½	421
Dome Mines	2.00	49	408
Pioneer Mining	.80	1185	685
Siscoe Gold Mines	.20	325	615
Actions de priorité:—			
Can. North Power	7.00	108¾	644
Can. Bronze	7.00	115	609
Can. Cottons	6.00	105	571
Can. Fairb. Morse	6.00	100	600
Can. For. Invest.	8.00	105	762
Can. Hydro Elec.	6.00	35	1714
Dominion Glass	7.00	140	500
Dom. Textile	7.00	146½	478
Mont. Cottons	7.00	99	707
National Breweries	1.75	41	427
Ogilvie	7.00	152	461
Ottawa Power	6.50	110	591
Penmans	6.00	118	508
Power Corp.	6.00	100	600
Sou. Can. Power	6.00	98½	609
Steel of Canada	1.75	53½	330
Tuckett Tobacco	7.00	150	467
Walker Gooderham	1.00	17¾	563

Recettes inférieures de Brazilian T L & P

PERTES SUCCESSIVES DEPUIS LE DEBUT DE L'ETE 1935

Toronto, 28. (P.C.) — Brazilian Traction, Light & Power Company, Limited, rapporte une diminution dans les recettes brutes et dans les recettes nettes pour le mois de décembre dernier en regard de celles du mois correspondant de 1934. Depuis le début de l'été dernier les pertes se sont succédé sans interruption pour effacer les gains enregistrés au début de l'année.

Les recettes brutes en décembre sont de $2,389,183 en regard de $2,708,481 en diminution de $319,298. Les frais d'opérations se traduisent par $1,205,916 contre $1,286,745, en diminution de $80,829, laissant des recettes nettes inférieures de $238,469 à $1,183,267 contre $1,421,736.

Pour toute l'année 1935 les recettes brutes forment un ensemble de $30,221,757 en regard de $30,692,415 en 1934, en perte de $470,658; les recettes nettes se traduisent par $16,077,272 contre $16,075,822 en augmentation de $1,450.

Les recettes de Standard Steel l'an dernier ne différeraient guère de celles de 1934.

Bourse de NEW-YORK

Bien que plusieurs leaders touchent des sommets non encore vus depuis 1931, Wall Street est irrégulier en fermeture. — 491 gains, contre 259 reculs. — Maintes nouvelles favorables. — U. S. Steel lourd. — Homestake dégringole de 18 points. — 3,117,285 actions échangées.

New-York, 28. — La semaine a bien débuté à la Bourse de New-York si l'on en juge par la tendance des stocks à Wall Street hier matin. Sur le milieu du jour, la liste avait quelque peu l'allure erratique, à cause des prises de profits abondantes, mais cette hésitation ne fut que temporaire et sur la dernière heure de la séance d'hier, le gros des stocks faisaient preuve de fermeté, au point que l'on comptait en fermeture 491 gains, contre 259 pertes. Il était évident toutefois que nombre de valeurs souffraient encore de réalisations en fermeture.

Le total des transactions enregistrées hier sur ce marché s'éleva à 3,117,285 actions, comparativement à 2,557,932 actions échangées durant le cours de la dernière séance complète de la semaine dernière. Nombre de valeurs touchèrent hier leurs plus hauts points encore vus depuis 1931.

Le taux de l'argent à vue était de 3-4 de 1 pour cent.

L'indice de 60 stocks industriels compilé par la Presse Associée, accusait une hausse de .3 pt à 76.7.

La nouvelle du rapport de General Motors, indiquant un gain de $3.69 par action en 1935, comparativement à 1.99 antérieurement, fut connue trop tard pour influer sur le marché. Ce stock clôturait toutefois fractionnellement à la hausse à 56 3-4. Les rapports d'Atlantic Refining, de S. H. Kress et d'Electric Bond & Share étaient aussi favorables.

Les pétroles se ressentaient heureusement des estimés favorables sur la consommation du pétrole, laquelle accuserait une augmentation de 8.1 cette année sur l'an dernier à date.

Le vote du Sénat en faveur du Bill des Vétérans, malgré le véto présidentiel correspondait aux attentes de Wall Street et il donna lieu à une nouvelle vague d'achats dès que les résultats furent connus. Les experts croient que cette nouvelle avait été escomptée.

Les rapports défavorables sur le rendement de la sidérurgie expliquent la lourdeur des titres de l'acier hier, malgré la hausse de la majorité des autres groupes de valeurs. U. S. Steel perdait 3-8 pt à 47 7-8.

L'allure hésitante des devises étrangères, la fermeté relative des valeurs obligataires, le peu de changement des denrées, grains, coton, etc. démontrent bien que l'on semble encore incertain sur le recours inflationnaire.

Douglas était en vedette parmi les titres d'aviation en se hissant à un nouveau sommet pour l'année, tandis que Boeing, Sperry, Bendix et United Aircraft accusaient de légers gains.

Homestake Mining attirait au contraire l'attention spéculative en glissant de 18 pts dans le groupe des titres miniers et Dome et McIntyre clôturaient aussi à la baisse.

Atlas Powder et Hercules Powder gagnaient chacun 2 pts parmi les pouvoirs. Nombre de ferroviaires clôturaient au contraire fractionnellement à la baisse.

Le total des transactions enregistrées sur le curb de cette ville hier s'éleva à 1,276,000 actions, comparativement à 956,000 actions échangées la veille.

Recettes supérieures de la General Motors

LES RECETTES DE 1935 SONT EGALES A $3.69 PAR ACTION ORDINAIRE CONTRE $1.99 EN 1934

New-York, 27. (P.A.) — La General Motors Corp. dans le relevé préliminaire qu'elle a publié aujourd'hui révèle le bénéfice net le plus élevé depuis 1929.

M. Alfred P. Sloan, fils, président, rapporte que les recettes nettes de la compagnie sont de $167,266,000 ou de $3.69 par action pour 1935 en regard de $94,769,131 ou de $1.99 par action en 1934.

L'ensemble des espèces en caisse, des valeurs d'Etat américaines et des autres valeurs négociables au 31 décembre 1935 était de $200,100,000 en augmentation de près de $13,134,000 sur celui rapporté le 31 décembre 1934. Le fonds de roulement net au 31 décembre 1935 était de $322,400,000, en augmentation d'environ $49,226,000 sur 1934.

Le total des ventes aux distributeurs comprenant les ventes au Canada, les expéditions outre-mer et les voitures fabriquées à l'étranger se retrouve en gain de 38.3 pour cent; le total se traduit par 1,715,688 voitures et camions en regard de 1,240,447 en 1934.

Les livraisons par voie des distributeurs aux Etats-Unis ont augmenté de 37.9 pour cent, étant de 1,278,996 voitures et camions contre 927,493 en 1934.

Les ventes par voie des compagnies d'exploitation de la General Motors aux distributeurs américaines présentent une expansion de 42.9 pour cent à 1,370,934 voitures et camions contre 959,494 en 1934.

Dividendes de la Hightower Oil

La Hightower Oil & Refining Company (Canada), Limited a déclaré un dividende de 1-2 p.c. sur les actions privilégiées, au taux de 6 p.c. par année et de 5 cents par action ordinaire, au taux de 60 cents par action par année. Les deux dividendes sont pour le mois de janvier et ils sont payables le 1er février aux actionnaires enregistrés le 27 janvier.

Les actions de Canadian Industrial Alcohol seraient accumulées par des mains fermes et le total des actions en circulation (floating) serait de moins en moins élevé. Doit-on en conclure que les gros intérêts entrevoient certains développements heureux?

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, Edifice Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	Ch'ge net	Fermeture offre	Fermeture dem.
10	Agnew-Surpass	9¾	9¾	9½	9½	— ¼	9½	9¾
135	Ass Brew	14	14	14	14		14	14¼
281	Bathurst	14¾	15	14¾	14¾		14¾	15
20	Bawlf Grain priv	37½	37½	37½	37½	— ½	37½	38
29	Bell Telephone	148	148½	148	148	— 1	148	149
16361	Brazilian	12½	12¾	12⅛	12⅛	— ⅜	12⅛	12¼
340	Bruck Silk	14⅝	14⅝	14½	14½	— ⅛	14½	14⅝
175	Can Cement	7	7⅛	7	7	— ⅛	7	7⅛
50	Do priv	62	62	62	62		62	63
55	Can Nor Power	22⅜	22⅜	22⅜	22⅜		22⅜	22½
120	Can Steamship	2¼	2¼	2¼	2¼		2¼	2⅜
235	Do priv	12⅝	12⅝	12⅝	12⅝		12⅝	12¾
100	Can Bronze	36½	37	36½	37	+ ½	37	37½
230	Can Car	6½	6½	6½	6½		6½	6⅝
120	Do priv	14⅜	14⅜	14⅜	14⅜		14⅜	14½
270	Can Celanese	29½	29½	29½	29½		29½	29¾
15	Do priv	125	125	125	125		125	126
5	Can Cottons priv	102	102	102	102		102	104
651	Can Hydro El priv	38⅞	38⅞	35	35	— 3	35	38
11735	Can Ind Alcohol	11⅝	11⅝	11¼	11¼	— ⅜	11¼	11⅜
1270	Do B	10⅜	11⅛	10⅜	10⅜	— ⅜	10⅜	10⅝
9055	Can Pac Ry	13⅜	13⅜	13⅛	13⅛	— ⅛	13⅛	13¼
135	Cockshutt Plow	8⅝	8⅝	8⅜	8⅜	— ⅛	8⅜	8½
95	Con Smelting	219¾	219¾	219¾	219¾		219¾	220
60	Dist Seagrams	32½	32½	32½	32½		32½	33
558	Dom Bridge	34⅝	35	34⅝	35		35	35¼
210	Dom Coal priv	15¼	15¼	15¼	15¼		15¼	15½
55	Dom Glass	112	112	112	112		112	113
1621	Dom Steel & Coal B	5	5¼	4⅜	5		5	5¼
103	Dom Textile	73¾	76	73¾	76	+ 2	76	77
275	Dryden	5⅞	6	5⅝	6		6	6¼
50	Eastern Dairies	2½	2½	2½	2½		2½	2¾
185	Foundation Co	15	15	14⅜	14⅜	— ⅝	14⅜	15
45	Gen Steel Wares	5½	5½	5½	5½		5½	5¾
75	Goodyear priv	56	56	56	56		56	58
50	Gurd	6¾	7	6¾	6¾	— ⅛	6¾	7
285	Gypsum	7⅜	7⅜	7⅜	7⅜		7⅜	7½
1375	Hollinger	16½	16⅝	16⅜	16⅜	— ⅛	16⅜	16½
50	Howard Smith	12⅜	12⅜	12⅜	12⅜		12⅜	12½
10	Do priv	113	113	113	113		113	115
285	Imp Tobacco	14	14⅛	14	14⅛		14	14⅛
6335	Int Nickel	49⅛	49⅛	48½	48½	— ⅝	48½	48⅝
42	Int Power	4½	4½	4½	4½	— ⅛	4½	4⅝
20	Do priv	72	73	71	72		72	73
35	L of the Woods	17	17	17	17		17	18
5	Do priv	125	125	125	125		125	127
5295	Massey-Harris	6	7¼	6	7¼	+ 1¼	7¼	7⅜
632	McColl Frontenac	15⅞	16	15⅞	16	+ ⅛	16	16⅛
50	Mont Cottons priv	99	99	99	99		99	100
776	Mont Power	32⅜	32½	32¼	32¼	— ⅜	32¼	32⅜
4	Mont Tramways	102	102	102	102		102	103
410	Nat Breweries	39¾	39¾	39¾	39¾		39¾	40
135	Nat Steel Car	15¾	16	15¾	16	+ ¼	16	16¼
465	Noranda	49	49	49	49		49	49½
10	Ogilvie	205	205	205	205		205	210
6	Ottawa Power priv	108	108	108	108		108	110
395	Power Corp	12	12⅛	12	12⅛	+ ⅛	12⅛	12¼
145	Quebec Power	14½	14½	14½	14½		14½	14¾
25	Regent Knitting	5¾	5¾	5	5	— ¾	5	5¾
30	Rolland Paper priv	99	99	95¾	98¾	— ¼	98¾	99
600	St Law Corp	2	2¼	2	2⅛	+ ⅛	2⅛	2¼
240	Do priv	8	8¾	8	8⅛	+ ⅛	8⅛	8¾
25	St Law Flour	40	40	40	40		40	45
450	Shawinigan	20	20	20	20		20	20
90	Simon & Sons	11	11	11	11		11	12
5	Do priv	98	98	98	98		98	100
295	So Can Power	12½	12½	12½	12½		12½	12¾
305	So Can Power	60	60	59¾	59¾	— ¼	59¾	60
15	Do priv	53⅜	53½	53⅜	53½	+ ⅛	53½	53¾
130	Wabasso	28½	28½	28	28	— ½	28	28½
50	Winn Electric	2¾	2¾	2¾	2¾		2¾	3
65	Do priv	12½	12½	12½	12½		12½	12¾
50	Woods Mfg priv	58½	58½	58½	58½		58½	59
	Banques:—							
40	Canada	52⅞	53	52⅞	53	+ ⅛	53⅛	53½
10	Canadienne	137	137	137	137		137	137½
23	Commerce	160	160	160	160		160	161
123	Montréal	205	205	205	205		205	210
62	Royale	173	175	173	173		173	174
	Obligations:—							
277	Mont Power Debs	50¾	50¾	50¾	50⅝	— ⅛	50⅝	51

VENTES TOTALES, HIER 65,026 ACTIONS.

285	St Law Paper priv	21¾	22	21¾	22	+ ¾	21¾	22

BOURSE DE MONTREAL

Cours des stocks non transigés fournis par GARNEAU & OSTIGUY Edifice Aldred, Place d'Armes.

Stocks	Offre	Dem.
Alberta Grain	4	5¾
Alberta Grain priv	35	37½
Amal Electric	2½	....
Amal Electric priv	15¼	....
B C Power	29¾	30
B C Power B	....	4¾
Bldg Products	26	27
Can Forgings A	6¾	....
Can Wire & Cable B	....	12
Can Bronze priv	112¼	115
Can Converters	25	30
Can Cottons	50	....
Dom Glass priv	137	145
Dom Textile priv	145	....
E Koot

Profit de Hollinger en recul pour 1935

PROFIT D'OPERATIONS, AVANT LA DEPRECIATION, DE $5,297,939 CONTRE $6,446,753

Dans un rapport préliminaire sur les opérations de l'année close le 31 décembre 1935, la Hollinger Consolidated Gold Mines, Limited, rapporte que la production d'or et d'argent, déduction faite de $577,783 pour l'impôt sur l'or, se traduit par $14,126,841 en regard de $13,988,824 en 1934 et de $13,808,218 pour 1933. Le profit d'opération avant d'avoir pourvu à la dépréciation est de $5,297,939 en regard de $6,446,753 l'année précédente.

Le revenu de diverses sources est de $252,360 en regard de $695,000 l'année précédente, portant le total du revenu à $14,379,201 contre $14,683,824 en 1934.

Les dividendes versés en 1935 s'élèvent à $4,428,000 laissant un surplus de $494,929 avant les ajustements en regard d'un déficit de $441,247 l'année précédente alors que les dividendes versés se traduisaient par $6,888,000.

L'atelier a usiné 1,837,153 tonnes de minerai durant 1935 contre 1,900,490 tonnes en 1934. La récupération d'or par tonne en 1935 a été de $7.69 contre $7.36 en 1934.

Voici le compte des profits et pertes :

	1935 $	1934 $	1933 $
Prod.	14,126,841	13,988,824	13,808,218
Autre rev.	252,360	695,000	133,496
Rev. glob.	14,379,201	14,683,824	13,941,714
Frais d'op.	9,081,262	8,237,071	7,944,665
Prof. d'op.	5,297,939	6,446,753	5,997,049
Res. spéc.	375,000	.....	.....
Pro. net op.	14,922,939	*6,446,753	*5,997,049
Div.	4,428,000	6,888,000	4,182,000
Surplus	494,939	$441,247	1,815,409

1—Réserve pour la dépréciation et pour les dépenses sur les propriétés sous option.
2—Profit net estimatif avant ajustement du surplus.
*—Sujet à la dépréciation et à l'ajustement du surplus.
§—Déficit.
—Après ajustement du surplus.

Le franc français progresse à New-York

N.-Y., 28. — Le franc français a manifesté une plus grande vigueur sur le marché des changes étrangers de New-York hier mais la livre sterling et le dollar canadien n'ont pas varié et ont terminé sans changement

Le franc français a progressé de .01 3-8 de cent à 6.68 cents. Le dollar canadien à prime de 3-8 por cent et la livre à $5.00 1-2 sont sans changement.

Montréal 28. — Le dollar canadien s'est redressé de 1-16 pour cent à 99 5-8 cents sur le marché des changes de Montréal hier. La livre sterling s'est repliée de 11-16 de cent à $4.98-3-4 et le franc français s'est tassé de .02 de cent à 6.65 1-4 cents.

MARCHE DES CHANGES

Cours fournis par le bureau-chef de la Banque Canadienne Nationale Service des relations étrangères Montréal

Cours des changes entre Banques

Cable Monnaies	New-York Montréal
New-York—	
Dollar	3-8% esc.
Angleterre—	
Livre, cable	4.98¾
Livre, chèque	4.98⅜
France—	
Franc	.06681
Belgique—	
Franc	.0341 .03328
Belga	.1706 .16958
Italie—	
Lire	.....
Espagne—	
Peseta	.1352 .1376
Suisse—	
Franc	.3286 .3272
Hollande—	
Florin	.6365 .6826
Norvège—	
Couronne	.2513 .2504
Danemark—	
Couronne	.2232 .2222
Suède—	
Couronne	.2518 .2507
Allemagne—	
Reichsmark	.4070 .4052
Tchécoslovaquie—	
Couronne	.0419 .04173
Grèce—	
Drachme	.0057 .00561
Brésil—	
Milreis	.0610 .06078
Finlande—	
Mark	.0222 .02213
Chine—	
Dollar H. K.	.2260 .2266
Pologne—	
Zloty	.1210 .1202
Yougoslavie—	
Dinar	.0222 .02213
Japon—	
Yen	.2920 .2907
Autriche—	
Schilling	.1205 .1896
Roumanie—	
Leu	.00812 .00812
Indes—	
Roupie	.3790 .3776

Perte moindre pour le N.-Y. Stock Exch.

N.-Y., 28. — Le relevé du New-York Stock Exchange et de ses filiales pour 1935 révèle une perte de $209,325 en regard de $1,060,890 l'année précédente.

Le revenu global est de $7,049,183 pour 1935 contre $6,965,469 en 1934 et les frais se traduisent par $7,258,508 en regard de $8,026,359.

Avis de rachat des actions de priorité

Toronto, 28. — G. Tamblyn, Limited, vient d'adresser aux porteurs d'actions privilégiées un avis annonçant que la compagnie rachètera 1,500 actions privilégiées 7 p. c. le 1er avril prochain au prix de $1.10 l'action plus l'intérêt accrû.

Prix de l'argent

Londres, 28. — L'argent en lingot cotait 20 deniers l'once, soit 45.06 cents en monnaie américaine; ce qui indique un gain de 1-4 de denier et de 0.58 cent sur le prix de vendredi. C'est la première fois depuis plusieurs mois que le prix de l'argent au marché de Londres est plus élevé qu'à New-York. A New-York l'argent cotait vendredi dernier 44.75 cents.

Pennsylvania Railroad

N.-Y., 28. — Pennsylvania Railroad rapporte pour le mois de décembre un revenu net d'opérations de $2,206,565 en regard de $5,375,067 en décembre 1934; pour les douze mois de 1935 le revenu net d'opérations est de $70,294,641 en regard de $64,-111,237 en 1934.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, Notre-Dame ouest, Montréal.

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	Ch'ge net	Fermeture offre	Fermeture dem.
	A							
500	Acme Steel	69½	69½	69¾	69¼	+1	65½	69¾
2900	Adams Express	12	12¼	12	12	+ ⅛	12	12¼
200	Air Reduction	187	187½	187	187½	+1	187	188½
6600	Alleghany Corp.	3⅛	3¼	3⅛	3⅛	.....	3⅛	3¼
300	Allied Chemical	166½	166½	166	166	+1	165	166
2000	Allied Mills	26	26⅛	25½	25⅝	.....	25½	26
3700	Allis-Chalmers	28	29	28	28⅝	+ ⅛	28⅝	28¾
900	Amerada Corp.	84¼	86	83⅜	84¼	+ ⅛	83½	84½
100	Am. Agri. Chemical of Del.	56⅞	56⅞	56⅞	56⅞	+ ⅜	56	56⅜
.....	Am. Bank Note Co.	47¼	47⅜	47	47⅜	+ ⅛	47	47½
1100	Am. Crystal Sugar	17⅜	17⅜	17¼	17¼	— ⅛	17¼	17½
100	Am. Brake Shoe	48½	48½	48½	48½	—1¼	47¾	48¾
1100	Am. Can.	127	127	126½	126½	+1	125½	126⅞
1100	Am. Car and F.	33	34	33	33¾	+ ⅜	33⅜	33½
200	Am. Chicle	91⅜	91⅜	90¾	91⅜	.....	90½	91½
1900	Am. Conn. Alch.	29¾	30⅛	29¼	29¼	+ ⅛	29⅛	29⅜
26700	Am. and Fgn. Power	8⅝	9	8⅝	8⅝	+ ⅛	8⅝	8⅝
200	Am. Home Products	37½	37½	37¼	37¼	+ ⅛	37	37½
4100	Am. Inter. Corporation	12	12⅜	12	12¼	+ ⅛	12⅛	12¼
.....	Am. Ice	4¼	4¼	4¼	4¼	+ ⅛	.....	4¼
1900	Am. Locomotive	28	28⅜	28	28	+ ⅛	27½	28¼
200	Do priv.	80¾	81⅝	80¾	81⅜	+1⅜	81½	82¾
1000	Am. Machinery and Foundry	27	27¼	27	27	.....	27	27½
1300	Am. Metals	34⅞	34⅞	34	34½	—1⅛	33⅝	35
12200	Am. Power and Lt.	10¼	10½	10	10	— ⅛	10	10¼
7600	Do 5% priv	45⅜	45⅞	44⅝	44⅝	+ ⅜	44⅛	44½
1800	Do 6% priv	54¼	54⅞	53⅝	53⅝	+ ⅜	53½	53⅝
25300	Am. Radiator	27	27	25⅝	26	— ⅜	25⅞	26
6100	Am. Rolling Mills	31¼	31¼	30⅜	30⅝	— ⅛	30⅞	31⅜
2900	Am. Smelting	64¼	64¼	63¼	64	.....	63½	64
2600	Am. Steel Foundries	25⅝	26	25¼	25⅜	+ ⅜	25⅜	26
700	Am. Sugar	57	57¼	56½	56⅝	.....	56½	57
1700	Am. Sumatra	24⅝	25½	24½	25⅞	+1⅛	25	25¼
3800	Am. Tel and Tel.	160¾	162¼	160⅜	161½	+1	160⅜	161¾
700	Am. Tobacco	98	99¼	97⅝	99⅜	+1⅝	99¼	100
1900	Do B	100½	102½	99⅜	102½	+2	102	102⅝
13500	Am. Waterworks	22⅜	23⅛	22⅜	22⅝	+ ⅛	22⅜	22⅞
1800	Am. Woolen	10⅞	11	10⅝	10⅝	+ ⅛	10⅝	10⅝
1700	Do priv.	67½	68⅜	66⅝	67⅜	+ ⅝	66½	68
1100	Am. Zinc	6⅛	6¼	6	6¼	.....	5⅝	6
19600	Anaconda Copper	31	31	30½	30½	— ⅛	30½	30⅝
500	Anchor Cap. Corp.	19	19¼	19	19¼	+ ⅛	19	19⅜
30200	Armour "A"	7	7⅜	7	7⅛	+ ⅛	7	7¼
900	Assoc. Dry Goods	14⅜	14⅝	14⅜	14⅝	+ ⅛	14⅝	14½
5700	Atchison	70⅝	72¾	70	70½	+ ⅛	70⅝	71
2600	Atl. Coast Line	30¼	31½	30	30¼	+ ⅛	30	30⅝
7500	Atlantic Refining Co.	29¼	30½	29¼	29½	+ ⅛	29¼	29⅝
1700	Auburn Motors	42⅝	43½	41½	41½	—1¼	41¼	41½
22000	Aviation Corp.	5¼	5⅝	5¼	5⅜	+ ⅜	5½	5⅝
	B							
3100	Baldwin Loco.	5	5	4⅞	4⅞	— ⅛	4⅞	5
6900	Baltimore and Ohio	18⅜	18¼	17½	17⅝	— ⅛	17⅜	17⅝
8000	Bansdall Corp.	16⅜	17⅜	16½	17¼	+ ⅜	17¼	17¼
33300	Bendix	23½	24¼	23⅝	24¼	+ ⅛	24¼	24⅜
.....	Best. and Co.	.....	.....	.....	.....	.....	51⅜	52½
13500	Bethlehem Steel	52⅜	52⅞	51⅞	52¼	+ ⅛	52	52¼
14000	Boeing Corp.	25⅝	26⅜	25	25⅝	+ ⅛	25⅝	25⅞
3900	Bohn. Alum.	52½	55¾	52½	55	+2⅝	54¼	55
2000	Borden's Co.	26⅜	26⅝	26¼	26⅛	.....	26⅜	26½
1900	Borg. Warner	69⅜	69⅝	68½	69	— ⅛	68⅜	69
3400	Briggs Mfg.	54⅝	54⅝	53⅞	54	.....	53⅞	54
2200	Brooklyn Man. Tran.	44⅛	44⅛	42¾	44	— ⅝	42¾	44
400	Brooklyn Union Gas	54¾	54½	54¼	54½	.....	54¼	54½
300	Bruns Balke	9¾	9¾	9¾	9¾	+ ⅛	9½	9¾
1900	Bucyrus Erie priv	17⅞	18	17⅞	17⅞	+ ⅛	17⅝	17⅞
1900	Burroughs Add Mch	27⅝	28¼	27⅝	28	+ ⅜	28	28¼
1900	Byers A M	22	22½	21¾	21¾	.....	21½	22
	C							
200	California Pack	35¼	35¼	35¼	35¼	+ ⅛	35	35¼
5900	Calumet & Hecla	7⅝	7⅝	7⅝	7⅝	+ ⅛	7⅜	7½
2000	Canada Dry	16⅜	16⅝	15½	15½	— ⅜	15⅜	15⅝
71000	Can Pacific	11⅝	12¾	11⅝	12¼	+ ⅜	12⅛	12¼
1100	Carrier & Gen Corp	8¼	8⅜	8¼	8¼	.....	8⅛	8⅜
4400	Case J I	102½	106½	102	106½	+5½	106	106¾
2600	Caterpillar Tract	58¾	60⅝	58¾	60	+1	59½	60
3600	Celanese Corp	29¾	29¾	29	29¼	— ⅛	29	29½
7100	Cerro de Pasco	55	55¾	54¼	54¼	— ⅝	54	54½
1300	Chesapeake Corp	65¼	66½	65¼	65½	+ ⅜	65	65½
6900	Chesapeake & O	55⅞	56⅝	55⅞	56⅛	+ ⅜	56	56¼
1600	Chicago M & St P	2¼	2¼	2¼	2¼	— ⅛	2⅛	2¼
4300	Do priv	4⅜	4⅝	4⅜	4⅜	+ ⅛	4⅜	4⅝
700	Chicago R Island	2⅝	2¾	2⅝	2⅝	.....	2⅝	2¾
2000	Chicago N West	4	4	3¾	4	+ ⅛	3¾	4
5200	Childs Co	11	11	10¼	10⅝	— ⅜	10¼	10½
13200	Chrysler	88¾	88¾	87	87¾	—1⅜	87¼	87⅝
300	Coca Cola	88	88½	87½	88½	+ ½	88	88⅞
2100	Colgate Palm	19	19⅛	18¾	19¼	+ ⅛	18⅝	19
3700	Collins Aikman	47¼	48⅛	47¼	47¼	— ⅜	47⅛	47¼
700	Colorado F & Iron	6⅞	7	6⅞	6⅞	+ ⅛	6⅞	7
1800	Columbia Carbon	106½	107	105	105	+ ½	105½	106½
10100	Columbia Gas	15¾	15¾	15⅝	15⅝	+ ⅛	15⅝	15⅞
62100	Commw Southern	4	4⅛	4	4⅛	+ ⅛	4	4⅛
1800	Commer Credit	48⅞	48⅞	48	48¼	— ⅛	48	48½
12400	Commer Solvents	21⅝	22	21¼	21⅝	+ ⅛	21¼	21½
.....	Congoleum	42¼	42	42¼	42½	+ ⅛	42½	42
400	Cons Cigars	12¾	12¾	12¾	12¾	+ ⅛	11⅞	12
12400	Con Gas	33½	33⅝	33	33⅜	+ ⅛	33⅛	33⅝
37000	Cons Oil	13	13⅛	13	13¼	+ ⅛	13¼	13⅜
1000	Cont Baking A	15⅜	15⅞	15½	15½	— ⅛	15½	15⅞
2900	Do B	2¼	2¼	2¼	2½	+ ⅛	2⅛	2¼
4100	Cont Can	80¼	80⅝	80	80	— ⅛	80	80¾
.....	Do Dia Fibre	18½	19	18½	18½	— ⅛	18½	19⅛
500	Do Insurance	43¾	44	43¾	44	+ ⅛	43¾	44
31700	Cont Motors	2⅜	2	2⅜	2⅜	+ ⅛	2⅜	2⅝
9100	Do Oil	36¼	37	35¾	36½	+ ⅛	36¾	36½
200	Corn Products	72¾	72½	72¼	72¼	— ⅛	72¼	72½
4600	Coty Inc	6¼	6½	6¼	6¼	.....	6¼	6½
200	Crown Cork	52	52	51¾	51¾	— ⅛	51	52½
900	Crucible Steel	36¼	36¾	36¼	36½	+ ⅛	36¼	36¾
300	Cuba Co	2¼	2¼	2¼	2¼	.....	2	2¼
5300	Cuban Amn Sug	7¾	7¾	7¾	7¼	+ ⅛	7¼	7⅜
66400	Curtiss Wright	4½	4⅝	4⅜	4⅝	+ ⅛	4⅝	4⅝
44400	Do A	13½	14⅜	13¾	14	+ ⅛	13¾	14
	D							
3600	Deere & Co	65	66	62¾	62¾	—1	63¾	64
4600	Delaware & H	38½	40	38½	39	+ ⅛	38¾	39½
5700	Delaware L & W	16½	17	16⅜	16⅝	+ ⅛	16½	16⅝
100	Detroit Edison	137	137	137	137	— ⅛	137	138
1200	Devoe Raynolds A	48½	49¼	48½	48¾	.....	48½	48¾
.....	Diamond Match	.....	.....	.....	.....	.....	40½	41
3500	Dome Mines	48¾	49¾	48	48¼	—2	48¼	48¾
600	Dom Stores	11	11	10	11	+ ⅛	11	11⅜
18100	Douglas Aircraft	67⅜	70¾	67½	69¼	+2⅜	69¼	69¾
2900	Dist Seag	32½	32¾	32½	32¾	— ⅛	32½	32⅝
700	Du Pont	143½	144⅝	143½	144⅝	+ ⅝	144	144½
	E							
100	Eastman Kodak	160¼	160¾	160¼	160¼	+ ¼	158	159¼
1100	Eaton Axle	29⅝	29⅝	29⅜	29½	+1	29¼	29⅝
2500	Elect. Auto Lite	38	38¼	37¾	37½	— ⅛	37	37⅝
51300	Elect. Power and Lt.	9¾	10⅜	9⅞	9¾	.....	9½	9⅝
6800	Do 7's priv.	50½	52	49⅞	49⅞	.....	50½	51
300	Elect. St. Batt	55	55	54⅝	54⅝	+ ⅛	54⅜	55
1400	Eng. Pub. Service	8¾	9	8⅝	9	+ ⅛	8⅞	9¼
6000	Erie Railroad	13¼	13⅝	12¾	13½	+ ⅜	13¼	13½
9400	Do 1er priv.	19½	21½	19	21	+2½	20⅝	21
	F							
3300	Fairbanks Morse	44¼	45⅛	43⅝	45½	+2½	45	45¼
100	Do priv.	140	140	140	140	.....	138	145
600	Fidelity Phoenix	44	44⅜	44	44⅜	— ⅝	44	44⅝
200	First Nat. Stores	46½	46⅜	46½	46⅜	.....	46½	46⅝
700	Foster Wheeler	21¾	21⅝	21¾	21¾	+ ⅛	21	21¾
2300	Freeport Texas	34⅝	34⅝	34¼	34½	+ ¼	34½	34⅝
	G							
3500	General Asphalt	29⅝	30⅜	29⅛	29⅝	+ ⅛	29½	30
600	General Amn. Tank	54	54½	54	54½	+ ½	54	54½
600	General Baking	13½	13½	13⅜	13⅜	.....	13¼	13⅝
1900	General Bronze	10⅜	10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛	10¼	10⅜
14100	General Cable	9½	10⅜	9½	10⅜	+1⅛	10½	10⅝
6700	Do A	28	29¼	27	29	+4⅝	28½	29
100	General Cigars	57½	57½	57½	57½	.....	57¼	58
8200	General Electric	38⅝	39¼	38⅝	38⅝	.....	38¾	39
4100	Do Food	35⅛	35⅝	34⅞	34⅞	— ⅛	34¾	34⅞
24200	General Motors	56⅝	57⅜	56⅝	56⅝	+ ⅛	56⅜	56⅝
700	Gen. Ry. Sig.	48¾	48½	47⅝	48¾	+1½	48	48⅜
300	General Refractories	36	36	35⅞	35⅞	+ ⅛	35⅜	36
2200	Gillette S. R.	18	18	17⅝	18	+ ⅜	17⅞	18
1200	Glidden, Com.	52	52	51½	51½	.....	51½	52
2100	Gold Dust	19⅞	20	19¾	20	.....	19¾	20⅛
27800	Goodrich	16	17⅛	16	16⅜	+1⅛	16⅜	16⅝
22400	Goodyear Tire and Rubber	25	25⅜	24⅝	24⅝	+ ⅛	24⅝	24⅞
.....	Gotham Silk	11⅛	11⅝	10¼	10⅞	+ ⅛	10⅝	10⅞
3500	Graham Paige	3¼	3¾	3¼	3¼	— ⅛	3⅛	3¼
1000	Granby Mining	9¾	10	9¾	9¾	+ ⅛	9¾	10
400	Grant—W. T.	30	30¼	29¾	29¾	+ ⅜	29¾	30¼
2100	Great Northern Ore	16½	17	16⅜	16⅞	.....	16⅞	16⅝
9200	Do priv.	33⅜	34⅛	33⅜	33⅞	.....	33⅜	34⅛
2400	Great West. Sug.	32⅜	33⅛	32¼	32⅝	+ ¼	32⅜	32¾
100	Gulf States Steel	32¾	32¾	32¾	32¾	+ ¼	32¾	33¼
	H							
500	Harbison Walker	35⅞	36	35⅜	36	+ ½	35¾	36⅝
200	Hercules Powder	85½	86	85½	85⅝	+1¼	85	87⅜
100	Hershey Chocolate	79¾	79¾	79¾	79¾	.....	79¼	80
100	Homestake Mining	520	520	520	520	—18	495	525
2000	Houdaille Hreshey B	28	28⅝	27⅞	27⅞	— ⅛	27⅝	28
22700	Houston Oil	11	11⅛	10¾	11½	+ ⅜	11½	11⅝
2900	Howe Sound	54	54¼	53¾	53¾	— ⅝	53	54
2900	Hudson Motors	15⅜	15⅝	15½	15½	.....	15⅜	15½
900	Hiram Walker	33	33¼	32½	32½	— ⅝	31¼	33
	I							
3900	Ill. Cent. Ry.	21	21½	20⅝	20¾	— ⅛	20½	21
200	Indian Ref.	7⅜	7⅜	7⅛	7⅛	+ ⅛	7⅛	7⅜
1000	Ind. Rayon	20½	20½	20	20	— ⅛	20¼	20⅝
100	Ingersol Rand	120	120	120	120	.....	117	123
1500	Inland Steel	104¾	105½	104¾	105½	+1½	105	105⅝
.....	Inspiration Copper	7⅜	7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛	7⅛	7½
1400	Interborough R. Trans.	17¼	17¾	17	17¾	.....	17⅛	17½
100	Int. Business Machine	182½	182½	182½	182½	+ ½	181¼	183
2900	Int. Harvester	60	60¼	59⅞	59⅞	+ ⅛	59½	60
6200	Int. Hydro Elec. A	4⅞	5⅛	4⅞	5	+ ⅛	4⅞	5
15600	Internat. Nickel	45⅝	49⅛	48⅜	49	.....	48¾	49
26100	Internat. Paper priv. New	27	30⅞	27	30⅜	—2⅞	30½	30⅝
6700	Do A	4⅝	5⅜	4⅝	5¼	+ ⅜	5	5¼
2200	Do B	2¾	3⅛	2⅝	3⅛	+ ⅛	3	3
12200	Do C	1⅝	2⅛	1⅝	2	+ ⅛	2	2¼
200	Int. Salt	28¼	28⅜	28	28	— ⅛	28	28½
300	Int. Shoe	49⅝	49⅞	49⅝	49⅞	+ ⅜	49⅝	50
57400	Inter. Tel. and Tel.	17½	18¼	17½	17⅝	+ ⅛	17⅜	17¾
	J							
500	Johns Manville	106¼	106¾	105¾	106¾	+ ¾	106	110
.....	Julius Kayser	.....	.....	.....	.....	.....	28¼	28¾
	K							
100	KeKlsey Hayes B	22½	22½	22½	22½	— ⅛	22⅜	22½
5800	Kelvinator	18½	19	18⅜	18⅜	+ ⅛	18⅜	18⅞
13900	Kennecott Copper	32¾	33¼	32½	33¼	+ ⅜	33	33¼
2200	Kresge S S	23⅝	23⅝	23¼	23⅜	+ ⅛	23⅜	23½
2800	Kroger Grocery	27¼	27¾	27	27⅝	+ ⅛	27⅜	27¾
	L							
200	Life Saver Corp	28¾	29	28¾	29	+ ⅛	29	29¾
600	Lambert Co	22⅜	22⅝	22½	22½	.....	22½	22⅝
4100	Lehigh Valley	9½	10⅛	9½	9⅞	+ ⅛	9⅝	10
900	Lehman Corp	97	97⅝	97	97¾	+ ⅝	97⅜	98
100	Lehn & F Prod	12⅝	12⅝	12⅝	12⅝	.....	12⅜	12⅝
2700	Libbey Owens	50¾	50¾	49¼	49¼	— ⅛	49⅜	49¾
500	Liggett Myers B	114	114½	114	114⅝	+ ⅛	114⅜	115
200	Lily Tulip Cup	21	21⅝	21	21⅝	+ ⅛	21⅛	21½
500	Liquid Carbonic	39¾	39¾	39½	39½	.....	39¼	39½
4700	Loews Theatre	52⅝	53⅝	52⅝	52⅝	— ⅛	52⅜	52⅝
3200	Lorillard Co	26	26½	26	26	.....	26	26¼
200	Louis Gas & El	22¾	22⅝	22⅝	22⅝	+ ⅛	22⅜	23
1500	Louisville & N	68¼	69¼	68¼	68⅝	+ ⅜	68⅛	69½
	M							
800	Mack Trucks	29½	29⅝	29¼	29¼	+ ⅛	28⅞	29½
1200	Macy Stores	45½	45⅞	45½	45⅝	+ ⅛	45½	46
500	Magma Copper	27½	27⅝	27½	27⅝	+ ⅛	27⅜	27¾
2500	Mathieson Alkali	31⅝	32¼	31⅝	31⅞	+ ⅛	31¾	32
500	Mat. Dept Stores	48¾	48¾	48½	48½	.....	48¼	49
1000	Melnt Porcupine	17⅛	18	16⅞	16⅞	—1⅛	16⅝	17
100	McKeesport Tin	116½	116¾	115¾	115¾	+ ⅝	115⅝	117
1400	Miami Copper	7¼	7¼	7⅛	7⅛	+ ⅛	7⅛	7¼

Assemblées annuelles

La Crown Life tiendra son assemblée annuelle aujourd'hui.

Il y aura aujourd'hui réunion spéciale des actionnaires de l'Okalta Oils Ltd.

La Sun Life Assurance Company of Canada tiendra son assemblée annuelle à 2.30 p.m. mardi le 11 février à Montréal.

L'assemblée annuelle générale des actionnaires de la Montreal Light, Heat & Power aura lieu à Montréal le 12 février à midi.

La Montreal Gas Co. tiendra son assemblée annuelle le 12 février à 12.15 p.m.

La Montreal Light, Heat & Power Co. tiendra son assemblée annuelle le 12 février à 12.20 p.m.

La Cedars Rapids Manufacturing & Power Co. tiendra son assemblée annuelle le 12 février à 12.25 p.m.

L'assemblée annuelle des actionnaires de Toburn Gold Mines aura lieu à New-York le 14 février à 2.30 p.m.

Les produits

New-York, 28. — Les produits à terme se sont affermis sur les marchés de cette ville hier. Le cocoa se retrouve en gain de 5 à 7 points, le cuivre de 1 à 2, le sucre de 2 à 3, le caoutchouc de 1 à 11, la soie entre la même cote et 2 1-2 points de gain, les lainages entre 5 de perte et 5 de gain. Les peaux se sont tassées de 4 à 7 points, le café de 11 à 14 et l'étain a varié entre la même côte et 40 de perte.

L'indice minier

Ottawa, 28. — L'indice minier calculé sur la moyenne de 1926 comme 100 ressort à 143.3 pour la semaine expirée le 23 janvier, en progrès de plus de deux points en regard de la semaine précédente et le plus haut palier depuis 1928. Pour la semaine précédente l'indice ressortait à 141.2 et pour la semaine correspondante à 124.3

Les ventes de Dominion Stores seraient meilleures présentement dans leur ensemble, bien qu'il y ait moins de magasins en opération.

Marché de Vancouver

Ventes	Titres—	Haut	Bas	Clot.
200	A. P. Cons.	11	.....	.....
200	B. C. Nickel	19	.....	.....
1400	Beaver Sil.	22	.....	.....
1100	Big Miss	7	.....	.....
980	Bralorne	6.90	6.85	6.85
500	Bridge R. C.	2¾	.....	.....
5000	Can. Rand	.39	.....	.....
800	Caribou G.	1.24	1.23	1.23
200	C. & E. Corp.	75

TARIF D'ABONNEMENT

PAYABLE D'AVANCE

PAR LA POSTE
Canada (Sauf Montréal et Banlieue) . $ 6.00
(Moins l'escompte de $1.50 pour paiement à l'avance)
Etats-Unis et Empire Britannique $ 8.00
Union Postale $12.00
LIVRAISON A DOMICILE
Montréal et Banlieue ..... $ 7.00
(Moins l'escompte de $1.00 pour paiement à l'avance)

Le Canada

POUR TELEPHONER AU "CANADA"
TOUS LES SERVICES DU JOUR
HArbour 5131
Soirs, Dimanches et Fêtes:
Rédaction et information..... HA. 8131
Sport ..... HA. 8134
Gérant de la rédaction ..... HA. 3461
Annonces et atelier ..... HA. 3507
Circulation et expédition..... HA. 5134

14 MONTREAL, MARDI 28 JANVIER 1936 VOL XXXIII — No 248

Un moratoire pour les arrérages de taxes foncières

L'échevin Max Seigler, du quartier Laurier, le proposera à la prochaine séance du Conseil

L'intérêt à 5%

D'ici à peu de temps, il y aura une séance du conseil municipal de Montréal qui sera spécialement consacrée au travail que devront entreprendre bientôt les estimateurs de la Ville, département qui fournit chaque année à la métropole le plus clair de son revenu.

La valeur imposable de la propriété immobilière, dans la ville de Montréal, a été, en 1934, — d'après le rapport annuel du bureau des estimateurs pour cette année-là, — de $948,894,675. Si l'on ajoute à ce montant les $320,850,611 de propriété exemptées, on arrive au total de $1,269,745,286.

D'après les prévisions budgétaires de l'exercice 1935-36, ces $948,894,675 d'évaluation municipale ont rapporté au trésor, pour l'année financière en cours, la somme de $13,507,657, comparativement à $13,299,316, en 1934-35.

A Montréal, la taxe foncière se paye régulièrement, et sans qu'on ait ordinairement à enregistrer trop de retard. Ainsi, pour la période s'étendant de 1917 à 1930-31, inclusivement, la totalité des impôts qui a frappé la propriété foncière était de $249,751,181.87. Or, sur ce montant au 31 octobre dernier, il n'y avait que $759,579.80 à percevoir, c'est-à-dire d'arrérages, soit trois-dixièmes de un pour cent, seulement.

C'est à partir de l'exercice 1931-32 et, surtout, à partir de 32-33, que les arrérages de taxes foncières se font plus considérables. En 1931-32, le pourcentage de 3-10 de 1 p. 100 de l'année précédente, passe à 2.24 p. 100 en 1934-35 l'année suivante, à 10.21 p. 100 en 1933-34, à 23.11 p. 100 en 1934-35 et à 41.11 p. 100 durant l'exercice en cours. De sorte que, aujourd'hui, les arrérages de taxes de la propriété foncière se totalisent à $21,308,820.54, comparativement à $759,579.80 en 1930-31, pour une période d'environ 15 ans.

On le voit : c'est uniquement à la crise industrielle et commerciale que nous traversons depuis bientôt six ans qu'il faut imputer l'énorme augmentation des arrérages de taxes qui affectent aujourd'hui la propriété foncière à Montréal.

Que va faire la Ville de Montréal de toutes ces propriétés qui sont, depuis quelques années surtout, sous le coup d'une menace d'être vendues par le shérif. Jusqu'à maintenant, tout le monde admettra que l'administration municipale de la métropole s'est montrée très paternelle, qu'elle n'a sévi que contre ceux qui ont fait preuve d'une mauvaise volonté évidente, — et l'on a toutes les raisons de croire qu'il continuera d'en être ainsi, à l'avenir.

Mais, quelque vivement que l'administration veuille continuer d'être paternelle, il n'en reste pas moins qu'il y a là une situation anormale pour la Ville de Montréal, une situation qui demandera un jour d'être liquidée. Par quel moyen voudra-t-on liquider cette situation, qui affecte tant de petits propriétaires, et quel temps voudra-t-on y mettre?

C'est ce que s'est demandé l'échevin Max Seigler, du quartier Laurier, et il a trouvé une réponse. A la prochaine séance du Conseil, l'échevin Seigler proposera à ses collègues de régler la question des arrérages de taxes sur la propriété foncière par une sorte de moratorium. Il proposera d'abord que l'intérêt sur la première hypothèque soit fixé à 5 p. 100, sur la deuxième à 6 p. 100, que, à partir de 1936, on exige la rentrée de la totalité des impôts fonciers, mais que, pour les arrérages antérieurs à 1936, on donne au propriétaire 5 ou 10 ans pour s'acquitter de sa dette, tout en lui faisant payer un intérêt qui ne dépasserait pas 5 p. 100 sur ses taxes en souffrance.

"Un très grand nombre de personnes, dit M. Seigler, ont perdu les épargnes de toute leur vie, en payant des intérêts trop élevés. Aujourd'hui, on peut obtenir, sur garantie, des sommes d'argent très considérables à 3 3-4 p. 100, et il serait désastreux de demander plus de 5 p. 100 d'intérêt sur les arrérages. Avec le système que je préconise, quelqu'un qui devrait $250 par année de taxe sur sa propriété, depuis disons 1932, serait en dette de $1,000 vis-à-vis de la Ville de Montréal. Qu'on exige de lui toutes ses taxes, pour 1936, soit $250, plus un dixième de ses arrérages, soit $100, plus les intérêts sur la balance exigible, disons $50, cela fera un total de $400, qui diminuera chaque année, et, dans dix ans, le pauvre diable, qui a eu tant de peine à amasser une petite propriété, aura complètement payé sa dette à la Ville de Montréal, et la municipalité elle-même s'en trouvera mieux que si elle a laissé vendre cette propriété.

"Songez que, si les choses continuent, il n'y a que les compagnies de "trust" qui pourront posséder de la propriété immobilière, dans la ville de Montréal, et que ce sera un désastre pour la société. Le taux de l'intérêt a baissé considérablement, et les autorités municipales doivent en tenir compte, dans leurs règlements avec les contribuables.

"Pour ma part, continue M. Seigler, j'aurai une proposition en ce sens, lors de la prochaine séance du Conseil".

Pas de cours ce soir, au Monument National

En raison de la journée de deuil commandée par le Gouverneur général du Canada, à l'occasion des funérailles de Sa Majesté George V, il n'y aura pas de cours d'anglais, de sténographie et de diction française ce soir, au Monument national. Les élèves sont invités à en prendre note.

Faits Divers

"A l'occasion des funérailles de feu Sa Majesté George V, c'est mon plus ardent désir que tous les membres de la police de Montréal observent deux minutes de silence demain après-midi, à une heure trente, en se tenant au **garde à vous** durant ce laps de temps". Tel est l'ordre que Me Fernand Dufresne, directeur de la police, faisait transmettre hier soir à la radio.

* * *

Un enfant de huit ans, Giuseppe Pardo, dont les parents demeurent à Longueuil, a été frappé par une auto, hier après-midi, vers quatre heures, en face du garage Hill, sur la route de Gentilly, à Longueuil. Le Dr A. Lamothe, demeurant à 63, rue St-Laurent à Longueuil, a pansé sommairement la victime, puis l'a fait conduire à l'hôpital Sainte-Justine. L'enfant souffre d'une fracture du fémur gauche.

* * *

La prompte intervention des pompiers a probablement sauvé de la mort deux familles de treize personnes, dont les logis furent menacés par un incendie survenu aux petites heures, hier matin, au numéro 4050, avenue du Parc Lafontaine. Les rescapés sont: Henri Boyer, sa femme, sa belle-mère et sept enfants, domiciliés à 4052, avenue du Parc Lafontaine; et J. Pilon, sa mère et sa soeur, au numéro 4052a. Tous durent fuir en costumes de nuit. L'incendie se déclara vers 2 h. 30, en arrière du comptoir du restaurant du rez-de-chaussée, et se propagea rapidement, au point que les locataires des étages supérieurs se virent toutes les issues fermées. Les pompiers se chargèrent de leur sauvetage et des voisins charitables les recueillirent.

* * *

Un Syrien, Antoine Shada, 4691, rue Resther, a été transporté à l'hôpital Saint-Luc, hier matin, souffrant de contusions à la tête. Il avait été frappé par une automobile à l'angle des rues Bienville et St-Denis. Son état n'est pas grave.

* * *

La police a pratiquement perdu tout espoir de connaître l'identité de la jeune femme qui s'est enlevé la vie, il y a un mois, dans un hôtel local, en ayant bien soin de dépister toutes les recherches susceptibles d'être effectuées. M. Eugène Laflamme, expert en calligraphie et en empreintes digitales, qui a fait des comparaisons entre l'écriture de la défunte et celle de lettres reçues à la morgue, a déclaré qu'il n'y voyait pas la moindre ressemblance.

* * *

Un homme est présentement dans un état critique à l'hôpital Saint-Luc, souffrant d'une fracture probable du crâne, après être tombé tête première sur un évier au numéro 151, rue Ste-Catherine (est). La victime est M. Alfred Lafond, 57 ans, 2043, rue Frontenac. Quelqu'un entendit la chute d'un corps sur le plancher et vit Lafond baignant dans son sang. La police du poste No 4 fut avertie et le lieutenant Lévesque, après enquête, demanda l'ambulance de l'hôpital Saint-Luc. En ce dernier endroit, on nous informe que l'état de M. Lafond est critique. Huit points de suture lui ont été faits.

* * *

Au cours d'une crise de jalousie, au dire de la police, Mme Mary Kerekes, une jolie ukrainienne, âgée de vingt-deux ans, domiciliée à 3641, rue Saint-Dominique, a tenté de s'enlever la vie, hier soir, vers onze heures trente, en absorbant une soixantaine de capsules d'aspirine. Apeurée, son mari a prévenu un médecin qui a fait transporter la victime à l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc. Le sergent détective Caumartin, de la radio-police, a fait enquête et a logé, contre la jeune femme, une plainte de tentative de suicide.

AU PREMIER DINER-CAUSERIE DU "QUARTIER LATIN"

● Le groupe d'étudiants qui consacre ses loisirs à la rédaction du "Quartier latin" a reçu à dîner, hier soir, au Cercle Universitaire, M. le professeur René du Roure, de l'Université McGill, qui a causé familièrement de l'argot de Paris. On remarque dans notre vignette, au premier rang, de gauche à droite, MM. Cantave, Labrun, Paquin, l'abbé Deniger, aumônier des étudiants, le professeur du Roure, M. le recteur Maurault, et MM. Léger et Trudel. (Photo CANADA)

Une journaliste de Moscou à Montréal

Mme Anna Louise Strong, rédactrice du "Moscow News" arrive ici ce matin

Les amis de l'Union soviétique à Montréal recevront ce matin à l'hôtel Windsor Mme Anna Louise Strong, journaliste et globe-trotter qui s'est fixée depuis 1921 à Moscou où elle a établi un journal anglais qui porte le nom de **Moscow News.**

Mme Strong, qui était autrefois de la rédaction du **Seattle Record,** a changé sa nationalité américaine pour la nationalité soviétique, ce qui lui a valu une grande notoriété dont elle ne manque pas de tirer habilement parti en faisant à tous les deux ans des tournées de conférences de propagande russe en Amérique. Sa présence à Montréal aujourd'hui n'a pas d'autre but, car Mme Strong doit parler ce soir au Windsor sur le sujet de sa "conversion", expliquant au public "comment et pourquoi je suis devenue une citoyenne soviétique". Elle est arrivée de Moscou aux Etats-Unis depuis deux ou trois semaines et projette de retourner en Russie vers la mi-mars. Mme Strong est une femme d'une cinquantaine d'années. Elle est partie hier de Rochester, New-York à destination de notre ville.

Le cours Wynne Edwards à l'université de Montréal

Le jeudi, 30 janvier, à 5 h. p.m., dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, M. Wynne Edwards, professeur de biologie à l'Université McGill, continuera la série des conférences publiques et traitera le sujet suivant: "Les oiseaux de l'Atlantique". M. Wynne Edwards a fait plus de huit traversées de l'Atlantique dans le but d'étudier les oiseaux qui fréquentent cet océan et qui parfois le traversent en suivant les navires. Il en a rapporté des observations nouvelles et de merveilleuses photographies qui accompagneront son exposé.

Assemblée remise

L'assemblée régulière que la Ligue des restaurateurs de la province de Québec devait tenir aujourd'hui à l'hôtel Queen's a été remise à plus tard à cause du deuil national.

Feu M. l'abbé Chénard

Québec, 27. (Spécial au "Canada"). — M. l'abbé J.-M.-David Chénard, curé de St-Eleuthère, depuis 1899, est décédé, ce matin, à l'âge de 68 ans, après une longue maladie. Le distingué pasteur a senti les premières atteintes de la maladie le printemps dernier et depuis, sa santé n'avait cessé

(Suite page 3)

L'argot de Paris, son origine et son pittoresque

Causerie de M. René du Roure, hier soir, au Cercle Universitaire

Le mot "boche"

Invité à dîner par le groupe d'étudiants qui rédige le "Quartier latin", M. René du Roure, professeur titulaire de littérature française à l'Université McGill, a causé familièrement hier soir, au Cercle Universitaire, de l'argot de Paris.

M. Georges Joncas, directeur du "Quartier latin", a présenté l'orateur à son auditoire, et M. Jules Léger l'a remercié à la fin de sa causerie. M. le recteur Olivier Maurault était présent, de même que M. l'abbé Deniger, aumônier des étudiants.

Après avoir évoqué le souvenir de sa première conférence publique à l'Université Laval de Montréal, il y a vingt-six ans, et souligné l'attachement qu'il porte aux Canadiens, M. du Roure est entré dans le vif de son sujet, cette langue mystérieuse autant que pittoresque qui s'appelle l'argot de Paris.

Personne, dit-il en substance, ne sait exactement d'où vient l'argot. La question est complexe et relève, en définitive, de la philologie. Mais pourquoi les gens parlent-ils l'argot? D'abord pour n'être compris que des leurs. Ensuite par une sorte de goût naturel du Parisien pour l'expression drue, pittoresque, savoureuse souvent.

Le mot argot lui-même est formé du mot jargon, en vertu d'une certaine tendance à la finale "ot" tendance qui se retrouve, entre beaucoup d'autres cas, dans Parigot pour Parisien. L'argot fut avant tout la langue des corporations, avant d'être celle des malfaiteurs et, dans une large mesure, du peuple. On voit, par exemple, dans "Notre-Dame de Paris", Hugo consacrer un chapitre spécial à l'argot des voleurs. Il est vrai que ce dernier est particulièrement riche en expressions de toute sorte.

Souvent le mot argot n'est que le mot français employé dans un sens nouveau, qui fait image et lui donne comme une vie nouvelle. C'est ainsi que l'on dira couramment, au lieu de partir, se tirer les pieds, mettre les voiles, ou plus simplement: les mettre expression que connaissent tous les étudiants parisiens; c'est ainsi encore que l'on dira, au lieu de "il est mort", il s'est dégonflé, il s'est décollé, il s'est laissé glisser.

Il arrive même beaucoup plus fréquemment que ne le pense le profane en philologie que le bon mot français d'aujourd'hui fut d'abord de l'argot. La tête, par exemple, s'appelait au-

(Suite page 3)

Verdun détient un document signé par S. M. Edouard VIII

Notre nouveau souverain visita cette ville en 1919 et la remercia de son accueil

Assemblée du conseil

Le conseil municipal de Verdun tint sa première assemblée hier soir depuis l'avènement de Sa Majesté Edouard VIII au trône d'Angleterre. C'est la raison pour laquelle un document qui pend au mur de la salle de l'hôtel de ville, dans un petit cadre, prenait hier une telle importance, car il s'agit d'une lettre signée de la main du ci-devant prince de Galles et adressée à l'ancien maire J.-A.-A. Leclaire pour le remercier de sa bienvenue dans Verdun. Le texte de cette lettre est bilingue et se lit comme suit en français: "Monsieur le maire: Je suis vraiment touché par la bienvenue que vos citoyens m'ont offerte aujourd'hui et je saisis cette occasion de leur exprimer mes meilleurs voeux de bonheur et prospérité."

Edward P.

Verdun, 30 octobre 1919.

Le conseil, réuni hier soir sous la présidence du maire actuel Hervé Ferland, discuta longuement de questions de secours directs et du nouveau système de distribution inauguré dans Verdun depuis peu au bénéfice des chômeurs et des petits propriétaires hébergeant des chômeurs. Ce système qui accorde plus d'argent de secours aux sans-travail et à ceux qui les logent n'a pas reçu l'approbation du gouvernement provincial. On lut hier à cet effet une lettre de l'hon. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics. M. Francoeur invoque pour le rejet de ce système que Verdun a pris l'initiative d'adopter, le fait qu'Ottawa est à la veille de créer sa Commission nationale du chômage et des secours.

M. Ferland ne croit pas un mot de tout cela et prétend que si Québec n'a pas approuvé le système de distribution de secours (qu'il appelle cédule) institué dans la ville de Verdun, c'est uniquement dû à l'influence de certains politiciens de Montréal. "Lors des prochaines élections municipales dans Montréal, dit-il, je demande à Dieu de me donner assez de santé pour me permettre d'aller nuire à ces politiciens ennemis de la ville de Verdun."

Le maire expose ensuite la situation vraiment pénible du chômeur et du petit propriétaire ruiné et décide avec son comité exécutif d'emprunter $33,000 pour les répartir à ces deux groupes de citoyens jusqu'au 31 mars 1936.

Les chômeurs recevront $15,000; les petits propriétaires $18,000 en loyers. Cette importante motion fut passée par le conseil et fut fort applaudie par le public.

Il fut aussi question d'une affaire d'enlèvement de vidanges qui mit aux prises tout le conseil. Il s'agit de confier à une entreprise désignée sous le nom de Strathmore Transport Co. l'enlèvement des vidanges dans la ville de Verdun au coût approximatif de $16,000 par année. Cette question fut renvoyée pour plus ample étude.

Au congrès des gardes-malades

La séance française qui devait avoir lieu à l'assemblée annuelle des Gardes-Malades enregistrées de la province de Québec, au Ritz-Carlton, ce soir, a été remise au jeudi 30 janvier, à 8 h. 30 du soir, en témoignage de respect pour la mémoire de notre regretté roi.

La conférence sera donnée par le Dr Léo Parizeau. Mlle Charlotte Tassé, directrice de la revue "La Garde-Malade", fera également une causerie.

Récital d'orgue de M. Benoît Poirier

M. Benoit Poirier, maitre-ès-arts, organiste de Notre-Dame, donnera, dimanche prochain, à l'issue des vêpres, un concert d'orgue en l'honneur de la prédication de la sainte Vierge. Le programme sera publié plus tard.

Nos bureaux fermés

Les bureaux de l'administration du CANADA fermeront à midi aujourd'hui.

Une règlementation de l'apprentissage dans la confection

Le nombre des apprentis d'un atelier ne passerait pas 15% du total

Autres amendements

Une délégation de représentants de l'union internationale de la confection de vêtements pour hommes et garçons, conduite par M. Jos. Schubert, secrétaire du comité paritaire établi pour voir à l'observance des clauses du contrat collectif s'est présentée hier devant le sous-ministre du Travail, M. Gérard Tremblay.

Les délégués étudièrent, avec le sous-ministre, certains amendements à apporter à leur contrat collectif conclu l'an dernier entre les patrons et les ouvriers de cette industrie. La plupart de ces modifications ne visaient qu'à éliminer une mauvaise interprétation de la loi Arcand. On remarque cependant que les ouvriers voudraient établir une règlementation de l'apprentissage dans les ateliers. "Dans plusieurs manufactures, nous déclara un membre de l'union, il arrive que le patron engage un grand nombre d'apprentis tandis que les ouvriers expérimentés ne peuvent pas trouver d'emplois. L'union voudrait par cette clause spécifier que les apprentis ne devront pas dépasser 15% des employés d'un atelier. Les patrons réclament un plus gros pourcentage, c'est-à-dire près de 40 pour cent. Il ne serait pas avantageux pour nous de conclure une entente sur cette base". La conférence n'apporta aucun résultat dans les négociations.

Le comité paritaire s'est réuni hier soir afin d'en arriver à une entente à ce sujet. M. Michel Ellman, organisateur général de New-York, assistait à cette réunion. Tard hier soir, les délégués n'avaient encore rien décidé. Il se peut qu'il y ait une autre conférence au ministère du Travail sous peu.

Le Young Men's Canadian Club chez Hinde & Dauch

Le samedi 1er février, après déjeuner, les membres du Young Men's Canadian Club visiteront l'usine de la Hinde and Dauch Paper Company.

Après quoi ils assisteront à la projection du film "Little America", un film sonore de la Paramount. C'est documentaire sur une expédition du commandeur Byrd dans l'Antarctique. Cette production prend un regain d'intérêt du fait du sauvetage récent de Lincoln Ellsworth.

Les autobus partiront du Queen's à 12 h. 45, du square Victoria à 12 h. 50 et du square Phillips à 12 h. 55.

Prochaine séance du conseil qui doit être fort animée

La discussion portera surtout sur la Commission du chômage

Orage à l'horizon

Tout indique que la séance du conseil municipal de jeudi prochain présentera un intérêt plus qu'ordinaire.

Tout d'abord, elle sera la suite, la reprise d'une séance passablement houleuse qui, le lundi de la semaine dernière, a été ajournée au lendemain matin, avec la perspective d'un éclaircissement de l'atmosphère de la veille. Le décès de Sa Majesté le roi George V est venu retarder l'explosion d'hostilités qui se font jour depuis quelque temps. L'ordre du jour comporte, à lui seul, 27 sujets différents, et chacun d'entre eux peut donner lieu à une discussion assez longue, bien qu'il soit raisonnable d'espérer qu'un certain nombre de ces résolutions seront votées sans débat aucun.

Il est deux questions qui peuvent déterminer, qui vraisemblablement détermineront une très longue et très vive discussion, ce sont celle des relations de la Ville de Montréal et de la Compagnie des Tramways et celle non moins compliquée, de la commission du chômage. Nous croyons savoir qu'il est de l'intention des échevins de voir le fond de ces deux questions. Nous n'en voulons pour preuve que le fait que, lundi de la semaine dernière, lorsque, un peu avant l'ouverture de la séance, il s'est agi de s'entendre pour voter les secours directs du mois de février, l'échevin Raynault, pour un, était un peu hésitant; il ne voulait pas manquer une occasion de débattre toute la question du chômage. Le maire Houde a alors promis à M. Raynault qu'il aurait l'occasion de discuter à fond la question du chômage, et, pour calmer ses craintes, le maire lui dit : "M. Raynault, vous rédigerez vous-même la proposition, et je l'inscrirai telle quelle sur l'ordre du jour". Cette suggestion a paru satisfaire pleinement M. Raynault.

Mais l'échevin de Préfontaine n'est pas le seul à vouloir discuter à fond la question du chômage. M. Henri Dupuis, échevin du quartier Papineau et membre du comité exécutif, disait hier qu'à la séance de jeudi prochain il proposerait que le maire et les échevins se forment en comité plénier pour "vider, une fois pour toutes, et sans considération d'ordre politique, la question du chômage". Et, connaissant bien la nature et la profondeur des sentiments qui divisent le conseil à ce sujet, M. Dupuis va jusqu'à prévoir qu'une telle séance pourrait durer jusqu'à deux ou trois jours.

"Mais il faut de toute nécessité, poursuit M. Dupuis, en arriver à une conclusion définitive et faire des recommandations à qui de droit. Le nombre de suggestions ont été formulées par les échevins et par le public depuis quelques années, et il serait grandement temps de prendre une attitude franche et nette vis-à-vis de ces projets".

Voilà qui est clair. Non seulement les échevins veulent aller au fond des choses et en extirper tous les sujets de mécontentement, mais il semble apparent que leurs efforts seront secondés par l'un des membres du comité exécutif, et peut-être par tous. Car on ne sait pas au juste si M. Dupuis n'exprimait pas, hier, l'opinion de plusieurs de ses collègues de l'Exécutif.

Et, — quand on cherche à deviner à l'avance ce qui peut se passer à la séance de jeudi prochain, — il est une chose qu'il convient peut-être de ne pas oublier, c'est que le maire Houde et M. Hector Dupuis se sont rencontrés à deux reprises, depuis environ un mois, et que ces algarades se sont produites alors qu'on discutait chômage. Et l'on se souvient que, lundi de la semaine dernière, le maire Houde a déclaré au conseil qu'il avait des choses à dire à M. Dupuis, que le temps n'était pas encore venu de les dire, mais que l'échevin de Papineau "ne perdait rien pour attendre". Et l'échevin de Papineau s'est montré disposé à riposter.

Puisqu'il semble de l'intention de

(Suite page 3)

EMINENT SPECIALISTE AMERICAIN A MONTREAL

● La Société Dentaire de Montréal, présidée par le Dr Gérard Plamondon, recevait hier soir, à la faculté dentaire de l'Université de Montréal, un éminent spécialiste américain, le Dr Harry-M. Seldin, chirurgien consultant du "Harlem Hospital" de New York et membre du "New York Cancer Institute". Celui-ci a prononcé devant les membres de la Société Dentaire une conférence sur l'anesthésie générale, la chirurgie dentaire et son instrumentation. La photo ci-haut, prise quelques minutes avant la causerie du Dr Seldin, fait voir, de gauche à droite, 1ère rangée: MM. les docteurs Gérard Plamondon, président de la Société Dentaire de Montréal, Harry-M. Seldin et E. Malo, trésorier de la Société. En arrière, MM. les docteurs L. Reeves, secrétaire adjoint et J.-A. Renaud, ex-président et conseiller juridique de cette Société. (Photo CANADA)

Nous partageons le deuil profond de tout l'Empire et en signe de respect pour la mémoire de feu Sa Majesté George V nos magasins seront fermés mardi 28 janvier 1936.

Depuis Frère
MONTREAL